

CANADA

Pébats de la Chambre des communes

VOLUME 137 • NUMÉRO 129 • 1^{re} SESSION • 37^e LÉGISLATURE

COMPTE RENDU OFFICIEL (HANSARD)

Le mardi 11 décembre 2001

Présidence de l'honorable Peter Milliken

TABLE DES MATIÈRES

(La table des matières quotidienne des délibérations se trouve à la fin du présent numéro.)

CHAMBRE DES COMMUNES

Le mardi 11 décembre 2001

La séance est ouverte à 10 heures.

Prière

AFFAIRES COURANTES

● (1005)

[Traduction]

NOMINATIONS PAR DÉCRET

M. Geoff Regan (secrétaire parlementaire du leader du gouvernement à la Chambre des communes, Lib.): Monsieur le Président, j'ai le plaisir de déposer, dans les deux langues officielles, quelques décrets annonçant des nominations faites récemment par le gouvernement.

* * *

RÉPONSE DU GOUVERNEMENT À DES PÉTITIONS

M. Geoff Regan (secrétaire parlementaire du leader du gouvernement à la Chambre des communes, Lib.): Monsieur le Président, conformément au paragraphe 36(8) du Règlement, j'ai l'honneur de déposer, dans les deux langues officielles, la réponse du gouvernement à plusieurs pétitions.

* * *

LE RAPPORT SUR LE CANADA RURAL

L'hon. Andy Mitchell (secrétaire d'État (Initiative fédérale du développement économique dans le Nord de l'Ontario), Lib.): Monsieur le Président, je suis heureux de déposer, dans les deux langues officielles, le second rapport annuel sur le Canada rural intitulé « Améliorer la qualité de vie en milieu rural ».

* * *

LA PREMIÈRE GUERRE MONDIALE

L'hon. Ronald Duhamel (ministre des Anciens combattants et secrétaire d'État (Diversification de l'économie de l'Ouest canadien) (Francophonie), Lib.): Monsieur le Président, honorables collègues, je prends la parole aujourd'hui afin de vous parler de la Première Guerre mondiale et du sort qui fut jadis réservé à un certain nombre de Canadiens, un sort qui a ni plus ni moins été effacé des pages de notre histoire.

Le vent d'optimisme qui soufflait sur la jeune nation canadienne à l'aube du XX^e siècle fut brusquement arrêté par la Première Guerre mondiale. Nul ne prévoyait un tel carnage. Ou que nous enverrions bientôt de jeunes citoyens dans une guerre à laquelle participèrent soixante-cinq millions d'hommes provenant de 30 pays, une guerre au cours de laquelle 10 millions d'hommes périrent et 29 millions d'autres furent blessés, capturés ou portés disparus.

Ce fut une guerre sans précédent. Tant au niveau du nombre de vies perdues que de la façon dont elles le furent. Les nouvelles armes transformèrent les champs de bataille en véritables boucheries, tandis que les rigueurs de la vie dans les tranchées tuèrent nombre de ceux qui échappèrent aux balles ou aux baïonnettes.

[Français]

Cette «guerre qui devait mettre fin à toutes les guerres» poussa notre petit pays de huit millions d'habitants à son ultime limite. Près de 650 000 Canadiens servirent dans les Forces canadiennes au cours de la Grande Guerre. Plus de 68 000, soit plus de un sur dix, ne rentrèrent jamais au pays. Les pertes totales s'élevèrent à environ un tiers de tous ceux qui portèrent l'uniforme. Des milliers d'hommes revinrent au pays brisés dans leur corps et dans leur âme.

Les soldats canadiens accomplirent un service remarquable et distingué. L'histoire nous rappelle les sacrifices qu'ils consentirent dans des lieux dont les noms résonnent encore aujourd'hui dans nos coeurs: Ypres, la Somme, la crête de Vimy, Passchendaele et Amiens.

Ceux qui vivaient à l'époque et les historiens qui ont suivi ont affirmé que lors de la Première Guerre mondiale, les réalisations et l'ingéniosité de nos compatriotes firent entrer le Canada dans une nouvelle ère.

L'histoire rend compte du sacrifice et des réalisations de notre pays, mais témoigne trop peu souvent des triomphes, des tragédies et des horreurs que vécurent ceux qui combattirent et périrent sur les terribles champs de bataille, en France et en Belgique.

[Traduction]

Ceux qui sont allés à la guerre à la demande de leur pays ne pouvaient savoir ce qui les attendait. Car ce fut une guerre d'une fureur et d'une horreur indicibles.

Nous savons peu de choses des derniers moments de vie de la majorité des Canadiens qui prirent les armes et consentirent le sacrifice ultime. Sauf qu'ils sont morts pour la défense de la liberté.

Aujourd'hui, je veux parler à la Chambre de l'histoire unique de 23 de nos compatriotes tombés au combat. Ces 23 soldats du Corps expéditionnaire canadien occupent une place inhabituelle dans notre histoire militaire. Ils furent exécutés légalement pour des infractions militaires comme la désertion et la lâcheté dans un cas.

Nous ne pouvons évidemment changer le passé. Nous ne pouvons revivre ces terribles années d'une nation en péril dans une guerre totale, et la culture de cette époque nous est par conséquent difficile à comprendre vraiment.

Affaires courantes

Nous pouvons toutefois poser un geste solennel, plus conscients aujourd'hui que nous l'étions jadis, que les gens peuvent flancher pour des raisons sur lesquelles ils n'ont pas de contrôle. Aujourd'hui, pour certains de ces soldats, on parlerait sans doute du syndrome de stress post-traumatique.

Dans le but de donner à ces 23 soldats la dignité qu'ils méritent et de permettre aux membres de leurs familles de tourner la page, à titre de ministre des Anciens Combattants et au nom du gouvernement du Canada, je tiens à exprimer ma peine profonde à l'égard de la mort de ces hommes, non pas à cause de ce qu'ils ont fait ou n'ont pas fait, mais parce qu'ils reposent aussi en terres lointaines là où les coquelicots poussent entre les rangées de petites croix.

(1010)

[Français]

Bien que ces 23 soldats venaient de diverses régions du Canada, ils s'étaient tous portés volontaires pour servir leur pays dans cette armée de citoyens. Le service qu'ils ont accompli ainsi que les difficultés auxquelles ils durent faire face avant leurs infractions seront désormais commémorés et ne seront jamais oubliés.

[Traduction]

Permettez-moi de faire connaître leur nom à la Chambre: Le sergent quartier-maître William Alexander, le bombardier Frederick Arnold, le soldat Fortunat Auger, le soldat Harold Carter, le soldat Gustave Comte, le soldat Arthur Dagesse, le soldat Léopold Délisle, le soldat Edward Fairburn, le soldat Stephen Fowles, le soldat John Higgins, le soldat Henry Kerr, le soldat Joseph Lalancette, le soldat Come Laliberté, le soldat W. Norman Ling, le soldat Harold Lodge, le soldat Thomas Moles, le soldat Eugene Perry, le soldat Edward Reynolds, le soldat John Roberts, le soldat Dimitro Sinizki, le soldat Charles Welsh, le soldat James Wilson et le soldat Elsworth Young. [Français]

Nous rappelons le souvenir de ces hommes qui ont été grandement oubliés. Depuis plus de 80 ans, ils reposent auprès de leurs camarades tombés au combat, dans des cimetières en France et en Belgique.

[Traduction]

J'annonce aujourd'hui à la Chambre que les noms de ces 23 volontaires seront inscrits dans le *Livre du Souvenir de la Première Guerre mondiale*, à côté de ceux de leurs compagnons d'armes. En ajoutant les noms de ces citoyens-soldats dans les pages de ce livre sacré qui se trouve dans la Chapelle du Souvenir, tout près d'ici, nous rendrons à jamais un juste hommage au service qu'ils ont accompli et au sacrifice qu'ils ont consenti.

Nous nous souviendrons d'eux.

M. Roy Bailey (Souris—Moose Mountain, Alliance canadienne): Monsieur le Président, la loyale opposition de Sa Majesté appuie ce que le ministre a fait aujourd'hui. Nous croyons non seulement que cela est dû à nos anciens combattants, mais aussi que c'est une des façons dont le Canada, ce grand pays, peut éviter de dissimuler des choses et peut, au contraire, rendre à César ce qui appartient à César.

Le Canada peut être fier de sa participation à la Première Guerre mondiale et de son importante contribution à la paix et à la stabilité politique du monde. C'est aussi à cette époque que nous sommes devenus un pays. À la Seconde Guerre mondiale, nous étions davantage prêts à soutenir les alliés. Plus encore, notre participation a été déterminante pour l'issue des deux conflits.

De nombreux Canadiens ne savent pas que 94 Canadiens ont reçu la Croix de Victoria, qui récompense la bravoure, un acte audacieux de bravoure ou d'abnégation devant l'ennemi. Malgré sa faible population, le Canada a reçu environ 10 p. 100 de toutes les distinctions remises dans le monde entier. Que personne ne doute que les Canadiens ont compté parmi les soldats les plus braves du monde.

Cependant, comme le ministre l'a signalé, les horreurs de la guerre, ce sont des expériences et des incidents traumatisants qui ont été très difficiles à surmonter, même pour les plus aguerris de nos soldats. Chaque soldat a affronté les horreurs et les terreurs de son mieux. Comme cela arrive encore aujourd'hui, il y en a qui n'ont pu y faire face.

Aujourd'hui, notre discours est moins tranchant qu'autrefois. Ce qui est aujourd'hui le syndrome de stress post-traumatique était autrefois appelé simplement traumatisme dû au bombardement. Autrefois, on qualifiait certains soldats de lâches ou de déserteurs, mais ils ne méritaient pas d'être ainsi décrits. Voilà ce que le ministre a fait ressortir en abordant cette question. Quels que soient les qualificatifs, quelle que soit la cause, il y a dans notre histoire ce que nous pouvons décrire comme une tache d'ombre, mais nous venons de la faire disparaître.

Vingt-trois de nos soldats qui ont été exécutés et ensevelis à l'étranger reçoivent aujourd'hui ce qui leur revient de droit: la reconnaissance officielle de leur mort qui sera rappelée pour toujours dans le *Livre du Souvenir de la Première Guerre mondiale*.

J'espère et l'opposition espère que ce geste permettra aux familles de ces soldats de tourner la page.

● (1015)

[Français]

M. Louis Plamondon (Bas-Richelieu—Nicolet—Bécancour, BQ): Monsieur le Président, au nom des députés du Bloc québécois et au nom de toute la nation québécoise, j'en suis certain, je voudrais dire notre satisfaction de voir reconnue l'implication de ces 23 soldats lors de la Première Guerre mondiale.

Vingt-trois jeunes se portent volontaires à la défense de la liberté. Ils assistent et participent à une guerre cruelle, complètement inutile, on le réalise aujourd'hui: 30 pays, 10 millions de morts, 29 millions de blessés. Ces jeunes s'interrogent, contestent certaines décisions, remettent en doute la pertinence de certains commandements.

Pour avoir osé réfléchir, pour avoir douté, au lieu d'essayer de les comprendre, la loi cruelle de la guerre fait en sorte qu'on les exécute froidement, oubliant les mois de sacrifices qu'ils avaient consacrés et donnés pour servir leur pays.

Aujourd'hui, nous corrigeons très partiellement cette erreur en inscrivant leurs noms dans notre livre des héros.

Je voudrais dire à leurs descendants d'en être fiers. Je voudrais également leur offrir toutes nos condoléances en mon nom et en celui de mon parti.

Je voudrais leur rappeler qu'un grand auteur français, Alexandre Dumas, disait un jour: «Ceux que nous avons aimés et que nous avons perdus ne sont plus où ils étaient, mais ils sont toujours et partout où nous sommes».

[Traduction]

M. Peter Stoffer (Sackville—Musquodoboit Valley—Eastern Shore, NPD): Monsieur le Président, au nom du Nouveau Parti démocratique fédéral de tout le pays, je suis heureux d'entendre les propos que tient aujourd'hui à la Chambre des communes le ministre des Anciens combattants et de lui dire que nous appuyons inconditionnellement l'inscription du nom de ces 23 valeureux hommes dans le Livre du souvenir sur la Colline du Parlement. Il s'agit d'un geste admirable. On avait déjà trop tardé à prendre cette mesure et nous sommes heureux d'assister enfin à cette digne conclusion.

Lorsqu'on pense à ces soldats qui meurent sur les champs de bataille et assistent aux horreurs de la guerre, on ne peut s'empêcher de constater le courage et la bravoure dont ces hommes et ces femmes ont fait preuve durant toute l'histoire de notre pays.

L'héroïsme et la bravoure se manifestent aussi en cette enceinte aujourd'hui, par le truchement du ministre des Anciens combattants qui apporte honneur et courage à son ministère. Au nom du Nouveau Parti démocratique, je souhaite au ministre et à sa famille la meilleure saison des Fêtes et une excellente santé. Que Dieu le bénisse.

À titre de membre d'une famille qui fut libérée par les Canadiens lors de la Seconde Guerre mondiale, je tiens aussi à souligner les sacrifices consentis par les Canadiens. Lorsque de jeunes hommes ou de jeunes femmes s'enrôlent, ils ne savent pas à quoi peut ressembler le combat tant qu'ils n'ont pas vu, senti et constaté sur place ce que sont vraiment les horreurs de la guerre.

Qui de nous ici à la Chambre pourrait affirmer qu'il ne manquerait pas de cran ou ne serait pas tenté de contester les ordres si on lui commandait de sortir d'une tranchée pour se lancer au pas de course vers un mur d'armes à feu lui tirant dessus? Combien parmi nous auraient le courage de faire une telle chose? À moins d'être vraiment dans cette situation, on ne peut dire ce qui se passe alors dans la tête des jeunes gens.

Les noms de ces 23 hommes sont à leur place dans le Livre du souvenir. Nous sommes fiers d'être ici aujourd'hui avec le ministre des Anciens combattants pour accorder notre appui au ministre, à son ministère, mais aussi aux familles de ces braves hommes. Comme le ministre l'a déclaré, n'oublions pas leurs noms; qu'ils soient à tout jamais honorés à la Chambre des communes.

• (1020)

Mme Elsie Wayne (Saint John, PC/RD): Monsieur le Président, je remercie aujourd'hui le ministre de ce qu'il a fait à la Chambre pour ces 23 anciens combattants de la Première Guerre mondiale.

C'est un honneur pour moi de rendre hommage à ces hommes. Lorsque la Grande Guerre a commencé en août 1914, le Canada en était à ses débuts et, à bien des égards, les volontaires qui ont joint les rangs du corps expéditionnaire canadien étaient à l'image de leur pays: jeunes, pleins d'innocence et impatients de prouver leur valeur.

Aucun soldat, de quelque région du Canada qu'il fût, n'était préparé à ce qui l'attendait. Face aux barrages d'artillerie et au feu ininterrompu des fusils mitrailleurs, ces hommes se demandaient: «Pourquoi suis-je ici? C'est uniquement pour mes concitoyens au Canada et mes congénères ailleurs dans le monde». Ces hommes attendaient constamment le coup de sifflet qui allait les envoyer à travers les champs de boue de la Somme, de la crête de Vimy et de Passchendaele.

Le frère unique de ma mère, mon oncle Samuel Cook, a combattu durant la Première Guerre mondiale. Une balle lui a traversé le cou Affaires courantes

de part en part, mais il a néanmoins survécu et est revenu dans son foyer.

J'ai eu l'honneur de visiter Vimy et de voir tous les noms des soldats morts au combat. Leurs dépouilles n'ont pas été rapatriées. Leurs noms figurent sur le monument. Ces 23 hommes sont passés à côté de camarades tombés dans les fils barbelés et dont beaucoup ont trouvé la mort. Au cours des quatre années de combat, 10 millions de soldats ont été tués et 20 millions ont été mutilés.

La guerre fut un cauchemar psychologique pour tous. Nous ne sommes pas ici pour discuter du cas des 23 soldats qui ont été exécutés pour infraction militaire. Nous sommes ici pour nous souvenir d'eux et les honorer. Nous pouvons essayer d'imaginer les horreurs qu'ils ont vécues, mais cela dépasse l'imagination. Nous savons maintenant qu'il était impossible à ces hommes de maîtriser leurs réactions face à l'horreur. Nous ne pouvons pas reculer dans le temps pour aider ces 23 soldats à surmonter l'horreur, mais nous pouvons leur rendre la dignité qui leur est due. Ils étaient Canadiens. Ils étaient soldats. Ces hommes ont fait des sacrifices. Leurs noms devraient maintenant figurer au *Livre du Souvenir de la Première Guerre mondiale*.

Je remercie le ministre et la Chambre, tout particulièrement en ce temps des fêtes. Nous nous souviendrons d'eux.

LES COMITÉS DE LA CHAMBRE

PÊCHES ET OCÉANS

M. Sarkis Assadourian (Brampton-Centre, Lib.): Monsieur le Président, j'ai l'honneur de présenter, dans les deux langues officielles, le cinquième rapport du Comité permanent des pêches et des océans.

Conformément au paragraphe 108(2) du Règlement, le comité a effectué une étude sur l'infrastructure marine, notamment les ports pour petits bateaux.

• (1025)

PÉTITIONS

LES PERSONNES HANDICAPÉES

M. Bryon Wilfert (Oak Ridges, Lib.): Monsieur le Président, je présente, conformément à l'article 36 du Règlement, une pétition au nom de plusieurs Canadiens à propos de la protection à accorder aux personnes handicapées et à propos du jugement que la Cour suprême a rendu dans l'affaire Latimer.

Les pétitionnaires demandent à la Chambre de confirmer, en vertu du paragraphe 15(1) de la Charte des droits et libertés, le jugement de la Cour suprême du Canada dans l'affaire Latimer.

LES SCIENCES ET LA TECHNOLOGIE

M. Benoît Serré (Timiskaming—Cochrane, Lib.): Monsieur le Président, je présente une pétition au nom des habitants de la circonscription de Timiskaming—Cochrane. Les pétitionnaires demandent au Parlement du Canada d'interdire la recherche sur l'embryon humain et d'ordonner aux Instituts de recherche en santé du Canada de soutenir et de financer uniquement les projets de recherche prometteurs et éthiques qui n'entraînent pas de destruction de vie humaine.

Je tiens à faire consigner au compte rendu que je suis d'accord avec les pétitionnaires.

QUESTIONS AU FEUILLETON

M. Geoff Regan (secrétaire parlementaire du leader du gouvernement à la Chambre des communes, Lib.): Monsieur le Président, je demande que toutes les questions restent au Feuilleton.

Le vice-président: Est-ce d'accord?

Des voix: D'accord.

Le vice-président: Je désire informer la Chambre qu'en raison de la déclaration ministérielle, la période réservée à l'étude des initiatives ministérielles sera prolongée de 19 minutes.

INITIATIVES MINISTÉRIELLES

[Traduction]

LE BUDGET

L'EXPOSÉ FINANCIER DU MINISTRE DES FINANCES

La Chambre reprend l'étude, interrompue le 10 décembre, de la motion: Que la Chambre approuve la politique budgétaire générale du gouvernement.

M. Jason Kenney (Calgary-Sud-Est, Alliance canadienne): Monsieur le Président, c'est un honneur pour moi que de reprendre le débat sur la motion relative au budget après l'ajournement d'hier soir.

Dans le budget rendu public hier, le ministre des Finances a eu l'occasion de faire des choix, de réparer des choses et de remettre de l'ordre dans ses priorités. Toutefois, il s'est écoulé 652 jours entre le dépôt du présent budget et celui du précédent, soit la plus longue période de l'histoire du Parlement pendant laquelle le gouvernement n'a pas présenté la situation financière du pays. Et cela est inacceptable.

Cela est d'autant plus inacceptable que le gouvernement a été forcé à présenter un plan budgétaire à la Chambre en raison d'une crise imprévue de la sécurité internationale et d'une récession survenue sous les yeux du ministre des Finances. Il est déplorable que nous nous trouvions dans une situation où le gouvernement a dû, à la dernière minute, adopter un train de mesures ayant l'apparence d'un plan budgétaire en temps de crise et d'incertitude.

Il suffit d'examiner le budget pour constater que le gouvernement a eu l'occasion de mettre de l'ordre dans ses priorités et de prendre des décisions difficiles pour garantir la sécurité économique et nationale. C'était ce qu'il devait faire, mais il a échoué. Il n'a pas mis de l'ordre dans ses priorités. Il n'a pas pris les décisions qu'il fallait et il n'a pas garanti la sécurité économique et nationale. Le gouvernement a échoué sur toute la ligne.

Il est assez clair, quand on examine le budget, que les prédictions faites par la responsable des communications du cabinet du premier ministre se sont réalisées. En effet, elle a dit, dans une charge sans précédent contre le ministre des Finances, que le budget serait rédigé par une seule personne, à savoir le premier ministre du Canada, et non par le ministre des Finances. Cette déclaration, semble-t-il, a été faite par Françoise Ducros, directrice des communications au sein du cabinet du premier ministre.

Si c'est effectivement le premier ministre qui a rédigé le budget, comme il semble que ce soit le cas, cela pourrait expliquer pourquoi il a fallu 652 jours pour le faire. Cela expliquerait aussi pourquoi ce budget ressemble tant aux budgets prodigues des belles années des gouvernements libéraux alors que notre premier ministre occupait le poste de ministre des Finances, à la fin des années 1970 et qu'il était membre du Cabinet au début des années 1980.

Nous n'avons pas vu de telles augmentations des dépenses dans un budget fédéral depuis cette période faste au cours de laquelle le premier ministre actuel faisait partie du gouvernement qui a aidé à pousser le pays dans un abîme fiscal dont nous tentons encore péniblement de nous extirper.

Comme je l'ai dit hier soir, si on donnait un titre aux budgets, celui-ci pourrait être intitulé «2001: L'odyssée du gaspillage». On y retrouve une proposition d'augmentation des dépenses de programme qui pourrait semble-t-il atteindre les 9,2 p. 100 ou 11 milliards de dollars au cours de l'année qui vient. C'est la plus importante augmentation des dépenses de programme soumises à la Chambre dont je peux me rappeler. On parle d'une augmentation de 9,2 p. 100.

Pour remettre les choses en perspective, disons qu'au cours d'une année où on prévoit que le taux de croissance de l'économie ne devrait pas dépasser les 1,1 p. 100, le gouvernement propose une augmentation de dépenses neuf fois plus importante que le taux de croissance de l'économie et environ quatre fois plus importante que le taux de croissance combiné de l'inflation et de la population. C'est irresponsable et inacceptable.

Comme je l'ai déjà dit, le taux prévu de l'augmentation n'est de 9,2 p. 100 qu'en apparence seulement. Si l'on se penche plus sérieusement sur tous les chiffres présentés par le ministre des Finances, on se rend compte que l'augmentation des dépenses pourrait en fait plutôt atteindre les 10,6 p. 100, faisant passer les dépenses à 133 milliards de dollars.

● (1030)

Pourquoi est-ce que je dis cela? Parce que ce qu'on appelle le fonds pour éventualités, le coussin sur lequel on peut reposer en cas de repli économique, est passé de 3 milliards à 1,5 milliard de dollars, et que même ce montant de 1,5 milliard est déjà engagé pour des dépenses dans d'autres secteurs. Le gouvernement prévoit déjà dépenser le reste du fonds pour éventualités s'il n'est pas obligé de l'utiliser afin de compenser le ralentissement inopiné de ses recettes que pourrait entraîner la récession qu'il a causée.

Nous pouvons nous attendre à ce que les dépenses augmentent de 10,6 p. 100, l'an prochain. Cette augmentation suit la hausse de 8 p. 100, soit huit milliards de dollars, des dépenses pour cette année. Combinées, les hausses représentent plus de 18 p. 100 sur deux ans. Il s'agit d'un fait sans précédent dans les annales du Parlement.

Les dépenses devancent de très loin la capacité de production du pays. Le gouvernement va-t-il s'arrêter là? Nous ne le savons pas. Le bilan qu'il affiche en matière de dépenses est celui d'un entrepreneur, et ses dépenses sont effrénées.

Permettez-moi de donner à la Chambre un exemple pour l'exercice financier 2001-2002. Lors de la présentation de son budget de l'automne 1999, le ministre des Finances a déclaré qu'il prévoyait des dépenses de 121 milliards de dollars pour l'exercice se terminant en mars. Lors de la présentation de son budget de l'automne 2000, il a annoncé que les dépenses pour l'exercice en cours seraient de 130 milliards de dollars. Et voilà qu'il prévoit, pour l'exercice en cours, des dépenses de 136,6 milliards de dollars. Et s'il s'amuse avec le fonds pour éventualités comme il entrevoit de le faire, les dépenses pourraient bien avoisiner les 140 milliards de dollars, soit 19 milliards de plus que les projections initiales, pis encore, 19 milliards de plus à l'extérieur du budget.

Si le budget est déposé au Parlement par le ministre des Finances, c'est pour donner aux parlementaires une image transparente des plans financiers de l'autorité exécutive de la nation et de leur permettre de se prononcer à son sujet. Comment pouvons-nous nous prononcer sur les budgets du gouvernement tout en sachant qu'il restera fidèle à ses habitudes et qu'il dépassera les projections de dépenses d'une somme pouvant aller jusqu'à 19 milliards de dollars, soit 20 p. 100, pour l'exercice en question?

À mon avis, la hausse de 10,6 p. 100 des dépenses prévue pour l'exercice 2002-2003 sera la plus élevée de toute l'histoire de la nation si les habitudes du gouvernement sont le gage de l'avenir.

Tout cela serait compréhensible dans certaines circonstances. L'augmentation des dépenses en soi n'est pas nécessairement un mal budgétaire même s'il y avait légitimement urgence nationale. On pourrait le prétendre si nous nous trouvions dans une situation proche de l'urgence à la suite des événements du 11 septembre qui ont mis fin à notre mise en marge de l'histoire.

Nous, l'opposition officielle, avons constamment et vigoureusement préconisé la prudence et la discipline financières. Nous reconnaissons la nécessité, dans le climat actuel, d'accroître les dépenses de sécurité.

Permettez-moi de répondre par anticipation à l'une des objections que soulèveront certains de mes collègues d'en face en disant que ce n'est pas parce que nous nous opposons à l'augmentation énorme de l'ensemble des dépenses que nous nous opposons à l'augmentation des dépenses de sécurité. Ce que nous dénonçons, c'est l'incapacité totale du gouvernement à établir des priorités. C'est le noeud du problème.

Je suis déçu par le ministre des Finances pour qui j'ai énormément de respect. Selon un article paru le 17 septembre 2001 dans le *Star de Toronto*, le ministre des Finances aurait dit:

Ottawa est en train d'examiner son budget des dépenses de 124 milliards de dollars article par article pour voir quoi réduire. Nous sommes en train de déterminer quels sont les secteurs les moins prioritaires et comment financer les secteurs les plus prioritaires.

• (1035)

Ces propos étaient sensés. Je les avais trouvés encourageants parce qu'ils reflétaient ce que nous, l'Alliance, prônons depuis des années: réaffecter les fonds, établir des priorités et réduire le financement des secteurs les moins prioritaires.

Dans son rapport, le Comité permanent des finances se rallie à ce sentiment. L'opposition officielle a approuvé le rapport en partie parce qu'il demandait que les fonds soient réaffectés aux secteurs les plus prioritaires au détriment des secteurs les moins prioritaires. Ainsi, on peut lire ceci dans le rapport:

Si de nouvelles dépenses en matière de sécurité et de défense risquent d'entraîner un déficit, le gouvernement doit les compenser par des réductions des dépenses ailleurs. Le comité recommande au gouvernement de s'engager formellement à déposer des budgets équilibrés.

Il ne s'agit pas d'une publication de l'opposition officielle, même si nous avons approuvé cette recommandation. C'est une recommandation qui vient de tous les ministériels membres du Comité permanent des finances y compris le secrétaire parlementaire du ministre des Finances. Ils comprennent, comme presque tous les groupes d'affaires et les groupes de réflexion responsables qui ont comparu devant le Comité des finances, que, quand les temps sont difficiles, il faut prendre des décisions difficiles et faire des choix difficiles. Or, dans le budget, par un seul centime n'a été réaffecté, et on n'a pas réduit de 10 sous les dépenses dans les secteurs frivoles.

Le budget

Cela nous montre que, dans l'établissement des priorités, le gouvernement n'a aucune priorité: chaque dollar a une priorité égale; des ressources supplémentaires pour nos soldats qui sont au front sont tout aussi importantes que les subventions et les dons accordés aux réalisateurs d'émissions de télévision et de films; des ressources supplémentaires pour les provinces afin d'améliorer la qualité des soins de santé publique et l'accès à ces soins sont tout autant importantes que les milliards de dollars en subventions et en dons que le ministre de l'Industrie offre aux entreprises parasites; et des ressources supplémentaires pour nos forces policières, nos services de sécurité et de renseignement sont tout aussi importantes que le gaspillage de centaines de millions de dollars dénoncé en détail dans le récent rapport de la vérificatrice générale.

Andrew Coyne, un commentateur en vue des questions financières dans le milieu canadien du journalisme, a déclaré dans la livraison d'aujourd'hui du *National Post:*

Dans tout le document, le gouvernement ne cerne aucun secteur où il pourrait peut-être réduire les dépenses. Aucun. Il semble que tout soit prioritaire.

J'ai étudié la logique formelle au collège, et ce raisonnement est dépourvu de logique. Priorisation signifie considérer certaines choses comme étant plus importantes que d'autres. Pourtant, le gouvernement a lamentablement échoué dans l'établissement de ses priorités. Une barre avait été fixée par son propre Comité permanent des finances, par chacun des importants groupes d'affaires du pays et par tous les gens perspicaces. Le gouvernement a mis en péril la santé financière du pays en négligeant de bien établir ses priorités.

Nous avons accordé au gouvernement le peu de crédit qu'il mérite pour avoir éliminé les lourds déficits hérités du gouvernement Mulroney. Cependant, la majeure partie de l'élimination du déficit qui a été effectuée entre 1993 et 1997 a été attribuable à des recettes plus élevées, parce que le gouvernement a augmenté les taux d'impôt et que les familles travaillent plus longtemps et plus fort pour en remettre plus au gouvernement. Ce sont principalement les Canadiens qui ont permis au gouvernement de recueillir des recettes imprévues et d'équilibrer ainsi le budget.

Le gouvernement a essentiellement fait les mauvais choix dans ses priorités en matière de dépenses. La vaste majorité de ses réductions au titre des dépenses de programmes ont été faites dans les paiements de transfert aux provinces pour financer les soins de santé, la toute première priorité en matière de dépenses.

● (1040)

Il a réduit les dépenses ministérielles de moins de 4 p. 100, sauf au ministère de la Défense nationale, à la GRC et au SCRS, les organismes de première ligne responsables de la sécurité nationale, qui ont subi une réduction de plus de 20 p. 100 de leurs budgets. Le gouvernement a pris de mauvaises décisions. Il a sabré dans les soins de santé et la sécurité nationale et a haussé les impôts.

Grâce à la croissance économique et au libre-échange avec les États-Unis, nous nous sommes néanmoins retrouvés en situation excédentaire au cours des quatre derniers exercices. L'irresponsabilité financière qui se dégage du budget compromet cet excédent durement gagné par les contribuables.

De nombreux Canadiens ne connaissent peut-être pas les méthodes comptables byzantines du gouvernement. Permettez-moi de donner quelques brèves explications sur la façon dont le gouvernement fait sa planification financière depuis quelques années.

Le ministre des Finances a innové une nouvelle méthode au milieu des années 1990. Cette méthode était fondée sur une analyse honnête de l'échec financier grotesque du gouvernement Mulroney. Sous ce gouvernement, le ministre des Finances arrivait toujours avec des scénarios trop optimistes que les circonstances économiques venaient bousiller à tout coup. Année après année, de 1984 à 1993, nous finissions toujours par dépasser le déficit projeté, ce qui minait la confiance de la communauté internationale et des marchés en la crédibilité financière du gouvernement.

Le ministre des Finances actuel a proposé, ce qui était très sensé, que le gouvernement ajoute à son budget un poste appelé la marge de prévoyance. Il a établi cette marge à environ 3 milliards de dollars par année, et ce montant devait s'accroître avec les années. Il a ajouté un deuxième poste appelé la marge de prudence, qui devait tenir compte des fluctuations possibles de revenu national et de la croissance économique.

Ensemble, ces deux marges devaient servir de coussin au cas où les projections du gouvernement ne se réaliseraient pas, au cas où les recettes n'atteindraient pas le niveau projeté et au cas où les dépenses dépasseraient les montants prévus, ce qui, incidemment, s'est produit à chaque année depuis le début du mandat de ce gouvernement.

Les marges de prudence et de prévoyance, totalisant 4,5 milliards de dollars au cours du dernier exercice, devaient nous permettre d'absorber les coups et empêcher que nous nous retrouvions en situation de déficit. De plus, si ces marges n'étaient pas dépensées à la fin de l'exercice, elles devaient être appliquées à la réduction de la dette nationale. Cela a contribué à certaines des réductions nominales de la dette que nous avons vues au cours des deux ou trois dernières années.

Toutefois, qui dit prudence et prévoyance dit constitution d'une réserve financière pour les périodes difficiles. Il est inutile d'avoir un plan axé sur la prudence financière en période faste. Ce plan s'impose lorsque l'économie dérape, comme c'est actuellement le cas sous la direction du gouvernement. Pourtant, le gouvernement a décidé précisément au mauvais moment de prendre la décision erronée d'éliminer la marge de prudence et de ramener la marge de prévoyance à 1,5 milliard de dollars.

Si les prévisions du gouvernement en matière d'économie sont légèrement décalées, nous pourrions nous retrouver dans une situation de déficit. Toutefois, le gouvernement a utilisé une nouvelle expression raisonnable, soit l'excédent ou le déficit de planification. Elle figure dans tous les documents budgétaires depuis 1996. Si l'excédent du gouvernement dépasse la valeur combinée des marges de prudence et de prévoyance, on dit alors qu'il y a excédent de planification.

De fait, mes collègues se rappelleront qu'au printemps dernier, le chef de l'opposition, moi-même et d'autres députés avons posé ici, jour après jour, des questions au ministre des Finances concernant les prévisions d'économistes indépendants du secteur privé selon lesquelles le gouvernement se dirigeait vers un déficit de planification, c'est-à-dire qu'il devrait faire appel aux marges de prévoyance et de prudence pour éviter un déficit réel.

● (1045)

Le ministre des Finances a tergiversé, nié et n'a pas daigné dire oui, mais ce qui s'est produit est très clair. En négligeant d'effectuer des choix difficiles, en s'abstenant de fixer des priorités, en permettant à la campagne à la direction du Parti libéral de prendre le pas sur le programme de dépenses du gouvernement, en acceptant que les dépenses croissent au rythme grotesque de 18 p. 100 sur une période de deux ans, le gouvernement est maintenant dans une

situation de déficit de planification et pourrait, à la moindre anicroche, se retrouver en situation de déficit réel. Il met beaucoup trop en péril les progrès accomplis par les contribuables canadiens au cours des dernières années dans la dure lutte contre le déficit.

En fait, il y aura un déficit de planification combiné de 6,2 milliards de dollars pour les exercices 2001 à 2003. Nos prévisions du printemps se sont concrétisées. À mon avis, les démentis du ministre des Finances ont été discrédités en même temps que sa crédibilité comme gestionnaire financier.

Vous me permettrez de faire une autre brève observation au sujet de la façon dont le gouvernement présente son budget. Cet argument peut vous sembler très complexe, mais il est déterminant en ce qui concerne l'aptitude du Parlement et des Canadiens préoccupés de ces questions à évaluer comme il convient les progrès financiers de leur gouvernement.

C'est très intéressant. En y regardant bien, je dirais qu'environ 80 p. 100 du texte du budget a été produit par le service de la propagande ou celui des ventes et de la commercialisation du gouvernement. Cela ne ressemble en rien à un exposé transparent des plans financiers du gouvernement. On y trouve des graphiques et des tableaux soigneusement choisis par le gouvernement pour donner l'image la plus positive qui soit à son dossier financier.

Le budget fait état de plans et de programmes s'étendant sur un an, deux ans, trois ans, voire même cinq ans, lorsque le gouvernement a besoin d'une plage de cinq ans, par exemple, pour asseoir son régime fiscal ou amortir des augmentations de dépenses en matière de sécurité.

Si le gouvernement était une société privée dont le ministre des Finances serait le trésorier, et qu'il présentait un document de la sorte, je peux vous affirmer que le cabinet de vérificateurs qui en ferait la vérification renverrait immédiatement le document au trésorier. Le conseil d'administration licencierait le trésorier et le ferait interner dans un établissement provincial où il irait fabriquer des plaques d'immatriculation. Le document n'a pas été présenté selon les normes de comptabilité généralement admises dans la fonction publique.

L'une des fonctions principales du Parlement consiste à donner aux représentants de la population la possibilité d'examiner les mécanismes de contrôle des pouvoirs financiers de la Couronne, confiés au Conseil des ministres. Nous sommes pratiquement incapables d'assumer cette fonction parce que nous ignorons ce que fera le gouvernement dans cinq ans, comme je l'ai déjà indiqué. Au cours des trois derniers exercices financiers seulement, la somme de ses dépenses excédentaires, par rapport à ce qui avait été prévu, s'est élevée à 13,2 milliards de dollars. Pour l'exercice en cours, les dépenses excédentaires sont de l'ordre de 19 milliards de dollars.

En raison de notre inquiétude à l'égard de l'orientation prise par le gouvernement en matière financière, accentuée par le manque de planification révélé dans le budget d'hier, nous avons besoin de prévisions financières cohérentes et transparentes, pour une période de cinq ans, de la part du gouvernement. C'est ce que nous avons dit le printemps dernier. L'opposition officielle a fait ses devoirs. À une séance du Comité des finances, le 17 mai, le chef de l'opposition a exigé du ministre des Finances qu'il s'engage à fournir des prévisions de cinq ans dans ce budget pour assurer une totale transparence.

● (1050)

Quelle a été la réponse du ministre des Finances? «Nous allons fournir des prévisions quinquennales à l'automne, monsieur Day.» Cet engagement, soit privilégier des prévisions quinquennales, est également l'option qu'a privilégiée le Comité des finances. Le ministre a encore une fois fait volte-face en revenant sur sa promesse de faire preuve de transparence dans ses projections et a rejeté la recommandation du Comité des finances, dominé par les libéraux.

Cela a peut-être l'air mystérieux, mais il n'en est rien. Le printemps dernier nous avons fait une mise en garde contre les risques d'une situation déficitaire. Nous ne nous sommes pas trompés. Au nom de l'opposition, je mets le gouvernement en garde non seulement contre la situation déficitaire vers laquelle il se dirige, mais contre le déficit qu'il y aura dans les années à venir. Nous voulons et exigeons une pleine reddition de comptes. Nous avons le droit de l'exiger.

Cette incapacité à déterminer l'ordre des priorités a non seulement mis à risque la santé financière du pays et menace d'entraîner un déficit, mais le gouvernement a totalement omis dans ce document d'aborder un des facteurs les plus importants et pernicieux à long terme du ralentissement économique, soit la dette nationale de 547,5 milliards de dollars qui nous coûte toujours presque 41 milliards de dollars en frais d'intérêts; cela représente des impôts de 7 500 \$ par famille moyenne de quatre personnes. Nous demeurons au troisième rang parmi les pays de l'OCDE les plus endettés et au deuxième rang parmi les pays du G-7, précédé uniquement de l'Italie avec sa situation économique paumée que tout le monde connaît.

Bien que la situation soit insoutenable, nous ne voyons pas l'once d'une mesure de réduction de la dette. Je vous renvoie à la page 26, perspectives financières, où le ministre des Finances prévoit une dette publique nette en 2000-2001 de 547,4 milliards de dollars; en 2001-2002, de 547,4 milliards; en 2002-2003, de 547,4 milliards; et en 2003-2004 de 547,4 milliards. Pas un sou n'est prévu pour réduire la dette, bien que nous soyons le troisième pays industrialisé le plus endetté et le deuxième parmi les pays du G-7.

C'est mal. Le secrétaire parlementaire a parfaitement raison. Le gouvernement a tort de ne plus accorder la priorité à la réduction de la dette. Les députés du gouvernement soutiennent notamment que la dette en tant que pourcentage du revenu national va diminuer avec le temps.

À ce que je vois, le ministère des Finances communique avec le député d'en face concernant des points de discussion.

Une voix: Il a désespérément besoin d'aide.

M. Jason Kenney: Il a besoin d'aide. La réduction de la dette est l'une des principales priorités des Canadiens pour des raisons évidentes et ne devrait pas être une mesure facultative.

Encore une fois, nous, les députés de l'opposition officielle, devrions nous flatter de pouvoir prévoir ce genre de choses. Quand nous proposons, comme nous le faisons depuis des années, d'inscrire dans la loi un plan exigeant que la dette soit réduite annuellement d'au moins 6 milliards de dollars, nous le faisons dans un but. Nous comprenons que, lorsque les temps sont durs, les politiciens libéraux ont tendance à mettre de côté la réduction de la dette. C'est précisément ce qu'ils font.

Nous étions parfaitement justifiés de réclamer l'inscription dans la loi d'un plan visant à réduire la dette d'au moins six milliards de dollars par an, plus 75 p. 100 des surplus imprévus. De telles lois ont été adoptées et se révèlent efficaces en Alberta, au Manitoba et en Ontario. D'autres provinces ont des lois moins rigoureuses que celles de ces provinces, qui donnent toutefois d'excellents résultats.

• (1055)

Le gouvernement nous a donné une leçon de choses dont nous avions bien besoin en ce qui concerne la stratégie de réduction de la dette. Aujourd'hui, nous renouvelons notre appel pour que ce type de discipline financière soit prévu dans la loi, de sorte qu'un ministre des Finances irresponsable n'ait pas le pouvoir discrétionnaire de se décharger sur les épaules des générations futures d'un fardeau qui nous appartient. C'est une responsabilité morale que chacun se doit d'assumer.

Le non-remboursement de la dette, le risque d'un futur déficit, la possibilité que l'on accuse un déficit mettent en péril notre sécurité économique. Comme je l'ai dit au départ, le gouvernement avait dans son budget deux obligations: la première, d'assurer la sécurité nationale. La deuxième, d'assurer la sécurité économique. Encore une fois, à notre avis, il n'a fait ni l'un ni l'autre.

En ce qui concerne la sécurité économique, le Canada se ressent encore des effets d'un fléchissement et de la dérive économiques, principalement sous la gestion de ce gouvernement. En 2000, le fardeau fiscal représentait au total 44,3 p. 100 du produit intérieur brut, en hausse par rapport à 1999. Cependant, le niveau de vie des Canadiens n'a cessé de chuter depuis 20 ans. Le revenu personnel disponible est inférieur à ce qu'il était il y a 18 ans.

L'écart entre le revenu personnel disponible des Américains et celui des Canadiens a augmenté de 2 900 \$ entre 1989 et 2000. Il représente aujourd'hui 7 557 \$. Ces chiffres sont en dollars canadiens ou «dollarettes».

Cet écart de 7 500 \$ entre le revenu moyen disponible au Canada et le revenu moyen disponible aux États-Unis est imputable au déclin, sur une bonne dizaine d'années, de notre niveau de vie, du revenu personnel disponible, de la productivité et de la compétitivité nationales, situation qui a été essentiellement aggravée par le niveau élevé et dévastateur de l'endettement et de la fiscalité, et par le régime de réglementation en place, qui étouffe dans l'oeuf une bonne partie de l'énergie créatrice de l'économie. Voilà le défi que la nation est appelée à relever à long terme, soit combler l'écart de 7 500 \$ entre le revenu disponible du Canadien moyen et le revenu disponible de son voisin américain.

Extrapolons ces chiffres à la famille moyenne, comme l'a fait l'actuel ministre des Affaires étrangères à l'époque où il était ministre de l'Industrie, dans un discours prononcé au printemps à l'Empire Club, et multiplions 7 500 \$ par quatre; force nous est de constater un manque à gagner de 25 000 \$ affiché par cette famille canadienne moyenne par rapport à sa contrepartie américaine sur le plan du revenu personnel disponible. Voilà quelles sont les conséquences d'une décennie de dérive. Notre productivité nationale croît annuellement moitié moins vite que la productivité aux États-Unis.

La meilleure preuve que nous ayons du déclin relatif de la richesse et de la productivité du Canada est des plus évidentes à quiconque s'est intéressé au triste sort de la monnaie nationale. Ce dollar affaibli du fait de la gestion des libéraux a chuté à 62,37¢ américains, il y a trois semaines de cela, soit le niveau le plus bas qu'il a jamais atteint.

Nous savons que la valeur d'une monnaie reflète la perception qu'a le marché mondial de la valeur d'une économie. Les marchés des changes internationaux n'ont pas manqué de recaler le gouvernement pour sa gestion fiscale ayant entraîné la chute de notre monnaie. Le gouvernement soutient qu'il ne s'agit que d'une aberration, ou que cet état des choses est attribuable à la faiblesse des cours des produits de base, ou encore que l'on se replie sur des valeurs refuge aux États-Unis. C'est une excuse après l'autre. Chaque fois que le cours du dollar fléchit davantage, le gouvernement nous sert une nouvelle excuse.

En fait, depuis 1993, année où le gouvernement a été porté au pouvoir, nous avons assisté à un affaiblissement de plus de 20 p. 100 de la valeur de la monnaie canadienne. Depuis deux ans, notre dollar a perdu du terrain par rapport au peso mexicain, à la livre sterling britannique, et à diverses autres devises, même le yen japonais. En fait, selon la Banque du Canada, notre monnaie a perdu 20 p. 100 de sa valeur par rapport à un panier de six devises fortes, au cours des dernières années.

● (1100)

J'estime que ce budget ne devrait pas se contenter de satisfaire le programme financier immédiat du gouvernement, mais répondre plutôt au programme économique à long terme du Canada. Nous ne pouvons pas nous permettre de marquer une pause dans la course internationale à la productivité et à la compétitivité. Nous ne pouvons pas nous permettre de bifurquer sous prétexte que nous devons nous occuper d'une récession internationale ou d'un impératif de sécurité. Ce n'est pas une excuse. Il n'y a pas d'excuse pour abandonner la lutte visant à améliorer le standard de vie des travailleurs canadiens et de leurs familles.

Il faut chercher sans relâche et sans repos à réduire notre dette, nos niveaux d'imposition et notre fardeau réglementaire et à libérer notre marché du travail afin de favoriser au Canada le développement de la richesse, l'investissement, l'épargne, la création d'emplois et le revenu net des particuliers dont le vrai monde a besoin dans la vraie vie. Cela devrait être la première responsabilité et la toute première priorité du gouvernement, mais ce ne l'est manifestement pas. Non seulement le gouvernement frôle le déficit et néglige de rembourser un seul cent sur la dette nationale, mais il n'offre pas dans le budget de réduire les impôts ne serait-ce que de 10¢. Lorsqu'un pays affiche le plus haut taux d'impôt sur le revenu des particuliers du G-7 par rapport au revenu national et que le gouvernement n'offre même pas de réduire les impôts de 10¢, au moment même où le pays entre en récession et où les gens perdent leur emploi, c'est scandaleusement irresponsable.

En fait, l'an prochain, le gouvernement va hausser les contributions qui sont les plus délicates pour le marché du travail. Il va accroître les charges sociales. L'ensemble des charges sociales va augmenter de 6 p. 100 l'an prochain. Il y a un excédent cumulatif de 40 milliards de dollars dans le Compte d'assurance-emploi, qui, soit dit en passant, est deux fois plus élevé qu'il n'est nécessaire selon le vérificateur général, pour financer les prestations advenant un ralentissement extrême. Malgré cela, il y a un excédent cumulatif de 40 milliards de dollars et un excédent annuel de 6 milliards de dollars dans le Compte d'assurance-emploi. Pourtant, le gouvernement a annoncé une réduction des taux de cotisation de seulement cinq cents par tranche de 100 \$ pour les employeurs et les employés l'an prochain. Cela sera largement annulé par la plus forte hausse des cotisations du RPC de l'histoire de notre pays, ce qui signifie qu'un employé moyen dépensera 300 \$ de plus en charges sociales partagées entre l'employeur et lui.

Qu'est-ce que cela signifie quand on est en récession et que le taux de chômage augmente, comme il l'a fait la semaine dernière? Statistique Canada a annoncé la semaine dernière que le taux de chômage est passé de 7,3 à 7,5 p. 100 et que 43 000 emplois ont été perdus. Or, à compter du 1^{er} janvier, le gouvernement augmentera le prix d'un emploi. Il rendra plus difficile pour les petites entreprises d'embaucher des gens au premier échelon du marché du travail. C'est irresponsable alors que nous nous enfonçons dans une récession.

Il faut que nous aidions les citoyens à se trouver du travail. Par conséquent, il faut réduire les frais liés à l'embauche en diminuant les charges sociales. Nous pourrions réduire de 25 ϕ les cotisations payées par les employeurs et par les employés au titre de l'assurance-emploi pour en arriver à un point d'équilibre. Le gouvernement enregistrerait quand même un excédent théorique de 40 milliards de dollars. Nous pourrions aussi envisager une réforme plus substantielle et plus significative pour assurer l'avenir des régimes de retraite de l'État. En proposant aux jeunes travailleurs d'investir une partie de leurs économies dans des programmes d'épargne privée réglementés, nous leur permettrions d'augmenter leurs bénéfices à un moindre coût, ce qui allégerait encore davantage les charges fiscales.

Hier, dans son exposé budgétaire, le ministre des Finances a affirmé qu'au milieu des années 90, certains Canadiens étaient préoccupés par la viabilité du régime de pension de l'État mais que désormais, ils ne le sont plus. Il a carrément tort. Les Canadiens qui comprennent savent que la situation démographique et que le vieillissement de la population sont des éléments d'une bombe à retardement et que les modifications apportées au régime de pensions du Canada en 1997 et en 1998 ne suffisent tout simplement pas à gérer les énormes attentes des futurs retraités.

● (1105)

Le gouvernement n'a pas réussi à donner l'impulsion nécessaire à l'économie canadienne dans ce contexte de récession où il l'a menée, même si, intuitivement, les Canadiens veulent des allégements fiscaux et savent que cela contribue à la création de la richesse. Un sondage de la firme Léger, réalisé le 18 novembre, révèle que 74 p. 100 des Canadiens estiment préférable, pour faire redémarrer l'économie, d'accorder des réductions d'impôt plutôt que de faire des dépenses. Les résultats d'un sondage Ipsos-Reid, publiés vendredi dernier, sont presque les mêmes. Il ressort que 75 p. 100 des Canadiens affirment vouloir un allégement fiscal dans le présent budget comme moyen de stimuler l'économie en récession. En outre, la majorité des Canadiens s'opposent à l'idée de faire de nouvelles dépenses si cela entraîne un déficit alors que nous sommes en récession.

Les Canadiens comprennent la situation. Après toutes les difficultés que le pays a traversées au cours de la dernière décennie, les citoyens savent que, pour créer de la richesse et des emplois, il vaut mieux laisser davantage d'argent dans les poches des entrepreneurs, des familles, des travailleurs et des ménages que de donner cet argent à des politiciens et à des bureaucrates comme les ministres de l'Industrie, du Patrimoine et de la culture ou des Ressources humaines qui le gaspilleraient. Les Canadiens comprennent cette réalité et le gouvernement devrait faire de même.

Le Comité des finances était composé en majorité de libéraux. Je vois ici l'un des députés qui a approuvé cette recommandation. Les libéraux sont-ils déçus que le budget n'y ait pas donné suite? Les recettes en cause ne sont pourtant pas énormes. Il s'agit d'un montant annuel prévu de 1,3 milliard de dollars, ce qui est relativement peu. C'est moins que le montant des cadeaux que le ministre des Finances distribue à ses amis en vue de sa campagne à la direction, aux

vitesse, et autres mesures semblables.

Le gouvernement pourrait dire qu'il n'a plus de marge de manoeuvre pour accorder des allégements fiscaux. Premièrement, il prétend qu'il accorde des allégements à hauteur de 100 milliards de dollars sur cinq ans. Lorsqu'on entre chez Wal-Mart et qu'on voit un article à 9,95 \$, on comprend bien qu'il s'agit d'un truc de marketing. Le vendeur choisit un tel prix pour faciliter la commercialisation. Lorsque ses bureaucrates essayaient d'élaborer un plan d'allégements fiscaux l'année dernière, le ministre des Finances a déclaré: «Il faut que ce soit un beau chiffre rond, dans les centaines, comme 100 milliards de dollars. Nous devons annoncer un montant qui se rapprochera autant que possible des réductions d'impôts de l'Alliance, qui se chiffrent à 125 milliards de dollars.» Il leur a dit de s'arranger pour arriver à ce chiffre. C'est exactement ce qu'ils ont fait. Une vraie farce.

Il s'agit d'un montant de 1,3 milliard de dollars, mais tous les groupes d'entreprises importants au Canada réclament cette mesure. Par exemple, Bruce Burrows, de l'Association des chemins de fer du Canada, a déclaré ce qui suit:

producteurs de télévision, aux programmes d'Internet à grande

Le budget

En réalité, la réduction d'impôt valait environ 42,5 milliards de dollars. Des 100 milliards que le gouvernement prétendait offrir en allégements fiscaux, 7,8 milliards de dollars représentaient une augmentation des dépenses sociales, des transferts aux personnes par le truchement du programme qu'on appelle la prestation fiscale pour enfants. Il ne s'agit pas d'une réduction des impôts. C'est un programme intéressant et valable, mais c'est un programme de dépense, non pas de réduction des impôts. L'augmentation des cotisations au RPC, dont je viens de parler, a grugé une portion de 29,5 milliards de dollars. En outre, sur le total des allégements théoriques annoncés par le gouvernement, 20,7 milliards de dollars étaient dus à l'indexation des tranches d'imposition, des seuils et des exemptions.

Au risque de me répéter, en supprimant l'impôt sur le capital, [...] le gouvernement fédéral enverrait un signal très positif aux investisseurs à un point critique du cycle économique. Quelle meilleure façon d'encourager l'utilisation de nouveaux éléments d'actif écoénergétiques et productifs pour servir l'économie?

Réfléchissons-y un instant. Le gouvernement nous dit qu'il ne nous fera plus payer d'impôt sur l'inflation et que la non-imposition de l'inflation est une baisse d'impôt. En fait, le gouvernement considère une non-augmentation d'impôt comme une baisse d'impôt. Si on se fonde sur cette forme de logique et de comptabilité, compte tenu que le gouvernement a des revenus de 130 milliards de dollars par année et que notre économie atteint le mille milliard de dollars, on pourrait affirmer que les baisses d'impôt atteignent 870 milliards de dollars. Tout compte fait, la véritable baisse d'impôt totale, et nous reconnaissons au gouvernement le mérite d'avoir appliqué, quoique à contrecoeur, ce que nous proposions, est de 42,5 milliards de dollars, soit 58 milliards de moins que ce qui a été annoncé.

Le gouvernement parle de son programme d'innovation, mais quand les entreprises, les chefs de file qui innovent réellement dans notre économie, qui créent de la richesse, qui font des profits et qui emploient les gens, affirment qu'il s'agit du meilleur moyen d'aider notre économie à innover, le gouvernement n'écoute pas. Au lieu de cela, il donne 110 millions de dollars au ministre de l'Industrie pour brancher les gens à l'Internet. À quoi pense donc le gouvernement?

Une fois la baisse d'impôt pleinement appliquée, le Canada restera néanmoins, de tous les pays du G-7 et même du G-8, celui où l'impôt sur le revenu par rapport au revenu national est le plus élevé. Je signale en passant que la Russie connaît actuellement un revirement économique. Ce pays a doublé ses recettes fiscales et son bilan s'améliore. Pourquoi? Parce que la Russie a adopté, il y a deux ans, un taux d'imposition unique de 13 p. 100. Parfois, les bonnes idées, pour peu qu'on les applique, donnent de bons résultats.

Il n'y a pas d'allégement de l'impôt sur le capital et il n'y a pas d'autre allégement de l'impôt sur les sociétés. Il n'y a pas d'équité fiscale pour le secteur des ressources, qui reste pénalisé à un deuxième niveau de 28 p. 100. Plus d'un demi-million de Canadiens travaillent dans l'industrie énergétique regroupant les secteurs du pétrole, du gaz naturel et des mines. C'est une industrie essentielle au Canada. Or, elle est pénalisée par le gouvernement qui l'assujettit à un taux d'imposition discriminatoire de 28 p. 100. Tous les grands groupes de cette industrie ont réclamé des changements, mais aucun ne leur a été offert.

En ce qui concerne l'impôt sur le revenu des entreprises, le gouvernement n'a rien annoncé hier. L'Alliance n'est pas la seule à avoir recommandé de nouvelles baisses d'impôt. Dans son rapport déposé à la Chambre il y a quelques semaines, le Comité des finances recommandait aussi de supprimer immédiatement l'impôt sur le capital, qui est un impôt insidieux sur l'innovation.

Je m'empresse d'ajouter, de peur d'avoir l'air trop polémique, qu'il y a bien dans le budget quelques changements mineurs et de détail en matière fiscale que nous approuvons. Nous nous réjouissons de voir qu'après de vigoureux efforts de notre part, le gouvernement a accepté d'apporter certains changements de détail au traitement du capital de risque. Nous nous réjouissons également de voir que le gouvernement a accepté les recommandations que nous avons faites en permettant un traitement plus généreux des gains en capital relatifs aux dons d'actions à des organismes de bienfaisance. C'est un changement en faveur duquel Donald Johnson, le vice-président de Nesbitt Burns à Toronto, avait très efficacement exercé des pressions. Il s'agit là de tout petits pas dans la voie de la réforme fiscale.

• (1110)

Le budget ne propose cependant aucun allégement de l'impôt sur le revenu des particuliers. Les cotisations sociales ont été haussées. Il n'y a aucun allégement de l'impôt sur le capital. Le gouvernement n'a pas tenu compte de l'appel de la population en faveur d'autres allégements fiscaux. En fait, pour terminer mes observations dans le domaine de la fiscalité, je signale que le gouvernement, croyez-le ou non, a augmenté les impôts et les recettes dans ce budget. Avec l'augmentation de 1,2 milliard de dollars des cotisations au RPC l'an prochain, la nouvelle taxe sur la sécurité aérienne imposée aux voyageurs aériens et une augmentation de taxes de 430 millions de dollars proposée dans la motion des voies et moyens dont la Chambre est actuellement saisie, nous pouvons parler d'une augmentation de recettes fiscales d'environ 2 milliards de dollars pour l'an prochain.

À peu près tous les groupes d'entreprises qui ont comparu devant le comité des finances ont fait écho à cette recommandation, qui se retrouve d'ailleurs dans le rapport du comité. Je cite:

Le Comité recommande au gouvernement fédéral d'encourager l'harmonisation de l'assiette de l'impôt sur le capital et l'élimination de l'impôt sur le capital.

Le ministre des Finances prétend que les mesures de son budget stimuleront l'économie en cette période de récession. Il dit qu'il y aura une réduction d'impôt de 20 milliards de dollars au cours de l'année civile 2002. Faux: si on fait les vrais calculs, on constate que les réductions d'impôt ne s'élèveront qu'à 9 milliards de dollars, et non à 20 milliards de dollars. Si on retranche à ces 9 milliards de dollars les hausses d'impôt de 1 milliard de dollars environ qui sont prévues dans le présent budget, on en arrive à des réductions de 8 milliards de dollars, ce qui est bien peu pour notre économie surtaxée.

Le gouvernement n'a pas mis de l'ordre dans ses priorités relativement aux allégements fiscaux, au déclin à long terme de notre économie et à la redistribution de la richesse. Je vais maintenant aborder la question sous l'angle des dépenses gouvernementales.

J'ai parlé de la très forte hausse des dépenses qui est proposée dans le budget, mais le gouvernement dira que ces dépenses sont importantes. Par exemple, il dira que les 160 millions de dollars consacrés aux programmes du syndrome d'alcoolisation foetale et des soins de santé pour les jeunes créés par le ministère des Affaires indiennes et de la Santé représentent des dépenses importantes. Je pense qu'aucun de mes collègues ne dira le contraire.

● (1115)

Nous croyons qu'un des impératifs moraux du gouvernement consiste à s'attaquer aux causes de la pauvreté et du désespoir dans les réserves indiennes, mais soyons clairs. Les trois ordres de gouvernement consacrent, ensemble, 10 milliards de dollars aux autochtones. À lui seul, le gouvernement fédéral dépense 7 milliards de dollars. Même si le ministère des Affaires indiennes a profité de la plus forte hausse des dépenses ministérielles depuis six ou sept ans, le niveau de vie de ces supposés bénéficiaires de notre générosité continue de se détériorer, leur désespoir continue de s'aggraver et leurs espoirs continuent de disparaître.

Il y a quelque chose qui ne va pas dans l'affectation de ces fonds. La vérificatrice générale a certes fait état de gaspillage, de mauvaise gestion et, n'ayons pas peur des mots, de corruption dans la gestion des programmes par l'entremise du ministère des Affaires indiennes. J'ai dix pages pleines de notes faisant état d'une mauvaise utilisation des deniers publics par les conseils de bande, notes tirées du rapport de la vérificatrice générale. Les fonds gaspillés s'élèvent à des centaines de millions de dollars. Mon collègue de l'île de Vancouver-Nord, le porte-parole de l'opposition officielle pour les affaires autochtones, traitera en détail de certains cas de gaspillage.

Le fait est que nous devrions mettre de l'argent dans la lutte contre le syndrome de l'alcoolisme foetal, dans l'éducation des jeunes et dans la santé des autochtones, mais cet argent nous devrions aller le chercher en éliminant le gaspillage et la corruption signalés par la vérificatrice générale. Au lieu d'augmenter l'ensemble des dépenses et de fermer les yeux sur le gaspillage, nous devrions éliminer les dépenses inutiles et consacrer cet argent à des choses comme la lutte contre le syndrome de l'alcoolisme foetal. Ça s'appelle établir des priorités. C'est exactement ce que le gouvernement néglige de faire, et ce, dans plusieurs ministères.

Regardons un peu le gaspillage dans le budget. Premièrement, il suffit de rappeler le rapport de la vérificatrice générale publié la semaine dernière. Elle y parle de subventions et de contributions de plus de 16 milliards de dollars qui ont de forts relents de gaspillage. Elle dit qu'il y a du gaspillage et de l'abus dans au moins 16 ministères. Elle signale des exemples grotesques de ce genre de gaspillage. Nous savons tous ce qu'ils sont. On en a ajouté avec le budget.

Comme je l'ai dit précédemment, le ministre des Finances a donné au ministre de l'Industrie 110 millions de dollars pour son projet chéri concernant Internet afin qu'il puisse dire qu'il a obtenu quelque chose dans ce bizarre jeu égocentrique auquel se livre le Cabinet libéral au moment de l'élaboration du budget.

Il y a 160 millions de dollars pour les amis que la ministre du Patrimoine canadien a dans l'industrie de la télévision. Ça rime à quoi? Il y a dans les réserves des enfants qui meurent de faim, les Canadiens doivent attendre six mois avant de subir des interventions chirurgicales critiques, nos militaires ont de l'équipement qui date des années 50, et nous donnons 160 millions de dollars à des producteurs de télévision? Où sont les priorités du gouvernement?

Le ministre de la Santé recevra 170 millions de dollars pour des programmes en santé qui ne permettront d'offrir aucun soin de santé aux gens.

Aujourd'hui, dans un article, Andrew Coyne se demande quand il a décidé que la campagne à la direction du parti serait financée par les deniers publics et il ajoute qu'on aurait au moins pu le dire au ministre des Finances. En d'autres termes, il semblerait que ce soit le premier ministre qui a rédigé le budget.

Il y a du gaspillage. Nous avons déterminé qu'entre 6 et 7 milliards de dollars qui étaient consacrés à des dépenses peu prioritaires auraient pu être réaffectés à des priorités urgentes et primordiales comme la sécurité nationale, les allégements fiscaux et la santé. Quelque 6 milliards de dollars de gaspillage. Il y a pour au moins 1,2 milliard de dollars en subventions à des entreprises parasites. Il y a 1 milliard de dollars par an qui va à des programmes de développement régional comme la diversification de l'économie de l'Ouest.

Souvent, lorsque des députés de mon parti parlent de développement régional, des gens ont l'impression que nous nous attaquons à une région ou l'autre. Je dirai, et mes collègues de l'Ouest seront certainement d'accord avec moi, que nous ne voulons pas de la Diversification de l'économie de l'Ouest ni de ses 300 millions de dollars d'aide sociale pour les entreprises. Que tout cela soit confié au secteur privé, comme l'Agence de développement économique du Canada pour les régions du Québec et l'APECA. Il y a là un milliard de dollars à récupérer.

Des subventions vont à de riches sociétés d'État, comme le milliard de dollars versé chaque année à la SRC. Nous savons qu'elle pourrait offrir ses services plus efficacement en trouvant des capitaux dans le secteur privé.

● (1120)

Nous avons parlé de gaspillage au ministère des Affaires indiennes. Ce ne sont pas des dépenses essentielles, mais du gaspillage. De plus, il y a des dépenses fiscales que le gouvernement pourrait éliminer pour épargner l'argent des contribuables. Par exemple, nous perdons environ 800 millions de dollars par année à cause de déductions fiscales dont certains abusent dans la production cinématographique. Il faudrait mettre de l'ordre là-dedans.

La Commission Mintz a recommandé des mesures représentant plus de 2 milliards de dollars pour élargir l'assiette de l'impôt sur le revenu des sociétés, mesures que le gouvernement n'a pas mises en oeuvre. À elles seules, elles permettraient de prendre des mesures fiscales pour le secteur des ressources et d'éliminer l'impôt sur le capital.

À propos de priorités, mes collègues me rappellent que nos agriculteurs sont acculés à la faillite, victimes d'une guerre commerciale internationale financée par le Trésor des États-Unis et celui de l'Union européenne. Le problème figure à peine dans le programme de politique étrangère du gouvernement.

Nous avons demandé pour notre agriculture un secours d'urgence de 500 millions de dollars, une misère auprès de ce que versent d'autres pays. Le gouvernement a pu trouver 160 millions de dollars pour les producteurs d'émissions de télévision et accorde un allégement de 800 millions pour les producteurs de films, mais il n'arrive pas à trouver 500 millions pour des agriculteurs qui vont faire faillite et perdre des exploitations qui leur appartiennent depuis quatre ou cinq générations. Les priorités du gouvernement ne sont pas dans le bon ordre.

Comme je le disais, nous avons relevé un gaspillage et des dépenses peu prioritaires de 6 milliards de dollars. J'inclurais dans la liste une participation de plus de 2 milliards de dollars que le gouvernement possède toujours dans Petro-Canada et Hibernia. Le gouvernement s'est engagé il y a des années à vendre ces actions.

C'est dans le budget de 1997 que le ministre des Finances a dit que le gouvernement liquiderait ses actions de Petro-Canada, actions dont la valeur a atteint un sommet historique il y a six ou sept mois, et qui sont maintenant à la baisse. Le gouvernement a déjà raté une occasion de récupérer 2 milliards de dollars qui pourraient servir à réduire la dette, ce qui permettrait d'économiser 200 millions de dollars en intérêts. Ce sont 200 millions de dollars qui pourraient être affectés à la santé et à l'agriculture.

Le gouvernement conserve ses actions de Petro-Canada et d'Hibernia parce que le premier ministre poursuit un rêve étrange et tortueux des années 70, où le gouvernement serait maître du secteur de l'énergie. Il ne veut pas perdre le contrôle de ce symbole du Programme énergétique national.

Au lieu de réaffecter des fonds et de faire des choix comme le ministre des Finances avait dit qu'il le ferait, au lieu de vendre les éléments d'actifs superflus et d'autoriser les sociétés d'État à trouver leurs fonds dans le secteur privé plutôt qu'en puisant dans les goussets des contribuables, au lieu de mettre fin aux subventions aux entreprises parasites, le gouvernement n'a rien fait. C'est pourquoi nous sommes en marche vers un énorme gouffre financier.

Je n'ai pas été en mesure d'établir toute l'incidence du budget d'hier, mais avant la présentation de ce dernier, il était manifeste que le gouvernement ratait sur les quatre prochaines années une affaire de 50 milliards de dollars qui lui aurait permis de mettre de l'ordre dans ses priorités. Je m'explique.

Presque tous les économistes et les groupements d'entreprises du secteur privé ont encouragé le gouvernement à limiter en moyenne à 3 p. 100 l'an les hausses de dépenses de programmes, ce qui correspondrait au taux moyen combiné de l'inflation et de la croissance démographique. En réalité, le Comité des finances a réitéré au gouvernement sa recommandation de longue date de limiter les hausses de dépenses de programmes à 3 p. 100 l'an. Si nous agissions de la sorte, c'est-à-dire si nous nous limitions au taux combiné d'inflation et de croissance de la population, cela signifierait qu'il n'y aurait pas de réduction absolue des dépenses de programmes mais, comme je l'ai précisé, le gouvernement hausse les dépenses aux taux de 6, 7 et 8 p. 100 l'an. Si le gouvernement limitait ses dépenses de programmes aux 3 p. 100 que nous avons recommandés, il aurait, au cours des quatre prochaines années, un montant supplémentaire de 50 milliards de dollars à consacrer à des allégements fiscaux, à la réduction de la dette, aux soins de santé et à l'agriculture ou, autrement dit, aux priorités des Canadiens. Cela ne tient même pas compte de l'incidence de la réaffectation de 6 milliards de dollars par année que l'opposition a suggérée.

• (1125)

Le secrétaire parlementaire du ministre des Finances répète souvent que nos chiffres ne font pas le compte. Il n'a qu'à prendre une calculette pour extrapoler et constater que s'il comparait la hausse minimum de 5 p. 100 des dépenses de programmes prévue par les libéraux, par rapport à celle de 3 p. 100 que nous avons recommandée, il trouverait un montant additionnel de 50 milliards de dollars qui pourraient servir à améliorer la qualité de vie des familles ayant un revenu d'emploi, à supprimer l'impôt sur les gains en capital, à rembourser la dette, à réduire les charges sociales et à améliorer la qualité des soins de santé et l'accès à ces soins pour les Canadiens. Autrement dit, il ferait de l'ordre dans ses priorités, ce qu'il n'a pas réussi à faire.

Mon dernier point porte sur la sécurité nationale. Le gouvernement a reconnu l'urgence d'aborder, dans le budget, la sécurité nationale. Il n'est pas nécessaire d'en dire plus sur les attentats perpétrés le 11 septembre. Nous nous sommes tous réveillés abruptement ce matin-là. Cette tragédie a transformé notre univers, mais je ne crois pas que les priorités du gouvernement aient changé fondamentalement pour autant.

Il y a trois mois aujourd'hui, nos voisins, amis et parents au sud de la frontière ont subi des attentats d'une violence extrême. Nous avons tôt fait de constater que la mondialisation n'est pas un concept mais bel et bien une réalité, particulièrement pour nous sur ce continent. Nous entretenons une merveilleuse relation avec cette grande démocratie qui est installée au sud de notre frontière.

Nous devons faire notre part. En tant que pays libre et démocratique, nous avons l'obligation morale de ne pas nous montrer un participant réticent ou timide dans la lutte au terrorisme mais plutôt de nous avancer sur la ligne de front et d'épauler sans faiblir les États-Unis d'Amérique et nos alliés.

Dans le budget d'hier, le gouvernement attribue quelque 7,7 milliards de dollars sur cinq ans censément pour des mesures de sécurité. Là encore, avec la comptabilité farfelue qu'il pratique, certains des fonds sont étalés sur deux ans, d'autres sur trois et d'autres encore sur cinq ans. Mais nous n'avons pas le temps de ventiler les dépenses maintenant.

Je dirai simplement que les fonds proposés pour la sécurité ne visent pas tous la sécurité. Quelque 600 millions de dollars concernent l'infrastructure à la frontière, et cela est parfait. Nous sommes d'accord. Nous avons recommandé qu'un demi-milliard de dollars soit alloué à l'infrastructure à la frontière, de manière à accélérer les échanges commerciaux.

Nous sommes d'accord avec un certain nombre de mesures: des ressources accrues pour le contrôle des immigrants et des réfugiés qui arrivent, des contrôles préliminaires outre-mer, des lecteurs de passeport de pointe, des appareils d'identification biométrique ou, à tout le moins, des prototypes qui pourraient être expérimentés, de même que des effectifs accrus tant aux douanes qu'à l'immigration. Voilà autant de mesures que nous appuyons.

Bien sûr, le gouvernement a fait un pas dans la bonne direction en augmentant l'enveloppe budgétaire de la GRC et du SCRS. Cependant, s'il a agi ainsi, c'est parce que depuis 1995 il a réduit considérablement les ressources de ses services de police et de renseignement en matière de sécurité. Il propose maintenant une augmentation cumulative de 1,6 milliard de dollars pour ces deux organismes.

Le budget du SCRS, même après cette augmentation, sera encore bien à court de ce qu'il était, en valeur réelle, en 1993. Il sera inférieur de 20 p. 100 aux 244 millions de dollars consentis à cet organisme en 1993. En fait, l'opposition a recommandé une bien plus grosse augmentation du budget de notre service de renseignement. Nous avons proposé une augmentation annuelle de 100 millions de dollars, alors que le budget des libéraux limite cette augmentation à 55 millions de dollars. Notre proposition était environ deux fois plus élevée que celle du gouvernement.

Juste à titre d'exemple, nous dépensons actuellement moins de 200 millions de dollars canadiens dans le renseignement, tandis que les États-Unis dépensent environ 30 milliards de dollars US. Nous ne dépensons donc dans ce domaine qu'une fraction pour cent de ce que dépensent les Américains.

La GRC, de son côté, a vu fondre son budget avec les années. Résultat : le nombre de ses membres affectés au travail de police fédérale a chuté de 16 p. 100, passant de 5 200 en 1994 à 4 300 en 2000

● (1130)

La GRC a besoin de plus de 100 millions de dollars supplémentaires par année juste pour arrêter la réduction de ses effectifs. Ses ressources étaient déjà exploitées au maximum avant le 11 septembre. Nous ne croyons pas que l'augmentation de fonds consentie à la GRC soit suffisante. Elle est bien à court du minimum de 250 millions de dollars nécessaire pour embaucher 2 000 nouveaux gendarmes. Voilà pourquoi nous avons demandé une hausse de 315 millions de dollars du budget annuel de la GRC.

Nous sommes d'accord avec les mesures prises à la frontière et la nouvelle infrastructure déployée pour accélérer les échanges commerciaux au 49° parallèle. Cependant, le fer de lance de la sécurité nationale est notre force militaire et la Défense nationale. Celle-ci représente notre pouvoir ultime, en tant que nation, d'affirmer nos valeurs à la défense de la liberté et de la démocratie. Le budget constitue une cause d'embarras et un échec pitoyable pour ce qui a trait à l'attribution de ressources adéquates pour nos hommes et nos femmes en uniforme.

Il y a actuellement 56 000 personnes, soit 44 000 de moins qu'en 1993, qui portent l'uniforme symbolisant leur volonté de mourir pour le Canada et ses valeurs. Ces personnes sont prêtes à l'ultime sacrifice. Le Parlement, et bien sûr les contribuables de partout au pays, doivent être prêts à faire un sacrifice pour eux en leur fournissant l'équipement dont ils ont besoin pour accomplir le travail que nous leur confions.

Le budget de la défense déposé hier a de quoi embarrasser les Canadiens. Le gouvernement a annoncé une augmentation de 1,2 milliard de dollars sur cinq ans pour le secteur militaire, ce qui correspond à une augmentation annuelle de 240 millions de dollars seulement. C'est bien loin des 1,3 milliard que la vérificatrice générale a considéré comme étant le minimum requis pour pouvoir assurer une efficacité opérationnelle minimale et encore plus loin des 2 milliards recommandés par la Conférence des associations de la défense pour assurer une efficacité opérationnelle.

L'an dernier, les dépenses totales en matière de défense ont atteint les 9,7 milliards de dollars. C'est 1,6 milliard de moins que le budget total de la défense de l'année 1993, et ce en dollars historiques et non en dollars indexés. Le budget de la défense devrait être porté à 12,6 milliards de dollars uniquement pour ramener les dépenses rajustées en fonction de l'inflation au niveau où elles étaient en 1993.

Par suite des importantes compressions exercées dans le secteur militaire, le Canada occupe le second rang des pays membres de l'OTAN dépensant le moins d'argent en matière de défense. Il est très embarrassant de constater que nous sommes quasiment sur un pied d'égalité avec le Duché du Luxembourg dont l'armée permanente ne compte que 800 membres. Relativement parlant, c'est le seul pays qui dépense moins que nous dans le secteur militaire.

Nous dépensons moins de la moitié du budget moyen des membres de l'OTAN. En pourcentage de notre revenu national, nos dépenses de défense ne correspondent qu'à 1,1 p. 100 de notre produit intérieur brut alors que la moyenne des pays de l'OTAN s'établit à 2,1 p. 100. Nos amis américains, que nous forçons effectivement par notre négligence à subventionner nos programmes de défense, consacrent 3,3 p. 100 de leur revenu national à la défense. C'est relativement parlant trois fois plus que ce que nous dépensons ici au Canada.

À la fin de la Seconde Guerre mondiale, la marine canadienne occupait le troisième rang au monde, l'armée permanente le quatrième rang et nos forces aériennes étaient parmi les plus efficaces et les plus respectées au monde. De 1940 à 1945, le Canada a vaillamment défendu la liberté. Toutefois, nous sommes maintenant devenus la risée des cercles internationaux de défense, non pas parce que nos militaires manquent de courage, de bravoure ou de connaissances techniques, mais bien parce que nos troupes manquent d'équipement, de ressources et de personnel en raison du financement inadéquat du gouvernement. Cela ne peut plus continuer.

Je pensais que le 11 septembre nous éveillerait à cette nouvelle réalité. Si nous devions simplement hausser nos dépenses pour qu'elles soient, non pas supérieures, mais égales à la moyenne des dépenses des pays membres de l'OTAN, nous devrions doubler notre budget de la défense. De toute évidence, cela ne peut se faire du jour au lendemain. Mais cela donne une idée du retard que nous avons pris.

Dans le budget d'hier, le gouvernement ne prévoit que 300 millions de dollars pour de l'équipement neuf. Au chapitre de la défense, environ les trois quarts des nouvelles dépenses annoncées hier serviront à l'accomplissement de nouvelles tâches confiées à nos militaires, qui consistent par exemple à garder d'importantes installations telles que des centrales nucléaires.

C'est comme si l'on disait à nos militaires que, sur le dollar qu'on leur donne, ils devaient utiliser 75 cents pour accomplir de nouvelles tâches. On ne leur donne pratiquement pas d'équipement neuf. Il ne faut pas s'étonner de constater que le budget soit carrément dénoncé par les spécialistes de la défense canadienne.

● (1135)

Les députés alliancistes ont recommandé une augmentation immédiate d'au moins 2 milliards de dollars en plus du montant de 1 ou 2 milliards de dollars pour des coûts directement liés à l'opération Apollo, de telle sorte que le Canada puisse un jour atteindre la moyenne de l'OTAN. Mon collègue de Lakeland, porteparole de l'opposition en matière de défense, s'arrêtera plus longtemps sur cette question.

On ne nous a pas présenté un budget de sécurité. Le gouvernement fait quelques petits pas dans la bonne direction et, Dieu merci, il suit nos conseils à certains de ces égards. Mais la lutte antiterroriste n'est pas finie. La guerre en Afghanistan était la première étape d'une tâche qui exigera des années, voire des décennies peut-être.

Le budget d'hier reflète une faiblesse fondamentale de la pensée politique libérale. Les libéraux pensent que la paix est l'état normal de l'humanité. Ils croient en la perfectibilité de la nature humaine. Ils ne peuvent pas comprendre que la violence fait irruption de temps à autre dans la réalité de l'histoire. Ils ne peuvent pas comprendre que le mal existe sur la planète et qu'il faut garantir notre protection et celle de tous les autres pays libres.

Je vais répéter cela une fois de plus, car j'y attache tant d'importance. Nous avons l'obligation morale de faire notre part et rien de moins. Il est répréhensible de notre part de monter sur nos grands chevaux moraux, comme les libéraux le font souvent au Canada, et de critiquer nos amis américains pour leurs nombreuses fautes tout en permettant en même temps que les contribuables américains subventionnent notre défense, en les forçant essentiellement à le faire. C'est répréhensible et cela doit cesser.

Dans le budget, le gouvernement n'a pas bien établi ses priorités. Il n'a pas présenté des prévisions claires, facilement compréhensibles et transparentes pour l'avenir des comptes du gouvernement. Il a prévu la possibilité d'accumuler un déficit en fonction de ses méthodes comptables précédentes avant de changer les règles dans ce budget. Il a refusé de reconnaître la nécessité d'une réduction de la dette au Canada alors que parmi les pays industrialisés, nous venons au troisième rang au niveau de l'endettement. Il n'a rien fait pour faire face à la récession dans laquelle il nous a entraînés.

Il n'y a rien dans le budget en ce qui concerne l'allégement du fardeau fiscal que les trois quarts des Canadiens réclament. Il n'y a rien pour nous aider à se sortir de la décennie de dérive économique que nous avons connue sous le gouvernement libéral. Il n'y a rien pour bien établir les priorités, réduire le gaspillage, réaffecter les dépenses et liquider les actifs gouvernementaux excédentaires. Le budget est loin de répondre à ce qui est nécessaire au minimum pour donner à nos militaires les ressources dont ils ont besoin pour assurer notre défense et notre sécurité nationale.

En conclusion, le budget est loin de ce à quoi je m'attendais de la part du ministre des Finances. Une fois de plus, il reflète la politique de son patron, le premier ministre. C'est une honte. On a laissé passer une chance en or, et nous verrons les conséquences de cela dans les années à venir.

Je propose donc:

Que la motion soit modifiée par substitution, aux mots suivant le mot «Que», de ce qui suit:

«la Chambre rejette l'exposé budgétaire du gouvernement parce qu'il néglige de pourvoir adéquatement à la sécurité économique et nationale en continuant à sous-financer les forces militaires du Canada, avec le deuxième niveau parmi les plus bas pour ce qui est des dépenses de défense au sein de l'OTAN; en augmentant les dépenses globales à un taux neuf fois plus élevé que le taux de croissance de l'économie; en ne réaffectant pas les fonds consacrés à des secteurs peu prioritaires à d'autres qui ont une haute priorité, comme les soins de santé et l'agriculture; en ne faisant rien pour empêcher à long terme la baisse de la productivité et du niveau de vie au Canada; en augmentant les cotisations sociales en plein milieu d'une récession; et en ne planifiant aucune réduction de la dette nationale de 547 milliards de dollars.»

(1140)

Le vice-président: La présidence prendra brièvement l'amendement en délibéré. Entre-temps, nous poursuivrons le débat.

[Français]

M. Yvan Loubier (Saint-Hyacinthe—Bagot, BQ): Monsieur le Président, on se demande encore aujourd'hui pourquoi le ministre des Finances a devancé le dépôt de son budget, plutôt que d'attendre au mois de mars. Il y a deux mois, on lui avait demandé de devancer la présentation de son budget, outre pour des questions de défense et de sécurité, pour soutenir l'économie et l'emploi en défaillance.

Le budget

Il ne fallait pas avoir la tête à Papineau—je vois qu'il ne l'a pas non plus—pour voir que l'économie était au ralenti. Il ne fallait pas attendre la réalisation de la définition technique d'une récession pour agir. C'est pour cela qu'on avait demandé au ministre des Finances de devancer le dépôt de son budget.

Or hier, nous sommes tombés des nues. En regardant le budget, on s'aperçoit qu'il n'y a absolument rien de significatif pour soutenir l'économie. Il y a même dans ce budget une mesure tout à fait ridicule qui démontre le manque de finesse et d'intelligence de ce gouvernement.

On sait que la première industrie touchée par le ralentissement économique et, à fortiori, depuis les événements du 11 septembre dernier, c'est l'industrie du transport aérien. On s'attendait à ce que le gouvernement aide cette industrie. Or, il a fait tout le contraire: il a imposé une taxe supplémentaire de 2,2 milliards de dollars au transport aérien.

Quelle logique a motivé le gouvernement, dans son supposé et prétendu désir de soutenir l'économie, à frapper d'une taxe supplémentaire le premier secteur qui a été affecté par le ralentissement économique et par les événements du 11 septembre? Où est la logique? Cette mesure à elle seule témoigne de l'illogisme et du ridicule de ce budget. Elle témoigne également de son insignifiance à soutenir l'économie.

Le ministre des Finances avait les moyens de soutenir l'économie. Nous y reviendrons un peu plus tard, lorsqu'on parlera des surplus et de la tradition qui s'est incrustée au Parlement, depuis que le ministre des Finances est entré en fonctions, à savoir la sous-estimation systématique, à tous les ans, des véritables surplus du gouvernement et de la véritable marge de manoeuvre qui se présentait à lui, dès cette année, pour qu'il prenne ses responsabilités comme ministre des Finances et soutienne l'économie et l'emploi.

Les gens s'attendaient, de façon unanime, à ce que les secteurs de la santé et de l'éducation soient stimulées. Au Québec comme dans le reste du Canada, tout le monde a poussé des hauts cris, depuis l'année dernière en particulier, pour qu'on remette de l'argent dans la santé et l'éducation. L'entente de l'année dernière était insuffisante.

Lorsqu'on a assoiffé les provinces et le gouvernement du Québec, c'est évident qu'une augmentation, même la plus minime possible, est acceptée d'emblée parce que les besoins sont croissants en santé et en éducation.

Il n'y a rien dans le budget, malgré les moyens à la disposition du ministre des Finances, pour redonner, par l'entremise du Transfert social canadien, le moyen au gouvernement du Québec et aux provinces canadiennes de rencontrer leurs obligations en matière de promulgation de services en santé, en éducation et en sécurité du revenu.

C'est tout de même incroyable qu'avec les manchettes qu'on a pu lire récemment sur le manque de ressources pour s'occuper des personnes âgées et malades, le ministre des Finances demeure froid devant le sort qui leur est réservé et devant le sort qui est réservé au secteur de l'éducation. Il reste froid, il reste de marbre notre ministre des Finances sans coeur.

Le ministre des Finances a coupé dans le Transfert social canadien de 35 milliards de dollars depuis 1995. C'est à peu près le montant qu'il a mis sur la dette. Il a fait financer les paiements qu'il a faits sur la dette par les personnes malades, les aînés et les personnes les plus démunies. Il a également fait financer ces surplus et ces spectacles annuels avec ces surplus imprévus par la caisse de l'assurance-emploi qui, encore cette année, s'élèvera à sept milliards de dollars, surplus que le ministre des Finances va empocher au lieu d'aider les chômeurs et les chômeuses.

Parlons-en de l'assurance-emploi. En toute logique, on se serait attendus que l'assurance-emploi soit réformée, qu'en se basant sur les 17 recommandations formulées par le Comité permanent du développement des ressources humaines, le gouvernement réforme l'assurance-emploi pour faire en sorte qu'il n'y ait pas une majorité de travailleurs et travailleuses qui se retrouvent en chômage, qui soient frappés par le fléau du chômage et qu'ils soient exclus des prestations.

Or, on se retrouve dans un période de ralentissement profond, appelons-là comme elle s'appelle, une récession, où des milliers de personnes, et il y en aura d'autres au cours des prochaines semaines, vont joindre les rangs des chômeurs et des chômeuses.

• (1145)

Au lieu d'aider ces gens-là, au lieu de les soutenir dans une période difficile, le ministre des Finances a décidé de poursuivre avec le statu quo, c'est-à-dire de les exclure.

Demain matin, avec ce ralentissement économique, plusieurs se retrouveront Gros-Jean comme devant, pensant qu'ils ont droit à l'assurance-emploi, parce qu'ils n'ont jamais eu, au cours des huit ou neuf dernières années de croissance économique, à faire appel au régime d'assurance-emploi. Ils se retrouveront Gros-Jean comme devant en voyant qu'ils sont exclus, parce qu'il y a des critères qui sont trop exclusifs à ce régime.

L'actuaire vient de nous donner ses prévisions, il y a à peine quelques jours; l'encre sur les documents qu'il nous a donnés n'est pas encore sèche. L'actuaire a dit qu'il y aurait sept milliards de dollars de surplus. C'est donc huit milliards de dollars moins le milliard de dollars prévu par le ministre des Finances pour les baisses de cotisations; il reste donc sept milliards de dollars nets. Le ministre des Finances note, dans son budget, qu'il y a à peine 3,7 milliards de dollars de surplus à la caisse de l'assurance-emploi. C'est du traficotage de chiffres. C'est ce à quoi il nous a habitués, depuis les cinq dernières années; une sous-estimation des surplus. Ce faisant, il ne remplit pas son mandat adéquatement à titre de ministre des Finances.

On se serait aussi attendus à ce qu'il y ait des annonces de faites pour favoriser, pour aider les régions en difficulté. Au lieu de cela, le ministre des Finances parlait tout à l'heure de la taxe sur le transport qui frappera le service de transport aérien. Les régions seront durement touchées par cela. Quelqu'un qui prendra un avion de Gaspé à Mont-Joli, un aller-retour, payera 24 \$ de plus pour son billet d'avion, comme si le prix d'un billet d'avion en région n'était pas déjà assez élevé.

Toute proportions gardées, ce sont les régions qui seront frappées de plein fouet par cette nouvelle taxe. C'est une autre taxe. C'est un autre tarif majoré faisant en sorte que les gens des régions seront considérés comme des citoyens de seconde zone.

Parlons des baisses d'impôt. Ah oui, on maintient les baisses d'impôt décrétées l'année dernière. C'est justement ce qu'on ne voulait pas. On voulait qu'il rééquilibre ces baisses d'impôt, parce que les baisses d'impôt qu'il a prévues pour les cinq prochaines

années, ce sont des baisses d'impôt qui s'adressent de façon majoritaire aux très hauts revenus.

Je donne un exemple. Cette année, vous êtes chanceux, monsieur le Président, si vous gagnez 250 000 \$ et plus, parce que vous bénéficierez de 9 000 \$ d'économie d'impôt fédéral. Je sais que ce n'est pas le cas, monsieur le Président, mais quelqu'un qui gagne 250 000 \$ a été choyé par notre ministre des Finances millionnaire. Il aura 9 000 \$ d'économie d'impôt fédéral cette année. Une personne qui gagne 40 000 \$, par contre, bénéficiera de 300 \$ d'économie. Hier soir, je participais...

Une voix: C'est une honte.

M. Yvan Loubier: C'est une honte, certain. Hier soir, je participais à une tribune téléphonique. Un homme a téléphoné et a dit que son revenu familial était de l'ordre de 10 000 \$ par année. Il est handicapé de façon permanente et il a une personne à charge. L'année dernière et cette année—cette année, c'est-à-dire au mois d'avril—il a payé 600 \$ d'impôt fédéral. Son revenu est de 10 000 \$, il est handicapé et a une personne à charge. C'est ça, l'équité d'un régime? C'est ça, des baisses d'impôt qui profitent à tout le monde? Il faut arrêter de charrier et de rire du monde.

On avait demandé, justement, un rééquilibrage de ces baisses d'impôt en faveur des personnes ayant des revenus moyens et faibles. Rien! Pendant ce temps-là, notre ministre des Finances, qu'on a à l'oeil depuis 1993 avec ses compagnies de bateaux à la Barbade, par exemple, laisse se poursuivre une convention fiscale signée entre le Canada et la Barbade qui est elle-même dénoncée à l'OCDE.

L'OCDE n'est pas investie par le Bloc québécois. L'OCDE dit que les conventions fiscales signées avec un pays comme la Barbade, qui est un paradis fiscal, cela favorise l'évitement fiscal. Cela favorise les pratiques fiscales déloyales. Cela favorise même, en quelque sorte, le blanchiment d'argent, pour ce qui est de quelques cas de paradis fiscaux bien identifiés par l'OCDE.

Mais le ministre des Finances continue, comme si de rien n'était, à laisser cette convention fiscale avoir cours. La vérificatrice générale disait récemment que pour un échantillonnage de 53 contribuables parmi les plus riches au Canada, ces 53 contribuables avaient placé 800 millions d'actifs à la Barbade, tout à fait à l'abri de l'impôt fédéral, pendant que nous, on fait payer de l'impôt fédéral à une personne ayant un revenu annuel de 10 000 \$, ayant un enfant à charge et étant handicapée de surcroît. On lui fait payer de l'impôt fédéral et on met les 800 millions d'actifs des 53 personnes parmi les plus riches au Canada à l'abri du fisc canadien à la Barbade.

On permet que soit maintenue cette convention fiscale. C'est honteux. Depuis 1993, on demande au ministre des Finances de réformer la fiscalité pour la rendre plus équitable, de mettre fin à des trous existant dans la fiscalité, à des injustices.

● (1150)

Le ministre des Finances poursuit comme si de rien n'était, comme s'il avait tout fait, comme si ses baisses d'impôt cumulatives de 100 milliards, dont il nous parle ad nauseam, profitaient à tout le monde. C'est facile. On cumule sur cinq ans et, à un moment donné, on arrive avec de gros montants. À qui cela profite-t-il? À son monde, pas à ceux qui nous regardent ici, pas aux gens qui ont participé à l'assainissement des finances publiques. Ce sont justement les familles à revenu moyen et aussi les travailleurs, qui contribuent à la caisse de l'assurance-emploi, et les employeurs, surtout des PME, qui contribuent aussi à la caisse de l'assurance-emploi, qui ont financé une partie des annonces spectaculaires que le ministre des Finances de façade nous a présentées depuis les cinq dernières années. C'est honteux

Au plan de l'aide internationale, on se pète les bretelles. On a augmenté l'aide internationale de 300 millions de dollars par année. Dans les circonstances qui nous préoccupent depuis les événements du 11 septembre dernier, il nous est apparu assez rapidement, et de l'avis de tout le monde—pas uniquement de mes collègues du Bloc québécois—, qu'il y a deux façons de combattre le terrorisme. Il y a la force, soit la défense nationale et la sécurité, mais il y a aussi une lutte que l'on doit mener à tous les instants contre la pauvreté mondiale. C'est là que se trouve le terreau du terrorisme international.

Oussama ben Laden et Al-Qaïda recrutent les futurs terroristes; ils recrutent ceux qui deviendront des kamikazes. Où recrutent-ils ces gens? Justement dans des terreaux fertiles pour le terrorisme, c'est-à-dire dans des endroits où il n'y a plus aucun espoir pour les enfants et les adolescents qui vivent dans la guerre civile, ou dans la guerre tout court, depuis leur tendre enfance. Ils font face à des injustices croissantes année après année. Ils ont accès à des moyens de communication et savent que l'Occident est riche. Ils savent que les enfants qui naissent ici ont un espoir. Ils ont un espoir.

Dans ces pays où il y a des poches de pauvreté incroyables, au Moyen-Orient et en Afrique tout particulièrement, c'est là que se trouve le terreau du terrorisme. C'est là qu'il est facile de recruter des gens qui n'ont plus rien à perdre et qui ont tout à gagner pour l'avenir de leur peuple. Parce qu'ils sont fragiles au départ, ils peuvent être facilement convaincus qu'ils deviendront des héros immortalisés par leur mort.

C'est facile d'aller recruter des terroristes dans ces terreaux fertiles. C'est pourquoi l'aide internationale devient un des pans majeurs de la stratégie de lutte contre le terrorisme. Qu'apprend-on? Qu'il y aura 300 millions de plus par année.

On fait passer l'aide internationale de 0,25 p. 100 du PIB à 0,26 p. 100, soit un dixième de point en pourcentage. Est-ce que ce n'est pas incroyable? L'objectif poursuivi qui nous a été présenté par l'OCDE, à savoir d'atteindre 0,7 p. 100 du PIB, avait été suggéré par M. Pearson, qui a été premier ministre du Canada, prix Nobel de la paix et instigateur des Casques bleus. À ce rythme, on n'atteindra jamais cet objectif. On a fait tous les calculs de croissance du PIB avec les dépenses de l'ampleur de celles qui nous ont été présentées hier. Avec 300 millions par année, on n'atteindra jamais 0,7 p. 100 du PIB.

Les gens doivent comprendre que, bien sûr, on doit s'occuper des pauvres et des gens d'ici. Toutefois, les événements du 11 septembre devraient peut-être en faire réfléchir plusieurs sur les guerres outremer, au Moyen-Orient ou ailleurs, et sur la misère humaine. La mondialisation nous rapproche de la misère humaine, par les médias ou par des événements malheureux comme celui du 11 septembre.

Le budget

Dans ce cas-là, on ne peut plus dire que cela se passe ailleurs, que cela ne nous concerne pas.

Cela se passe ailleurs maintenant, et cela nous concerne. La responsabilité du gouvernement, qui ne fait pas sa part au plan de l'aide internationale—c'est reconnu à travers le monde—, aurait été de majorer davantage l'aide internationale qu'il ne l'a fait avec ce dernier budget.

Au sujet des infrastructures, quelle honte! On disait qu'on allait investir dans les infrastructures pour stimuler l'économie, devancer les travaux. À Québec, lors du dernier budget, Mme Marois, ministre des Finances du gouvernement de M. Landry, avec peu de moyens, a décidé de devancer les travaux pour stimuler l'économie et pour aider les gens à traverser ce ralentissement économique.

● (1155)

Ici, on a des moyens, mais on est en panne d'idées, en panne sèche, c'est incroyable. On met 600 millions de dollars nouveaux pour les infrastructures, au cours des trois prochaines années. On parle d'une fondation qui, peut-être un jour, aura des fonds. Mais rien n'est budgété pour le présent exercice, alors qu'on devait en arriver rapidement à agir sur l'économie pour la stimuler. Là, on parle de la création d'une fondation, avec peut-être des fonds dans le futur. Pourquoi n'a-t-on pas pris l'argent dont on dispose? Pourquoi est-ce qu'on ne l'a pas investi directement dans l'entente tripartite avec les provinces et les municipalités? Cela aurait été tellement simple! Mais politiquement, cela n'aurait pas été payant pour eux.

C'est cela un gouvernement de façade, un gouvernement de propagande aussi. Il ose dire que la santé et l'éducation sont ses priorités, alors qu'il ne met en santé que 13¢ par dollar investi par le gouvernement du Québec, et qu'il ne met en éducation que 8¢ par dollar investi par le gouvernement du Québec. Et c'est la priorité de ce gouvernement? Mon oeil.

Il envoie de la propagande à tout le monde, par l'entremise de la poste, en disant: «La santé, c'est notre priorité; l'éducation, il faut y voir, c'est un investissement.» Est-ce que ce n'est pas scandaleux de présenter des choses comme cela?

Pour les congés parentaux, il n'y a rien de prévu comme transfert à Québec pour les jeunes familles qui attendent le régime de congé parental de Mme Goupil. Est-ce que ce n'est pas honteux de faire passer sa popularité comme gestionnaire avec des surplus spectaculaires imprévus, avant les besoins des jeunes familles? C'est condamnable.

Les autochtones, parlons-en: 185 millions de dollars sur deux ans; c'est des pinottes. Pour concrétiser les recommandations du rapport de la commission royale d'enquête, il aurait fallu un minimum de 500 millions de dollars, et seulement 238 millions dès cette année, pour aider les jeunes autochtones dans le domaine de l'éducation postsecondaire.

C'est beau dire qu'on est avec les autochtones, qu'on veut les aider et appuyer leurs initiatives. Mais lorsqu'on dit, avant le dépôt du budget, que ce sera aussi un budget pour les autochtones, et qu'on présente des dépenses aussi faibles que cela, c'est honteux.

Est-ce que le ministre des Finances avait les moyens de faire cela? Bien sûr. Nous allons dire, encore une fois cette année, ce que nous répétons depuis les cinq dernières années, soit que le ministre des Finances a, encore cette année, sous-estimé systématiquement le surplus. Il ne sera pas de sept milliards de dollars pour cette année, dont zéro avec ces nouvelles initiatives, il sera de 13 milliards de dollars

Donc, il nous cache encore un surplus net de six milliards de dollars. Ce sont six milliards de dollars qu'il aurait pu utiliser pour investir dans la santé, pour aider les aînés, investir dans l'éducation, réformer l'assurance-emploi et aider les chômeurs. C'est assez incroyable.

Depuis huit ans le ministre des Finances dit à la population: «Aidez-moi à assainir les finances publiques; aidez-moi à régler notre problème de déficit; aidez-moi à faire en sorte qu'on ait un régime qui se tienne sur le plan fiscal.» La population a répondu: «Oui, nous sommes là. On va faire des sacrifices.» Mais quand vient le temps d'aider cette même population à traverser une période difficile, le ministre des Finances se défile; il n'est pas là. Il a failli à ses responsabilités.

Depuis neuf ans de croissance économique, pour une fois qu'on lui demandait d'avoir des idées originales pour soutenir l'économie, de faire sa job de gestionnaire des fonds publics, pour qu'on sorte de cette récession au plus sacrant, le ministre des Finances ne nous présente rien pour supporter l'économie.

Il pensait nous obnubiler avec ses questions de défense et de sécurité. Les gens ne sont pas fous. La défense et la sécurité, certes, mais la sécurité économique, c'est aussi important. Le fait d'aider les actuels chômeurs et chômeuses et les nouveaux qui s'ajouteront avec le ralentissement économique, cela aussi est important.

Eh bien non. Le ministre prétend qu'il a tout fait, qu'il ne veut pas retomber en déficit. Quelle blague! Quelle assertion ridicule que de penser qu'on puisse se retrouver avec un déficit cette année ou l'an prochain. On a pris les pires scénarios en matière de croissance économique. On a fait une analyse serrée des dépenses et des recettes du gouvernement, pour s'apercevoir qu'il est impossible, «i-m-p-o-ss-i-b-l-e», d'avoir un déficit, surtout pas avec le budget d'hier. C'est impossible.

Le ministre des Finances nous dit qu'il faut faire attention. À part cela, il budgète un surplus dans la caisse de l'assurance-emploi de seulement 3,7 milliards de dollars cette année. Faut-il nous prendre pour des imbéciles pour nous présenter une chose comme ça?

Nous condamnons ce budget, et au nom du Bloc québécois, je vais déposer un sous-amendement à l'amendement présenté ce matin. Nous allons travailler très fort pour parler à la population et expliquer ce budget qui n'a rien pour aider les personnes qui seront les plus mal prises au cours des prochaines semaines.

(1200)

Le vice-président: Je demanderais à l'honorable député de Saint-Hyacinthe—Bagot de bien vouloir présenter son sous-amendement à la Chambre.

M. Yvan Loubier: Monsieur le Président, je propose:

Que l'amendement soit modifié par substitution, aux mots suivant le mot «néglige», de ce qui suit:

«de réaffecter les fonds consacrés à des secteurs peu prioritaires à d'autres qui ont une haute priorité, comme les soins de santé et l'éducation par l'entremise du Transfert social canadien, la réforme de l'assurance-emploi, le soutien des aînés, l'augmentation de l'aide internationale, la concrétisation des mesures favorables aux régions et aux peuples autochtones, l'aide à l'agriculture et le soutien adéquat à une économie défaillante, et parce qu'on peut soupçonner ledit exposé de cacher

un surplus de 6 milliards de dollars au cours du présent exercice financier pouvant être utilisé à la réalisation de ces objectifs.».

[Traduction]

Le vice-président: Permettez-moi maintenant de rendre ma décision sur l'amendement qu'a proposé le député de Calgary-Sud-Est. La présidence juge l'amendement recevable.

[Français]

Pour ce qui est du sous-amendement présenté par l'honorable député de Saint-Hyacinthe—Bagot, il est aussi recevable.

M. John McCallum (secrétaire parlementaire du ministre des Finances, Lib.): Monsieur le Président, j'ai deux questions à poser au député. Premièrement, presque toutes ses remarques sont basées sur des surplus fictifs se situant autour de 13 milliards de dollars. Étant donné qu'il est le seul économiste au pays qui a une prévision si extraplanétaire, la question que je lui pose est pourquoi le gouvernement devrait-il le croire plutôt que de croire tous les autres économistes du pays, à moins qu'on pense qu'il soit l'économiste le plus brillant du pays?

Ma deuxième question concerne la santé. En termes de financement de la santé au Canada, il me semble que les péquistes et les bloquistes parlent des deux côtés de la bouche. D'une part, ils ne comptent jamais comme des transferts fédéraux les transferts de points d'impôt que nous avons faits dans le passé. La participation fédérale dans les dépenses du gouvernement du Québec est donc en réalité de 30 p. 100. Ils ne disent jamais cela parce que cela inclut les points d'impôt. D'autre part, ils veulent aujourd'hui changer les transferts en points d'impôt, c'est-à-dire qu'ils veulent que le gouvernement fédéral transfère en points d'impôt les transferts au Québec. Après cela, le Québec ne compterait pour rien pour ces transferts. Donc, du point de vue séparatiste, c'est bien sûr une bonne idée. Toutefois, du point de vue du gouvernement fédéral ou des Canadiens qui ne sont pas séparatistes, pourquoi considérerait-on une telle proposition?

● (1205)

M. Yvan Loubier: Monsieur le Président, comme à son habitude, le secrétaire parlementaire est très cynique et a des propos qui frôlent la démagogie et l'insulte.

Ce que j'ai dans les mains ici, c'est une calculatrice. Si notre collègue libéral était moins paresseux, il prendrait sa calculatrice, comme il le faisait quand il était à la Banque Royale à titre d'économiste—il était un peu plus objectif qu'il l'est aujourd'hui—, et il calculerait à partir des taux de croissance de l'économie prévus par les grandes banques et institutions financières canadiennes, comme nous le faisons, soit du mouvement Desjardins, de la Caisse de dépôt et placement du Québec, de la Banque Royale, de la Banque Toronto-Dominion et ainsi de suite. On arrive au même taux que le ministre des Finances concernant la croissance du PIB au cours des prochaines années.

Cependant, tout en prenant les hypothèses des économistes—on est intelligents ici, on est capables de faire des calculs et de faire preuve de discernement, sans partisanerie—, on prend encore le petit objet que j'ai montré, qui s'appelle une calculatrice, on regarde les entrées et sorties des recettes gouvernementales et des dépenses mois après mois, et on fait certaines hypothèses.

Je rappelle à mon cynique collègue que tous les ans depuis cinq ans, nous avons rendu publiques, dans le cadre d'une conférence de presse, nos estimations des surplus, six mois et même souvent avant que le ministre des Finances présente les siennes ou qu'on réalise les surplus en fin d'exercice. En cinq ans, on s'est trompés dans nos prévisions d'un montant total de trois milliards de dollars. Le ministre des Finances, lui, depuis 1995 en particulier, s'est trompé de 60 milliards de dollars dans ses prévisions.

Alors, pourquoi la population devrait nous croire plutôt que de croire le ministre des Finances? Parce que, depuis cinq ans, le ministre des Finances l'a trompée. Depuis cinq ans, le ministre des Finances a fait des erreurs de calcul incroyables. Depuis cinq ans, le ministre des Finances a caché des surplus. Pourquoi maintenant devrait-on favoriser le transfert de points d'impôt vers le gouvernement du Québec?

Je comprends pourquoi le secrétaire parlementaire a quitté la Banque Royale. Parce que, comme analyste économique, ce n'est pas fort. Des points d'impôt, une fois cédés, cela n'appartient plus à celui qui les a cédés. C'est comme quand vous vendez votre maison. Vous l'avez vendue; elle ne vous appartient plus. Les points d'impôt cédés dans les années 1960 et 1970 pour financer les soins de santé, l'éducation et autres ont été cédés au gouvernement du Québec.

À ce compte-là, s'il veut qu'on les prenne en considération, on prendra aussi en considération les points d'impôt qu'on a cédés au gouvernement fédéral pour l'effort de guerre, lorsqu'on a cédé notre champ de taxation de l'impôt direct. Point d'impôt pour point d'impôt pris en considération, il restera surpris de ce que le gouvernement fédéral nous doit.

Pourquoi favorise-t-on la transformation des transferts en espèces du gouvernement fédéral en points d'impôt auprès du gouvernement du Québec? C'est pour deux raisons. La première, c'est pour nous protéger des décisions politiques et des coupures draconiennes qu'impose le ministre des Finances depuis 1995 au Transfert social canadien.

Deuxièmement, le transfert de points d'impôt des particuliers, on le veut, parce qu'au cours des prochaines années, cela va croître. Cela croît à raison de 6 p. 100 par année en termes de recettes fédérales depuis les quatre dernières années. Ce sont deux bonnes raisons.

La troisième raison veut que même un fédéraliste comme le chef du Parti libéral du Québec favorise le transfert de points d'impôt. C'est un consensus au Québec. Il devrait le savoir, il a vécu longtemps au Québec. C'est vrai qu'à un moment donné, la partisanerie lui fait tout oublier, son passé, son analyse et ses compétences à titre d'économiste.

Pourquoi devrait-on favoriser un transfert de points d'impôt? C'est pour ces trois raisons principales. Il y en a peut-être une quatrième. C'est qu'on est convaincus que les besoins sont à Québec. Les besoins sont dans les provinces canadiennes. Ce sont des besoins criants qui existent dans des domaines comme la santé et l'éducation. Ce gouvernement n'est pas assez intelligent pour s'en rendre compte. Le dernier budget qu'il nous a présenté hier nous prouve hors de tout doute qu'il est complètement décroché des priorités des gens.

• (1210)

L'hon. Lorne Nystrom (Regina—Qu'Appelle, NPD): Monsieur le Président, j'ai aussi une question pour le député du Bloc québécois. Il y a aussi un autre besoin pour la population canadienne. Je parle ici des fermiers et des producteurs agricoles partout au Canada. Il n'y a rien du tout ici pour les fermiers. J'ai cherché partout. Il y a 300 pages. Il n'y a rien du tout.

Le budget

Nous avons maintenant une grande crise au Canada chez les fermiers, partout au Québec et dans l'Ouest du Canada. Je pense aux fermiers de la Saskatchewan et du Manitoba, qui travaillent à la production du blé et ainsi de suite.

À titre de député, que propose-t-il pour nos fermiers en ce qui a trait aux subventions ou à l'aide du gouvernement fédéral?

M. Yvan Loubier: Monsieur le Président, je suis heureux de la question de mon collègue du Nouveau Parti démocratique, puisque je suis un ancien économiste à l'Union des producteurs agricoles du Québec. Je suis encore très sensible à la question agricole.

Aujourd'hui, le problème, en ce qui concerne les subventions agricoles, demeure entier. Ce qui est arrivé au cours des dernières années, et en particulier avec le huitième accord des négociations du GATT qui a donné lieu à la création de l'Organisation mondiale du commerce, c'est qu'en 1993, on s'est entendu pour réduire les subventions qui causent des distorsions au commerce. Cela concerne 140 pays membres de l'OMC. On s'est entendu pour réduire ces subventions à un taux précis, tous les ans, jusqu'à leur suppression, en ne conservant que les subventions qui ne causent pas de distorsion sur les prix internationaux et sur les exportations.

Malheureusement, il y a des pays qui ont fait plus d'efforts que d'autres, et le Canada est l'un de ceux-là. On a été, autrement dit, plus catholiques que le pape, comme on dirait au Québec. On a coupé dans les subventions plus que les Américains et les Européens l'ont fait, tant et si bien qu'à l'heure actuelle, les prix internationaux connaissent encore une dépression. Les exportateurs de l'Ouest se retrouvent sur un marché qui est dépressif au plan des prix. Cette dépression des prix est causée par les subventions américaines éhontées, et celles de l'Europe aussi.

Alors, on se retrouve dans situation comme celle-là où la concurrence ne se fait pas par la qualité de nos produits agricoles—le blé, le porc, les produits laitiers, ainsi de suite—mais par la concurrence que se font les gouvernements des grands pays ou des grandes régions du monde sur le plan des subventions. Il faut absolument que l'actuelle ronde de négociations de l'OMC corrige cette situation.

Quant à nous, on a jeté le bébé avec l'eau du bain. On a voulu régler des subventions causant des distorsions, et ce faisant, on a mis en péril et on met encore en péril, à l'heure actuelle, la survie des familles agricoles. On n'est pas capables de concurrencer, même si on est parmi les meilleurs producteurs au monde avec des produits de très grande qualité, dont le rapport qualité-prix dans un marché normal est superbe, avec des producteurs et des exportateurs qui, eux, reçoivent des milliards de subventions annuellement.

Il est temps que le gouvernement réagisse et fasse en sorte d'intensifier ses négociations et ses prises de position au plan international, premièrement, pour réduire les subventions qui causent des distorsions sur les prix internationaux et, deuxièmement, en arriver à redonner un peu d'argent, un peu d'oxygène, un souffle nouveau aux producteurs et productrices agricoles du Québec et du Canada. C'est à ce prix qu'on va maintenir les assises de l'industrie agroalimentaire. On met en péril la survie de l'agroalimentaire de cette façon-là.

[Traduction]

M. Grant McNally: Monsieur le Président, j'invoque le Règlement. Vous constaterez qu'il y a consentement, si vous le demandez, pour que tous les projets de loi d'initiative parlementaire soient réputés pouvant faire l'objet d'un vote.

Le vice-président: La Chambre consent-elle à ce que le député présente la motion?

Des voix: D'accord.

Des voix: Non.

Mme Alexa McDonough (Halifax, NPD): Monsieur le Président, je voudrais dire d'abord que je compte partager mon temps de parole avec le porte-parole du NPD en matière de finances, le député de Regina—Qu'Appelle.

J'ai écouté très attentivement l'exposé budgétaire que le ministre des Finances a présenté hier. Dans cet exposé, il s'est félicité de la vision claire qui caractérise le budget. Je crois que c'est ce qu'il a dit. À mon avis, le ministre des Finances doit prendre immédiatement rendez-vous chez un opticien, un optométriste ou un ophtalmologiste.

Espérons que, ce faisant, il découvrira une des mesures vraiment à courte vue ou une des failles du budget, soit le fait que le gouvernement accorde si peu de ressources à notre système de santé et qu'il n'admet pas à quel point les services de santé peuvent compter dans le sentiment de sécurité du Canadien ordinaire.

En outre, le ministre des Finances a dit clairement que l'objet central du budget était d'accroître la sécurité des Canadiens. Je ne peux m'empêcher de dire que, même en ce qui concerne la définition donnée par le gouvernement, ainsi que l'objet déclaré et le principal objectif du budget, le gouvernement a échoué lamentablement. Il a échoué lamentablement parce que sa définition de «sécurité» est tellement étroite qu'elle exclut un grand nombre des priorités que les Canadiens énuméreraient si nous leur demandions de quelles choses ils voudraient que le gouvernement accepte la responsabilité afin d'accroître la sécurité.

À bien des égards, le budget est une fraude, une duperie. C'est en fait un budget bidon parce qu'il ne tient pas compte de beaucoup d'engagements déjà pris par le gouvernement libéral. Il ne tient pas compte d'un certain nombre de mesures contenues dans le livre rouge. Cela n'a rien de nouveau. Il ne tient absolument pas compte de certains engagements qui ont été pris, mais qui n'ont jamais été prévus dans les budgets précédents. Il est très évident que ce budget laisse totalement de côté bon nombre de priorités énoncées par le gouvernement dans son plus récent discours du Trône. Je pourrais en énumérer plusieurs, mais je vais me contenter de donner deux exemples seulement.

Premièrement, le gouvernement avait pris l'engagement d'accroître la sécurité et d'aider à sortir de la pauvreté les membres des premières nations de notre pays. Deuxièmement, qu'est-il advenu de l'engagement à l'égard des changements climatiques? Il n'est pas question dans ce budget de faire preuve de leadership ou de prendre des mesures proactives pour enfin respecter nos engagements de Kyoto. La sécurité, sous sa forme la plus fondamentale, c'est que les Canadiens puissent respirer de l'air sain et boire de l'eau potable. Le gouvernement a été pratiquement muet sur ces questions dans le budget présenté hier.

Que contient ce budget? Il contient beaucoup de mesures qui figuraient dans des budgets précédents et qui sont régurgitées, répétées et recyclées, en fait, des mesures qui ont été déjà été mises en oeuvre et qui sont déjà dans le courant financier. Lorsque nous faisons abstraction de toutes les mesures qui entrent dans cette catégorie, il reste essentiellement dans ce budget un montant de 1,5 milliard de dollars qui pourrait être décrit comme étant une véritable allocation de ressources pour répondre aux préoccupations prioritaires des Canadiens à l'égard de la sécurité et un montant de 1,5

milliard de dollars qui pourrait être décrit comme étant un véritable stimulant pour l'économie.

Il est absolument vrai que le budget contient certaines mesures visant à accroître la sécurité aéroportuaire et certaines mesures visant à améliorer les services de police et la surveillance à la frontière, mais il faut bien comprendre qu'il ne s'agit là que d'une seule forme de sécurité, soit la sécurité physique, qui est importante, bien sûr, et c'est pourquoi nous appuyons ces mesures.

● (1215)

Cependant, il faut se rappeler, même si le gouvernement trouve commode de l'oublier et qu'il espère que les Canadiens en fassent autant, que l'essentiel dans ce secteur, c'est de réinvestir des fonds et de rétablir les budgets afin d'assurer des services adéquats de la GRC et d'autres corps policiers, de réembaucher des agents de l'immigration, des douanes et d'autres personnes qui ont perdu leurs emplois parce que le gouvernement a décidé que les emplois dans le secteur public importaient peu et que les services publics ne correspondaient pas à ce que les Canadiens souhaitaient. Dieu merci, le gouvernement a enfin reconnu cela et il répond à ces besoins impérieux que nous avons exprimés à maintes et maintes occasions.

Félicitations au gouvernement d'avoir eu cette révélation tardive. Nous nous réjouissons qu'il se soit rallié à l'opinion de la majorité des Canadiens, pour qui les services publics sont importants, non seulement en temps de crise, non seulement dans la foulée d'événements horribles comme ceux qui se sont produits le 11 septembre, mais au jour le jour, au fil des ans.

Que dire de la sécurité assurée par notre armée? Il est vrai que le budget prévoit certaines mesures visant à réparer le sous-financement chronique de notre armée dans un certain nombre de secteurs importants. Cependant, si l'on tient compte des 510 millions de dollars déjà engagés dans l'opération Apollo, il reste moins d'un milliard de dollars affectés à l'armée au cours des cinq prochaines année. C'est incroyable.

Je représente la circonscription de Halifax. Ma circonscription compte beaucoup de familles, tout comme celles de mes collègues, la députée de Dartmouth et le député de Sackville—Musquodoboit Valley—Eastern Shore, ce qui est probablement le nom de circonscription le plus long de notre pays. Quelqu'un sait-il ce qui vient à l'esprit de ces familles lorsqu'elles pensent à la sécurité? Elles pensent à leurs êtres chers, à leurs mères ou à leurs pères qui s'acquittent de fonctions militaires pour le Canada et qui défendent les Canadiens. Elles pensent aux êtres qui leur sont chers et qui doivent piloter des hélicoptères et elles sont tourmentées par l'insécurité et la peur qu'un appareil Sea King ne s'écrase.

Mon collègue, le porte-parole du NPD en matière de défense, et moi-même venons de faire un rapide calcul des chiffres prévus dans le budget. Nous en sommes arrivés à la conclusion que, compte tenu des sommes que le présent budget alloue pour l'armée canadienne au cours des cinq prochaines années, nous pourrions acheter un nouvel hélicoptère et demi pour chacune des cinq prochaines années. Voilà ce qui est prévu. Et on ne parle même pas encore de ce qu'il faut faire pour accroître les ressources visant le recrutement, la formation et le versement d'une rétribution suffisante au personnel militaire. Bon nombre de ces familles sont non seulement tourmentées par l'insécurité résultant du fait que leurs êtres chers s'en vont à l'étranger dans des situations de combat, mais aussi par l'insécurité de ne même pas avoir de rétribution suffisante ni de logement satisfaisant.

● (1220)

[Français]

La sécurité est un double concept. Il y a la sécurité physique, c'est clair, mais il y a aussi la sécurité économique et sociale, la sécurité des pauvres, spécialement des enfants, la sécurité des sans-abri, des chômeurs, des familles modestes, des familles agricoles qui vivent ces jours-ci une crise sérieuse. Il y a la sécurité des Canadiens aux prises avec la récession.

[Traduction]

Le ministre des Finances a voulu faire croire que son budget stimulera l'économie, qu'il répondra à bon nombre des préoccupations socio-économiques des Canadiens tout en créant l'impulsion voulue pour éviter de plonger le Canada dans une récession.

Rien dans ce budget ne m'incite vraiment à croire qu'il nous évitera la récession qui nous attend immanquablement au prochain tournant. Aujourd'hui, il ressort très clairement de notre analyse du budget que celui-ci n'est pas stimulant. Il aurait fallu prévoir dans ce budget un apport complémentaire de 9 à 10 milliards de dollars au titre des mesures de sécurité qui, à l'évidence, devaient y figurer. Si l'on fait abstraction de toutes les dispositions déjà annoncées, et même mises en oeuvre, le stimulant économique n'est que d'environ 1.5 milliard de dollars.

Je ne sais pas si Avery Shenfeld, économiste principal de la maison de courtage Marchés mondiaux CIBC Inc., n'était pas du nombre des 100 économistes qui, avant la présentation du budget, ont fait savoir, par le truchement du Centre canadien de politiques alternatives, qu'un investissement de 10 milliards de dollars s'avérait nécessaire pour nous éviter une récession. Il a cependant ajouté dans le *Globe and Mail* d'aujourd'hui:

«Les consommateurs ne verront pas leur revenu augmenter; ils ne recevront pas d'incitatif pour dépenser». S'agissant de dépenses, l'activité économique devant être générée par le programme de dépenses du gouvernement sera longue à venir.

Si la récession arrive plus ou moins dans l'année qui vient, elle sera le fait de Martin, une récession...

• (1225)

Le président suppléant (M. Bélair): Je rappelle à la députée qu'il est interdit de faire référence à un collègue en le nommant. Je lui demande de bien vouloir utiliser seulement son titre ou sa circonscription.

[Français]

L'hon. David Kilgour (secrétaire d'État (Amérique latine et Afrique), Lib.): Monsieur le Président, je veux poser une question à l'honorable chef du Nouveau Parti démocratique.

Est-ce qu'elle peut nous dire ce qu'elle ferait, ce qu'elle serait prête à faire, si elle était à la tête du gouvernement, pour les pays en voie de développement? Quelle est sa politique sur les questions concernant les pays d'Afrique, d'Amérique centrale et d'Amérique latine?

[Traduction]

Mme Alexa McDonough: Monsieur le Président, je me réjouis de la question même si je trouve absolument choquant que le secrétaire d'État ne soit pas au courant de la politique qui a toujours été celle du NPD en ce qui concerne l'aide au développement.

Soyons précis. Le premier point serait de faire ce que le gouvernement refuse résolument de faire, prendre des mesures décisives et spectaculaires afin de rétablir l'aide au développement à 0,7 p. 100 du PIB. Le gouvernement s'était engagé à le faire lorsqu'il cherchait à se faire élire. Or, depuis son arrivée au pouvoir, l'aide au

Le budget

développement a connu une baisse sans précédent qui la ramène, je crois, à 0,25 p. 100 de notre PIB. C'est incroyable. C'est moins d'un tiers de ce que le gouvernement avait promis, c'est nettement moins que ce que de nombreux pays, beaucoup plus pauvres que le Canada, prévoient depuis longtemps dans leurs budgets.

M. Peter Stoffer (Sackville—Musquodoboit Valley—Eastern Shore, NPD): Monsieur le Président, je sais que le chef de mon Parti ne dispose que de dix minutes, mais j'aimerais qu'elle en dise un peu plus au sujet du budget.

Nos agriculteurs grâce auxquels nous avons de quoi manger au petit-déjeuner, au déjeuner et au dîner sont confrontés aujourd'hui à la crise probablement la plus grave qu'ils aient jamais connue. Le budget contient seulement un paragraphe dans lequel il est question d'avoir d'autres entretiens avec les agriculteurs, mais pas de leur donner le moindre cent pour leur venir en aide. La députée pourrait-elle expliquer pourquoi le gouvernement a ignoré un secteur aussi important de l'économie?

Mme Alexa McDonough: Monsieur le Président, mon collègue a parfaitement raison. Nous vivons une grave crise agricole dans les Prairies, dans d'autres secteurs de l'économie agricole et dans d'autres parties du Canada aussi. Et pourtant, l'engagement du gouvernement à résoudre cette crise n'est rien de plus qu'un engagement à continuer les discussions sur ce qui pourrait être fait.

Il faut manifestement mettre en place des programmes pratiques de stabilisation du revenu. C'est le genre d'engagement que nous demandions avant le budget. C'est exactement ce que les agriculteurs et les familles agricoles réclament. C'est exactement ce que les collectivités rurales, les dirigeants municipaux et les gens d'affaires des collectivités rurales souhaitent. Ils savent que si le gouvernement ne se décide pas à résoudre la crise agricole, celle-ci détruira non seulement la vie d'un grand nombre d'agriculteurs et de leurs familles, mais encore toutes les régions rurales du Canada.

L'hon. David Kilgour: Monsieur le Président, madame le chef du NPD nous dira-t-elle ce qu'elle ferait au juste au chapitre de l'aide internationale? Quels programmes reconduirait-elle? Quels programmes supprimerait-elle?

Mme Alexa McDonough: Monsieur le Président, il est ridicule de reconduire des programmes de développement international alors que le gouvernement libéral a vidé les programmes existants de leur contenu. Je n'ai donc rien à proposer à cet égard, même si je suis sûre que ce sont des suggestions de réduction qui ont mené aux piètres mesures budgétaires que le gouvernement réserve à l'APD.

Quand on fait des bons coups, je ne crains pas de le dire. C'est une bonne chose que le gouvernement ait finalement jugé bon de s'engager à prévoir des hausses, mais je suis très inquiète. J'ai beau chercher, je ne trouve dans le budget absolument aucune promesse que les sommes en question seront engagées. Le présent budget ne prévoit aucune hausse de l'aide au développement international.

Lorsque nous nous en sommes enquis auprès de hauts fonctionnaires des Finances, ils ont dit que l'argent viendrait de l'excédent, si excédent il y avait. Je n'appelle pas cela un engagement ferme de la part du gouvernement d'annuler la honte et l'embarras causés par son misérable contribution à l'aide au développement international. Je ne crois pas que cela réconfortera les nombreux Canadiens qui réclament une plus grande aide monétaire au développement international.

• (1230)

L'hon. Lorne Nystrom (Regina—Qu'Appelle, NPD): Monsieur le Président, le budget déposé hier est autant de poudre aux yeux qu'a voulu nous jeter le ministre des Finances, spécialiste des tours de passe-passe. En fait, le budget contient probablement plus de tours de magie que le film de Harry Potter. C'est beaucoup de poudre aux yeux et de belles paroles, mais rien de vraiment concret en vue de combler les besoins des Canadiens.

Le budget est vraiment un budget d'occasions manquées de la part du gouvernement fédéral. La sécurité nationale est tout ce dont il s'agit dans ce budget et c'est à cause des pressions exercées par les États-Unis puisque le gouvernement entend dépenser 7,7 milliards de dollars au chapitre de la sécurité nationale au cours des six prochaines années. De cette somme, environ 2,2 milliards de dollars seront recouvrés sous forme de taxes ou de droits spéciaux imposés aux voyageurs aériens.

Lors de mes déplacements au pays en compagnie du Comité des finances, les témoins nous ont dit les uns après les autres qu'ils voulaient surtout la sécurité économique. Le gouvernement a manqué l'occasion d'assurer une certaine sécurité économique à la population du pays.

Je pose la question suivante: Sur quelle sécurité économique peuvent compter les agriculteurs canadiens qui sont en difficulté et qui quittent leurs terres? Aux États-Unis, la mesure législative sur les exploitations agricoles, qui a été adoptée par la Chambre des représentants, prévoit que les agriculteurs américains recevront 173 milliards de dollars au cours des dix prochaines années si le Sénat l'entérine et que le président l'approuve. Cette aide s'ajoute aux 70 milliards déjà approuvés et dépensés au cours des quatre dernières années aux États-Unis. Les agriculteurs américains obtiennent quatre fois plus de leur gouvernement que les agriculteurs canadiens. Pour ce qui est des agriculteurs européens, ils reçoivent sept fois plus que les agriculteurs canadiens. Où est la sécurité pour les agriculteurs du Canada?

Où se trouve la sécurité pour cette portion de 7,5 p. 100 de la population canadienne constituée de chômeurs? La caisse de l'assurance-emploi comporte un excédent de 36 milliards de dollars, dont la plus grande partie, assimilée aux recettes générales, sert à financer les réductions d'impôts consenties aux riches et aux entreprises. Où est la sécurité pour les travailleurs en chômage? Pourquoi le gouvernement n'a-t-il pas élargi l'admissibilité aux prestations? Pourquoi ne veillons-nous pas à ce que la période de prestations soit prolongée? La plupart des chômeurs ne sont pas admissibles à l'assurance-emploi. En fait, on prévoit qu'à Toronto, environ 80 p. 100 des sans-emploi ont travaillé dans l'industrie des services et qu'ils ne seraient pas admissibles aux prestations d'assurance-emploi. Où est la sécurité pour les sans-emploi au Canada?

Où est la sécurité économique pour les peuples autochtones, en l'occurrence les premières nations du Canada? L'indicateur de développement humain des Nations Unies révèle que le Canada se classe au troisième rang des pays au chapitre de la qualité de vie. Toujours selon ce même indice, les premières nations du Canada arrivent au 63° rang. Certains Canadiens vivent dans des conditions comparables à celles du Tiers monde. Or, le présent budget ne prévoit ni développement économique, ni sécurité économique pour ces Canadiens démunis. Comment peut-on expliquer cette lacune?

[Français]

Où est la sécurité économique des enfants du Canada? Je me souviens très bien qu'il y a douze ans, en 1989, un enfant sur sept vivait dans la pauvreté dans notre pays. Maintenant, douze ans plus tard, c'est un enfant sur cinq, soit 20 p. 100 de nos enfants qui vivent dans la pauvreté. Où est la sécurité des enfants du Canada?

[Traduction]

Où est donc la sécurité pour ceux qui cherchent à se loger? Les gens qui ont besoin d'un logement sont nombreux. Si nous décidions de construire des maisons au Canada, on créerait deux emplois et demi par maison. Où trouve-t-on cela dans le budget? Voilà un autre élément qui manque.

[Français]

Où est la sécurité nationale pour notre système de santé au Canada? Notre système de santé a subi d'importantes coupures budgétaires, des suppressions budgétaires, en 1995, de la part du ministre des Finances. Mais il n'y avait rien du tout, hier, dans le budget du ministre des Finances pour notre système de santé.

[Traduction]

Où, dans ce budget, est-il question de sécurité pour ceux qui cherchent de l'emploi au pays, pour les 7,5 p. 100 de travailleurs en chômage, pour les 43 000 personnes qui ont perdu leur emploi à temps plein l'année dernière? Il y aussi 57 000 personnes qui ont perdu un emploi à temps partiel. Où est donc la vision qui servirait à créer des emplois?

Où est-il question de sécurité pour l'environnement? A-t-on songé à la sécurité environnementale? Où parle-t-on des engagements de Kyoto ou des fonds requis pour le nettoyage des sites d'enfouissement, pour la recherche de carburants de remplacement et pour la réhabilitation thermique des bâtiments? On ne trouve rien à ce sujet dans le budget.

Il n'est nulle part question de cette sécurité économique. Ce budget est un modèle d'occasions ratées. Je suis surpris que le secrétaire parlementaire puisse être si serein et confiant dans la validité de ce budget, compte tenu de ses antécédents dans certains de ces domaines.

Quelle est donc la vision des libéraux? Ont-ils une vision? Ils voient une économie de faibles salaires et de travail à temps partiel où il y a des emplois chez Tim Horton, mais pas à l'aciérie d'IPSCO Inc. à Regina ou chez General Motors à Oshawa. Voilà la vision du Parti libéral d'en face.

La vision des libéraux fait que, dans notre pays, l'écart entre les revenus s'élargit de jour en jour, mais les profits des banques grimpent malgré le ralentissement économique, leurs profits ayant atteint 9,3 milliards de dollars l'année dernière et 9,6 milliards de dollars l'année précédente. Nous assistons à un report répété des investissements dans les ressources humaines et l'infrastructure matérielle où ces investissements sont pourtant nécessaires dès maintenant. Nous voyons notre souveraineté s'effriter et le contrôle du Canada passer de plus en plus aux mains d'étrangers habitant à l'extérieur de nos frontières.

La vision des libéraux fait rétrécir le gouvernement fédéral à vue d'oeil. Dans les années 80, le gouvernement fédéral représentait 16,4 p. 100 du PIB et il ne représente plus que 11,3 p. 100. C'est le rapport le plus faible depuis 1949. Cette vision est en fait calquée sur le programme de l'Alliance réformiste et la seule chose qui fait bien paraître le budget de l'autre côté est la présence de l'Alliance canadienne. Chaque matin, lorsqu'il se lève, le ministre des Finances remercie le ciel pour la présence de l'Alliance, du chef de l'opposition, du Parti réformiste et de l'ancien chef du Parti réformiste du Canada, car son parti met en application le programme de l'opposition. C'est exactement l'objectif visé.

Nous devons donner une nouvelle vision à notre pays, une vision qui permette au gouvernement de tracer de nouveau la voie vers la planification d'une économie mixte. Le gouvernement a un rôle à jouer, et les gens s'en sont rendu compte après le 11 septembre, notamment dans la foulée des problèmes de sécurité qui se posent depuis.

La Banque du Canada pourrait, quant à elle, supporter une part accrue de la dette nationale. À une époque, cette institution détenait 20 p. 100 de la dette nationale. Le pourcentage se situe aujourd'hui entre 8 et 9 p. 100. La Banque du Canada pourrait ainsi assurer au gouvernement une plus grande marge de manoeuvre financière.

Nous devons doter notre pays d'une vision qui fasse de la création d'emplois la priorité absolue, une vision qui nous aurait fait consacrer, hier, 1 p. 100 de notre PIB à l'investissement dans l'infrastructure, le logement, les programmes sociaux et l'agriculture. Ce sont ces priorités que doit se donner le gouvernement.

Nous devons avoir une vision qui permette de créer la richesse au Canada en investissant dans l'éducation, la formation et les connaissances, parce que la connaissance est la puissance et elle est garante de richesse pour l'avenir.

Nous devons avoir une vision qui réserve un rôle plus important aux petites entreprises. Les petites entreprises créent actuellement 80 p. 100 des nouveaux emplois, et je signale que 80 p. 100 des petites entreprises ont des revenus de moins d'un million de dollars par année. Ce secteur figure parmi les plus dynamiques.

Nous devons avoir une vision qui nous permette de construire une société écologique, un environnement durable, une économie écologique et des programmes sociaux améliorés et adéquatement financés, afin de créer des conditions de vie plus égales pour tous les Canadiens.

Nous devons aussi nous doter d'une vision internationale, où le FMI et la Banque mondiale soient démocratiquement responsables envers la population mondiale, et où l'OMC ne fera pas figure de nouveau gouvernement mondial vénéré sur l'autel des grandes entreprises.

Nous devons accroître l'aide étrangère, organiser le développement économique mondial, afin de pouvoir mettre en place un nouveau plan Marshall dans les régions comme l'Europe et l'Afghanistan, et appliquer une taxe comme la taxe Tobin sur la spéculation des changes, pour financer le développement international et ralentir la spéculation sur les changes. Voilà le genre de vision dont nous avons besoin.

Je crois que nous devons aussi avoir une vision qui nous permette de rétablir la souveraineté et l'indépendance de notre pays, parce que nous sommes en train de perdre notre pays. Le chapitre 11 de l'ALENA, la clause de traitement national des accords commerciaux, donne plus de droits aux entreprises qu'aux gens. Les personnes qui travaillent dans d'autres pays doivent être munis d'un visa, alors que les entreprises peuvent entrer dans un pays sans visa, y dicter leurs règles et acheter le pays. Il faut changer ces choses.

Nous sommes en train de vendre notre pays. Même le patron de la Banque Royale, Gordon Nixon, pour lequel le député d'en face travaillait auparavant, a déclaré à Regina que, depuis deux ans et demi, 20 p. 100 de nos sociétés cotées en bourse au TSE ont été vendues et que 23 des 35 sociétés faisant partie de l'indice des pétrolières et des gazières du TSE ont été vendues aux étrangers, principalement des Américains.

● (1235)

Depuis 1985, nous avons perdu environ 13 000 sociétés au Canada. Elles ont été vendues à des étrangers, principalement aux États-Unis. Ce groupe englobe notamment les sociétés suivantes: MacMillan Bloedel, Tim Horton, Shoppers Drug Mart, Gulf, les chocolats Laura Secord, le CN, et bientôt le CP, ainsi que l'équipe de hockey Les Canadiens de Montréal, vendue à la société Gillette des États-Unis.

En plus de vendre nos sociétés, nous privatisons. Le gouvernement a privatisé l'an dernier l'administration des obligations d'épargne du Canada en la confiant à la société EDS du Texas, le 30 juin, la veille de la Fête du Canada, le symbole même de notre souveraineté.

Dans la demi-minute qui me reste, je dirai que nous risquons à l'avenir de perdre notre dollar, notre huard, notre monnaie, car de plus en plus de députés en face et ceux du Parti réformiste et ceux du Bloc parlent d'utiliser une monnaie en commun avec les États-Unis, le dollar américain, qui sera contrôlé par les Américains et par la Réserve fédérale américaine.

Je dirai pour conclure que c'est un budget d'occasions ratées, mais nous avons un grand potentiel pour devenir maîtres de notre économie et maîtres de notre souveraineté et pour rendre notre pays de nouveau intact et excellent.

• (1240)

M. John McCallum (secrétaire parlementaire du ministre des Finances, Lib.): Monsieur le Président, le député nous accuse de ne pas avoir prévu des dépenses de 10 milliards de dollars pour stimuler l'économie, comme le proposait son parti, alors que le coup de pouce que nous avons donné à l'économie est plutôt de l'ordre de 26 milliards de dollars. Le fait est qu'en raison des mesures prises il y a un an, les impôts ont diminué de 17 milliards de dollars cette année seulement. Cela représente la plus forte baisse d'impôt survenue dans les pays du G-7 cette année. Trois milliards de dollars de plus sont prévus pour la santé et, si on ajoute à cela d'autres montants, on en arrive à 26 milliards de dollars, ce qui est de loin supérieur, toutes proportions gardées, à ce qui est proposé et non encore mis en oeuvre par les Américains.

Autrement dit, contrairement à ce qu'a dit le député, nous avons prévu des stimulants budgétaires fort élevés, à tel point que nous projetons de ne pas poursuivre le remboursement de la dette cette année ni, peut-être, l'an prochain. Si nous allions plus loin, nous replongerions le pays dans une situation déficitaire, car si nous faisons plus que ne pas rembourser la dette, nous accuserons un déficit

La question que je pose est la suivante: le député propose certainement que la situation financière du pays redevienne déficitaire. Autrement, je ne comprends pas ses chiffres.

L'hon. Lorne Nystrom: Monsieur le Président, à voir comment le secrétaire parlementaire compte, je crois qu'il devrait retourner à la Banque Royale. Il pourrait prendre les conseils du nouveau président de cette banque, M. Nixon.

Des 26 milliards de dollars auquel le secrétaire parlementaire fait allusion, quelque 24 milliards ont déjà été engagés dans des budgets antérieurs. La stimulation supplémentaire attribuable au budget est d'au plus 2 milliards de dollars. Nous avons à peine 1 milliard en nouveaux programmes. Il y a bien quelques autres mesures qui ont été saupoudrées, mais il y a fort peu de stimulation économique nouvelle.

Même le programme d'infrastructure dont nous discutons, qui pourrait recevoir 2 milliards de dollars—mais rien n'est certain—dépend de l'excédent à dégager au cours du prochain exercice. Ce n'est même pas un poste budgétaire.

Je sais que vous ne pouvez voir de si loin, monsieur le Président, mais, le budget n'indique absolument rien pour le programme d'infrastructure. Il n'y a pas de poste budgétaire pour les deux prochains exercices. Même chose pour le fonds de 500 millions de dollars à l'intention de l'Afrique. Les députés ministériels disent que, dans un cas comme dans l'autre, l'argent sera au rendez-vous s'il y a un excédent budgétaire.

Pour ce qui est de la crainte du déficit, je n'y crois tout simplement pas. Nous aurions pu dépenser 10 milliards de plus dans ce budget. Le gouvernement s'en est tenu à 2 ou 2,5 milliards. Il aurait pu dépenser 10 milliards pour stimuler l'économie sans s'exposer à un déficit, car il en récupérerait une partie par le fisc. Plus important encore, le ministre des Finances a toujours surestimé les déficits et sous-estimé les excédents, et il ne déroge pas à ses habitudes cette fois-ci non plus. Si on additionne ses erreurs de calcul des sept dernières années, on arrive à 75 milliards. Le ministre ne sait pas compter. Les députés d'en face n'ont aucune imagination. Dans ce budget, nous avons raté l'occasion de créer des emplois et d'aider les Canadiens.

[Français]

M. Yvan Loubier (Saint-Hyacinthe—Bagot, BQ): Monsieur le Président, tout d'abord, je désire féliciter mon collègue de Regina—Qu'Appelle pour l'excellent travail qu'il fait pour la défense des intérêts de l'agriculture de sa région et du Canada en général.

J'aimerais lui poser une question. Pourrait-il nous expliquer la situation vécue par les agriculteurs, par les familles agricoles, de son comté? Qu'aurait pu faire le gouvernement fédéral pour leur venir en aide? Aucune nouvelle mesure n'est prévue pour aider les familles agricoles.

L'hon. Lorne Nystrom: Monsieur le Président, effectivement, il n'y a rien du tout dans le budget du ministre des Finances pour les fermiers du Canada. Pourtant, les fermiers, les producteurs de blé de la Saskatchewan, du Manitoba et de l'Alberta vivent une grande crise. Beaucoup de fermiers ont déjà quitté leur ferme, parce qu'ils n'avaient plus du tout la possibilité de poursuivre sans aide.

● (1245)

[Traduction]

Ce n'est rien du tout. Il y a une concurrence déloyale au niveau international parce que les pays européens et les États-Unis subventionnent les agriculteurs. Il n'est pas étonnant que nos agriculteurs n'arrivent pas à soutenir la concurrence. Ils n'ont pas beaucoup d'aide. Nos agriculteurs sont efficaces. Ils produisent des céréales et de la nourriture de façon très concurrentielle.

Je vais vous donner un exemple. Les céréaliculteurs canadiens reçoivent 9 cents sur chaque dollar du gouvernement fédéral. Leurs homologues américains du Montana et du Dakota du Nord, quant à eux, retirent 35 cents du gouvernement de Washington. Dans l'Union européenne, les agriculteurs français ou italiens reçoivent 55 cents du gouvernement fédéral de Bruxelles. Ce n'est pas juste. C'est pour cela que les agriculteurs abandonnent la terre. Il n'y avait rien dans le budget d'hier pour les agriculteurs canadiens.

Le très hon. Joe Clark (Calgary-Centre, PC/RD): Monsieur le Président, depuis la fin de l'été, deux événements importants ont changé l'orientation de notre pays. Il y a eu tout d'abord les attentats terroristes de septembre, puis l'apparition graduelle de ce que le ministre de l'Industrie a correctement qualifié de récession la semaine dernière.

Le budget déposé hier, budget qui avait d'ailleurs fait l'objet de nombreuses fuites intentionnelles avant que le Parlement n'en prenne connaissance, aurait dû porter à la fois sur la sécurité et sur la prospérité. Mais il est très décevant dans les deux cas. Il ne fait presque rien au chapitre de la sécurité et rien du tout pour favoriser la prospérité des Canadiens.

Ce n'est qu'un demi-budget. C'est une mesure restreinte et à court terme qui ne vise qu'à répondre aux problèmes soulevés au chapitre de la sécurité et du terrorisme. Il ne s'agit pas d'un budget complet et honnête qui établirait la voie de l'avenir. Même les fonctionnaires du ministère des Finances ont dit au *Citizen* d'Ottawa qu'«il pourrait y avoir un autre budget au début de l'été . Les Canadiens ne peuvent plus compter sur le cycle budgétaire fiable auquel ils avaient été habitués.

[Français]

Au minimum, le fait qu'on anticipe déjà un autre budget dans quelques mois trahit l'incapacité du gouvernement d'élaborer un plan d'action solide pour éviter la récession. Au pire, cela sème la peur et l'incertitude.

Le ministre des Finances a-t-il quelque chose à nous cacher? Quelle mauvaise nouvelle nous réserve-t-il pour le printemps ou l'été? Nous savons que le gouvernement a cessé de rembourser la dette. Le ministre avoue que le remboursement de la dette sera de zéro en 2002, de zéro en 2004 et de zéro, même, en 2006.

[Traduction]

Les prévisions concernant le déficit sont hautement suspectes. Elles sont le résultat de jeux d'écriture. Par exemple, le gouvernement prétend accorder un allégement fiscal aux PME. Ce n'est pas un allégement, c'est un report.

Ces entreprises vont payer leurs 2 milliards de dollars d'impôt six mois plus tard. Pourquoi? La seule manière pour le gouvernement d'éviter un déficit l'an prochain était de prendre ces 2 milliards et de les ajouter aux recettes de l'an prochain. Autrement, le budget de l'an prochain serait déficitaire. Ce sont des tours de passe-passe. Ce n'est pas de la planification budgétaire.

L'un des principaux objectifs d'un budget est d'offrir un certain degré de certitude aux particuliers, aux familles et aux entreprises qui doivent planifier leurs propres finances. Il n'y a pour les Canadiens aucune certitude dans un budget qui, selon les propres mots du ministre, n'a pour toutes balises temporelles que les «années à venir».

Le ministre prétend être prudent. Or, dans son budget, il fait preuve d'un mépris imprudent pour l'objectif principal du budget qui est de fournir un cadre et des orientations aux particuliers, aux familles, aux travailleurs, aux contribuables et aux investisseurs qui doivent prendre des décisions.

[Français]

Le ministre des Finances propose un budget qui est véritablement à l'image de son gouvernement. On n'y retrouve aucun vrai plan d'action pour l'avenir. On n'y propose aucune vraie solution aux problèmes dans les domaines de la santé et de l'agriculture, par exemple, ou encore sur le plan de la réforme fiscale.

En effet, à part la réitération d'annonces déjà faites dans des budgets antécédents—une autre marque de commerce de ce gouvernement—on devinerait, à lire le discours du ministre, que ces problèmes ne méritent guère l'attention des décideurs.

[Traduction]

La phrase la plus ironique du budget est celle-ci:

Qu'il n'y ait aucun doute que le plan qui est à l'origine de tous ces résultats nous donnera les moyens de composer avec le ralentissement actuel.

Deux événements sont à l'origine de la prospérité économique du Canada ces deux dernières années. Ils n'ont rien à voir avec le gouvernement libéral. Le premier est le boom économique que les États-Unis ont connu. Les économistes et les commentateurs de la politique économique s'entendent pour dire que le deuxième ensemble de facteurs décisifs a été le libre-échange et la TPS—que le gouvernement a tout fait pour arrêter.

Le gouvernement n'a pas de plan économique. Il n'en a jamais eu. Il s'est laissé porter par la vague de prospérité et il sera à tout jamais coupable d'avoir gaspillé cette période de croissance pendant laquelle le Canada avait une marge de manoeuvre suffisante pour prendre les initiatives qui nous auraient permis de garder notre rang parmi les puissances économiques du monde. Mais l'empereur était nu.

Ce gouvernement est incapable de prendre la moindre initiative. Il n'y a pas eu d'initiative économique importante prise par le gouvernement depuis l'ALENA. Il n'a pas de plan pour nous sortir de la récession, dont les ministres admettent l'existence, mais que le budget fédéral, le document de planification économique du Canada, omet de mentionner.

Ce ne sont pas là les caractéristiques d'un budget honnête. Ceci est soit de la poudre aux yeux, soit le summum de l'arrogance libérale. Quoi qu'il en soit, c'est un acte de trahison à l'égard du peuple canadien.

● (1250)

[Français]

Comment le ministre peut-il s'attendre à ce que nos concitoyens soient capables de bien planifier leur avenir financier, celui de leurs entreprises et celui de leur famille, alors qu'il ne peut même pas leur proposer un plan d'action qui dure plus longtemps que quelques mois?

[Traduction]

Ce budget est la preuve concluante de l'arrogance d'un gouvernement depuis trop longtemps au pouvoir. Il est clair que les aspirations du ministre à la direction du parti lui importent plus que sa responsabilité de ministre des Finances, et qu'elles l'ont influencé davantage dans la préparation de ce budget.

Le ministre avait besoin d'argent. Le vérificateur général a identifié 16 ministères où le gaspillage d'argent requiert de l'attention. Le ministre a ignoré le vérificateur général et l'argent gaspillé. Il a refusé de réduire les dépenses des ministres, dont il a besoin des votes pour se faire élire à la direction du parti libéral. Non seulement cela, le ministre a cédé lorsque le premier ministre a insisté pour que l'on prélève sur le Trésor quelques miettes pour les autres candidats à la direction du Parti.

Une voix: Des miettes pour Tobin.

Le très hon. Joe Clark: Le ministre de l'Industrie, la miette Tobin, qui voulait 4 milliards de dollars supplémentaires pour des technologies de réseau à haut débit, a dû se contenter de 110 millions dollars, 110 millions de plus que ce que s'est vu accorder l'industrie agricole, une industrie de base qui a désespérment besoin d'argent.

La ministre du Patrimoine canadien et la ministre du Développement des ressources humaines sont autorisées à continuer de gaspiller des millions de dollars au titre de leurs programmes de

Le budget

subventions et de contributions, malgré les critiques manifestes et répétées du vérificateur général.

Dans un pays en récession, le ministre des Finances se doit d'imposer une discipline à ses collègues. Seulement voilà, le ministre brigue la direction de son parti et ne veut pas devoir rendre des comptes à ses collègues du Cabinet, dont il a besoin des votes.

Ce budget ne prévoit pas un cent de plus pour l'agriculture. Il ne prévoit pas non plus le report des fonds du filet de sécurité inutilisés les années précédentes, comme l'avaient demandé les associations agricoles. Les agriculteurs ont besoin d'une vision à long terme. Ils ont besoin de plus que d'avoir de quoi gérer la crise d'une année à l'autre. Le budget ne prévoit ni l'un ni l'autre.

[Français]

On reprend le même scénario lorsqu'il s'agit du financement du système de santé. Ce budget ne prévoit aucune nouvelle initiative en cette matière qui préoccupe tant les Canadiens.

[Traduction]

Comme on le disait à une autre époque, le ministre avait le choix. Il aurait pu profiter de la conjoncture économique favorable des dernières années pour augmenter le financement des soins de santé, de la défense et d'autres priorités. Il aurait pu faire preuve d'initiative en matière de réforme fiscale pendant ces bonnes années, mais il a laissé l'Irlande, l'Allemagne et les États-Unis prendre une avance considérable sur le Canada. N'ayant rien fait au cours de ces bonnes années, il doit maintenant s'attaquer aux problèmes de la défense et de la sécurité, qui auraient dû être réglés il y a longtemps.

La contribution à la défense nationale est pitoyable. C'est une insulte pour les hommes et les femmes qui servent le Canada à l'étranger, peu importe à quel titre. Dans le budget de la sécurité dont on se vante tant, le ministère de la Défense nationale doit recevoir 629 millions de dollars sur cinq ans pour les Forces canadiennes. Or, selon le plan d'entreprise du ministère, il lui manque annuellement 1,3 milliard de dollars pour accomplir les tâches qui lui sont déjà assignées. Le gouvernement lui ajoute plus de nouvelles tâches que de fonds

Étant donné les fonds affectés à l'engagement actuel dans la guerre en Afghanistan et à la FOI 2, les militaires ne recevront que 300 millions de dollars pour faire face aux programmes d'immobilisations. Ce montant permettrait d'acheter seulement cinq hélicoptères de recherche et de sauvetage ou trois avions Hercules, ou encore un C-17A de transport lourd. Il n'y aurait pas de fonds pour remplacer la flotte des CF-18, ni celles des destroyers de la classe Iroquois, ni celle des patrouilleur maritime Aurora. Pourtant, ces flottes doivent toutes être retirées d'ici la fin de la décennie.

Le gouvernement propose d'investir lui-même 1,2 milliard de dollars dans une police de la sécurité et d'exiger que les contribuables contribuent pour 2,2 autres milliards de dollars sous la forme d'une hausse du prix des billets.

• (1255)

[Français]

Sur la question des frontières, le Canada aurait pu faire preuve de leadership en proposant un plan d'action proprement canadien. Cependant, en raison de notre silence, le silence du gouvernement du Canada, nous devons nous contenter de la proposition américaine qui comprend, entre autres, la présence d'hélicoptères américains à la frontière canadienne.

Sur la question de l'aide à l'étranger, il est clair que le gouvernement a complètement effacé les bénéfices que le Canada pouvait tirer de sa contribution à l'aide humanitaire. En réduisant les niveaux d'aide, comme ils l'ont fait depuis 1993, ils ont sévèrement réduit notre capacité d'agir sur la scène internationale. Le budget déposé hier entame mais ne réhabilite pas notre réputation dans le monde.

[Traduction]

Le bilan du gouvernement en matière d'aide extérieure a été catastrophique au cours des sept dernières années. Nous nous situons nettement sous la moyenne fixée par l'OCDE en matière d'aide extérieure. À l'heure actuelle, nous versons 0,25 p. 100 de notre PIB. C'est une baisse par rapport au taux de 0,46 p. 100 atteint en 1992 et c'est bien loin derrière l'objectif de l'ONU, l'objectif de 0,7 p. 100 fixé par Lester Pearson.

Le véritable défi du Canada consiste à redevenir concurrentiel à l'échelle internationale. Nous devons réduire notre hypothèque nationale. Il devrait exister un calendrier de réduction de la dette d'application obligatoire par le gouvernement. Le gouvernement pourrait éliminer beaucoup de gaspillage. Il pourrait d'abord récupérer les 125 millions de dollars consacrés à la publicité et aux sondages. Ce serait un bon point de départ.

Le budget était censé maintenir les réductions d'impôt annoncées avant les élections l'an dernier. Toutefois, après avoir tenu compte des hausses des tranches de cotisation au RPC et de la prestation fiscale pour enfants, les niveaux d'imposition actuels demeurent toujours au-dessus de ceux de 1993. Le seul allégement fiscal important reporte les impôts des petites sociétés de capitaux, finesse comptable dont le seul objet est de camoufler le déficit l'an prochain. Il convient de souligner qu'aucun allégement semblable n'est offert aux propriétaires de petites entreprises, agriculteurs ou pêcheurs non constitués en société.

[Français]

Sur le plan de la transparence et de l'imputabilité, le ministre des Finances envoie des signes troublants concernant l'orientation future de son gouvernement. Encore une fois, nous sommes témoins de la création d'une autre fondation.

[Traduction]

La semaine dernière, la vérificatrice générale a critiqué le gouvernement parce qu'il a établi ces fondations. Cette semaine, le gouvernement en a constitué encore une nouvelle. La fondation pour l'infrastructure stratégique ne relèverait pas du Parlement. Elle serait dirigée par un conseil formé d'amis du Parti libéral. Ce serait un autre pas vers les ténèbres où un volume croissant d'activités du gouvernement seraient menées en secret et à grande distance du Parlement, dont le mandat est de contrôler les dépenses du gouvernement du Canada.

[Français]

La semaine dernière, la vérificatrice notait dans son rapport, et je cite:

Même si les fondations financent des causes louables, je crains [...] aussi que le Parlement n'ait que peu de moyens de tenir le gouvernement responsable des politiques d'intérêt public mises en oeuvre par ces fondations.

[Traduction]

Elle ajoute ce qui suit:

Le gouvernement a plusieurs façons de poursuivre les objectifs de sa politique. Il n'a pas encore évalué le caractère adéquat, le coût et l'efficacité de cet instrument en particulier. Je pense qu'il doit le faire.

C'est ce qu'elle a dit la semaine dernière pour enjoindre le gouvernement de mettre fin à cette pratique. Qu'ont-ils fait? Ils n'en ont pas tenu compte et ont établi une autre société qui échappe au contrôle du Parlement, dont le bilan sera secret et dont les activités seront dirigées par des larbins du Parti libéral représentant mal les intérêts des Canadiens.

L'ironie de ce demi-budget, c'est qu'il prétend être une réaction aux attaques terroristes, qui ont montré au grand jour toute l'ineptie du gouvernement libéral. Tony Blair a joué un rôle de chef de file devant la menace terroriste tandis que personne ne s'est manifesté au 24, promenade Sussex, tout comme il n'y a pas de leadership en matière de politique économique depuis une décennie. Nous payons maintenant un prix pour cette lacune.

Le budget présenté hier était pour le Canada une occasion de commencer à faire face aux possibilités de l'avenir et à contrer la récession croissante. Ce demi-budget est la plus récente preuve que le gouvernement laisse tomber le Canada et va nous coûter notre avenir. Les Canadiens méritent mieux que ce budget à court terme et à courte vue.

● (1300)

M. John McCallum (secrétaire parlementaire du ministre des Finances, Lib.): Monsieur le Président, comme je vais parler brièvement du budget, je ne poserai qu'une question au très hon. député.

Je n'arrive pas à comprendre comment il peut se vanter du bilan de son propre gouvernement, alors que ce sont les conservateurs qui ont légué au gouvernement actuel un déficit de 42 milliards de dollars en 1993. Les premières années du gouvernement actuel ont surtout porté sur l'élimination de ce déficit. C'est pour cela que le *Wall Street Journal* avait dit que le Canada était sur le point de devenir un pays du tiers monde. C'est pour cela que nous avons dû réduire l'aide étrangère, entre autres, afin de nous sortir de ce fossé laissé par les conservateurs.

Maintenant que nous en sommes enfin sortis, nous rétablissons l'aide étrangère et le financement du système de santé et nous réduisons les impôts.

Je n'arrive vraiment pas à comprendre comment il peut se vanter de nous avoir laissé un legs fantastique, un déficit de 42 milliards de dollars dont nous ne sommes sortis qu'il y a quelques années.

Le très hon. Joe Clark: Monsieur le Président, ce n'est pas ce que la Banque Royale avait l'habitude de dire par la voix de son économiste en chef. À l'époque, il avait une vision beaucoup plus claire de la réalité et était tout disposé à admettre deux choses. Premièrement, lorsque le gouvernement progressiste-conservateur est arrivé au pouvoir, il a dû faire face à un déficit de 38 milliards de dollars qui avait été laissé par les gouvernements libéraux précédents. Deuxièmement, et ce qui est beaucoup plus important, notre gouvernement a transformé le pays et ses perspectives grâce aux mesures économiques qu'il a prises au cours des années 80 et au début des années 90.

L'important, ce n'est pas de débattre les avantages du libreéchange ou de la TPS. Tout cela a été débattu. L'important, c'est que notre gouvernement était disposé à agir pour que le Canada devienne un chef de file mondial. Peut-être a-t-il pris trop d'initiatives. Il a certes payé un fort prix politique pour ces initiatives, mais, au moins, il a agi.

Nous avons devant nous, dans le meilleur pays au monde, un gouvernement qui en est à son troisième mandat. Le premier ministre a été incapable de citer une seule grande réalisation de sa carrière de premier ministre quand je lui ai demandé d'en citer une lors d'un débat durant la campagne électorale; le ministre des Finances non plus, d'ailleurs. Comme je l'ai déjà dit, le gouvernement n'a pris aucune initiative économique importante depuis l'ALENA et l'ALENA mettait la dernière main à une initiative du gouvernement antérieur.

Ce dont nous avons besoin pour continuer de jouer un rôle de chef de file parmi les nations c'est un gouvernement qui sait faire preuve d'autant d'imagination que la population. Nous avons besoin d'un gouvernement prêt à prendre des risques à long terme qui bâtiront l'avenir et qui feront du Canada un chef de file en matière d'économie à l'avenir.

Je suis extrêmement fier d'avoir fait partie d'un gouvernement qui était prêt à conclure l'accord de libre-échange en vue de faire face aux dures réalités de la TPS.

Oui, à ce moment-là, nous avons accepté les conseils de l'économiste en chef de la Banque Royale du Canada. Il donnait de meilleurs conseils que maintenant. C'étaient de bons conseils. C'était bon pour le pays. Ces conseils nous ont fourni d'excellentes occasions que le gouvernement libéral a perdu année après année. Autant d'occasions qu'il a encore perdues dans le budget déposé hier.

Le ministre des Finances aurait pu tenir compte des conseils de la vérificatrice générale. S'il l'avait fait, il aurait proposé des mesures pour éliminer le gaspillage généralisé. Cela nous aurait donné du jeu pour réduire l'impôt des sociétés. Cela aurait assuré la croissance économique et nous aurait donné du jeu pour investir. Les hommes et les femmes qui servent dans les forces armées ne se seraient pas sentis insultés.

Nous aurions pu accomplir tant de choses. Tant de choses auraient pu être accomplies au cours de la dernière décennie gaspillée, mais le gouvernement libéral est resté assis, les bras croisés, se contentant de regarder le monde nous laisser pour compte. Les Canadiens en paient maintenant le prix.

Les Canadiens pourront choisir bientôt. Le moment venu ils diront qu'ils en ont assez d'un gouvernement qui gaspille le potentiel du Canada et il nous confieront la tâche de recommencer à bâtir le pays.

• (1305)

M. Peter Stoffer (Sackville—Musquodoboit Valley—Eastern Shore, NPD): Monsieur le Président, en tant que néo-démocrate, je suis toujours étonné d'observer les conservateurs et les libéraux se renvoyer la balle quant à savoir qui est responsable de l'endettement élevé et du déficit du pays alors que les deux sont responsables.

J'ai admiré le discours du député de Calgary-Centre. Je suis d'accord avec lui sur de nombreux points, notamment en ce qui concerne les militaires. Le budget devait comporter des mesures visant à faire disparaître la menace terroriste au Canada, du fait que nous ne laisserions pas entrer les terroristes dans notre pays. Or, il suffit de jeter un coup d'oeil au mini-budget dont la Garde Côtière et les Forces canadiennes ont pris connaissance, pour voir que les terroristes peuvent toujours pénétrer nos frontières et faire tout le mal qu'ils souhaitent une fois arrivés ici. Le budget est impuissant à cet égard.

Une chose m'inquiète particulièrement. Les budgets présentés il y a des années fournissaient les chiffres de l'emploi. Ces chiffres étaient des cibles pour les taux de chômage. Or, depuis 1996, ces chiffres ont disparu des budgets. Ils se sont envolés. Nous constatons depuis huit ans que le gouvernement n'est nullement engagé à s'attaquer au problème du chômage. Il ne dit même pas aux Canadiens quel est le taux de chômage actuel, si ce taux monte ou descend, et ce qu'il compte faire à cet égard.

Le député pourrait-il expliquer pourquoi ces chiffres n'étaient plus fournis dans les budgets antérieurs, tout comme dans celui d'hier?

Le très hon. Joe Clark: Monsieur le Président, c'est une fort bonne question. Elle est très pénétrante parce qu'elle va au coeur du tour de passe-passe que le gouvernement essaie de jouer depuis si longtemps avec les budgets.

Le ministre des Finances exagère toujours les chiffres qu'il met dans ses budgets et cache des renseignements pertinents. Les objectifs en matière de chômage devraient figurer dans le budget du Canada. Ils donnent aux gens une idée de ce qui nous attend et de la voie à suivre.

Nous avons vu cela encore une fois dans le budget que le ministre a présenté hier. Il prétend accorder une réduction d'impôt de 2 milliards de dollars aux petites et moyennes entreprises. Il dit que cela les aidera considérablement. Il les laissera reporter de six mois leurs paiements d'impôt. Pourquoi? Parce qu'il sait que, si elles paient ces impôts cette année, il se retrouvera avec un déficit l'an prochain. Ce qu'il prétend être un report d'impôt pour certaines petites entreprises, pas des agriculteurs ni des pêcheurs, n'est en fait qu'un subterfuge utilisé par le ministre des Finances pour essayer encore une fois de duper plus de Canadiens au sujet de l'état réel de notre économie. Il le fait en cachant les chiffres du chômage. Il le fait en jouant des tours de passe-passe avec les changements fiscaux.

Ce dont nous avons besoin, c'est un budget honnête et des chiffres auxquels les Canadiens peuvent se fier. Ce n'est pas ce que nous avons eu hier.

M. Paul Szabo (secrétaire parlementaire du ministre des Travaux publics et des Services gouvernementaux, Lib.): Monsieur le Président, le très honorable député a parlé à deux reprises déjà du report de l'impôt accordé aux petites entreprises constituées en personne morale. Il a affirmé à tort que l'initiative ne profitera ni aux agriculteurs, ni aux pêcheurs. Il l'a répété à deux reprises dans cette enceinte. Le député se trompe, comme il s'en doute bien, car les agriculteurs et les pêcheurs peuvent eux aussi se constituer en personne morale.

Le député veut faire croire que le gouvernement planifierait un déficit. Il aurait intérêt à reconnaître que les rentrées de fonds sont absolument indispensables aux petites entreprises, surtout à un moment où, d'après certains, le Canada traverse une période de récession, ce qui aura pour effet de limiter considérablement les fonds disponibles.

Je voudrais que le député commence par reconnaître qu'il a eu tort de dire au sujet des agriculteurs et des pêcheurs...

Le président suppléant (M. Bélair): Le très honorable député de Calgary-Centre a la parole.

Le très hon. Joe Clark: Monsieur le Président, je m'efforce d'être précis. Le secrétaire parlementaire a raison. Un petit nombre d'agriculteurs peuvent effectivement se constituer en personne morale et un petit nombre de pêcheurs le peuvent aussi, mais la plupart n'en ont pas la possibilité. Ceux qui en ont le plus besoin dans ces secteurs n'en bénéficieront pas. Voilà ce qui nous attend.

Une voix: Ils ne pratiquent pas leur activité à Mississauga.

Le très hon. Joe Clark: Mon collègue me rappelle que ces gens ne sont pas agriculteurs ou pêcheurs à Mississauga, mais ils le sont ailleurs au Canada, où l'économie est dans un piètre état et où la nécessité de l'aide se fait cruellement sentir.

Je dirai ceci au député, et c'est que s'il veut que les petites entreprises aient des rentrées d'argent, qu'il commence par réduire les cotisations d'assurance-emploi. S'il veut accroître la trésorerie des petites entreprises, qu'il modifie l'impôt sur les gains en capital.

Une voix: Les cotisations d'assurance-emploi ne suffisent pas. Il faudra en passer par les charges sociales, et non pas par l'impôt.

Le très hon. Joe Clark: Effectivement, monsieur le Président, comme le soutient le député, les cotisations d'assurance-emploi ne suffiront pas.

Laissez-moi vous dire qui refuse d'en prendre l'initiative. Le ministre des Finances s'y refuse. Le gouvernement s'y refuse. Ce n'est pas que les libéraux ne peuvent pas le faire; c'est qu'ils s'y refusent tout simplement. Ils refusent d'assumer leurs responsabilités et de créer des possibilités pour le Canada. C'est ce qui explique que ce budget soit une telle farce et qu'il risque d'avoir des répercussions dramatiques pour un pays comme le Canada.

• (1310)

M. John McCallum (secrétaire parlementaire du ministre des Finances, Lib.): Monsieur le Président, je voudrais dire une dernière chose au chef du Parti conservateur à propos de ses commentaires. La première raison qu'il a invoquée pour son déficit de 42 milliards de dollars est qu'il avait hérité d'une déficit de 38 milliards de dollars des libéraux en 1984. Quel accomplissement! Il a transformé un déficit de 38 milliards de dollars en un déficit de 42 milliards de dollars, alors que nous, les libéraux, avons hérité d'un déficit de 42 milliards de dollars et l'avons transformé...

Une voix: Ils répètent chaque jour la même chose dans cette Chambre.

Le président suppléant (M. Bélair): À l'ordre, s'il-vous-plaît. Le secrétaire parlementaire a la parole.

M. John McCallum: Monsieur le Président, j'étais en train de dire que les conservateurs avaient changé un déficit de 38 milliards de dollars en un déficit de 42 milliards de dollars il y a environ neuf ans, alors que nous, nous avons transformé un déficit de 42 milliards de dollars en un excédent appréciable. Je suppose que cela est attribuable en partie à la nature des objectifs et des buts que nous nous fixons pour l'avenir.

Monsieur le Président, j'ai omis de mentionner que je partagerai mon temps de parole avec mon collègue de Beauharnois—Salaberry.

J'aimerais m'attaquer à deux mythes répandus par l'opposition et certains premiers ministres provinciaux à propos du présent budget, et je terminerai avec un très court exposé expliquant pourquoi il s'agit d'un bon budget.

Le premier mythe dont je veux parler est l'idée que le budget n'a rien pour stimuler l'économie canadienne en cette période de ralentissement économique à l'échelle mondiale. Contrairement à ce que prétendent les députés d'en face, le moment où la décision a été prise n'est pas très important. Ce qui compte, c'est la quantité de soutien offert à l'économie cette année et l'an prochain, au beau milieu de cette période de ralentissement économique mondial.

En fait, à la suite de décisions sages prises il y a un an, les Canadiens ont 17 milliards de dollars de plus dans leurs poches cette année, grâce à une baisse d'impôt, la plus importante consentie parmi les pays du G-7.

Au titre des soins de santé, trois milliards de dollars supplémentaires sont prévus cette année en raison de l'accord intervenu en matière de santé il y a environ un an.

En outre, du fait des programmes d'infrastructure et d'un certain nombre d'autres initiatives en matière de recherche, nous avons cette année des encouragements fiscaux totalisant 26 milliards de dollars qui, transposés dans le contexte américain, équivaudraient à 260 milliards de dollars puisque le budget des États-Unis est dix fois plus important que celui du Canada.

En fait, cette année et l'an prochain, le gouvernement soutient beaucoup plus notre économie nationale par le biais de baisses d'impôt et d'investissements dans les soins de santé, la recherche et les innovations que ne le font les États-Unis ou tout autre pays du G-

C'est en partie pour ces raisons que les économistes du FMI et de l'OCDE ont été unanimes à dire que le Canada s'en tirera mieux que les États-Unis cette année et dans celles qui suivront, sur les plans de l'emploi et de la croissance. Voilà les faits.

Le deuxième mythe est lié au premier et il est perpétué par les premiers ministres des provinces, notamment ceux de l'Ontario et du Québec; c'est le mythe selon lequel, quand vient le moment de payer la note des soins de santé, le gouvernement fédéral file à la salle de bains. En fait, en raison de l'accord intervenu en matière de santé et d'autres mesures prises, depuis cinq ans, la part des dépenses de soins de santé en Ontario assumée par le gouvernement fédéral a augmenté, et la part des dépenses de programmes de cette province qu'il assume est passée de 22 p. 100 pour l'ensemble des cinq dernières années à 27 p. 100 cette année. Au Québec, la proportion est encore plus grande. Elle est de 30 p. 100.

Pourquoi les gouvernements provinciaux tiennent-ils des discours différents? C'est parce qu'ils décident de ne pas inclure nos contributions sous forme de points d'impôt ou de marge fiscale accordées il y a quelques années. Ces contributions sont tout aussi importantes que celles en espèces. Si les provinces faisaient les calculs comme il se doit, en utilisant le beau tableau du livre du budget, elles constateraient une augmentation de la part des recettes des provinces qui proviennent des contributions fédérales depuis cinq ans.

[Français]

Si le comportement du gouvernement de l'Ontario est répréhensible, le comportement du gouvernement péquiste et de ses amis du Bloc québécois est pire. Non seulement cachent-ils la vraie contribution fédérale, mais après avoir dit qu'ils excluent les points d'impôt dans leur calcul de la contribution fédérale, ils demandent, dans un deuxième temps, que le gouvernement fédéral donne uniquement des points d'impôt au gouvernement québécois. Cela voudrait dire qu'ils veulent que nous donnions plus au gouvernement provincial, mais que cette contribution ne soit pas du tout reconnue.

Évidemment, du point de vue séparatiste, si vous êtes séparatiste—et moi je ne le suis pas—, c'est une idée merveilleuse: plus d'argent du fédéral et aucune reconnaissance du rôle du fédéral. C'est donc un complot séparatiste. Je peux dire que ce gouvernement n'est pas assez idiot pour accepter une telle idée séparatiste.

• (1315)

[Traduction]

Il est faux de dire que ce budget ne prévoit aucun stimulant. Il en prévoit un qui est nettement supérieur à 2,5 p. 100 du PIB. Celui-ci se présente sous la forme d'une baisse d'impôt, qui met davantage d'argent dans la poche des gens. Le budget consacre davantage d'argent aux soins de santé et aux priorités clés du gouvernement: la formation, l'environnement, et la recherche et l'innovation. Nous prévoyons en même temps des stimulants économiques pour appuyer l'économie et des investissements dans les secteurs clés les plus importants pour les Canadiens, soit la santé et la recherche, par exemple.

Le budget appuie l'économie canadienne au moment même où l'économie canadienne en a le plus besoin. Il concrétise aussi la vision à long terme du gouvernement. Il fait ce qu'il faut au chapitre de la sécurité, qui est notre priorité numéro un, mais il ne fait pas plus que nécessaire à cet égard. Il s'occupe aussi d'une question d'une extrême importance pour l'économie canadienne, à savoir la sécurité de la frontière canado-américaine et la complète mobilité des biens et des personnes entre les deux pays qui est absolument essentielle à notre prospérité économique à long terme.

Compte tenu de tout cela, c'est un bon budget qui soutient l'économie lorsqu'elle en a le plus besoin. Il est conforme à la vision à long terme du gouvernement sur l'avenir de notre pays. Il prévoit ce qu'il faut au chapitre de la sécurité et règle l'important problème d'une frontière à la fois sécuritaire et ouverte.

[Français]

M. Antoine Dubé (Lévis-et-Chutes-de-la-Chaudière, BQ): Monsieur le Président, le secrétaire parlementaire du ministre des Finances a abordé un point qui m'intéresse—les fameux points d'impôt—en disant que les députés du Bloc québécois et le Parti québécois ne parlent pas de cet aspect. Mais il oublie de mentionner...

Une voix: Les séparatistes.

M. Antoine Dubé: Il dit «les séparatistes». Il peut utiliser tous les mots qu'il veut, mais moi, je veux poser une question à ce député.

Les points d'impôt, lorsqu'ils ont été créés—je ne parle pas des transferts en espèces, je parle des points d'impôt—c'était parce que les provinces—et là, on pourrait remonter jusqu'à l'époque de Duplessis—contestaient le fait que le fédéral avait envahi des juridictions provinciales, notamment en matière de santé, d'éducation et d'aide sociale.

Ces provinces, voyant qu'il dépensait, se servait de son droit de dépenser inscrit dans la Constitution, avaient demandé que cela leur soit remboursé de deux manières, soit par les points d'impôt, il est vrai, mais aussi par les transferts en espèces.

Je veux attirer l'attention du secrétaire parlementaire du ministre des Finances sur un point particulier. Trouve-t-il normal qu'en 1961, au fédéral, les impôts directs des particuliers s'élevaient à 2,130 milliards de dollars, alors qu'en l'an 2000, c'était rendu à 89,580 milliards de dollars? C'est donc 40 fois plus en 40 ans. Cela a été déploré par toutes les provinces du Canada, pas seulement par les séparatistes du Québec, pas seulement par les souverainistes, mais par tous les fédéralistes orthodoxes du Canada.

● (1320)

M. John McCallum: Monsieur le Président, supposons que demain, le gouvernement fédéral convertisse tous les transferts en espèces qu'il envoie au Québec en points d'impôt—on ne va pas le

Le budget

faire, mais supposons pour un moment qu'on le fasse—qu'est-ce qui arriverait?

Le gouvernement québécois dirait que dès aujourd'hui, la contribution fédérale à la santé et à l'éducation, c'est nul. Mais la contribution réelle de ces points d'impôt transférés serait égale à ce qu'elle est aujourd'hui. Donc, ce que demandent les séparatistes, c'est d'indiquer notre contribution aux provinces comme étant «nulle», selon eux, même si, en termes de fonds perdus par le fédéral, c'est la même chose.

C'est pour cela que je dis que c'est une idée de «séparatistes» que le gouvernement fédéral serait tout à fait fou de suivre. Et c'est pour cela que je dis aussi qu'on ne le fera pas.

[Traduction]

M. Brian Fitzpatrick (Prince Albert, Alliance canadienne): Monsieur le Président, si je jette un coup d'oeil à la situation du Canada au cours des années 1990 et au tout début du présent siècle, je constate que deux provinces en particulier sont à l'origine de la croissance économique du pays, en l'occurrence l'Ontario et l'Alberta. C'est particulièrement le cas de l'Ontario au cours de la dernière moitié de la décennie 1990, non au début car sa situation n'était alors pas reluisante.

Dans le cas des autres provinces, je constate que les résultats économiques dévient ou reculent. Quand on voit une ville comme Montréal perdre son équipe de baseball et la propriété des Canadiens de Montréal passer à des intérêts américains, on se demande ce qui se produit ailleurs au Canada.

Je demande à l'érudit député d'en face si les politiques libérales sont vraiment conçues pour favoriser la prospérité de l'Alberta et de l'Ontario ou s'il se peut que le gouvernement libéral, les administrations provinciales et d'autres paliers de gouvernement empêchent les autres provinces d'avoir un rendement économique comparable à celui de l'Ontario et de l'Alberta.

M. John McCallum: Monsieur le Président, je suis ravi des propos que vient de tenir le député allianciste. Il prétend que le gouvernement libéral fait preuve de partialité depuis des années et favorise la croissance en Alberta plutôt qu'ailleurs au pays. Je considère cela comme un compliment. Je ne suis pas sûr que cela soit tout à fait vrai. Néanmoins, il est certain que nous n'avons jamais été contre l'Alberta. Comme le député l'a laissé entendre, il se peut qu'en plus des politiques judicieuses du gouvernement fédéral mises en oeuvre au fil des ans, les ressources pétrolières de l'Alberta aient contribué à son avance économique.

Toutefois, il est également vrai qu'il y a eu du rattrapage à faire, au cours des 20 à 30 dernières années, ou du moins depuis la Deuxième Guerre mondiale, au chapitre du revenu par habitant, du PIB ou du niveau de vie. Les résultats des provinces plus pauvres comme les Maritimes se sont nettement améliorés et leur niveau de vie s'approche davantage de la moyenne nationale qu'il y a 20 ou 30 ans.

[Français]

M. Serge Marcil (Beauharnois—Salaberry, Lib.): Monsieur le Président, je profite de l'occasion qui m'est offerte aujourd'hui de pouvoir intervenir dans ce débat relatif au budget déposé hier par le gouvernement du Canada. En fait, on sait bien que lorsqu'un gouvernement dépose un budget, il y a une analyse de celui-ci et des critiques positives ou négatives.

J'analyse le budget en me demandant ce que nous avons de plus par rapport aux années précédentes. Est-ce que ce budget vient couper des services? Est-ce qu'il augmente les impôts par rapport à l'année dernière? Vient-il augmenter les taxes par rapport à l'année dernière? Il y a une foule de questions qui, compte tenu de la situation économique actuelle, doivent interpeller l'ensemble des parlementaires.

À première vue, je trouve que, par rapport à l'année dernière, ce budget est un merveilleux plus puisqu'on maintient ce qui avait été annoncé pour les prochaines années. Dans le domaine de la santé, le gouvernement avait annoncé 23 milliards de dollars sur cinq ans. La situation économique permettait-elle au gouvernement du Canada de maintenir ses engagements vis-à-vis des provinces, de maintenir son engagement de remettre 23 milliards de dollars aux provinces? Ce secteur aurait pu être touché.

Lorsqu'arrive une crise, une situation d'urgence ou une situation difficile, les gouvernements font comme ils ont fait dans les années 1990. Pour pallier l'ensemble des déficits de chacune des provinces et du gouvernement central, tous les gouvernements ont procédé à un nettoyage, à une analyse des différents programmes et ont coupé un peu partout dans les services. Mais non, le montant de 23 milliards est maintenu, ce qui est un plus. Cela veut dire que pour les quatre prochaines années, 23 milliards de dollars seront retournés aux provinces.

C'est la même chose pour l'habitation. On avait annoncé un programme de 685 millions de dollars pour l'habitation pour les cinq prochaines années. Est-ce que ce programme est en danger ou si le gouvernement fait un effort pour le maintenir au même niveau? Tout ce qui avait été engagé pour les années subséquentes est maintenu dans ce budget.

Au sujet de la baisse des impôts, elle est appliquée seulement depuis le 1^{er} janvier 2001. C'est donc la première année de la mise en application d'une baisse d'impôt de 100 milliards de dollars sur cinq ans. Dans l'histoire du Canada, cela ne s'est jamais vu de baisser des impôts d'un montant aussi élevé. C'est également maintenu.

On s'aperçoit que tous les engagements pris l'an dernier par le gouvernement du Canada sont maintenus. Le cap est maintenu. Il n'y a pas de retour en arrière. Au contraire, on bonifie à peu près tous les engagements qui ont été pris.

Ce qui est merveilleux, c'est qu'on parle de dizaines de milliards de dollars qui seront investis dans l'économie comme telle. Lorsqu'il y a un ralentissement économique, la responsabilité d'un gouvernement est de créer un environnement positif pour permettre aux entreprises d'être compétitives et pour leur permettre également de créer de la richesse, faisant en sorte qu'on puisse payer des services.

Plus l'économie est forte, plus les gouvernements ont des rentrées d'argent, ce qui permet de développer des services à la population, comme les services de santé, les services sociaux et ainsi de suite. C'est le but d'un gouvernement que d'intervenir dans l'environnement économique afin de permettre aux entreprises d'être plus concurrentielles.

Le budget proposé est extraordinaire sur ce plan. On parle d'investissements dans les infrastructures au plan de la sécurité des Canadiens et des Canadiennes, à la demande des Canadiens et des Canadiennes. L'expression populaire était là. Les gens commençaient à vivre dans une psychose du terrorisme. La population a demandé au gouvernement canadien d'intervenir en matière de sécurité, du moins à l'intérieur du pays.

Les mesures avancées dans le budget le démontrent clairement. Plusieurs milliards de dollars sont investis dans des infrastructures touchant la sécurité et les postes frontaliers. Il y a plusieurs postes frontaliers dans mon comté. On intervient dans ce domaine. On a répondu à la demande de la population.

Un gouvernement n'est pas là uniquement pour répondre aux demandes des partis d'opposition. Le gouvernement est là pour représenter l'ensemble de la population, l'écouter et répondre à ses besoins.

(1325)

Ce qui est assez important également, c'est que, au-delà de toutes les annonces faites dans le budget de l'année dernière, autant les nouveaux programmes d'infrastructures Canada-Québec ou plutôt Canada-provinces-municipalités où il est question de presque deux milliards de dollars sur cinq ans, il y a maintenant les fonds qui sont consacrés à l'environnement, les fonds verts, pour les municipalités, qui vont être doublés, et un nouveau projet d'infrastructures dans lequel on introduit une notion évidente, à savoir que maintenant, on peut intervenir également avec le secteur privé.

Je ramène le débat un peu plus au plan du Québec et davantage au plan du Montréal métropolitain pour démontrer que la mise en oeuvre de cette fondation stratégique sur les infrastructures va avoir un impact capital sur le Québec, sur l'ensemble du Canada évidemment, mais particulièrement sur le Québec et le Montréal métropolitain.

Lorsqu'on parle des déficits encourus par les entreprises du Grand Montréal en termes de délais de livraison sur le marché américain, rappelons que le Canada exporte 85 p. 100 de sa marchandise aux États-Unis et que notre marché, ce sont les États-Unis. Lorsqu'on parle d'échanges commerciaux de plus de deux milliards de dollars par jour, ces échanges se font avec les Américains. Notre marché, ce sont donc les États-Unis. Où sont nos compétiteurs? Ils sont aux États-Unis et au Mexique.

La responsabilité du gouvernement canadien est donc de permettre à nos entreprises canadiennes d'être plus concurrentielles auprès du marché américain et des autres compétiteurs.

En 1999, il s'est perdu en délais de livraison uniquement pour les entreprises du Grand Montréal au-delà de 500 millions de dollars. Qu'est-ce qu'on peut faire pour intervenir auprès de nos entreprises pour leur permettre d'agir plus rapidement sur le marché? C'est de les équiper d'infrastructures leur permettant d'avoir accès au marché. À partir de là, on parle de la finalisation d'un grand projet—proposition faite par la firme Roche à la Société des ponts fédéraux—soit celui de l'autoroute 30. M. Chevrette a demandé au gouvernement du Canada, le 19 janvier 2000, de prendre en charge la construction des ponts enjambant la Voie maritime.

Tout ce que je peux dire, c'est que je me réjouis de voir qu'on va injecter, minimalement, au-delà de deux milliards de dollars dans une fondation qui va permettre au Québec et aux autres provinces de proposer des projets et de les financer, pas uniquement avec les provinces et les municipalités, mais également avec le secteur privé. C'est une approche complètement différente, complètement nouvelle et je me réjouis de cette annonce.

Quand on parle de deux milliards, cela peut se répéter d'année en année. À la fin de chaque exercice financier, les surplus vont pouvoir être réinjectés à tous les ans dans cette fondation. Cela veut dire que les années où on peut avoir des surplus budgétaires énormes, il pourrait y en avoir plus, et les année où il n'y en aura pas, eh bien, il n'y en aurait pas. On peut cependant dire que déjà, il y a une annonce d'investir immédiatement un minimum de deux milliards de dollars.

Je crois donc que l'ensemble des entreprises et les maires du Québec—on a pris connaissance de leur réaction hier—sont très satisfaits de cette annonce. Ce matin, je parlais avec des gens du Conseil du patronat qui accueillent, de façon positive, un engagement budgétaire de cette envergure.

Prendre un pays avec un déficit d'opération de 42 milliards de dollars et une dette extrême et, en l'espace d'à peine huit années, éliminer totalement le déficit d'opération, baisser la dette d'au-delà de 36 milliards et économiser annuellement au-delà de 2,7 milliards en intérêts qu'on n'a plus à payer et qu'on peut utiliser à d'autres fins, comme la création d'emplois, le soutien à l'économie, faire tout cela et en même temps remettre 23 milliards de dollars en santé, deux milliards en infrastructures et en habitation, il faut le faire. Cela prenait un gouvernement qui avait du courage, et il est allé au bout de ses idées. Aujourd'hui, on a un résultat positif, un budget positif pour les Canadiens et Canadiennes et pour les Québécois.

• (1330)

M. Ghislain Lebel (Chambly, BQ): Monsieur le Président, j'ai écouté avec beaucoup d'attention les propos du député qui vient de s'exprimer. Je n'ai pas eu la chance d'être ici hier soir lors du dépôt du budget, donc, j'ignore les dernières dispositions du budget, notamment en ce qui concerne les deux milliards de dollars déposés dans une fiducie.

Y a-t-il un mécanisme de concertation de prévu avec les provinces? J'entends le député parler de ses deux ponts, mais je pense que les approches de ces ponts doivent être construits par la province. Est-ce que les priorités des provinces vont être respectées? Est-ce que leurs choix vont être pris en considération par cette fiducie qui, semble-t-il, serait un organisme dont je ne connais pas véritablement la constitution juridique?

J'aimerais que le député m'éclaire sur ce sujet.

● (1335)

M. Serge Marcil: Monsieur le Président, je parlais des ponts. On ne peut pas parler de routes comme telles, parce que selon la Constitution canadienne, la construction de routes est de compétence provinciale.

Par contre, pour ce qui est de la construction de ponts enjambant la Voie maritime, c'est aussi de compétence fédérale. On ne peut donc pas investir dans la construction d'une autoroute ne nous appartenant pas, mais on peut investir, à la demande de la province, dans un secteur où le gouvernement canadien est interpellé à cause de ses responsabilités.

On parle de l'autoroute 30, mais on peut également parler de l'estacade, qui est également un grand projet touchant le transport en commun. On peut parler d'autres projets autoroutiers partout au Québec, qui ont été mis de l'avant depuis quelques années par les députés ministériels et également par les provinces.

Pour ce qui est de la mécanique de cette fondation, je ne la connais pas plus présentement que l'honorable député puisqu'elle n'a été uniquement annoncée qu'hier. Il y aura donc une fondation qui sera créée. Il y aura un conseil d'administration avec une présidence. Évidemment, si on lit bien le texte, on y parle beaucoup de projets avec les autorités provinciales et municipales. Bien entendu, personne ne pourra prendre la responsabilité de dire: «Moi, je suis une entreprise privée et je construis une route entre tel village et tel village, sans avoir l'autorisation du Québec ou de la province en question.» Cela relève d'un domaine de compétence provinciale.

Je suis convaincu que l'idée première de cette fondation était de garantir des montants d'argent annuellement et de faire en sorte que ce fonds puisse aussi s'enrichir et progresser. C'est également de faire en sorte qu'on puisse développer davantage un esprit de partenariat, autant avec les provinces qu'avec les municipalités et l'entreprise privée.

[Traduction]

M. Peter MacKay (Pictou—Antigonish—Guysborough, PC/RD): Monsieur le Président, j'ai écouté avec beaucoup d'intérêt les remarques du député et de l'intervenant ministériel précédent qui vantaient le fait que le ministre des Finances a réussi à mater le déficit

Ils oublient de parler des 38 milliards de dollars hérités du gouvernement conservateur de l'époque, des efforts qui ont été faits, du capital politique qui a été investi pour introduire une taxe comme la TPS, qui avait pour but de réduire le déficit, et bien sûr le libre échange. Ce sont des choses dont le gouvernement ne parle jamais lorsqu'il est satisfait de lui.

Soyons honnêtes. Si le gouvernement a fait ces grandes choses, c'est sur le dos des contribuables qu'il les a faites. C'est en prenant leur argent aux entreprises, aux employeurs et aux employés qu'il a accumulé l'excédent actuel.

La question que je pose au député a davantage à voir avec ce qui est arrivé aux cotisations à l'assurance-emploi. En fait, rien n'est arrivé. La semaine dernière, les cotisations à l'assurance-emploi ont diminué d'un cent, cependant il n'en est pas fait mention dans le budget. Ce que je dis au député, c'est que je crains, c'est que les cotisations à l'assurance-emploi ne restent inchangées et qu'en même temps nous n'assistions à une augmentation des cotisations au RPC de 40 cents par tranche de 100 dollars.

Comment le gouvernement et le député peuvent-ils défendre cette politique et ce budget qui ne prévoit pas de réduction des cotisations à l'assurance-emploi pour permettre à des gens dans des localités comme Mulgrave, Afton et River John, en Nouvelle-Écosse, de s'en sortir cet hiver?

[Français]

M. Serge Marcil: Monsieur le Président, il faut dire quelque chose. Lorsqu'un pays vit une situation économique difficile, les gens sont évidemment en droit de demander à leur gouvernement de se questionner sur les priorités.

À quoi devons-nous accorder la priorité? À cet égard, des études de programmes se font de même qu'une analyse. On garde ce qu'on doit garder et on enlève ce qui est moins important.

Cet exercice s'est fait dans toutes les provinces au Canada et s'est également fait au niveau du gouvernement canadien. On arrive à un résultat. Oui, évidemment, la progression économique et la richesse actuelle viennent des sacrifices que l'ensemble de la population a réalisés.

Disons une chose: on a mis fin à 28 années de déficit. Ici, dans ce pays, cela fait quatre ans qu'on dépose des budgets sans déficit. Nous en sommes au quatrième ou cinquième budget sans déficit. Je trouve qu'il y a eu une décision et une action prise par un gouvernement...

Le président suppléant (M. Bélair): Je m'excuse d'interrompre l'honorable député, mais l'honorable chef de l'opposition a maintenant la parole.

● (1340)

[Traduction]

M. Stockwell Day (chef de l'opposition, Alliance canadienne): Monsieur le Président, cette première décennie du XXI^e siècle pourrait être extrêmement favorable au Canada. Le Canada a encore la chance d'être perçu dans le monde entier comme l'une des nations les plus favorisées et de se montrer à la hauteur de notre hymne national qui nous appelle à être forts et libres. Pour que cela se produise, il faut un gouvernement qui est vraiment pour le peuple. Or, le gouvernement libéral a montré qu'il ne l'était pas. Nous avons besoin d'un gouvernement qui se préoccupe moins de perpétuer son propre pouvoir et qui s'inquiète davantage d'assurer un avenir et de donner espoir à ses propres citoyens.

Je me dois malheureusement d'être d'accord avec les économistes qui signalent que durant la dernière décennie du gouvernement libéral, le principal objectif a été de perpétuer un pouvoir politique et qu'ainsi, le navire de l'État canadien est allé à la dérive, sans but, sans orientation claire. Nous avons besoin d'un navire de l'État guidé par un compas d'intégrité, par des politiques fondées sur des principes établis, avec à la barre des représentants élus qui parlent et agissent au nom des citoyens qui les ont envoyés dans cette enceinte.

Ce type de gouvernement peut vraiment faire connaître à notre nation le grand destin qui devrait être le sien au cours de cette décennie. Il peut vraiment permettre aux citoyens, aux familles et aux collectivités de réaliser tous leurs rêves.

Lorsque nous grandissions, nous nous demandions tous à quoi le Canada et le monde ressembleraient en l'an 2000. En fait, Arthur C. Clarke avec ses visions de voyages spatiaux commerciaux et d'ordinateurs intelligents et parlants nous a donné une autre date à laquelle nous devions réfléchir, l'an 2001. Or, au lieu d'une vision d'avenir, le gouvernement nous a donné le budget 2001, un document décevant fondé sur des idées libérales dépassées consistant à imposer les contribuables et à dépenser les deniers publics.

Le budget poursuit le gaspillage et la gabegie qui ont marqué les activités du gouvernement au cours des huit dernières années. En fait, quelqu'un a dit que si le budget était un film, il s'intitulerait, et je tiens à m'excuser à Arthur C. Clarke, «2001: Une odyssée de gaspillage». On a vraiment vécu tout un gaspillage. Le budget ne déplore absolument pas le gaspillage sans précédent de deniers publics qui a été exposé dans le cadre du scandale sur les subventions du ministère du Développement des ressources humaines et encore la semaine dernière, dans le dernier et le plus sévère rapport d'un vérificateur général que beaucoup d'entre nous aient jamais vu.

Le budget représente une autre chance ratée, une chance de faire en sorte que les facteurs économiques fondamentaux soient bons plutôt que de se concentrer sur les projets de prédilection de candidats à la direction du Parti libéral.

[Français]

Le gaspillage et la mauvaise gestion sont véritablement devenus la marque de commerce de ce gouvernement. Le dernier rapport de la vérificatrice générale démontrait, selon nous, que l'actuel gouvernement libéral est sans doute le pire gestionnaire des fonds publics dans l'histoire du pays. C'est pour cela que nous aurions tous souhaité que le gouvernement coupe dans le gaspillage pour mettre l'argent dans les secteurs prioritaires. Hier, les libéraux ont clairement refusé de le faire.

[Traduction]

Les habitudes de gaspillage des dernières années se perpétuent. Pis encore, les portes des écluses sont grandes ouvertes une fois de plus, de manière à laisser les dépenses s'accroître dans des domaines non prioritaires, bien au-delà du taux d'inflation et du taux d'accroissement démographique. En fait, en moyenne annuelle, cette année, les dépenses s'accroissent à un taux stupéfiant de 9,3 p. 100. Nous n'avons pas vu de telles hausses des dépenses depuis que le premier ministre était ministre des Finances à la fin des années 1970.

[Français]

Les libéraux augmentent ainsi leurs dépenses de 9,3 p. 100 cette année seulement, alors que l'économie progresse d'un maigre 1,1 p. 100. Ils ont décidé d'augmenter les dépenses, les taxes et les impôts, mais ils ne donnent pas un sou pour la santé et pas un sou pour réduire la dette ni les impôts.

[Traduction]

Le budget ne prévoit pas un seul dollar de réduction des dépenses. Le gouvernement finance ses projets chouchous avec des fonds nouveaux tirés des poches des contribuables; il ne les finance pas en redirigeant des fonds alloués à des domaines moins prioritaires. C'est ça que les libéraux auraient dû faire. Ils ont manqué le bateau.

On ne répond pas adéquatement aux principaux besoins en nouvelles ressources au titre de la défense et de la sécurité. Même les attentats tragiques du 11 septembre n'ont pas réussi à convaincre le gouvernement d'allouer davantage que des sommes symboliques à la défense nationale. De fait, mis à part l'effet multiplicateur, le financement de l'Opération Apollo et une poignée de mini-mesures spéciales antiterroristes, il n'y a absolument rien pour le budget de base de la défense nationale.

Pas plus tard que la semaine dernière, la vérificatrice générale constatait que la défense avait besoin de 1,3 milliard de dollars, annuellement aux seules fins du remplacement et de l'entretien de son équipement désuet, sans parler des nouveaux rôles que la guerre qui sévit contre le terrorisme lui demande de jouer. En réalité, pour chaque dollar dont nos militaires ont grandement besoin et qu'ils ont demandé, les libéraux crachent un maigre 15 cents. Les libéraux ont décidé que le Canada ne serait qu'un passager à bord du prochain train de l'OTAN, un touriste léger sans le moindre bagage.

L'Alliance canadienne a un message pour les Forces canadiennes: Ils n'ont pas cessé de lutter pour nos libertés au siècle passé. Nous ne cesserons pas de les défendre dans le présent siècle.

Le budget n'offre pas suffisamment d'allégements fiscaux. De fait, il prévoit une hausse des charges sociales qui tuent l'emploi alors même que l'économie plonge dans une récession. La réalité est que l'an prochain, les travailleurs canadiens auront 150 dollars de moins sur leur chèque de paye, et cela à cause de la mauvaise gestion du gouvernement. C'est inacceptable.

• (1345)

[Français]

Les taxes sur la masse salariale sont sans doute les plus destructrices en termes de création d'emplois. Les libéraux ont choisi d'augmenter ces taxes de plus de 150 \$ en moyenne par travailleur.

[Traduction]

Alors que nous nous installons dans ce nouveau siècle, les Canadiens méritent une décennie qui leur permettra de façonner leur destinée et d'édifier une économie compétitive basée sur le savoir et reposant sur des fondements sains, qui leur donnera les moyens de se mesurer au monde et de s'imposer. Nous pouvons y arriver, mais il nous faudra un gouvernement d'un type différent.

Malheureusement, c'est un gouvernement libéral frappé de léthargie que nous avons. Nous nous engageons dans une autre décennie de dérive, tout comme pendant les années 90 qui ont vu notre revenu réel stagner, notre dollar tomber plus bas que jamais, notre compétitivité et notre productivité prendre du retard par rapport aux États-Unis et aux autres pays industrialisés.

Je vais aborder quatre questions distinctes: premièrement, le gaspillage et la mauvaise gestion des dépenses du gouvernement qui se poursuivent ainsi que le mauvais choix qui a été fait en accordant la priorité dans ce budget a des nouvelles dépenses qui n'ont rien à voir avec la sécurité; deuxièmement, la réponse complètement insuffisante de ce budget aux besoins en sécurité et en défense, spécialement pour ce qui est du ministère de la Défense nationale; troisièmement, l'absence totale d'allégement fiscal, alors que les charges sociales destructrices d'emplois vont attiser la récession libérale; et quatrièmement, l'incapacité plus générale d'établir des bases solides pour façonner notre destinée économique au cours de la prochaine décennie.

Nous maintenons les mêmes orientations qui nous ont conduits à la dérive et au déclin pendant les années 90. Je veux parler plus particulièrement de l'incapacité du gouvernement de définir une vision de l'avenir, l'avenir de notre partenariat économique le plus important, notre partenariat continental avec les États-Unis.

Comme je l'ai dit dès le départ, le principal défaut de ce budget est le gaspillage et les dépenses effrénés. Le gouvernement a prouvé à maintes reprises qu'il était incapable de gérer les centaines de milliards de dollars qu'il dépense déjà. En fait, la semaine dernière, dans son rapport, la vérificatrice générale a pointé du doigt le gouvernement comme étant probablement le pire gestionnaire de l'argent des contribuables de l'histoire du Canada.

Le premier ministre a pris la parole plus tôt et a dit qu'il n'était pas un visionnaire, nous ne le contredirons pas, mais il a dit il y a quelque temps qu'il était un bon gestionnaire, ce que contredit la vérificatrice générale. Pourquoi alors devrions-nous croire que le gouvernement peut gérer les dizaines de milliards de dollars de plus qu'il se propose de dépenser dans ce budget?

Les dépenses pour l'exercice financier en cours, qui s'élèvent à 103,5 milliards de dollars, sont en hausse de 11 milliards de dollars par rapport au budget de l'an dernier. Cela représente une augmentation de 9,3 p. 100. L'année précédente, sans tenir compte des événements du 11 septembre, les dépenses s'élevaient à 111,8 milliards de dollars, les dépenses ont donc augmenté en seulement deux ans du pourcentage effarant de 16,7 p. 100 alors que l'inflation était presque inexistante. C'est inacceptable.

Comme je l'ai dit, la dernière fois que nous avons été témoins de pareilles augmentations annuelles, c'est lorsque le premier ministre était ministre des Finances. Dans la mise à jour budgétaire de novembre 1999 qui date d'à peine deux ans, le gouvernement prévoyait des dépenses de seulement 118 milliards de dollars. Dans le budget de 2000, cette somme est passée à 121,5 milliards de dollars. Dans ce que l'on a appelé le mini-budget de 2000, les projections ont encore augmenté à 124 milliards de dollars. Aujourd'hui, le gouvernement croit pouvoir s'en tenir à des dépenses

Le budget

de 130 milliards de dollars et à une augmentation de 9,3 p. 100. Il n'a jamais réussi à le faire jusqu'à maintenant. Nous craignons qu'il n'y parvienne pas non plus avec ce budget.

Malheureusement, les allégations des médias, selon lesquelles le premier ministre se serait chargé de rédiger le budget lui-même, semblent exactes. De toute évidence, le ministres des Finances s'est écarté et a fait le mort pour permettre au premier ministre de rédiger ce budget, mais le fait qu'il se soit écarté et qu'il ait fait le mort ne le soustrait pas à ses responsabilités. Il reste un complice de cela.

Depuis l'exposé financier d'octobre 2000 jusqu'aux nouvelles dépenses annoncées hier, le gouvernement promet 10,4 milliards de dollars de nouvelles dépenses au cours des trois prochaines années, les dépenses d'hier étant incluses dans ce total. Ce budget était censé être axé sur la sécurité nationale. J'accorde au gouvernement un demi-point pour l'effort, car il a fait un certain effort en l'occurrence. Le problème, c'est qu'il s'agit d'un budget symbolique au chapitre de la sécurité: moins de 40 p. 100 de cet énorme budget et des augmentations qu'il prévoit visent la sécurité nationale. Le gouvernement a appris un petit truc. Il prend ses prévisions de dépenses, il les projette sur cinq ans et il additionne le tout. Cela donne l'impression de sommes considérables.

• (1350)

C'est de nature à induire en erreur la population canadienne. Moins de 40 p. 100 des nouveaux crédits sont affectés à des mesures de défense et de sécurité, et rien n'est prévu pour améliorer le financement du système de soins de santé flageolant du Canada. Même si le financement demeure inférieur de 400 millions de dollars au niveau de 1994, époque où le gouvernement libéral a commencé à réduire les transferts aux provinces pour les soins de santé, le gouvernement n'a pu trouver le moindre montant supplémentaire pour les soins de santé. C'est inacceptable.

Soixante pour cent des nouvelles dépenses seront affectées aux projets de prédilection d'un cabinet libéral effréné. La ministre du Patrimoine a reçu de nouveaux fonds pour Radio-Canada et les producteurs de télévision.

Un montant de 185 millions de dollars est affecté à de nouveaux projets aux Affaires indiennes. Nous sommes d'accord avec le financement spécial du programme de lutte contre le syndrome d'alcoolisme foetal, mais il est inconcevable que, des 7 milliards de dollars affectés au ministère des Affaires indiennes, le gouvernement n'ait pu récupérer le montant voulu pour ce programme. Selon le gouvernement, il fallait que ce soit de nouveaux fonds.

Un montant de 500 millions de dollars est prévu pour l'aide à l'Afrique, mais il n'y a pas de nouvel engagement à respecter des lignes directrices sur la façon dont cet argent sera dépensé, c'est-à-dire qu'on ne saura pas s'il servira ou non à corrompre des dirigeants ou à aider des enfants souffrant de la faim. C'est un engagement d'un demi-milliard de dollars ne comprenant à peu près pas de lignes directrices sur la façon dont l'argent sera distribué.

Le ministre de la Santé a obtenu des fonds supplémentaires pour sa fondation de prédilection en recherche sur les soins de santé, mais il n'y a pas de nouveaux crédits pour appuyer les provinces qui sont effectivement chargées de dispenser les soins de santé aux Canadiens.

Article 31 du Règlement

Le ministre de l'Industrie a réussi à obtenir des fonds pour son programme Internet bien que, grâce à Dieu, on semble avoir coupé les ailes à son grand cafouillage à large bande. Il est incroyable que le gouvernement ne puisse trouver un sou pour accroître les crédits accordés aux provinces en matière de santé, mais qu'il finisse par engager plus de 100 millions de dollars pour des lignes de bavardage à haute vitesse à l'intention des Canadiens qui, de leur propre initiative, viennent déjà au premier rang dans le monde pour l'utilisation de l'ordinateur personnel et d'Internet. Nous sommes déjà en tête dans le monde sans l'aide du gouvernement. Il n'y a pas d'argent pour les soins de santé, mais les Canadiens seront désormais en mesure d'accéder plus rapidement à ces lignes de bavardage et de dire aux citoyens de partout dans le monde qu'ils ne peuvent obtenir d'argent pour une arthroplastie de la hanche ou la recherche sur le cancer.

Ces priorités sans fondement sont pour nous une grande source de préoccupation et de déception.

[Français]

Quand, à l'avenir, nous regarderons ce budget, nous verrons que les libéraux ont raté une occasion unique de mettre de l'ordre dans leurs priorités. Les libéraux ont décidé de saupoudrer des millions, voire des milliards, dans des secteurs non prioritaires, tout en ignorant l'essentiel.

Ainsi, Radio-Canada reçoit 60 millions. Il y a 500 millions pour l'Afrique, plus d'un demi-milliard de dollars pour le ministère du Patrimoine canadien, mais pas un rond pour la santé et les hôpitaux, pas un rond pour les contribuables, pas un rond pour réduire la dette.

Pire, au moindre imprévu, le Canada retombera en déficit parce que les libéraux ont choisi d'éliminer leur coussin de sécurité. Les quatre milliards de dollars normalement mis de côté sous la rubrique «prudence économique» ont disparu.

Comme le souligne ce matin un éditorial dans le journal *La Presse*, et je cite:

Voici qu'en période de profonde incertitude économique, alors que de telles réserves seraient mieux indiquées que jamais, il n'y en a plus.

• (1355)

[Traduction]

Il est compréhensible que le gouvernement veuille, de temps à autre, prendre de nouvelles initiatives et fixer de nouvelles priorités, mais le gouvernement a lamentablement et complètement omis de suivre le conseil de nombreux experts économiques et du Comité des finances de la Chambre des communes, qui recommandaient de trouver de nouvelles priorités en réduisant des dépenses devenues moins prioritaires.

Le Comité des finances de la Chambre des communes a recommandé que le gouvernement finance ses mesures de sécurité et d'autres dépenses prioritaires en examinant les dépenses actuelles et voie lesquelles pourraient être réduites. Le comité a demandé au gouvernement d'appliquer les mêmes critères que ceux qu'il a appliqués durant l'examen des programmes de 1994-1995, pour déterminer si les dépenses courantes étaient justifiées.

Les critères du dernier examen des programmes sont dignes de mention. Voici certains critères de dépenses que le gouvernement a pris en compte il y a six ou sept ans. Depuis, il a refusé de les appliquer de nouveau.

Le gouvernement devrait poser les questions suivantes: Le programme sert-il véritablement l'intérêt public? Le gouvernement joue-t-il un rôle justifié et nécessaire en vertu de ce programme? Le programme relève-t-il de la compétence du gouvernement fédéral?

L'activité pourrait-elle être transférée au secteur public ou au secteur bénévole? Les objectifs du programme peuvent-ils être atteints de façon plus efficiente? Avons-nous les moyens de nous payer ce programme dans le contexte financier actuel?

Même en 1994-1995, le gouvernement n'a satisfait aucun de ces critères. Il avait alors posé les questions, mais cette fois-ci il ne l'a même pas fait.

Les critères d'examen des programmes sont de bons critères. Le gouvernement devrait continuellement réévaluer ses priorités en matière de programme, afin de voir si ses dépenses sont justifiées. Le gouvernement continue de nous demander des suggestions. Des suggestions ont effectivement été faites en ce qui concerne l'évaluation des dépenses des programmes. Le Comité des finances a notamment recommandé ce qui suit:

...(recommande) au gouvernement de continuer d'appliquer le processus d'examen des programmes tout en veillant à ce que le budget soit équilibré même s'il lui faut engager de nouvelles dépenses prioritaires.

J'ai cité M. David Paterson, de l'Alliance canadienne de technologie de pointe. Voici ce qu'il déclarait au comité:

Une augmentation des fonds consacrés à la sécurité est essentielle, mais nous croyons que cette augmentation pourra être compensée par une réduction des dépenses consenties au titre de programmes moins importants. De nouvelles initiatives pourront être remises en attendant que le surplus budgétaire retrouve un niveau plus satisfaisant.

Voilà un conseil avisé. Il est regrettable que le gouvernement n'ait pas écouté son propre comité.

DÉCLARATIONS DE DÉPUTÉS

[Traduction]

L'IMMIGRATION

Mme Carolyn Parrish (Mississauga-Centre, Lib.): Monsieur le Président, je félicite chaleureusement la ministre de la Citoyenneté et de l'Immigration pour avoir accordé l'autorisation d'occuper un emploi aux conjoints des travailleurs professionnels temporaires au Canada. Les conjoints des travailleurs professionnels oeuvrant dans des domaines professionnels, techniques ou spécialisés pourront maintenant travailler, à la condition qu'ils satisfassent aux exigences de l'immigration concernant la sécurité, la criminalité et la santé.

Dans une société planétaire où le Canada est en compétition avec le reste du monde pour s'assurer les services de travailleurs professionnels, l'autorisation de travailler donnée aux conjoints de ceux-ci offrira un avantage considérable aux sociétés canadiennes au plan du recrutement. En outre, le programme d'autorisation des conjoints à occuper un emploi aura un effet positif sur les vies des femmes et des familles.

Le programme reconnaît la contribution importante des conjoints, encore des femmes pour la plupart, à l'économie collective et celle du foyer. Le programme renforce les priorités que s'est fixées le gouvernement dans son discours du Trône de favoriser la concurrence, de créer des emplois et d'offrir à tous les Canadiens une meilleure qualité de vie.

LA SÉCURITÉ NATIONALE

M. Rick Casson (Lethbridge, Alliance canadienne): Monsieur le Président, avant de quitter cet endroit pour retourner dans nos foyers pour la période des fêtes, n'oublions pas tous ceux qui vont défendre les Canadiens.

Surtout cette année, après les événements du 11 septembre, il y a trois mois aujourd'hui, nous avons besoin de témoigner et de démontrer notre appui aux hommes et aux femmes en uniforme, à nos policiers, nos pompiers, nos militaires, nos agents des douanes et de l'immigration, à tous ceux qui seront de service au Canada et de par la monde, afin que nous puissions passer d'heureux moments en compagnie de nos parents et amis.

J'ai été pompier pendant 17 ans de ma vie. Je connais le courage et le dévouement de ces personnes qui se sont engagées à servir et à protéger leurs compatriotes. Je connais aussi l'horreur des décès et des blessures, des familles déchirées et des foyers et des commerces détruits. Je sais ce que doivent endurer les personnes qui ont choisi de protéger leurs concitoyens.

En cette période des fêtes, lorsque nous trinquerons et fêterons en famille ou avec des amis, pensons à lever nos verres à la santé de ces braves hommes et femmes.

● (1400)

SIMA SAMAR

Mme Carolyn Bennett (St. Paul's, Lib.): Monsieur le Président, je suis ravie de prendre la parole pour féliciter la docteure Sima Samar qui a reçu le prix John- Humphrey pour la liberté décerné par l'organisme montréalais Droits et démocratie. Grâce à ses efforts, Mme Samar a contribué énormément à l'amélioration des droits des femmes et des jeunes filles en Afghanistan et dans les camps de réfugiés le long de la frontière nord du Pakistan.

À partir du moment où les talibans ont pris le pouvoir en 1996, Mme Samar a dirigé des écoles pour filles et offert des services de santé partout en Afghanistan qui autrement n'auraient pas été disponibles, souvent au risque de sa vie en défiant le régime taliban. Elle a été nommée vice-première ministre et ministre responsable des affaires féminines au conseil qui se partagera les pouvoirs du gouvernement provisoire en Afghanistan.

L'UNIFEM accueillera Mme Samar à Ottawa demain dans le cadre de la tournée qu'elle effectue au Canada. Mme Samar prononcera une allocution au Château Laurier à midi. J'encourage tous les députés à assister afin de se renseigner sur le sort des femmes en Afghanistan et sur ce que les Canadiens peuvent faire pour leur venir en aide.

[Français]

LE BUDGET

M. Robert Bertrand (Pontiac—Gatineau—Labelle, Lib.): Monsieur le Président, le budget qui a été déposé, hier, par le ministre des Finances, est marqué par l'équilibre.

Grâce aux efforts de tous les citoyens et à la gestion financière prudente du gouvernement, le Canada est bien placé pour faire face au ralentissement que connaît l'économie mondiale.

Depuis notre arrivée au pouvoir, nous avons assaini les finances publiques. Nous avons mis fin à 28 années de déficit et dégagé quatre excédents budgétaires. Nous avons remboursé près de 36 milliards de dollars de la dette. Les économies que cela a occasionné nous permettent d'investir 2,5 milliards de dollars dans d'autres initiatives.

Le budget 2001 prévoit un investissement de 7,7 milliards de dollars dans la sécurité au Canada, en plus des mesures visant à

Article 31 du Règlement

soutenir notre économie et au maintien des baisses d'impôt, et des crédits supplémentaires en santé qui étaient prévus.

Par ce budget, le gouvernement du Canada montre, encore une fois, qu'on a raison de lui faire confiance. L'avenir est sûr et prospère pour les Canadiennes et les Canadiens.

* * *

[Traduction]

LES JEUX OLYMPIQUES D'HIVER

Mme Sophia Leung (Vancouver Kingsway, Lib.): Monsieur le Président, la candidature de Vancouver-Whistler pour les Jeux olympiques de 2010 bénéficie d'un soutien financier accordé dans le budget du gouvernement et d'un engagement à accroître l'aide financière si la candidature est retenue.

Pendant de nombreux mois, les députés du caucus du Parti libéral en Colombie-Britannique ont appuyé les travaux du comité de la candidature de Vancouver-Whistler en vue d'obtenir les Jeux olympiques d'hiver de 2010 pour la Colombie-Britannique. Je félicite les membres du comité et le bénévoles qui ont travaillé si fort pour mettre en lumière les nombreux attraits de Vancouver et de Whistler.

J'espère que tous les députés à la Chambre se joindront aux Britanno-Colombiens en vue d'appuyer la candidature de Vancouver-Whistler pour obtenir les Jeux olympiques de 2010.

L'AGRICULTURE

M. Howard Hilstrom (Selkirk—Interlake, Alliance canadienne): Monsieur le Président, le budget présenté hier ne présente aucun nouvel espoir pour la collectivité agricole du Canada et est gravement déséquilibré. Encore une fois, les libéraux n'ont pas su prévoir des programmes significatifs pour les familles agricoles, et le ministre des Finances a fait fi de l'agriculture.

Hier, les libéraux ont eu l'occasion d'exposer en détail leur vision de l'avenir de l'agriculture. Malheureusement, le budget n'explique pas comment le gouvernement entend amener les agriculteurs à faire autre chose que de la gestion de crise.

Les agriculteurs de tout le Canada, qui continuent d'être confrontés à des cours mondiaux désastreusement bas, doivent maintenant composer avec les conséquences de la sécheresse qui frappe tout le pays cette année. Il ne fait aucun doute que ces producteurs ont besoin d'urgence d'une aide suffisante pour survivre à court terme. Et pourtant, les libéraux n'offrent aucun espoir qu'une nouvelle aide est à venir. Les familles agricoles méritent mieux.

Le gouvernement fédéral doit modifier ses priorités. Le gaspillage doit cesser et les fonds doivent être réorientés vers des secteurs critiques comme l'agriculture. Le gouvernement libéral n'a pas su rajuster ses priorités dans le budget.

LA SÉCURITÉ NATIONALE

M. Tony Tirabassi (Niagara-Centre, Lib.): Monsieur le Président, je tiens aujourd'hui à rendre hommage à de véritables héros. Il s'agit des personnes qui travaillent sans relâche et adroitement, pour la fonction publique fédérale, depuis le 11 septembre, à coordonner la réaction canadienne aux attaques.

Article 31 du Règlement

Des milliers de fonctionnaires ont été honorés hier lorsqu'on leur a remis des certificats de reconnaissance pour leur dévouement et leur performance exemplaire au lendemain des attaques terroristes. La cérémonie faisait partie de la remise annuelle des prix de la direction de la fonction publique. Ils ont été présentés par le greffier du Conseil privé, Mel Cappe.

Les récipiendaires venaient de toutes les parties de la fonction publique. Il y avait parmi eux des douaniers, des membres de la GRC, des diplomates, des réceptionnistes, des décideurs et des militaires qui ont tourné leur attention vers la priorité de la sécurité nationale. Leurs efforts ont fait partie de la plus vaste mobilisation des ministères et organismes du gouvernement fédéral depuis la fin de la Seconde Guerre mondiale.

Grâce à leur engagement et à leur diligence, ils ont assuré la sécurité des Canadiens. Nous les remercions pour les efforts exceptionnels qu'ils ont déployés.

* * *

• (1405)

[Français]

LE PROJET «UN CÂLIN POUR LA PAIX»

M. Benoît Sauvageau (Repentigny, BQ): Monsieur le Président, récemment, plusieurs écoles de la Commission scolaire des Affluents ont mis en place une activité liée aux tragiques événements survenus le 11 septembre dernier.

Initié par M^{me} Solange Fortier, animatrice de pastorale, ce projet avait pour but de sensibiliser les jeunes, ainsi que les adultes, et de leur offrir un droit de parole. Grâce à ce projet, chaque participant a pu exprimer ses émotions et poser un geste symbolique afin de dire, à sa manière, l'importance qu'il accorde à la paix et à la liberté.

«Un câlin pour la paix» est le nom donné à cette activité qui se déroulait en trois temps: une brève discussion sur les événements du 11 septembre était suivie d'un câlin ou d'une poignée de main entre les élèves et les enseignants et le tout se terminait par un dessin ou une lettre envoyée au premier ministre pour exprimer les raisons pour lesquelles ils désirent vivre dans un monde meilleur.

Les participants souhaitent sensibiliser les parlementaires, et plus spécialement le premier ministre, en lui transmettant plus de 7 000 lettres et dessins. Au nom de ma collègue de Terrebonne—Blainville, et en mon nom personnel, je tiens à féliciter tous ceux et toutes celles impliqués dans la réalisation de ce projet.

[Traduction]

LA SÉCURITÉ NATIONALE

M. Joe Comuzzi (Thunder Bay—Superior-Nord, Lib.): Monsieur le Président, aujourd'hui, au nom de la Chambre et au nom de tous les Canadiens, nous souhaitons très chaleureusement la bienvenue au gouverneur Tom Ridge, chef du Bureau de la sécurité intérieure des États-Unis d'Amérique.

Le président Bush a créé cet organisme et a nommé M. Ridge pour le diriger. Il est chargé de coordonner les mesures de sécurité des États-Unis contre toutes les activités terroristes. C'est la première visite du gouverneur Ridge au Canada. Le budget d'hier révèle clairement l'engagement du Canada à travailler en coopération avec le gouverneur Ridge à cette entreprise importante.

Il faut dire que ce n'est pas la première fois que le Canada et les États-Unis coopèrent dans le domaine. Nos deux pays travaillent en effet en étroite collaboration depuis la fin de la Seconde Guerre mondiale dans le cadre du réseau d'alerte avancé et du NORAD. Cette nouvelle initiative n'est qu'une mesure de plus visant à assurer la sécurité des citoyens de toute l'Amérique du Nord.

Nous accueillons très chaleureusement le gouverneur Tom Ridge à Ottawa et au Canada.

* * *

LES AFFAIRES AUTOCHTONES

M. Maurice Vellacott (Saskatoon—Wanuskewin, Alliance canadienne): Monsieur le Président, le gouvernement libéral manque d'innombrables façons à ses devoirs envers les autochtones. L'une des plus originales est de négliger de surveiller la consommation des médicaments d'ordonnance chez les autochtones, ce qui donne lieu à des toxicomanies et à des décès.

On ne peut pas dire que le problème nous ait pris par surprise. Nous le connaissons depuis que le vérificateur général nous l'a exposé de façon détaillée en 1997. On ne peut pas dire que la solution soit un mystère. Des données solides prouvent que l'échange d'information sur la consommation abusive de médicaments entre médecins et pharmaciens réduit l'abus du système, mais on ne peut malheureusement pas dire que les libéraux tiennent vraiment à régler le problème.

Ils refusent d'apporter à la loi les modifications nécessaires pour permettre l'échange d'information sur la consommation de médicaments d'ordonnance. Les libéraux s'attendent plutôt à ce que les toxicomanes consentent volontairement à l'échange d'information concernant leur consommation de médicaments, mais les toxicomanes qui recourent aux services de deux médecins n'accepteront évidemment pas de se faire prendre.

Est-ce là ce que les libéraux ont de mieux à offrir aux autochtones? Les membres des premières nations méritent sûrement beaucoup mieux. Voici ce que Lorraine Stonechild a dit devant le comité parlementaire: «Nous ne pouvons pas continuer à laisser les autochtones mourir à cause de cette négligence de la part du gouvernement. Il faudrait qu'on puisse échanger toute l'information afin que cela cesse. Je vous prie donc d'apporter bientôt des modifications à la loi. Je ne veux pas qu'il y ait d'autres victimes.»

. . .

LE BUDGET

M. Gary Pillitteri (Niagara Falls, Lib.): Monsieur le Président, le budget déposé hier montre la prudence et la sagesse dont le gouvernement fait preuve dans la gestion des finances publiques du Canada. Alors que l'économie ralentit et que l'insécurité règne de par le monde, le gouvernement peut fournir, grâce à ses politiques économiques solides, une sécurité économique et personnelle aux Canadiens.

Le budget prévoit les ressources qui permettront de lutter contre la menace terroriste. Les nouveaux fonds alloués à la sécurité totalisent 7,7 milliards de dollars. Ce montant comprend 2,2 milliards de dollars pour la sécurité aérienne et 1,2 milliard pour la sécurité des frontières.

Nous avons prévu un train de mesures de relance pour l'économie comportant 2 milliards de dollars pour des dépenses d'infrastructure et 1,1 milliard, sur les trois prochaines années, pour la recherche et développement. Le gouvernement donne suite à son engagement de réduire de 100 milliards de dollars les impôts des particuliers, soit une réduction de 17 milliards de dollars cette année et une de 20 milliards l'an prochain.

Article 31 du Règlement

Ce budget, qui offre les bonnes mesures au bon moment, a été rendu possible grâce aux politiques solides du gouvernement.

* * *

● (1410)

SANDY BEARDY

Mme Bev Desjarlais (Churchill, NPD): Monsieur le Président, cette année, le 3 décembre, les premières nations du Canada ont perdu un grand homme, en l'occurrence Sandy Beardy de la nation crie Pemicikamak, établie à Cross Lake au Manitoba.

Sandy Beardy a mené une vie accomplie, consacrée à la protection et à la reconnaissance des droits des autochtones et du droit à l'autonomie gouvernementale. Sandy Beardy s'est mérité le respect de sa collectivité à titre de sage de la culture traditionnelle, notamment par son engagement indéfectible à la défense de ces principes. Sa force reposait sur une foi transcendant à la fois la spiritualité chrétienne et autochtone traditionnelle.

Sandy Beardy a servi la nation crie Pemicikamak à titre de chef et de conseiller. Il a été récipiendaire du Order of the Buffalo Hunt pour son leadership exceptionnel et les qualités qu'il a montrées en tant que chef au chapitre de l'innovation et de la coopération. Sandy Beardy a été conseiller durant les négociations de la Convention sur l'inondation des terres du Nord et dans le cadre des projets de mise en oeuvre subséquents. Il a également comparu devant le comité de la Chambre chargé d'étudier les questions connexes à ces projets.

Sandy Beardy a participé aux négociations qui ont mené à l'accord du lac Meech, à titre de conseiller spirituel du grand chef Ovide Mercredi. Il faisait partie des sages du Manitoba Keewatinowi Okimakanak, de l'Assemblée des Premières Nations et de la Assembly of Manitoba Chiefs. Sa contribution et sa clairvoyance se sont avérées précieuses et nous manqueront grandement.

Sandy Beardy était un ancien combattant autochtone qui avait fièrement servi le Canada. Il avait parlé avec passion du dévouement des soldats des premières nations et de la nécessité de reconnaître leurs sacrifices.

[Français]

LE BUDGET

Mme Jocelyne Girard-Bujold (Jonquière, BQ): Monsieur le Président, lors de la dernière campagne électorale, les libéraux se sont pavanés en faisant de beaux discours. À les entendre, leur élection était garante de milliards de dollars pour les régions du Québec. Un an plus tard, le budget présenté par le ministre des Finances nous confirme ce que nous savions déjà: les paroles des libéraux, c'est du vent.

Pour les travailleurs saisonniers, rien! Pour les jeunes en région, rien! Pour relancer l'économie des régions, rien! Pour soutenir les transporteurs régionaux, rien! Pour les transferts en santé, rien!

Pour les infrastructures essentielles à l'essor des régions, rien dans l'immédiat. L'aide viendra peut-être dans 18 mois, et ce, par l'intermédiaire d'une fondation inutile et difficilement justifiable.

En fait, la seule mesure qui touchera directement les régions, c'est la nouvelle taxe pour la sécurité aérienne, qui constituera un frein supplémentaire pour les transporteurs aériens des régions.

En fait, avec le budget du ministre des Finances, nous pouvons conclure que les régions du Québec n'ont jamais été aussi loin d'Ottawa.

LE PROGRAMME D'INFRASTRUCTURES

M. Serge Marcil (Beauharnois—Salaberry, Lib.): Monsieur le Président, vous me permettrez aujourd'hui de vous parler encore une fois d'un dossier important pour le Québec et pour la région de Montréal, soit le dossier de l'autoroute 30.

Les députés du caucus libéral du Québec peuvent être fiers d'avoir réussi, par leur travail et leur solidarité, à franchir un pas important vers la concrétisation de leur engagement électoral qui a été pris il y a un an, soit de construire les ponts et 14 kilomètres de route pour permettre de compléter l'autoroute 30.

Le fonds de deux milliards de dollars destiné aux infrastructures, annoncé par notre collègue, le ministre des Finances, est une mesure que toute la Montérégie doit accueillir avec beaucoup d'intérêt.

Mes collègues du caucus du Québec et moi-même sommes particulièrement fiers d'avoir été entendus. On peut affirmer qu'en un an, il s'est fait plus pour l'autoroute 30 au gouvernement du Canada qu'en sept années de pouvoir péquiste à Québec.

Mes collègues du Québec se joignent à moi pour demander instamment au gouvernement du Québec de faire sa part et de commencer ses travaux, prévus au plan du transport, dans les plus brefs délais. Il est temps que le gouvernement du Québec formalise, de façon concrète, ses promesses.

[Traduction]

L'ÉCONOMIE

Mme Elsie Wayne (Saint John, PC/RD): Monsieur le Président,

C'était la semaine avant Noël et de tous Seul le ministre des Finances restait souriant Les critiques, bien sûr, se demandaient À qui le nouveau budget nuirait ou profiterait Les libéraux sont là ravis, enchantés L'opposition, elle, regagne ses tranchées Le discours du ministre était alambiqué Mais n'offrait pas assez à notre brave armée C'est pourquoi de mon siège je me suis levée Pour haut et fort protester Les coffres sont déjà vidés Le gouvernement n'admet pas que c'est insensé! Je vois tout cela et ça m'attriste Mais je sais que le Père Noël revoit sa liste Il sait qui a été sage et qui ne l'a pas été Et l'état des Sea King continue de l'enrager Le ministre des Finances visant l'investiture L'année prochaine encore verra le temps qui dure

Joyeux Noël!

● (1415)

LES SOINS DE SANTÉ

M. Steve Mahoney (Mississauga-Ouest, Lib.): Monsieur le Président, l'année dernière, Mike Harris et les autres premiers ministres provinciaux ont signé un accord sur la santé en vertu duquel le gouvernement fédéral s'est engagé à affecter 23 milliards de dollars en fonds nouveaux pour le financement des soins de santé. Ils ont, à l'époque, exprimé leur satisfaction, mais voilà qu'aujourd'hui cela ne suffit plus.

Depuis cinq ans, les montants des transferts fédéraux destinés à l'Ontario ont augmenté, passant d'une proportion de 22 p. 100, au départ, à une proportion de 27 p. 100 de l'ensemble du programme de dépenses de la province aujourd'hui.

Questions orales

Le ministre des Finances de l'Ontario estime que nous devrions financer les soins de santé avec les acomptes provisionnels d'impôt des petites entreprises. Voilà la logique des conservateurs; à leurs yeux, les sommes dont le versement est reporté équivalent à de l'argent nouveau. Or notre initiative est destinée à améliorer les flux de trésorerie des petites entreprises, et non pas à augmenter les transferts destinés aux conservateurs de M. Harris.

Ces gens ne comprennent tout simplement pas. En 2001-2002, l'augmentation totale de 1,2 milliard de dollars des dépenses de l'Ontario au titre des soins de santé comprend 1,1 milliard de dollars en transferts fédéraux. Le ministre provincial de la santé menace de retirer aux personnes âgées le remboursement de leurs médicaments, tandis que, parallèlement, il accorde des réductions d'impôt alors que sa province est déficitaire et qu'il distribue des chèques de remboursement d'impôt au montant de 200 \$. Ensuite, ces gens crient famine. Mais les Canadiens ne sont pas dupes.

QUESTIONS ORALES

[Traduction]

LE BUDGET

M. Stockwell Day (chef de l'opposition, Alliance canadienne): Monsieur le Président, dans son rapport rendu public la semaine dernière, la vérificatrice générale signalait que les libéraux étaient probablement les pires gestionnaires d'argent de l'histoire du Canada. Cependant, il y avait une faible lueur d'espoir. Selon la vérificatrice générale, il y avait un bassin de 16 milliards de dollars où il était possible de trouver du gaspillage et de réduire les dépenses.

Cependant, dans le budget d'hier, il n'a absolument pas été question de réduire le gaspillage. Les dépenses inutiles n'ont pas été réduites d'un cent. Pourquoi pas?

L'hon. Paul Martin (ministre des Finances, Lib.): Monsieur le Président, ce qui est important dans un budget, c'est la façon dont il est accueilli par le public. Je vais simplement lire une citation.

La Chambre de commerce du Canada a dit ceci :

En évitant un déficit budgétaire tout en affectant de nouvelles ressources à la sécurité et à la gestion à la frontière entre le Canada et les États-Unis, le gouvernement fédéral a présenté aujourd'hui un budget qui convient à la situation actuelle.

M. Stockwell Day (chef de l'opposition, Alliance canadienne): Monsieur le Président, voyons ce que les gens avaient à dire. Nancy Hughes Anthony, qui est à la tête de la Chambre de commerce du Canada, a dit ce qui suit:

Le gouvernement aurait dû s'attacher à établir des priorités de dépenses, mais il a choisi d'accroître le montant des dépenses...

Voilà ce que disent les gens.

Pourquoi n'a-t-on pas consacré un cent au remboursement de la dette nationale? Nous avions espoir de voir disparaître la dette avant la fin de notre vie. Maintenant, nous voyons le fardeau de la dette s'alourdir sur les épaules de nos enfants, et le programme de remboursement de la dette a été éliminé. Pourquoi ne pas avoir consacré un cent au remboursement de la dette?

L'hon. Paul Martin (ministre des Finances, Lib.): Monsieur le Président, le chef de l'opposition a cité les paroles de Nancy Hughes Anthony. Permettez-moi de citer intégralement ce qu'elle a dit:

Les entreprises canadiennes peuvent appuyer de nombreux éléments de ce budget parce qu'il évite un déficit tout en traitant les problèmes liés à la sécurité et à la gestion à la frontière . Ce budget reconnaît que le fonctionnement efficace de la frontière avec les États-Unis est essentiel au bien-être de l'économie canadienne.

La Chambre de commerce du Canada appuie le budget.

M. Stockwell Day (chef de l'opposition, Alliance canadienne): Monsieur le Président, Nancy est une vedette aujourd'hui. Le ministre n'est pas allé jusqu'au bout de la citation. Elle a dit ceci:

Nous observons un manque de discipline sur le plan des dépenses qui pourrait fort bien remettre le pays en situation déficitaire.

C'est ce qu'elle a dit. Le ministre aurait dû aller jusqu'au bout de la citation.

Compte tenu du fait que la vérificatrice générale a dit que nous avions besoin de 1,3 milliard de dollars cette année pour la défense nationale, pourquoi le gouvernement n'a-t-il pu trouver que 200 millions de dollars? Exception faite de l'opération Apollo, les fonds affectés à nos forces armées sont nettement insuffisants, et pourtant le gouvernement arrive à trouver 560 millions de dollars pour la police culturelle de Sheila, mais rien pour la défense nationale...

Le Président: Le ministre des Finances a la parole.

L'hon. Paul Martin (ministre des Finances, Lib.): Monsieur le Président, le budget de la défense est de quelque 11 milliards de dollars. On y a ajouté 1,2 milliard de dollars dans le budget d'hier. Cela veut dire que, sur les cinq prochaines années, le budget de la défense augmentera de 7,2 milliards de dollars.

Avant que l'Alliance, ou le Parti réformiste, n'essaie de manifester un certain intérêt pour la défense, je me souviens que, en 1993, le Parti réformiste a dit à la Chambre que nous devrions réduire les dépenses au titre de la défense. En 1994, le Parti réformiste a dit que nous devrions réduire les dépenses au titre de la défense. En 1997, le Parti réformiste a dit que nous devrions réduire les dépenses au titre de la défense. En...

• (1420)

Le Président: Le député de Macleod a la parole.

M. Grant Hill (Macleod, Alliance canadienne): Monsieur le Président, il est intéressant de comparer les propos tenus de l'autre côté, mais la vérificatrice générale a affirmé très clairement que le gouvernement gaspillait.

Je voudrais savoir quelles sont les priorités du gouvernement. Lorsque le ministre des Finances trouve du financement pour les cinéastes, mais ne trouve même pas cinq cents pour rembourser notre dette, quel genre de priorité est-ce?

L'hon. Paul Martin (ministre des Finances, Lib.): Monsieur le Président, au cours des quatre dernières années, nous avons réduit la dette de 35 milliards de dollars; nous l'avons réduite de 17 milliards de dollars au cours de la dernière année seulement.

Le Canada a fait baisser son ratio endettement/PIB plus que tout autre pays du G-7. Nous sommes le seul pays du G-7 qui ne connaîtra pas de déficit cette année.

M. Grant Hill (Macleod, Alliance canadienne): Monsieur le Président, cela illustre à quel point notre situation était déplorable. Comparativement aux pays du G-8, nous sommes le deuxième du G-7. Est-ce que le ministre des Finances peut s'enorgueillir d'un tel bilan? J'ai honte de ce bilan.

Les députés peuvent-ils nous dire qui aurait vraiment raison de pleurer? Ce sont tous les enfants du pays qui devront rembourser cette dette croissante.

Pourquoi le ministre des Finances n'a-t-il pas trouvé un seul cent pour rembourser la dette? Pourrait-il expliquer cela aux enfants? **L'hon. Paul Martin (ministre des Finances, Lib.):** Monsieur le Président, le Canada est le seul pays non déficitaire du G-7, le pays du G-7 qui a le plus réduit sa dette et, de tous les pays industrialisés, il est le seul qui a fait baisser de 20 p. 100 son ratio de la dette par rapport au PIB.

Le gouvernement a bien géré les finances de la nation et c'est pourquoi nous avons pu négocier aussi facilement le présent ralentissement. Voilà ce que presque tous les économistes du pays ont affirmé aujourd'hui, au lendemain de la présentation du budget. [Français]

M. Gilles Duceppe (Laurier—Sainte-Marie, BQ): Monsieur le Président, le ministre des Finances a beau dire, comme il l'a fait hier, que nous devons prendre tous les moyens pour surmonter les conséquences économiques du 11 septembre, son budget ne fait rien pour combattre le ralentissement.

Non seulement le ministre ne prévoit aucune nouvelle mesure pour stimuler rapidement l'économie, mais les chômeurs devront, encore une fois, en payer le prix.

Est-ce que le ministre des Finances réalise que son budget de l'inaction pénalise fortement les travailleurs qui risquent de perdre leur emploi parce que, en plus, le gouvernement va saisir leurs cotisations versées en trop, sans bonifier le régime d'assurance-emploi?

L'hon. Paul Martin (ministre des Finances, Lib.): Monsieur le Président, lorsqu'on regarde le stimulus qui passe à travers l'économie canadienne, les 17 milliards de dollars en baisses d'impôt, les 9 milliards de dollars, cette année, dans les nouvelles dépenses, on voit une somme de 26 milliards de dollars, un pourcentage de notre PIB de 2,4 p. 100.

Il n'y a pas un autre pays du G-7, il n'y a pas un autre pays industrialisé, qui peut se vanter d'autant de stimulants dans son économie. On fait cela pour créer des emplois.

M. Gilles Duceppe (Laurier—Sainte-Marie, BQ): Monsieur le Président, c'est la réponse de l'an dernier, parce que ce sont des mesures de l'an dernier dont il vient de parler.

Il est urgent actuellement de relancer l'économie. Le ministre des Finances refuse d'agir avec un surplus caché de six milliards de dollars, dont les deux tiers proviennent de la caisse de l'assurance-emploi dont il détourne les fonds. Pourtant, en redonnant aux chômeurs une plus grande partie de cet argent, le gouvernement aurait directement stimulé l'économie, plutôt que de contribuer à faire augmenter le nombre de chômeurs.

Est-ce que le ministre des Finances admettra qu'en période de ralentissement, son choix politique de laisser tomber les chômeurs constitue également une très mauvaise décision économique?

L'hon. Paul Martin (ministre des Finances, Lib.): Monsieur le Président, il faut regarder le stimulus dans l'économie de cette année. Non seulement il y a le Programme d'infrastructures qui commence immédiatement, mais il y a le Programme de logements abordables qui commence immédiatement, de même que le Programme écologique avec les municipalités, pour les égouts, qu'on vient de doubler. Il y a aussi la nouvelle structure de deux milliards de dollars pour les infrastructures stratégiques.

Ça, c'est du stimulant pour l'économie.

• (1425)

M. Yvan Loubier (Saint-Hyacinthe—Bagot, BQ): Monsieur le Président, l'homme qui vit dans le passé et qui, en cinq ans, s'est

Questions orales

trompé de 60 milliards de dollars dans ses prévisions antérieures, cache encore six milliards de surplus cette année.

Comment le ministre des Finances peut-il justifier un tel traficotage des chiffres, alors qu'on attendait des mesures concrètes dans les domaines de l'emploi, de l'éducation, de la santé, pour les autochtones, pour les personnes âgées et pour la relance de l'économie?

L'hon. Paul Martin (ministre des Finances, Lib.): Monsieur le Président, c'est exactement ce qu'on a fait.

On a mis 185 millions de dollars pour aider les autochtones avec le syndrome foetal, avec les jeunes enfants. On a mis de l'argent dans les infrastructures, dans les routes. On a mis de l'argent dans les structures avec nos frontières. On a mis de l'argent dans le logement abordable. On a mis tout cela pour aider les Canadiens, et ça marche.

M. Yvan Loubier (Saint-Hyacinthe—Bagot, BQ): Monsieur le Président, il faudrait que la population comprenne le ministre des Finances lorsqu'il parle. Les chiffres de son propre ministère indiquent un surplus de 13 milliards de dollars pour les six premiers mois de l'année.

Hier, le ministre a soutenu que son surplus, avant toute initiative de son budget, allait fondre jusqu'à 7 milliards de dollars en fin d'année

Comment le ministre peut-il expliquer à la population que le gouvernement fédéral va perdre un milliard de dollars par mois pour les six derniers mois du présent exercice financier? Car c'est bien de cela dont parle le ministre des Finances quand il prévoit un surplus aussi bas à la fin de l'année.

L'hon. Paul Martin (ministre des Finances, Lib.): Monsieur le Président, la grande majorité des économistes sont d'accord avec nous que ce surplus qu'on a mis de l'avant, c'est le surplus qui va arriver.

Mais si on s'est trompés, si le surplus est plus grand que cela, ça va aller dans les infrastructures, ça va aller dans la création d'emplois. Ça n'ira pas vers la dette. C'est ça, le système que nous avons mis de l'avant.

[Traduction]

Mme Alexa McDonough (Halifax, NPD): Monsieur le Président, le budget était censé être axé sur la sûreté et la sécurité. Il renferme des mesures de sécurité liées aux aéroports et à la frontière, et nous sommes en faveur de pareilles mesures. Cependant, pour les Canadiens, le concept de sécurité est bien plus large. Il comprend la sécurité médicale, la sécurité environnementale, la sécurité d'emploi et la sécurité du revenu.

Pourquoi la vision de la sécurité du ministre des Finances est-elle si étroite? Pourquoi son concept de la sécurité exclut-il les priorités les plus fondamentales des Canadiens?

L'hon. Paul Martin (ministre des Finances, Lib.): Monsieur le Président, il ne fait pas de doute que le concept de la sécurité englobe plus d'éléments que simplement la sécurité personnelle. C'est pourquoi le gouvernement est resté fidèle à son engagement de transferts en santé sans précédent aux provinces: 2,8 milliards de dollars cette année; plus de 3 milliards de dollars l'an prochain; et plus de 4 milliards de dollars l'année suivante.

Par ailleurs, nous avons doublé les fonds consacrés à l'environnement, aux municipalités, fonds qui serviront à la réfection des aqueducs, à l'assainissement de l'air et à l'amélioration constante de la qualité de vie des Canadiens.

Questions orales

Mme Alexa McDonough (Halifax, NPD): Monsieur le Président, le ministre des Finances se targue d'avoir une vision clairvoyante pour la Canada. Or, on compte au Canada 1,3 million d'enfants pauvres, 2 millions de familles vivant dans un logement insalubre, 800 000 travailleurs qui cotisent à l'assurance-emploi, mais n'y sont pas admissibles, et 16 000 Canadiens qui meurent prématurément chaque année à cause de la pollution de l'air.

Comment le ministre des Finances peut-il se vanter d'avoir une vision clairvoyante quand il saute aux yeux qu'il souffre de myopie aiguë?

L'hon. Paul Martin (ministre des Finances, Lib.): Monsieur le Président, si elle cherchait simplement à savoir ce qu'a fait le gouvernement, la députée constaterait que la ministre du Développement des ressources humaines a amélioré le régime d'assurance-emploi de façon considérable afin d'aider les travailleurs dont elle a parlé. En outre, nous avons augmenté la prestation nationale pour enfants à un niveau record. Nos transferts aux provinces n'ont jamais été aussi élevés. Quant à l'indexation, nous l'avons mise en oeuvre pour aider les personnes âgées et les familles ayant de jeunes enfants. La plus grande partie de nos baisses d'impôt ont bénéficié aux familles à revenus moyen et faible.

S'il y a des gens qui souffrent de myopie, ce sont bien les néodémocrates. Voudraient-ils emprunter mes lunettes?

M. Scott Brison (Kings—Hants, PC/RD): Monsieur le Président, tous les Canadiens veulent qu'on augmente les ressources consacrées à la sécurité aérienne. Ce qu'il faut se demander toutefois, c'est d'où cet argent devrait-il provenir? Au lieu d'écouter la vérificatrice générale et de réduire le gaspillage incontrôlé que l'on retrouve dans 16 ministères, le ministre des Finances a choisi d'imposer une taxe de 2,2 milliards de dollars à l'industrie canadienne du transport aérien qui a déjà beaucoup de mal à faire face à la situation.

Pourquoi le ministre des Finances n'a-t-il pas mis un frein au gaspillage libéral au lieu de s'en prendre encore une fois à l'industrie du transport aérien?

● (1430)

L'hon. Paul Martin (ministre des Finances, Lib.): Monsieur le Président, le programme de sécurité mis de l'avant dans le budget s'élève à 7,7 milliards de dollars. Le gouvernement et les contribuables canadiens en assumeront 5 milliards.

Les 2,2 milliards qui seront assumés par les voyageurs seront versés par ceux qui voyagent le plus souvent en avion. Nous avons également absorbé une somme de 72 millions de dollars correspondant aux coûts de la sécurité aérienne qui étaient autrefois imputés aux compagnies aériennes. Ces dernières pourront utiliser cet argent pour améliorer leur bilan ou pour réduire leurs tarifs.

Dans de telles circonstances, et compte tenu des restrictions imposées par le gouvernement, demander aux passagers de payer pour...

Le Président: Le député de Kings—Hants a la parole.

M. Scott Brison (Kings—Hants, PC/RD): Monsieur le Président, le ministre des Finances aurait peut-être pu également demander à certains de ses collègues de réduire un peu leur gaspillage.

Le gouvernement américain imposera bientôt une taxe de sécurité de 5 \$ aux voyageurs américains sur tous les billets aller-retour à l'intérieur des États-Unis. Par suite du nouveau budget déposé par le ministre des Finances, le gouvernement du Canada quant à lui imposera une taxe à la sécurité de 24 \$ pour un voyage intérieur

aller-retour. Pourquoi le gouvernement du Canada impose-t-il aux voyageurs une taxe trois fois et demie plus élevée que celle imposée par le gouvernement américain?

L'hon. Paul Martin (ministre des Finances, Lib.): Monsieur le Président, le député est tout simplement dans l'erreur. En ce qui a trait aux droits imposés au chapitre de la sécurité et des taxes, on peut dire que les chiffres sont très comparables des deux côtés de la frontière. La situation est beaucoup plus complexe aux États-Unis. Les frais sont imposés sur chacun des segments.

Il suffit de comparer un vol reliant Montréal à Toronto ou Toronto à New-York, ou tout autre vol entre le Canada et les États-Unis, pour se rendre compte que les droits imposés par les deux gouvernements sont sensiblement les mêmes.

M. Jason Kenney (Calgary-Sud-Est, Alliance canadienne): Monsieur le Président, le ministre des Finances nous a conduits directement à une récession. Le chômage est en hausse. Le dollar n'a jamais été aussi bas. Face à tout cela, il a été incapable de trouver un cent pour consentir un allégement fiscal stimulant aux familles de travailleurs.

Comment expliquer que le ministre des Finances trouve des centaines de millions de dollars pour de jolis projets politiques, tels que les subventions généreuses aux producteurs de télévision, mais qu'il ne trouve pas un seul dollar d'allégement fiscal stimulant pour les familles de travailleurs? Peut-on savoir pourquoi?

L'hon. Paul Martin (ministre des Finances, Lib.): Monsieur le Président, les Canadiens ont droit à des discours cohérents de la part des députés alliancistes. Le chef de l'opposition s'est levé pour dire que nous aurions dû réduire la dette. Voici maintenant le porte-parole de l'opposition qui se lève pour dire que nous aurions dû réduire les impôts. Ils ne peuvent pas jouer sur deux tableaux.

En fait, depuis huit mois, les députés alliancistes ont réclamé des dépenses additionnelles de 36 milliards de dollars. Si nous les avions écoutés, il y aurait un déficit à deux chiffres. Il n'y aurait ni baisse d'impôt ni réduction de la dette.

M. Jason Kenney (Calgary-Sud-Est, Alliance canadienne): Monsieur le Président, la réponse du ministre a autant de crédibilité que sa gestion financière à l'heure actuelle. Nous avons proposé de réaffecter 6 milliards de dollars de dépenses futiles aux priorités que sont l'allégement fiscal, les soins de santé et la défense nationale.

Avant ce budget, le Canada était le pays du G-7 qui avait le plus haut taux d'imposition du revenu des particuliers. Après ce budget, notre situation est exactement la même.

Puisque nous sommes au milieu d'une récession, pourquoi le ministre des Finances n'a-t-il pas accordé aux familles de travailleurs un allégement fiscal significatif? Pourquoi n'a-t-il pas suivi la recommandation de son propre comité des finances d'éliminer l'impôt sur le capital? Pourquoi augmente-t-il toujours les charges sociales au milieu d'une récession qui tue les emplois?

L'hon. Paul Martin (ministre des Finances, Lib.): Monsieur le Président, regardons un peu où sont allées les nouvelles dépenses. Entre plus des deux tiers et 75 p. 100 des dépenses sont allées aux quatre secteurs suivants: transferts aux provinces au titre de la santé; augmentation des prestations d'assurance-emploi pour les travailleurs qui demandent des prestations plus élevées; augmentation des dépenses en faveur des personnes âgées vue que la population vieillit; et renforcement de la sécurité.

Je pose au député la question suivante. Dans lequel de ces secteurs réduirait-il les dépenses? La santé, les prestations aux aînés, les prestations d'assurance-emploi, ou la sécurité? Dans lequel de ces secteurs va-t-il sabrer pour pouvoir payer...

Le Président: Le député de Hochelaga—Maisonneuve a la parole.

[Français]

M. Réal Ménard (Hochelaga—Maisonneuve, BQ): Monsieur le Président, pendant que le ministre des Finances nous cache six milliards de dollars, le gouvernement fédéral ne paie plus que 13¢ pour chaque dollar dépensé en santé, alors qu'avant 1977, cette proportion était de 50¢ par dollar.

Comment le ministre des Finances, à qui nous envoyons plus de la moitié de nos impôts, n'a-t-il pas trouvé le moyen de mettre assez d'argent en santé pour que le régime retrouve au moins le même niveau de financement qu'en 1994-1995?

(1435)

L'hon. Paul Martin (ministre des Finances, Lib.): Monsieur le Président, comme je viens de le dire, le gouvernement, par l'intermédiaire du premier ministre, a signé une entente il y a un an par laquelle on transfère au-delà de 23 milliards de dollars aux provinces pour la santé et la jeune enfance. De ce montant, 2,8 milliards ont été transférés cette année.

Ce qui est encore plus important, c'est que nos transferts aux provinces ne sont pas de 14¢, ils dépassent les 30¢. C'est un sommet dans nos transferts aux provinces, c'est un sommet pour la péréquation.

M. Réal Ménard (Hochelaga—Maisonneuve, BQ): Monsieur le Président, le ministre travestit les chiffres.

Au moment où les libéraux ont pris le pouvoir, c'est 22¢ par dollar que le gouvernement fédéral dépensait en santé au Québec. Aujourd'hui, ce montant est à 13¢. Pourtant, les besoins en santé, loin de diminuer, ne cessent d'augmenter.

Le ministre peut-il nous expliquer pourquoi il a refusé dans son budget de mettre de l'argent neuf dans la santé en ramenant le niveau de financement là où il était quand ce gouvernement a pris le pouvoir?

L'hon. Paul Martin (ministre des Finances, Lib.): Monsieur le Président, je viens de répondre à la question du député, mais je peux lui poser une question.

S'il ne veut pas compter les points d'impôt comme un transfert, comment se fait-il qu'il continue à en demander d'autres?

M. Joe Peschisolido (Richmond, Alliance canadienne): Monsieur le Président, le budget d'hier a augmenté les taxes sur la masse salariale pour les travailleurs et les employeurs. Cette énorme augmentation va coûter 1,7 milliard de dollars à l'économie du Canada.

Avec une économie en récession, ne serait-il pas plus logique de stimuler l'économie au lieu de l'étrangler?

L'hon. Paul Martin (ministre des Finances, Lib.): Monsieur le Président, j'imagine que lorsque le député parle d'une augmentation sur la masse salariale, il doit parler des prestations pour le fonds de pension du Canada.

La seule chose que je peux dire concernant la raison pour laquelle nous avons fait cela, c'est que pour que ce soit sécuritaire, je l'ai signé. Je suis complètement d'accord, mais le député devrait poser la même question à son chef. Il était le trésorier de l'Alberta et il a signé la même entente.

Questions orales

M. Joe Peschisolido (Richmond, Alliance canadienne): Monsieur le Président, ce n'est pas une réponse à ma question.

Depuis 1993, les taxes sur la masse salariale pour les travailleurs ont augmenté de 610 \$. En disant cela, c'est très étonnant de relire le discours du ministre des Finances, le 3 mai 1994, quand il disait: «Les taxes sur la masse salariale sont un cancer sur la création d'emplois».

Ma question est donc très simple. Avec une économie en récession, pourquoi ce ministre des Finances augmente-t-il ce cancer sur la création d'emplois de 1,7 milliard de dollars?

L'hon. Paul Martin (ministre des Finances, Lib.): Monsieur le Président, le député fait une erreur dans ses chiffres.

Lorsqu'on a pris le pouvoir, les cotisations étaient de 3,07 \$. Elles sont maintenant à 2,20 \$. C'est une baisse de 6,8 milliards de dollars. C'est de l'argent dans les poches des Canadiens parce qu'on a baissé ces cotisations.

Mme Pauline Picard (Drummond, BQ): Monsieur le Président, le ministre des Finances devait injecter dans l'économie une somme substantielle pour la construction d'infrastructures.

Or, au lieu d'ajouter deux milliards de dollars directement dans l'enveloppe existante, il a annoncé la création d'une fondation privée.

Comment le ministre des Finances peut-il expliquer qu'au lieu d'injecter directement et rapidement l'argent dans les infrastructures, il ait plutôt choisi de court-circuiter tous les canaux existants, en créant une fondation qui obligera une reprise des négociations avec les provinces et retardera d'autant la réalisation des projets?

L'hon. Paul Martin (ministre des Finances, Lib.): Monsieur le Président, encore une fois, la députée se trompe. Non seulement il y a le Programme d'infrastructures existant, qui va s'amorcer bientôt, le Programme de logements abordables et le Programme écologique avec les municipalités, mais la fondation est nouvelle. Ce sont deux milliards de dollars de nouvel argent.

La raison pour laquelle on va créer une fondation, c'est pour que cela continue d'exister et qu'on continue de coopérer avec le secteur privé dans des ententes comme celles relatives à l'autoroute 30 et à la route 175.

Mme Pauline Picard (Drummond, BQ): Monsieur le Président, comment le ministre des Finances peut-il justifier son choix politique de faire administrer une partie de nos impôts via les infrastructures par des non-élus, des gens qui ne sont redevables à personne, sinon au premier ministre qui, lui, les aura nommés?

Comment peut-on donner à des amis du régime le pouvoir de décider quel projet d'aqueduc ou de route il convient de réaliser?

● (1440)

L'hon. Paul Martin (ministre des Finances, Lib.): Monsieur le Président, la meilleure façon de s'assurer que ces sommes d'argent seront versées, beau temps mauvais temps, qu'il y ait un ralentissement ou que l'économie soit à la hausse, c'est au moyen d'une fondation comme celle que nous venons de créer. On vient de le voir avec d'autres fondations.

On veut que le secteur privé, les provinces et les municipalités coopèrent avec nous. Dois-je le dire, au Québec, les municipalités ont déjà donné leur accord à ce que nous venons de faire.

Questions orales

[Traduction]

LA DÉFENSE NATIONALE

M. Leon Benoit (Lakeland, Alliance canadienne): Monsieur le Président, la vérificatrice générale a précisé clairement que nos forces armées ont besoin de 1,3 milliard de dollars immédiatement pour que notre équipement fonctionne en toute sécurité, d'un autre milliard de dollars par année pour le remplacement de matériel et encore davantage si nous voulons commencer à rebâtir nos forces armées.

Le ministre de la Défense nationale dit qu'il est satisfait qu'on donne moins de 5 p. 100 de l'argent nécessaire à ces mêmes troupes qui donnent 100 p. 100 d'elles-mêmes tous les jours de l'année.

Que se produit-il? La vérificatrice générale a-t-elle tort ou le gouvernement a-t-il complètement abandonné l'idée d'avoir des forces armées aptes au combat?

L'hon. Art Eggleton (ministre de la Défense nationale, Lib.): Monsieur le Président, le gouvernement prend toutes les mesures voulues pour que nos forces armées soient aptes au combat. Chaque fois que nous envoyons des troupes, et nous en avons envoyé plus que beaucoup d'autres pays pour participer à la campagne contre le terrorisme, nous nous assurons qu'elles aient les ressources nécessaires pour s'acquitter de leur travail.

Les ressources que le ministre des Finances a prévues hier sont un ajout bienvenu à notre budget. Le ministre des Finances a réussi de façon remarquable à concilier un certain nombre de besoins et à donner de l'argent supplémentaire au ministère de la Défense.

M. Leon Benoit (Lakeland, Alliance canadienne): Monsieur le Président, le fait est que, même en incluant ce budget, les libéraux ont réduit de 2,8 milliards de dollars par année les fonds consacrés à nos forces armées. La vérificatrice générale, la CAD et la plupart des experts militaires ont déclaré que nous avions besoin d'au moins 2 milliards de dollars de plus par année juste pour maintenir nos forces dans leur état actuel et encore davantage pour les rebâtir. Cependant, le gouvernement a offert moins de 5 p. 100 de ce que les experts considèrent comme nécessaire.

Le ministre de la Défense est-il vraiment aussi faible ou est-ce que le premier ministre, qui pense que nos militaires sont des scouts, a décidé que le Canada n'a pas besoin de forces armées aptes au combat?

L'hon. Art Eggleton (ministre de la Défense nationale, Lib.): Monsieur le Président, hier, le ministre des Finances a annoncé dans son budget 300 millions de dollars de plus en fonds pour dépenses en capital. Nous modernisons les Forces canadiennes. Toutes les grandes pièces d'équipement sont remplacées, rénovées ou remises à niveau afin que nos militaires, qui font consciencieusement leur devoir pour notre pays, puissent compter sur l'équipement dont ils ont besoin.

Avec l'argent qui a été prévu hier, au cours des cinq prochaines années, 5,1 milliards de dollars seront affectés au budget du ministère de la Défense nationale.

LES ANCIENS COMBATTANTS

M. Bob Wood (Nipissing, Lib.): Monsieur le Président, le ministre des Anciens combattants a annoncé aujourd'hui que les noms de 23 soldats canadiens exécutés durant la Première Guerre mondiale seront ajoutés au *Livre du Souvenir de la Première guerre mondiale*, qui se trouve dans la Chapelle du Souvenir.

Le ministre des Anciens combattants pourrait-il expliquer à la Chambre pourquoi cette reconnaissance est si importante dans l'histoire du Canada?

L'hon. Ronald Duhamel (ministre des Anciens combattants et secrétaire d'État (Diversification de l'économie de l'Ouest canadien) (Francophonie), Lib.): Monsieur le Président, inscrire les noms de ces 23 soldats dans le Livre du Souvenir est un testament juste et équitable soulignant leur service et leur sacrifice. Nous leur témoignons ainsi notre gratitude.

Les 23 soldats, qui proviennent de toutes les régions du Canada, se sont portés volontaires pour défendre les droits et libertés de notre nation. Aussi, aujourd'hui nous leur donnons la dignité qui leur est due en espérant que leurs familles pourront enfin tourner la page. Je crois que c'est la chose à faire.

LE BUDGET

L'hon. Lorne Nystrom (Regina—Qu'Appelle, NPD): Monsieur le Président, j'ai une question à poser au ministre des Finances. Il a fallu au ministre 22 mois pour décider de ne pas tenir compte de la sécurité économique des travailleurs canadiens réduits au chômage. Le mois dernier, 45 000 personnes ont perdu leur emploi à temps plein, et des milliers d'autres connaîtront le même sort. La majorité de ceux qui ont cotisé à l'assurance-emploi n'auront même pas droit à des prestations.

Pourquoi, dans son budget, le ministre n'a-t-il pas assoupli les conditions d'admissibilité pour que les chômeurs reçoivent des prestations et pour protéger les familles?

L'hon. Jane Stewart (ministre du Développement des ressources humaines, Lib.): Monsieur le Président, la Commission de l'assurance-emploi a dit que 88 p. 100 des Canadiens qui occupent un emploi rémunéré seront admissibles à l'assurance-emploi.

Je rappelle au député que le régime est souple et que, lorsque le chômage augmente, les conditions d'admissibilité sont moins rigoureuses. Le compte de l'assurance-emploi est là et il est à la disposition des Canadiens qui peuvent en avoir besoin en ce moment.

• (1445)

L'hon. Lorne Nystrom (Regina—Qu'Appelle, NPD): Monsieur le Président, j'en reviens au ministre des Finances. Le régime d'assurance-emploi ne marche pas. Même les économistes des banques prédisent un taux de chômage de 8 p. 100 au cours de la nouvelle année.

Le ministre dira ce qu'il veut, mais en Ontario, par exemple, seulement 25 p. 100 de ceux qui seront au chômage auront droit à des prestations. C'est le taux le plus bas de toutes les provinces. À la dernière récession, ce taux était de 60 p. 100 en Ontario.

Pourquoi le ministre est-il aussi avare? Pourquoi les chômeurs devront-ils se contenter d'un morceau de charbon à Noël? Pourquoi le ministre n'assouplit-il pas les conditions d'admissibilité et n'accorde-t-il pas des prestations aux chômeurs?

L'hon. Jane Stewart (ministre du Développement des ressources humaines, Lib.): Monsieur le Président, le député sera heureux d'apprendre que, grâce aux modifications et améliorations apportées au régime pendant le seul exercice en cours, les Canadiens toucheront 2,7 milliards de dollars de plus en revenus et prestations.

Aux yeux de ce parti, 2,7 milliards de dollars, c'est peut-être peu, mais, de notre côté de la Chambre, nous savons que cela peut faire une vraie différence dans la vie des Canadiens.

* * *

LA MINISTRE DE LA COOPÉRATION INTERNATIONALE

Mme Deborah Grey (Edmonton-Nord, PC/RD): Monsieur le Président, l'un des programmes dans lesquels la ministre responsable de l'ACDI investit notre argent tandis qu'elle parcourt le monde est la promotion de la démocratie. Imaginez-vous ça. Elle essaie d'aider les gens à voter. Je suis sûre que c'est au bon endroit.

Or, ici, chez elle, elle viole la démocratie et enfreint la loi en votant pour une amie dans le cadre d'une élection municipale dans une circonscription dans laquelle elle n'habite pas. Elle n'est même pas capable de se défendre elle-même. Elle se cache derrière le conseiller en éthique et le vice-premier ministre. Comment cette ministre peut-elle apprendre à d'autres pays comment voter alors qu'elle-même utilise une fausse adresse?

L'hon. Herb Gray (vice-premier ministre, Lib.): Monsieur le Président, je dois demander à l'honorable députée comment elle peut avoir la prétention de donner des leçons sur la procédure parlementaire et la conduite des ministres après ce qu'elle a fait en quittant l'Alliance et en adhérant au Parti conservateur.

Ce qu'elle dit est faux. La ministre n'a pas été trouvée coupable d'avoir enfreint la loi électorale de l'Ontario. Il n'y a pas eu d'accusation, pas de procès et pas de condamnation. Par conséquent, les propos de la députée sont contraires aux principes de la justice canadienne et britannique, et elle devrait présenter ses excuses à la Chambre pour avoir tenu des propos injustifiés.

Mme Deborah Grey (Edmonton-Nord, PC/RD): Monsieur le Président, belle tentative, mais ce n'est pas une réponse. Ce qui s'est passé jette la honte sur le Parlement. C'est une question d'éthique politique. C'est une question de leadership et de responsabilité ministérielle, ce dont le gouvernement est entièrement dénué.

Il est intéressant que le vice-premier ministre mentionne la situation parce que, au Québec, une députée provinciale, Monique Simard, a été priée de démissionner par Lucien Bouchard, le premier ministre de la province. Pourquoi le premier ministre n'imite-t-il pas au moins le sens de l'éthique de Lucien Bouchard et ne demande-t-il pas à la ministre de démissionner?

Le très hon. Jean Chrétien (premier ministre, Lib.): Monsieur le Président, la loi ontarienne permet, dans certaines circonstances, à une personne qui loue des bureaux de voter à une élection municipale même si elle habite ailleurs.

On me dit que la ministre a voté en toute bonne foi après que ses collaborateurs eurent consulté des responsables des élections municipales, mais pour dissiper le doute, j'ai demandé au conseiller en éthique d'étudier la question.

LE BUDGET

M. James Moore (Port Moody—Coquitlam—Port Coquitlam, Alliance canadienne): Monsieur le Président, le budget d'hier ne contient à peu près qu'une seule bonne mesure : la proposition de l'Alliance canadienne concernant la présence d'agents armés à bord des avions aura finalement force de loi, mais comme c'est toujours le cas avec les libéraux, il y a un problème.

Le ministre des Transports devrait savoir que la taxe de 24 \$ qu'il impose aux passagers canadiens constitue une énorme ponction fiscale, tout à fait disproportionnée par rapport à la mesure qui est

Questions orales

appliquée aux États-Unis. Au moment où nous voulons encourager les Canadiens à voyager davantage en avion, pourquoi le ministre des Transports les en décourage-t-il?

L'hon. David Collenette (ministre des Transports, Lib.): Monsieur le Président, je trouve étrange que le député voit dans la présence d'agents armés à bord des avions le seul aspect positif des mesures de sécurité appliquées aux transporteurs aériens.

En fait, le député a déclaré publiquement qu'il appuie le rapport du comité des transports déposé la semaine dernière. Il a même dit que ce rapport correspondait à peu près entièrement à sa propre conception des choses. C'est ce que nous avons appliqué hier. En ce qui concerne la taxe, le député est d'accord avec cette forme de financement, puisqu'il l'a appuyée publiquement.

(1450)

M. James Moore (Port Moody—Coquitlam—Port Coquitlam, Alliance canadienne): Monsieur le Président, permettez-moi de citer la recommandation suivante contenue dans le rapport du Comité des transports:

Que toutes les parties concernées—aéroports, transporteurs aériens, passagers des lignes aériennes et résidents du Canada—assument ensemble le coût de l'amélioration de la sécurité aérienne.

Voilà ce que j'appuie. Mais ce n'est pas ce qu'on retrouve dans le budget d'hier. Le budget annonce plutôt une mesure de financement tout à fait disproportionnée, une énorme ponction fiscale effectuée par le ministre des Transports et le ministre des Finances, dont le montant se retrouvera tôt ou tard dans le Trésor et qui a pour effet de décourager les gens de prendre l'avion.

Pourquoi le ministre a-t-il commandé au Comité des transports un rapport qui recommande une méthode de financement équilibrée, s'il n'appuie pas ce rapport? Pourquoi le ministre a-t-il commandé ce rapport s'il ne l'appuie pas?

L'hon. David Collenette (ministre des Transports, Lib.): Monsieur le Président, depuis trois mois, le député d'en face se livre à de la politique partisane sur un sujet qui préoccupe beaucoup les Canadiens, c'est-à-dire le système de sécurité dans les aéroports.

Qu'a-t-il fait lorsqu'il a été question des agents de sûreté? De la formation? Du matériel de détection des explosifs? Il n'a rien fait. Il tient toujours la même rengaine, et nous en avons assez de cela.

Des voix: Bravo!
Des voix: Oh! oh!

[Français]

Le Président: À l'ordre, s'il vous plaît. Je vous demande d'avoir un peu d'ordre, s'il vous plaît. Il est presque impossible d'entendre quoi que ce soit aujourd'hui. Il faut entendre la question de l'honorable député de Kamouraska—Rivière-du-Loup—Témiscouata—Les Basques.

L'ASSURANCE-EMPLOI

M. Paul Crête (Kamouraska—Rivière-du-Loup—Témiscouata—Les Basques, BQ): Monsieur le Président, à la suggestion de la ministre du Développement des ressources humaines, nous attendions tous le budget pour connaître le sort réservé au rapport unanime proposant 17 améliorations au régime d'assurance-emploi.

Or, seulement une recommandation a été retenue par le ministre des Finances.

Questions orales

Comment la ministre du Développement des ressources humaines peut-elle nous expliquer qu'elle n'a récupéré qu'un maigre 15 millions sur un surplus de 45 milliards à l'assurance-emploi? C'est un vrai scandale. N'est-ce pas, pour elle, un échec cuisant et, pour les chômeurs et chômeuses, l'annonce que le gouvernement les a délibérément sacrifiés?

[Traduction]

L'hon. Jane Stewart (ministre du Développement des ressources humaines, Lib.): Monsieur le Président, encore une fois, le Bloc élude commodément les faits lorsqu'il s'agit de l'assurance-emploi et des actions du gouvernement.

L'engagement pris dans le budget d'hier envers les apprentis était extrêmement important, il a été extrêmement bien accueilli, et il fera en sorte que les apprentis soient là pour travailler au Canada pendant le XXI^e siècle.

Cette décision s'ajoute à une liste de modifications que nous avons apportées pour que le projet pilote touchant les petites semaines de travail devienne une composante permanente du programme national d'assurance-emploi et pour modifier le règlement sur les revenus non déclarés. Le gouvernement n'a jamais hésité à apporter des modifications et des améliorations au régime d'assurance-emploi.

* * *

[Français]

LE SUPPLÉMENT DU REVENU GARANTI

M. Marcel Gagnon (Champlain, BQ): Monsieur le Président, l'examen des montants prévus pour les prestations aux aînés démontre que la hausse des transferts ne fait que suivre la croissance normale de la population âgée.

Comment la ministre du Développement des ressources humaines peut-elle expliquer que le ministre des Finances n'ait prévu aucune somme pour la rétroactivité du Supplément du revenu garanti pour les 68 000 personnes âgées du Québec qui en ont été privées injustement?

N'est-ce pas là la preuve irréfutable que le gouvernement n'a jamais eu l'intention de rembourser les personnes âgées?

[Traduction]

L'hon. Jane Stewart (ministre du Développement des ressources humaines, Lib.): Monsieur le Président, comme je l'ai dit maintes fois à la Chambre, le supplément de revenu garanti constitue une composante majeure du très important régime de retraite du Canada. Je collabore avec mon collègue, le ministre du Revenu national, pour que tous les Canadiens admissibles à cette composante du programme en soient au courant.

Le député sera heureux d'apprendre que, selon Statistique Canada, le taux de faible revenu chez les personnes de 65 ans et plus est passé de 20,8 p. 100 en 1980 à 8,9 p. 100 en 1991. Le régime de pensions est là. Il vise à aider les personnes âgées.

* * *

LA MINISTRE DE LA COOPÉRATION INTERNATIONALE

M. Deepak Obhrai (Calgary-Est, Alliance canadienne): Monsieur le Président, hier, le vice-premier ministre a évoqué à maintes occasions la tradition britannique et canadienne pour se porter à la défense de la ministre de la Coopération internationale. La ministre pourrait peut-être s'inspirer de la tradition concernant la responsabilité ministérielle.

La ministre peut-elle expliquer aux Canadiens comment elle peut s'acquitter de ses fonctions alors que des allégations aussi graves pèsent sur elle?

Le très hon. Jean Chrétien (premier ministre, Lib.): Monsieur le Président, si le député avait écouté la réponse que j'ai donnée il y a un instant, il saurait que, dans les circonstances, quelqu'un qui a un bureau là-bas sans y habiter a le droit de voter lors d'une élection municipale.

Nous avons demandé au conseiller en éthique de se pencher sur la question. Nous attendrons de prendre connaissance de ses conclusions.

M. Deepak Obhrai (Calgary-Est, Alliance canadienne): Monsieur le Président, le directeur des élections en Ontario a dit qu'elle a enfreint la loi. Le premier ministre devrait peut-être lire ses observations.

De graves allégations pèsent sur la ministre. Elle a allongé sa liste de paye en y inscrivant les noms de certains de ses amis politiques et elle a voté de façon irrégulière et en contrevenant à la loi provinciale. Elle a perdu la confiance des Canadiens. La ministre de la Coopération internationale fera-t-elle enfin ce qui convient et remettra-t-elle sa démission?

● (1455)

Le très hon. Jean Chrétien (premier ministre, Lib.): Monsieur le Président, j'ai expliqué que la ministre a voté de bonne foi, après avoir demandé aux responsables si elle pouvait le faire. Nous avons prié le conseiller en éthique de se pencher sur la question. Cela devrait satisfaire le député, car nous devons connaître tous les faits avant de rendre un verdict.

__^ ____

LES PÊCHES

M. Wayne Easter (Malpeque, Lib.): Monsieur le Président, ma question s'adresse au ministre des Pêches et des Océans. Le Comité permanent des pêches et des océans a déposé récemment un rapport exhaustif concernant la Loi sur les océans.

Les auteurs de ce rapport reconnaissent la nécessité de protéger et de préserver la santé des océans et des aires marines du Canada, notamment Le gully de l'île de Sable. Le ministre pourrait-il renouveler son engagement à l'égard de la protection des aires marines et, plus particulièrement, de la désignation sans réserve du gully de l'île de Sable?

L'hon. Herb Dhaliwal (ministre des Pêches et des Océans, Lib.): Monsieur le Président, j'avoue que cette question est l'une des plus intéressantes qu'il m'ait été donné d'entendre à la Chambre, et ce, depuis un bon moment.

La protection de nos océans et de l'environnement marin pour les générations à venir est d'une importance primordiale. Voilà pourquoi le gouvernement du Canada a été le premier au monde à se donner une Loi sur les océans pour protéger justement nos océans et notre environnement marin et qu'il a prévu dans cette loi de créer des zones de protection marine.

Le gouvernement a déjà désigné deux zones de protection marine et il est en voie d'en désigner onze autres, dont le secteur du gully de l'île de Sable, à propos duquel le député m'a interrogé.

[Français]

LA MINISTRE DE LA COOPÉRATION INTERNATIONALE

Mme Cheryl Gallant (Renfrew—Nipissing—Pembroke, Alliance canadienne): Monsieur le Président, les ministres consultent régulièrement le conseiller en éthique avant d'agir afin d'éviter les conflits d'intérêts ou les violations à la loi.

La ministre de la Coopération internationale peut-elle nous expliquer pourquoi elle n'a pas consulté le conseiller en éthique avant de voter là où elle n'avait pas le droit?

Le très hon. Jean Chrétien (premier ministre, Lib.): Monsieur le Président, deux questions ont été posées en anglais. J'ai donné la réponse. Pour la question en français, c'est la même réponse.

[Traduction]

Mme Cheryl Gallant (Renfrew—Nipissing—Pembroke, Alliance canadienne): Monsieur le Président, hier, le vice-premier ministre a déclaré que les collaborateurs de la ministre de la Coopération internationale étaient à blâmer pour le fait qu'elle a voté lors d'une élection partielle municipale, alors qu'elle n'en avait pas le droit.

Cette déclaration a amené les Canadiens à se demander qui prend effectivement les décisions au ministère de la Coopération internationale, car la ministre ne s'est pas défendue. Acceptera-t-elle de révéler aujourd'hui aux Canadiens qui prend les décisions dans son ministère? Les décisions sont-elles prises dans ce ministère par la ministre ou par ses collaborateurs?

Le très hon. Jean Chrétien (premier ministre, Lib.): Monsieur le Président, je ne crois pas qu'il ait été utile que la députée pose pareille question.

[Français]

LE BUDGET

M. Mario Laframboise (Argenteuil—Papineau—Mirabel, BQ): Monsieur le Président, pour répondre aux attentats du 11 septembre et au ralentissement économique qui s'en est suivi, le ministre des Finances ne trouve rien de mieux que de taxer l'industrie aérienne qui est la plus lourdement touchée par ces événements, freinant du même coup non seulement le transport aérien, mais aussi le développement régional.

Selon quelle logique économique le ministre des Finances a-t-il fait le choix de taxer davantage l'industrie la plus largement frappée par les événements du 11 septembre dernier?

L'hon. Paul Martin (ministre des Finances, Lib.): Monsieur le Président, d'une part, le député doit savoir qu'on a épargné à l'industrie des dépenses annuelles de 62 millions de dollars, qui sont absorbées par la nouvelle charge assumée par les voyageurs.

D'autre part, le député sait fort bien que ce qui est très important pour l'industrie aérienne, c'est la confiance dans son ensemble. Donc, le fait d'avoir élaboré notre plan d'ensemble pour la sécurité, cela va leur donner cette confiance.

[Traduction]

LE ZIMBABWE

M. Bryon Wilfert (Oak Ridges, Lib.): Monsieur le Président, au cours des derniers mois, le gouvernement du Zimbabwe a continué de s'en prendre aux forces de l'opposition. Un projet d'embargo médiatique cible le droit d'expression des journalistes qui volent les

Questions orales

nouveaux règlements. La confiscation des terres se poursuit et l'indépendance du judiciaire est compromise.

Je demande au secrétaire d'État pour l'Amérique latine et l'Afrique quelles mesures le Canada entend prendre pour exprimer notre vive désapprobation? Allons-nous restreindre les déplacements des membres du gouvernement Mugabe, comme envisagent de le faire les États-Unis?

● (1500)

L'hon. David Kilgour (secrétaire d'État (Amérique latine et Afrique), Lib.): Monsieur le Président, nous sommes très préoccupés au sujet de l'aggravation de la situation au Zimbabwe. La population du pays mérite de vivre sans harcèlement, violence ou intimidation.

Le Canada envisagera toute solution susceptible de contribuer à alléger la situation. Des mesures peuvent sans doute être prises par l'intermédiaire d'organisations comme les Nations Unies, le Commonwealth ou le SADAC.

LE BUDGET

Mme Elsie Wayne (Saint John, PC/RD): Monsieur le Président, toutes les personnes ayant comparu devant le Comité de la défense au cours de la dernière année, tous les spécialistes militaires, les officiers à la retraite ainsi que la CAD ont déclaré que nos forces armées ont été négligées par le gouvernement sur le plan financier. Tout comme la vérificatrice générale, ils ont aussi dit qu'il faut un milliard de dollars par année pendant les cinq prochaines années uniquement pour stabiliser nos forces armées.

Depuis le 11 septembre, nous avons demandé à certains de nos hommes et de nos femmes de mettre leur vie en danger pour se porter à notre défense. Comment le ministre des Finances peut-il justifier son piètre apport aux forces armées?

L'hon. Art Eggleton (ministre de la Défense nationale, Lib.): Monsieur le Président, nous n'enverrions pas nos soldats dans un théâtre d'opérations sans veiller à ce qu'ils aient le soutien, les ressources et les outils dont ils ont besoin pour accomplir leur travail.

On pourrait discuter longuement des chiffres. On ne pourrait trouver ici un ministre ne souhaitant pas avoir plus d'argent. Le ministre des Finances a fourni 1,2 milliard de dollars hier, des fonds qui étaient grandement nécessaires et dont une grande partie servira à mener la campagne contre le terrorisme.

Mme Judy Wasylycia-Leis (Winnipeg-Centre-Nord, NPD): Monsieur le Président, il est intéressant de constater que la santé est la principale priorité des Canadiens et qu'hier, dans le discours du budget, le ministre des Finances n'a consacré que deux minutes à ce sujet, se contentant d'annoncer un maigre 2 p. 100 d'argent frais pour la santé.

Le ministre des Finances cherchait peut-être trop à éviter de donner un avantage à ses opposants dans la course à la direction du Parti libéral, mais ce sont les Canadiens qui sont victimes de ce genre de mentalité.

Pourquoi le gouvernement n'a-t-il pas fait de la santé sa plus importante priorité dans le budget?

Initiatives parlementaires

L'hon. Allan Rock (ministre de la Santé, Lib.): Monsieur le Président, par suite de l'accord conclu par le premier ministre et les premiers ministres des provinces en septembre 2000, on a augmenté cette année de 2,8 milliards de dollars les transferts aux provinces pour la santé, ce qui est beaucoup plus que toute autre annonce similaire faite hier dans le budget. C'est la plus importante priorité pour le gouvernement. Si les députés additionnent l'argent que nous transférons pour le matériel, les changements dans les soins de première ligne et la télémédecine, ils constateront que cette année seulement on a versé nettement plus que 3 milliards de dollars aux provinces. Ce montant atteindra 4 milliards de dollars l'an prochain et 5 milliards l'année suivante.

La santé est la principale priorité du gouvernement.

. . . .

PRÉSENCE À LA TRIBUNE

Le Président: Je voudrais signaler aux députés la présence à notre tribune du gouverneur Thomas Ridge, directeur du conseil de sécurité intérieure des États-Unis d'Amérique.

* * *

Des voix: Bravo!

LE 11 SEPTEMBRE

Le Président: Je crois qu'il y a un consensus à la Chambre pour observer une minute de silence en mémoire des victimes des événements tragiques survenus le 11 septembre aux États-Unis d'Amérique.

[Note de la rédaction: La Chambre observe un moment de silence.]

INITIATIVES PARLEMENTAIRES

[Français]

LA LOI SUR LE PARLEMENT DU CANADA

La Chambre reprend l'étude, interrompue le 6 décembre, de la motion: Que le projet de loi S-10, Loi modifiant la Loi sur le Parlement du Canada (poète officiel du Parlement), soit lu pour la troisième fois et adopté.

Le Président: Conformément à l'ordre adopté le jeudi 6 décembre, la Chambre procédera maintenant au vote par appel nominal différé sur la motion à l'étape de la troisième lecture du projet de loi S-10 sous la rubrique Affaires émanant des députés.

Convoquez les députés.

• (1515)

(La motion, mise aux voix, est adoptée par le vote suivant:)

(Vote nº 214)

POUR

	Deputes
Abbott	Adams
Alcock	Allard
Assadourian	Augustine
Bachand (Richmond—Arthabaska)	Bagnell
Bailey	Baker
Barnes	Bélanger
Bellemare	Bennett
Bertrand	Bevilacqua
Binet	Blaikie
Blondin-Andrew	Bonin
Borotsik	Boudria
Bradehaw	Brison

Bryden Calder Cannis Caplan Casey Castonguay Catterall Cauchon Chamberlain Charbonneau Clark Coderre Collenette Comartin Comuzzi Copps Cuzner DeVillers Dhaliwal Dion Dromisky Drouin Duhamel Duplain Faster Eggleton Eyking Farrah Finlay Folco Fontana Forseth Frv Gagliano Godin Goodale Graham

Gray (Windsor West) Grey (Edmonton North)
Guarnieri Harb
Harvard Harvey

Hearn Hill (Macleod)
Hill (Prince George—Peace River) Hilstrom
Hubbard Ianno
Jaffer Jennings
Jordan Karetak-Lindell

Keyes Kilgour (Edmonton Southeast)

Knutson Lastewka LeBlanc Lavigne Lee Leung Lill Lincoln Longfield MacAulay MacKay (Pictou-Antigonish-Guysborough) Macklin Mahoney Malhi Maloney Marcil Mark Marleau Matthews

Martin (LaSalle-Émard) McCormick McCallum McDonough McGuire McLellan McKay (Scarborough East) McNally McTeague Meredith Merrifield Minna Mitchell Murphy Myers Neville Nault Normand Nystrom

O'Brien (London—Fanshawe) O'Reilly
Obhrai Owen
Pagtakhan Pankiw
Patry Peric

Peschisolido Pickard (Chatham—Kent Essex)

Pillitteri Pratt
Proctor Provenzano
Redman Reed (Halton)
Regan Reid (Lanark—Carleton)
Reynolds Richardson
Pools Saada

 Rock
 Saada

 Savoy
 Scherrer

 Schmidt
 Scott

 Serré
 Sgro

 Shepherd
 Speller

 St-Jacques
 St-Julien

 St. Denis
 Steckle

 Stewart
 Stoffer

 Strahl
 Szabo

Telegdi Thibault (West Nova)

Thibeault (Saint-Lambert) Thompson (New Brunswick Southwest)
Tirabassi Tobin

Wood- — 175

CONTRE

Députés

Anders Anderson (Cypress Hills—Grasslands)

Bachand (Saint-Jean) Bellehumeu Benoit Bigras Bourgeois Breitkreuz Brien Cadman Burton Crête Chatters Dalphond-Guiral Desrochers Dubé Duceppe Duncan Epp Fitzpatrick Fournier Gagnon (Québec) Gagnon (Champlain)

Gallant Gauthier Girard-Buiold Guay Guimond Hanger Harris Hinton Johnston Laframboise Lalonde Lanctôt Lebel Loubier Marceau Ménard Mills (Red Deer) Moore Paquette Paradis

 Perron
 Picard (Drummond)

 Plamondon
 Rocheleau

 Roy
 Sauvageau

 Skelton
 Solberg

 Sorenson
 St-Hilaire

Tremblay (Lac-Saint-Jean—Saguenay)

Vellacott

Tremblay (Rimouski-Neigette-et-la Mitis)

White (Langley—Abbotsford)— 60

PAIRÉS

Aucun

Le vice-président: Je déclare la motion adoptée.

(Le projet de loi, lu pour la troisième fois, est adopté.)

[Traduction]

Le vice-président: Je désire informer la Chambre que, par suite des votes par appel nominal différés, la période réservée aux initiatives ministérielles sera prolongée de 13 minutes et durera 32 minutes en tout.

INITIATIVES MINISTÉRIELLES

[Traduction]

LE BUDGET

EXPOSÉ FINANCIER DU MINISTRE DES FINANCES

La Chambre reprend l'étude de la motion: Que la Chambre approuve la politique budgétaire générale du gouvernement, ainsi que de l'amendement et du sous-amendement.

M. Stockwell Day (chef de l'opposition, Alliance canadienne): Monsieur le Président, comme je l'avais signalé, le gouvernement n'a malheureusement pas suivi le conseil de son propre comité et a augmenté les dépenses de plus de 9 p. 100 cette année. Et cela, en sus des 7 p. 100 de l'an dernier.

Ce n'est pas parce que le gouvernement n'a pas eu l'occasion de trouver où réduire les dépenses. Dans son rapport, la vérificatrice générale a signalé une fosse de quelque 16,3 milliards de dollars. Elle dit qu'on peut y trouver du gaspillage, de l'incompétence et une piètre gestion. Le gouvernement ne veut rien voir de tout cela. Dans son budget, il n'a pas trouvé à réduire le gaspillage de seulement 10c. C'est absolument incroyable.

Avec nos capacités limitées de recherche, qui sont loin d'égaler celles du gouvernement, nous avons cerné quelque 6 milliards de dollars que le gouvernement aurait pu épargner s'il l'avait voulu. Il n'avait pas la volonté d'épargner, seulement le désir de dépenser. Au lieu de réduire le gaspillage, il a repris jusqu'au dernier 10c. chacune des dépenses du gouvernement précédent et y a ajouté de nouvelles

initiatives par-dessus le marché, tout en se moquant de la dette, de la fiscalité et des soins de santé.

Comme Nancy Hughes Anthony, de la Chambre de commerce du Canada, l'a déclaré:

Nous constatons un manque de discipline dans les dépenses, qui pourrait replonger le pays dans le déficit.

C'est une sombre prédiction. Les augmentations inconsidérées des dépenses gouvernementales ont fait disparaître le surplus, et il n'y aura donc pas de remboursement de la dette. Nous sommes à un petit choc économique près d'être plongés à nouveau dans le déficit. En tant qu'ancien ministre des Finances, je sais que, lorsque quelqu'un présente un budget de 130 milliards de dollars et affirme que, comme par magie, nous allons arriver à équilibrer ce budget, surtout quand on sait que le gouvernement a l'habitude de dépasser ses prévisions de dépenses, il y a de quoi être très inquiet.

La deuxième grande lacune du budget était le fait qu'il n'a pas répondu de façon adéquate aux besoins en matière de défense et de sécurité. Le gouvernement a parlé de 7,7 milliards de dollars environ en mesures de sécurité accrues. Il faut se rappeler que cette somme s'échelonnera sur au moins cinq ans et que 2,2 milliards de dollars de ce montant seront consacrés à la sécurité aérienne, alors qu'on imposera en fait une taxe à tous les gens prenant l'avion. Il ne faut pas oublier cela.

Il y a 500 millions de dollars pour le financement de l'opération Apollo. Cependant, pour ce qui est de la défense nationale ellemême, de nos forces armées, la vérificatrice générale a déclaré la semaine dernière que nous avions besoin de 1,3 milliard de dollars cette année juste pour maintenir dans son état actuel le matériel délabré et le mettre à niveau.

Relativement à la déclaration du ministre voulant que nos forces armées soient capables d'intervenir, la vérificatrice générale a parlé d'une réduction des crédits des forces armées au cours des dix dernières années environ. Quelle condamnation de la part de la vérificatrice générale que de dire qu'il faut prendre avec un grain de sel la déclaration au sujet de la capacité d'intervention de nos forces. Ce n'est pas une condamnation à l'égard de nos troupes, qui sont les plus courageuses et les plus dévouées du monde, mais bien du gouvernement qui refuse de les financer.

Le gouvernement a pris la décision furtive de sabrer dans les crédits des Forces canadiennes, les laissant ainsi incapables de jouer un rôle important sur la scène internationale ou au sein de l'OTAN. On avait une chance en or de donner un signe de la reconstruction de nos forces armées. Le gouvernement a laissé tomber les Forces canadiennes. S'il continue à leur affecter un financement tout à fait inadéquat, il viendra un temps où il aura à annoncer d'autres réductions et d'autres limitations relativement au mandat de nos Forces canadiennes. Nous ne voulons pas que cela se produise.

Le gouvernement parle de donner plus d'argent à la GRC, au SCRS et à la Garde côtière, mais cela est loin de répondre aux besoins. Nos côtes et notre périmètre de sécurité sont mal protégés, non pas à cause d'un manque d'engagement de la part des membres de la Garde côtière, mais à cause d'un manque de fonds et de ressources pour s'acquitter du travail nécessaire.

(1520)

Il est significatif que le gouvernement puisse dire que le SCRS a reçu plus de fonds que tout autre secteur de la sécurité, ce qui est indéniable, mais son financement, même majoré de la supposée augmentation, n'a été rétabli qu'au niveau de 1994.

Il y a un autre facteur troublant. C'est qu'une bonne partie du financement des forces armées et de la sécurité n'a été accordée qu'à contrecoeur par le gouvernement. Ce n'est qu'en raison des pressions exercées par l'Alliance canadienne, les citoyens et les forces de sécurité qu'il l'a fait. Pourquoi le gouvernement refuse-t-il d'aider ceux qui veulent nous protéger? Il est temps qu'il se range du côté des forces de sécurité du pays.

Il y a une demande en matière de sécurité à laquelle le gouvernement a accédé. C'est celle des agents armés à bord des avions. Quand nous avons soulevé la question la première fois, le ministre a dit que jamais nous ne ferions appel à des agents armés à bord des avions. Il a fait ressortir que pareille mesure n'était pas conforme à l'esprit canadien. Il a dit qu'il enverrait des CF-18 survoler Toronto pour abattre à coups de missiles des avions détournés par des pirates. Cela était, semble-t-il, plus conforme à l'esprit canadien. Cependant, il s'est opposé au recours à des agents armés dans les avions.

Il a enfin entendu la voix de la raison. Il a écouté l'Alliance canadienne, les pilotes, les gens qui voyagent par avion et les forces de sécurité. Il a sans doute écouté aussi les Américains parce que ceux-ci ont dit qu'aucun avion ne pourrait atterrir à l'aéroport national Reagan à moins d'avoir à son bord des agents armés. Il s'est finalement rendu compte que la vie des Canadiens était aussi importante que celle des Américains. Je me réjouis qu'il l'ait reconnu.

C'est à son corps défendant que le gouvernement s'est intéressé aux questions de sécurité nationale, à la protection des Canadiens et aux politiques préconisées par l'Alliance canadienne. Le gouvernement a finalement adopté certaines de nos politiques en mettant en oeuvre des éléments d'une loi antiterroriste, en dressant partiellement un périmètre de sécurité avec les États-Unis, en imposant un contrôle plus strict des réfugiés et en signant avec les États-Unis un accord sur des tiers pays sûrs. Nous reconnaissons que quelques petits pas ont été faits dans ce domaine. Nous remercions les Canadiens de nous avoir aidés à convaincre le gouvernement d'agir dans ce domaine.

Le troisième élément où le budget a échoué concerne l'absence totale de baisses d'impôts et la hausse des charges sociales destructrices d'emplois, pendant que les travailleurs sont aux prises avec la récession.

Je ne sais pas d'où le gouvernement tire ses idées. Tous les documents sur cette question démontrent pourtant qu'on ne donne pas de vigueur à une économie en augmentant les impôts. Personne n'a jamais réussi à le faire. Toutefois, le gouvernement tente de démontrer la fausseté de cette maxime.

Nous savons tous qu'à la veille des dernières élections, le gouvernement, qui était jusque-là opposé aux réductions d'impôts, s'est emparé d'un programme de l'Alliance canadienne portant sur les réductions fiscales. Nous proposions alors des réductions de l'ordre de 150 milliards de dollars. Les libéraux ont promis de réduire les impôts de 100 milliards de dollars.

Toutefois, si l'on regarde bien ce qui s'est passé, qu'on tient compte des recettes cédées et qu'on élimine tout ce qui n'était que de la poudre aux yeux, les réductions accordées n'ont été que de 47 milliards de dollars et non de 100 milliards. Nous proposions des réductions de l'ordre de 150 milliards et nous le maintenons.

Selon tous les économistes qui étudient la situation actuelle, il semble que nous entrions dans une période de récession et nous ne voyons aucun autre dégrèvement fiscal à l'horizon. On a imposé une nouvelle taxe de 450 millions de dollars aux usagers du transport

aérien et une taxe supplémentaire de 440 millions sur le tabac et on accorde un bénéfice unique inattendu de 2 milliards de dollars en impôts reportés que le gouvernement ira chercher l'an prochain de toute façon.

Mais ce qui est plus insidieux encore, ce sont les charges sociales qui augmenteront en moyenne de 153 \$ par travailleur cette année. Cela signifie que les travailleurs toucheront chacun 153 \$ de moins qu'auparavant. Ce n'est pas une bonne façon de faire face à une récession et ce n'est certes pas une bonne façon de traiter des gens qui travaillent dur.

Aucune réduction n'est prévue en 2002 au chapitre des impôts des particuliers. Malgré le mini-budget qui a été déposé en octobre 2000, nous avons toujours le taux d'imposition des particuliers le plus élevé de tous les pays du G-7. C'est tout à fait inacceptable.

Dans un pays ou à peine 30 millions d'habitants se partagent des millions de milles carrés d'espoir et de possibilités, nous devrions être les gens les plus prospères au monde, et nous devrions vivre suffisamment dans l'abondance pour pouvoir partager avec les autres.

(1525)

À cause de cette approche gouvernementale trop autoritaire, trop réglementaire et trop exigeante au chapitre des impôts, les Canadiens sont affaiblis et se voient imposer le plus haut niveau d'impôt sur le revenu des particuliers parmi les pays du G-7. C'est absolument impardonnable.

Voilà le genre de compromis que le gouvernement a faits, en finançant ses projets de prédilection au lieu de chercher à alléger le fardeau fiscal des travailleurs canadiens. En procédant ainsi, le gouvernement s'est assuré que les étudiants qui cherchent un premier emploi ou que les chefs de familles monoparentales qui essaient de boucler leur budget en travaillant dans un restaurant à mi-temps seront incapables de trouver l'emploi auquel ils aspirent. Voilà les conséquences pour les citoyens moyens de l'augmentation des charges sociales imposée par les libéraux.

Même le gouvernement reconnaît que les 450 millions de dollars de taxes perçues annuellement au titre du transport aérien et les recettes fiscales ainsi perçues au cours des cinq prochaines années dépasseront les dépenses au titre de la sécurité aérienne et aéroportuaire. Il suffit de jeter un coup d'oeil à la hardiesse avec laquelle le gouvernement lève des impôts. En plus de prétendre que cette taxe couvre le coût des mesures de sécurité, le gouvernement veut faire des profits aux dépens des contribuables, des personnes qui voyagent en avion. C'est une honte de voir comment on traite une industrie désireuse d'envoyer des signes de confiance au public qui, pour sa part, veut prendre l'avion en toute confiance, tant sur le plan financier que sur le plan de la sécurité. Cette taxe peut, à l'instar d'autres mesures fiscales prises par les libéraux, devenir une vache à lait qui rapportera des recettes au gouvernement pour Dieu sait quel projet de dépenses et pour Dieu sait quel prétendant à la direction du parti.

Le gouvernement impose ce droit aux voyageurs à un moment où les déplacements en avion diminuent et certaines de nos lignes aériennes luttent pour leur survie. Il est intéressant de penser que ce sont les petites lignes aériennes plus concurrentielles, celles qui ont des marges bénéficiaires serrées et qui offrent des vols courts, qui auront le taux le plus disproportionné en ce qui concerne le droit de 25 \$. Encore une fois, le gouvernement agit de manière à augmenter la pression sur les petites lignes aériennes qui essaient de soutenir la concurrence et de fournir un service aux Canadiens.

Si le gouvernement s'attaquait réellement au gaspillage, il pourrait consentir de véritables allégements fiscaux qui stimuleraient l'économie et la création d'emplois dans le secteur privé.

Nous aurions souhaité que les cotisations d'AE diminuent suffisamment pour compenser les hausses de cotisation au RPC. Le gouvernement aurait pu le faire. Le fonds d'AE, dont le surplus atteint presque 40 milliards de dollars, continue de servir au financement de projets dans divers domaines chers aux aspirants libéraux qui oublient le sort des gens ordinaires qui essaient de croire en l'avenir et qui font de leur mieux pour voir aux besoins de leurs familles.

L'impôt sur le capital reste à un taux beaucoup plus élevé que son équivalent américain. À une époque où nous essayons d'encourager les entreprises à prendre de l'expansion, à investir au Canada et à embaucher davantage, nous avons un impôt sur le capital qui a un effet dissuasif. Pourquoi? Les économistes soutiennent que chaque dollar de recettes provenant de cet impôt a une incidence négative de 7 \$ sur le PIB.

À quoi pensent donc les libéraux? Ont-ils tellement l'habitude de lever des impôts et de dépenser qu'ils ne se rendent plus compte des besoins de la population, notamment des entreprises qui pourraient être les plus concurrentielles au monde, mais qui ne le sont pas à cause des politiques des libéraux? Le gouvernement, fidèle aux manières de faire des libéraux, est d'avis que le seul moyen de sortir d'une récession consiste à engager des dépenses. Ce n'est pas la solution. Il n'y a pas un seul mot sur les allégements fiscaux dans le budget.

Les gens de tous les milieux seraient touchés par un changement de cap des libéraux en matière fiscale. J'ai rencontré des familles agricoles partout au pays. Assis à leur table de cuisine, je les ai entendues me raconter les larmes aux yeux que leurs fils et leurs filles quittent la ferme familiale parce qu'ils ne voient pas d'avenir dans l'agriculture. Songez à ce que pourrait faire une réduction d'impôt dans ce secteur seulement. Et il ne faut pas se concentrer uniquement sur les revenus des agriculteurs. Nous avons aussi proposé des réductions de taxes sur le carburant utilisé par les fermiers pour semer leurs champs et rentrer leurs récoltes, et les libéraux ont voté contre. Nous avons proposé des réductions d'impôt pour les petites et moyennes entreprises à valeur ajoutée dans le secteur de l'agriculture, ce qui ferait augmenter la demande pour leurs produits, et encore une fois les libéraux ont dit non. Nous avons proposé de réduire les taxes sur des produits comme les fertilisants, et ils ont refusé de nouveau.

Ce sont toutes les facettes de la vie canadienne qui en profiteraient, sous le rapport de la productivité, si les libéraux pouvaient apprendre à aller au devant des citoyens et voir que ceux-ci, si on leur en laisse les moyens, peuvent faire leur chemin et innover et produire de manière à vivifier et à revigorer l'économie, au lieu de subir les effets stagnants des politiques libérales.

• (1530)

La quatrième lacune dans le budget, et peut-être la plus importante, est l'occasion manquée de mettre de l'ordre dans nos valeurs fondamentales et de jeter la base d'une économie plus forte et concurrentielle. On ne prévoit pas réduire cette année ni au cours des trois prochaines années notre dette nationale encore extrêmement élevée. Chaque citoyen qui paye une hypothèque s'étonne encore aujourd'hui que le gouvernement puisse suspendre ses paiements hypothécaires, ceux que devront éventuellement payer nos enfants.

Le budget ne renferme aucune mesure pour accroître la confiance des marchés dans le dollar canadien. Les marchés attendent un signe leur indiquant qu'il y aura des réductions d'impôt à long terme, ce qui serait une bonne chose pour les affaires, mais lorsque le gouvernement décide de suspendre son programme de remboursement de la dette, il envoie un signal très inquiétant. Il laisse entendre qu'il continuera de taxer et d'imposer les gens, qu'il prendra l'argent des contribuables sans réduire la dette.

À mesure qu'on rembourse la dette, les paiements d'intérêts diminuent. Les sommes ainsi économisées peuvent être investies dans des choses importantes, comme les programmes sociaux. Le gouvernement ne comprend tout simplement pas. C'est un mauvais signal qu'il envoie à l'économie.

Il ne fait aucun doute que le contre-coup des événements du 11 septembre a accentué nos problèmes économiques, mais le fait est que nous nous dirigions déjà tout droit vers un grave ralentissement avant le 11 septembre. Des mois avant le 11 septembre, le porte-parole de l'Alliance canadienne en matière de finances, des économistes et autres critiques signalaient déjà que le gouvernement conduisait le pays vers un déficit. Nous l'avions signalé il y a déjà des mois. Et voici que le ministre des Finances et le premier ministre ont le culot de prendre le 11 septembre comme alibi et de prétendre que ce sont les événements du 11 septembre qui nous mènent droit vers un déficit. Non, ce sont leurs dépenses effrénées et leur refus de faire preuve de prudence qui nous précipitent vers un déficit.

Les dépenses étaient déjà plus qu'effrénées avant cette date. Même au cours de la dernière campagne électorale, des économistes regardaient ce que les libéraux promettaient et prédisaient que le gouvernement se dirigeait vers un déficit.

Si le ministre des Finances, le premier ministre et le gouvernement libéral nous replongent dans un déficit, ils ne pourront en rejeter la responsabilité sur l'économie internationale. Ils ne pourront en rejeter la responsabilité sur le terrorisme international. Ils ne pourront en rejeter la responsabilité que sur leurs politiques bornées et égoïstes.

Les marchés financiers et nos concitoyens veulent voir les dépenses diminuer et la réduction de la dette continuer. Faute de quoi, ils se font une opinion négative de la valeur du dollar canadien. Le premier ministre pense qu'un dollar canadien faible est une bonne chose et que c'est une politique avisée. Il doit avoir pris des dispositions pour sa retraite différentes de celles de la plupart des Canadiens; il faut que les Canadiens qui sont à la retraite ou sur le point de l'être sachent que la politique du premier ministre qui privilégie un dollar faible sape leur pouvoir d'achat et leurs économies. Leur pouvoir d'achat futur, qui diminue quotidiennement, a fléchi un peu plus hier à la fermeture des marchés lorsque le dollar canadien a encore perdu de sa valeur après l'annonce du budget. C'est une politique mal avisée.

La dette nationale s'élève à 547 milliards de dollars. C'est un détail important. Elle est plus élevée qu'en 1993 quand le gouvernement est arrivé au pouvoir. Je sais que les libéraux rejettent la responsabilité de l'augmentation du déficit et de la dette sur les dépenses du gouvernement conservateur fédéral qui l'a précédé. Je ne m'engagerai pas dans un débat avec eux là-dessus, mais il faut souligner que, à cause de leur approche insouciante à l'égard de la dette au cours des dernières années et maintenant à cause de leur décision de ne pas du tout rembourser la dette, nous mettons en péril notre situation économique. Les Canadiens doivent se souvenir de ce fait à chaque fois que le ministre des Finances et le premier ministre se vantent d'avoir réduit le déficit.

Il faut rappeler aux Canadiens comment ils ont procédé. Ils ont retiré des fonds destinés aux provinces pour les soins de santé et l'éducation dans le cadre du TCSPS et ils ont retiré des fonds de la défense nationale, les deux principaux domaines où ils ont réduit les dépenses. Ils ont soustrait 36 p. 100 de ces subventions et paiements de transfert et, dans leurs propres domaines de dépenses, ils n'ont pris que 6 ou 7 p. 100. Cette approche était absolument irresponsable.

● (1535)

Le gouvernement croit qu'il peut maintenant éviter de rembourser la dette, espérant, de façon imprévoyante, que les taux d'intérêt actuels vont se maintenir pendant plusieurs années. Rien n'est moins sûr.

Lors des dernières élections, nous avons demandé qu'on légifère pour établir en droit un programme de remboursement de la dette car nous nous doutions bien que, si les choses se corsaient, les libéraux renonceraient à rembourser la dette et retomberaient dans leurs habitudes dépensières. Nous avons prévu cela il y a un an environ, lorsque nous avons proposé l'adoption d'une loi pour fixer le remboursement de la dette, mais ils ont ri de nous. Ils ont simplement rétorqué qu'on pouvait leur faire confiance, que c'étaient des libéraux, qu'ils continueraient de rembourser la dette et qu'ils n'avaient pas besoin d'une loi pour les obliger à le faire. C'est ce qu'ils ont dit à l'époque. Ils n'avaient pas besoin d'une loi. Cette promesse était, selon eux, aussi inviolable qu'une loi.

Comme mes collègues sans doute, j'ai appris de mes parents qu'une promesse valait autant qu'une loi, mais, dans ce cas, lorsque la situation est devenue plus difficile, la promesse n'a pas tenu le coup. On voit maintenant pourquoi ils refusaient qu'on les oblige par une loi à rembourser la dette car, à l'heure actuelle, ils seraient tous devant le tribunal accusés d'infraction à la loi. Voilà pourquoi ils n'en voulaient pas.

Le remboursement n'est peut-être pas prévu dans la loi, mais c'est une politique et un principe clair de l'Alliance canadienne. La dette, c'est du sérieux. Elle doit faire l'objet d'une mesure législative, et c'est exactement ce que nous ferions. Nous prévoirions son remboursement dans une loi.

Malheureusement, les électeurs ont oublié toutes les promesses rompues des libéraux, et ils en paient maintenant le prix. Aux dernières élections, ils ont reçu des votes en partie parce qu'ils promettaient de réduire la dette. Ils ont maintenant rompu cette promesse. Il faut se rappeler des nombreuses promesses rompues du gouvernement fédéral.

J'ai été ministre des Finances. Je sais ce que c'est que de déposer une loi obligeant le remboursement d'une dette. Je dis aujourd'hui aux contribuables que l'Alliance canadienne s'engage à toujours prendre la dette au sérieux, qu'elle y verra toujours un impôt différé pour nos enfants et nos petits-enfants et qu'elle ne fera jamais passer des dépenses politiques futiles avant les espoirs et les rêves de ces derniers.

Le gouvernement a pris une direction tout à fait contraire sur ce plan. Ce genre de décision est représentatif de la politique libérale léthargique et axée sur la dérive et le recul, qui a caractérisé les années 90. Ce fut une décennie de dérive pour le Canada. C'est leur député actuel de Markham qui, avant d'être élu et de se voir imposer le bâillon par les libéraux, a qualifié les 10 dernières années de «décennie du fouillis». Bref, cela signifie que ce furent 10 années pénibles. C'est ainsi qu'il a qualifié cette période jusqu'à ce qu'il soit élu et que ceux-ci lui imposent le bâillon.

Le niveau de revenu réel a stagné pendant que des pays comme l'Irlande nous doublaient. Depuis 1993, notre dollar a perdu 25 p. 100 de sa valeur par rapport à la devise américaine. Il y a désormais un écart de 22 p. 100 entre les niveaux de vie canadien et américain. Pour une famille moyenne, c'est une différence de 29 000 \$. C'est inacceptable. Au cours de la dernière décennie, la productivité américaine a augmenté une fois et demie plus rapidement que la productivité canadienne. Selon la Chambre de commerce du Canada, les années 90 correspondront à la décennie la plus pauvre par rapport à la croissance depuis les années 30.

Tous ces chiffres font ressortir le plus grand défi économique du Canada: essayer de mettre un terme au recul de notre niveau de vie et de chercher à faire du rattrapage. Selon moi, sur le plan de l'avantage concurrentiel, nous pouvons non seulement rattraper les Américains et d'autres pays de l'OCDE, mais aussi les dépasser. Nous n'avons pas à traîner de la patte. Le Canada peut et doit distancer d'autres pays de l'OCDE.

Je suis vexé de voir que le peso mexicain a mieux fait que le dollar canadien l'an dernier par rapport au dollar américain. Je suis vexé de cela, mais je suis heureux pour les Mexicains. J'ai rencontré leur président, et il se préoccupe de la valeur de leur pouvoir d'achat. Cependant, je suis vexé que, à cause des politiques du gouvernement, le dollar canadien ait pris du retard sur le peso mexicain en ce qui a trait à la croissance par rapport au dollar américain. Je suis vexé lorsque l'Irlande ou la Nouvelle-Zélande ou Singapour bat le Canada sur le plan de la compétitivité. C'est vexant pour moi. Les choses n'ont pas à être ainsi. Je suis heureux pour ces autres pays, mais je suis triste pour le Canada et triste à cause des politiques du gouvernement qui nous ont mis dans cette situation.

Le Canada ne peut pas se permettre de rester immobile. L'exode des capitaux et de certains de nos meilleurs citoyens vers le Sud se poursuit. Cette année, 98 000 Canadiens très instruits, très motivés et très compétents iront s'installer chez nos voisins du Sud, 98 000 personnes qui pourraient produire, qui pourraient créer de la richesse, qui pourraient créer des possibilités. Ces gens s'en vont chez nos voisins du Sud.

● (1540)

Nous devons mettre de l'ordre dans nos priorités. Nous devons nous remettre sur la voie de la réduction de la dette, de la réduction des impôts et de la réduction des dépenses, que le gouvernement a totalement abandonnée. Au lieu de prendre des mesures énergiques pour renforcer notre économie et assurer notre avenir, le ministre des Finances continue de dériver, ainsi que le reste du gouvernement. L'État est comme un bateau sans carte ni compas qui vogue à la dérive et qui est menacé par les intempéries d'une récession.

Les Canadiens méritent un meilleur sort qu'une autre décennie de dérive. Les Canadiens méritent une décennie de projection dans l'avenir où le Canada prend son destin en mains et montre que nous pouvons nous mesurer avantageusement à n'importe quel autre pays du monde avec le bon gouvernement et les bonnes politiques.

En périodes de vaches maigres comme celle-ci, les Canadiens veulent et méritent un gouvernement qui saura prendre des décisions difficiles au lieu de leur offrir des excuses familières au sujet des tendances économiques mondiales ou des effets des politiques américaines.

C'est le choix que nous devons faire: retourner à la vieille époque où l'on ne faisait que protéger le pouvoir politique, accroître les dépenses gouvernementales, hausser les impôts et accumuler une dette massive, ou emprunter la voie qui conduira vers un gouvernement plus restreint et plus efficace, des impôts moins élevés et plus concurrentiels et une dette qui pourra être éliminée du vivant des députés de la Chambre.

Nous avons le choix: une autre décennie de dérive ou une décennie de projection sur l'avenir. Malheureusement, le gouvernement a choisi la voie facile de la dérive.

Voici ce que Michael Bliss, un éminent historien, écrivait ce matin à propos du budget qui maintient le statu quo en matière de dépenses publiques excessives:

...le budget est un chef-d'oeuvre de défilement, la réaction aux moments difficiles de la part d'un gouvernement qui n'a pas la moindre idée de là où il veut aller.

Il poursuivait:

Les libéraux ne font que piétiner en réalité, ils font du sur place, ils vont à la dérive, en attendant le déroulement d'événements aussi considérables que la guerre contre le terrorisme, la récession et leur campagne imminente à la direction du parti.

Même en cette conjoncture économique difficile, d'autres gouvernements font preuve de leadership et continuent de prendre des mesures audacieuses pour établir le cours de l'économie de leur province. Le gouvernement fédéral pourrait en tirer une leçon. Si l'ensemble de l'économie canadienne se rétablit l'an prochain, ce sera dans une large mesure grâce aux mesures prises hors d'Ottawa, par les capitales provinciales partout au Canada.

Le gouvernement fédéral se donne un air de supériorité. Il se considère dans les ligues majeures et considère les provinces dans les ligues mineures. Ce sont les provinces qui donnent le ton sur le plan économique depuis dix ans et qui continuent de le faire. C'est le gouvernement fédéral qui profite des efforts pénibles des provinces, empoche l'excédent, le dépense à sa guise et n'apprend pas les leçons de la véritable réforme économique et de la rigueur économique.

La Colombie-Britannique est en train de se sortir d'une récession économique maison créée par les politiques de folles dépenses et de lourds impôts du NPD. Le nouveau gouvernement libéral provincial est prometteur et a annoncé des réductions d'impôt spectaculaires pour que la Colombie-Britannique puisse soutenir la concurrence avec l'Ontario et de l'Alberta. Pour pouvoir se permettre ces réductions d'impôt, il met en oeuvre d'énormes mesures d'économie dans la fonction publique provinciale et des réductions générales des dépenses.

Le gouvernement britanno-colombien reconnaît ce que le gouvernement fédéral refuse de reconnaître: fournir un stimulant budgétaire au moyen de la discipline budgétaire et d'allégements fiscaux assure une croissance économique à long terme, alors qu'augmenter les dépenses publiques ne fait qu'assurer un stimulant à court terme et impose un impôt futur, un report d'impôt pour les jeunes Canadiens.

Dans le même ordre d'idées, l'Alberta poursuit ses efforts pour devenir la première province à rembourser intégralement sa dette, objectif valable s'il en est. Pourquoi le gouvernement fédéral ne propose-t-il pas un projet comme celui-là?

J'ai eu l'honneur de travailler avec le premier ministre de l'Alberta et une équipe de représentants élus qui donnaient la priorité aux citoyens. J'étais ministre des Finances lorsque l'Alberta est devenue la première province à rembourser sa dette nette—c'est-à-dire que ses actifs dépassaient ses dettes—et à proposer un taux d'impôt uniforme. De surcroît, la province a prouvé que cela pouvait se faire en période de récession, lorsque le prix des produits de base est à la

baisse, lorsqu'une crise touche le monde entier comme la crise asiatique. Si nous maintenons la discipline en matière financière et demeurons déterminés à garder les impôts à un bas niveau pour nos contribuables qui travaillent fort, nous pouvons enregistrer des progrès même lorsque les temps sont durs.

Il faut de la discipline pour maintenir le cap sur ce genre d'objectif. Nous ne pouvons pas être des accros de la dépense, comme le gouvernement fédéral libéral.

• (1545)

Pourquoi le gouvernement fédéral n'a-t-il pas pu réduire ses dépenses au moins assez pour faire un modeste remboursement sur la dette? Notre porte-parole pour les finances a déjà cerné des dépenses inutiles et inefficaces pour 6 milliards de dollars. Ce montant aurait pu servir à rembourser la dette ou trouver un meilleur usage ailleurs. Cela aurait atténué les pressions sur d'autres programmes, cela aurait allégé le fardeau que nos enfants et nos petits-enfants devront supporter pendant Dieu sait combien d'années encore, parce que le gouvernement fédéral a refusé tout engagement en matière de remboursement de la dette. Le gouvernement fédéral n'a pas la vision d'avenir nécessaire pour guider le pays vers la prospérité.

L'Ontario continue d'avancer dans la voie de la croissance et de la prospérité. Les libéraux fédéraux n'aiment pas qu'on le dise, mais l'Ontario va dans la bonne direction dans bien des domaines. Au milieu d'une période économique difficile, l'Ontario demeure déterminée à éviter tout déficit et, en même temps, à réduire les impôts et à injecter plus d'argent dans les services de santé, au lieu d'en retirer, comme le gouvernement fédéral l'a fait.

Le gouvernement de l'Ontario, comme ceux de beaucoup d'autres provinces, essaie de trouver de nouveaux moyens audacieux de réduire les impôts. Prenons par exemple le gouvernement de l'Ontario. Il s'est engagé à promouvoir le choix et la compétition dans le domaine de l'éducation en accordant des crédits d'impôt fédéral aux parents d'enfants qui fréquentent des écoles privées. C'est une politique empruntée à l'Alliance canadienne, qui aide à promouvoir l'intérêt national. Elle reconnaît que les parents remplissent un service public, une chose que le gouvernement fédéral ne reconnaît pas.

Le Canada a aussi l'obligation, en vertu du droit international en matière des droits de la personne, d'empêcher la discrimination religieuse. La nouvelle politique de l'Ontario de donner le choix aux parents de toute religion et de toute confession religieuse aide le Canada à remplir l'obligation qu'il a de respecter les choix de l'individu.

Même en cette période de crise économique, les provinces continuent de montrer l'exemple. Les ligues mineures montrent l'exemple aux ligues majeures.

Nous ne notons aucune mesure audacieuse et décisive de la part du gouvernement. Nous ne voyons pas d'autres progrès dans la voie de la réduction de la dette et des impôts qui permettraient de renforcer notre dollar et d'améliorer notre position sur le plan de la concurrence internationale.

Dans ce climat de l'après-11 septembre, nous n'avons pas assisté à une revue sérieuse ou approfondie de nos arrangements économiques avec notre ami, notre allié et notre principal partenaire commercial, les États-Unis. Il n'y a aucun nouveau courant de pensée dans ce domaine. Au lendemain du 11 septembre, le gouvernement aurait pu assurément, sans ouvrir davantage les vannes, faire savoir que nous sommes sérieux à l'égard de notre partenariat continental avec nos voisins américains.

Il a beaucoup été question hier de frontières ouvertes et de sécurité à la frontière, mais d'aucune vision à long terme quant à la direction que pourrait et devrait prendre le partenariat continental entre les États-Unis, le Mexique et le Canada.

Le gouvernement répugne à l'admettre, mais la prospérité dont il a bénéficié, paradoxalement, au cours de ses premières années au pouvoir, a été en grande partie attribuable aux mesures prises avant son accession au pouvoir. En 1993, la commission royale Macdonald a exhorté les Canadiens à faire un acte de foi et à accepter une libéralisation des échanges avec les États-Unis. Le gouvernement libéral de l'heure refusait d'embrasser cette destinée d'échanges libres et équitables. Les conservateurs de Mulroney ont embrassé le libre-échange. Il a également été appuyé par le nouveau Parti réformiste de l'époque, qui prenait de l'ampleur. Cependant, les libéraux, y compris l'actuel ministre des Finances, s'y sont farouchement opposés. Ce sont cette politique de libre-échange et l'ALENA qui ont contribué à créer la prospérité dont le gouvernement fédéral s'est servi ensuite pour équilibrer son budget, tout en faisant des razzias dans le système de santé et dans nos forces armées.

Les attentats du 11 septembre ont rapproché le Canada et les États-Unis plus que jamais. Il est maintenant temps de faire un autre acte de foi pour resserrer encore davantage nos liens économiques avec nos alliés américains. Le temps est propice. Il ne suffit pas d'améliorer les passages frontaliers, aussi important que ce soit, tout simplement pour maintenir le statu quo. Nous devons nous rapprocher encore davantage, pour que la frontière soit vraiment invisible pour les consommateurs et les entreprises.

Même Pierre Trudeau avait eu la prévoyance voulue pour désigner Donald Macdonald afin qu'il réfléchisse à l'avenir à long terme de l'union économique canadienne. C'est cette réflexion qui a finalement mené à cet acte de foi dans le libre-échange, ce qui a accru la prospérité du Canada.

Si nous avions un gouvernement qui comprenait vraiment les espoirs, les actes et la nature des humains, nous aurions en place des politiques qui nous permettraient non seulement de rattraper les États-Unis, mais aussi de les devancer, et de découvrir réellement les possibilités qui s'offrent au Canada, un pays vraiment favorisé.

• (1550)

Où trouvons-nous aujourd'hui une pensée visionnaire à long terme sous la direction de l'actuel premier ministre? Nulle part. Il n'y a que des demi-mesures. Il a dit lui-même qu'il n'est pas un visionnaire. Je répète que nous sommes d'accord.

Il y a quelques centaines de millions de dollars pour les gardefrontière ou pour des programmes de laissez-passer spéciaux, mais aucune vision à long terme pour notre partenariat nord-américain, même si le marché, les forces sociales et les problèmes de sécurité nous forcent à entrer dans une nouvelle relation Nord-Sud. Les forces universelles qui sont à l'oeuvre nous propulsent dans cette direction.

Ayons une vision afin de pouvoir nous diriger nous-mêmes au lieu de nous laisser diriger, afin de pouvoir profiter au maximum des possibilités au lieu de nous laisser porter par la vague.

Le manque de vision du gouvernement est parfaitement décrit dans la méditation à laquelle F. R. Scott s'est livré à propos d'un autre premier ministre libéral à connaître un long règne, à savoir William Lyon Mackenzie King. F. R. Scott a dit ceci:

Il semblait au centre Parce que nous n'avions pas de centre, Pas de vision Pour percer l'écran de fumée de sa politique.

Il restera vraiment dans la mémoire Des hommes qui admirent l'ingéniosité L'ambiguïté, l'inactivité et la longévité politique.

Élevons un temple Au culte de la médiocrité, À ceux qui ne font pas à moitié Ce qui peut être fait au quart.

Avec ses demi-mesures et ses quarts de mesure sur la frontière, le gouvernement évite de définir ce que seraient des relations canado-américaines idéales, des relations qui seraient constructives pour les Canadiens

Le temps est venu d'adopter un nouvel idéal qui convienne à l'après-11 septembre et au nouveau millénaire.

Nous devons mettre toutes les options sur la table. Nous devons envisager un véritable marché commun et libre, avec la même politique et les mêmes tarifs douaniers dans une union douanière formelle. Où est la vision à cet égard? Nous devons parler de ces choses. Nous devons imaginer un Canada avec une frontière canado-américaine qui soit aussi transparente et invisible que la frontière franco-espagnole ou la frontière germano-hollandaise. Les Français, les Espagnols, les Néerlandais et les Allemands n'ont pas eu peur de perdre leur identité nationale lorsqu'ils ont décidé de libéraliser leurs échanges. Les Canadiens n'ont pas peur de cela non plus. Je n'ai pas encore rencontré, dans mes déplacement dans tout le pays, un seul Canadien qui me prie de lui envoyer Sheila Copps pour les protéger, son identité et lui. Ce n'est pas encore arrivé.

Oui, je reconnais...

(1555)

Le vice-président: À l'ordre, s'il vous plaît. Rappelons-nous que nous ne devons pas nous nommer les uns les autres, mais nous désigner par notre titre.

M. Stockwell Day: Monsieur le Président, je n'ai pas encore rencontré un Canadien dans tout le pays qui m'a dit de bien vouloir lui envoyer la ministre du Patrimoine canadien pour le protéger afin qu'il puisse sauver son identité canadienne.

Les Canadiens savent qui ils sont. Les Canadiens sont fiers. Nous ne craignons pas d'aller de l'avant dans la prospérité et le progrès ni de perdre notre identité. Nous saurons toujours ce que signifie être Canadien. Les Canadiens n'ont pas cette crainte. La seule crainte que nous voyons, c'est la crainte des libéraux de perdre le pouvoir, si nos citoyens obtiennent davantage de pouvoirs pour assurer leur avenir et leur prospérité future.

Les États-Unis et le Canada n'ont rien à craindre d'une frontière ouverte. Les Canadiens et les Américains seront confiants que le continent est protégé, si nous allons de l'avant avec les mesures protectrices que nous avons proposées, avec un périmètre de sécurité qui bloque l'entrée de criminels et de terroristes dans les deux pays et permet la libre circulation des biens et des personnes entre nos deux pays.

Nous devons envisager d'avoir une politique monétaire plus concertée. Pourquoi n'y a-t-il pas de discussions là-dessus? Pourquoi ni le premier ministre ni le ministre des Finances ne nous soumettent les éléments de cela afin que nous puissions les examiner et en discuter? Parce que le gouvernement attend de voir dans quelle direction le vent va souffler. Lorsqu'il entend les vents souffler suffisamment fort, il navigue à regret dans cette direction, parfois dans la direction d'une économie plus libre, d'une nation plus libre.

Il faut sérieusement commencer à discuter de l'adoption d'une devise commune. Pourquoi, en cette période, ne discutons-nous pas de ces questions? Pourquoi continuons-nous à nous contenter de projets qui ne visent que des fins politiques pour des amis politiques plutôt que de nous pencher sur les véritables questions qui consistent à avancer dans la prospérité et l'espoir.

Si nous voulons envoyer un signal que nous envisageons l'avenir avec audace, que nous avons encore le courage d'avoir de grands rêves, ce sont des questions de ce genre dont nous devons discuter. Il faut le faire maintenant. Les événements internationaux nous forcent la main. Pourquoi ne jouons-nous pas un rôle de chef de file au lieu d'être forcés de les aborder?

Ces événements se révéleront désavantageux pour nous dans cinq ou dix ans si nous n'agissons pas dans ces domaines maintenant, si nous n'entreprenons pas le débat, ne parlons pas aux Canadiens et n'examinons pas les possibilités qui s'offrent à nous.

Malheureusement, les libéraux semblent avoir choisi la voie du laisser-aller avec un budget qui prévoit des dépenses effrénées, échoue à répondre aux véritables besoins des Canadiens en matière de défense et de sécurité, renoue avec l'habitude des hausses de taxes, omet délibérément le remboursement de la dette et toute tentative de rétablir les facteurs fondamentaux de l'économie, sans compter des mesures innovatrices ou fantastiques qui auraient pu induire une transformation des relations continentales.

Aujourd'hui, demain et après-demain, l'Alliance canadienne demandera aux Canadiens de l'aider à tracer une nouvelle voie. Nous leur demanderons de nous aider à discuter des questions économiques et sécuritaires afin d'obliger le gouvernement à retrouver le fil de la réalité économique et à changer d'orientation, de manière à ce que nous puissions prendre notre destin économique en main.

Commençons par en finir avec le gaspillage en sabrant dans les programmes mal administrés, représentant 16,3 milliards de dollars, que la gouverneure générale a identifiés. Munissons nos braves militaires des outils dont ils ont besoin pour faire leur travail. Continuons de réduire les taxes et surtout, pendant la récession que nous traversons, les charges sociales qui tuent l'emploi. Continuons de rembourser la dette et de rétablir la confiance dans les facteurs fondamentaux de notre économie. Laissons les provinces être innovatrices dans des domaines comme les soins de santé, où elles peuvent laisser jouer les forces du marché dans le but d'offrir à leurs habitants les services dont ils ont besoin. Laissons-les faire sans l'intervention d'un gouvernement fédéral qui se fiche de la coopération et qui est toujours prêt à leur faire des remontrances et à leur imposer des limites. Ayons le courage de faire un pas de plus afin de raffermir notre union économique avec nos grands amis et alliés aux États-Unis.

Avec ce budget, le gouvernement a perdu une occasion extraordinaire de tracer une nouvelle voie pour la liberté et la prospérité. Les Canadiens méritent mieux. Avec leur aide, nous pouvons améliorer ce pays.

Nous pouvons faire de ce pays un endroit où le gouvernement ne barre pas la route mais place plutôt un panneau indiquant la voie de la prospérité, un panneau indiquant l'espoir.

J'invite les Canadiens à se joindre à nous pour faire du Canada une nation des plus favorisées, une nation où l'horizon et les frontières sont illimités. Faisons de cette nation un endroit où les jeunes ont encore une vision et où les aînés caressent encore des rêves. Que Dieu protège notre pays et qu'il demeure le vrai Nord, puissant et libre.

• (1600)

L'hon. David Collenette (ministre des Transports, Lib.): Monsieur le Président, il y a trois mois, le monde a été témoin d'attentats terroristes d'une ampleur sans précédent perpétrés contre les États-Unis. Dans les prochaines minutes, je voudrais parler de la façon dont le gouvernement du Canada a réagi à ces attentats. Je partagerai mon temps avec mon collègue, le député de Davenport.

Les répercussions de ces attentats continuent de se faire sentir tous les jours. Il est indiscutable que les choses ont changé depuis le 11 septembre. Dans une certaine mesure, à titre de société, nous avons perdu notre naïveté et notre innocence, et c'est regrettable. Il faut toutefois relever avec détermination tout défi auquel nous faisons face dans la vie. Voilà ce que le gouvernement a fait depuis le 11 septembre.

[Français]

Le gouvernement du Canada a réagi rapidement et efficacement après les événements du 11 septembre, et ce sur plusieurs fronts, pour faire face aux menaces sérieuses découlant de ces crimes horribles.

Je suis heureux d'exposer plus en détail aujourd'hui les initiatives de sûreté aérienne au coût de 2,2 milliards de dollars dévoilées hier dans le budget fédéral. C'est une partie de notre réponse aux événements du 11 septembre.

(1605)

[Traduction]

Tout le monde sait ce que le gouvernement a fait le 11 septembre en fermant notre espace aérien et en travaillant avec nos amis américains pour veiller à ce que tous les avions qui survolaient l'Atlantique et le Pacifique soient redirigés vers des destinations de notre pays. Les Canadiens se sont occupés des gens à bord de ces avions et les ont accueillis très chaleureusement.

Dans les heures qui ont suivi les attentats, alors que nous tentions de résoudre ce problème, des fonctionnaires de mon ministère ont travaillé avec ceux de la FAA à Washington afin d'élaborer de nouvelles mesures de sécurité plus rigoureuses visant à éviter toute répétition des événements du 11 septembre.

Nous avons également annoncé que les portes du poste de pilotage devaient être dès lors verrouillées pour la durée des vols. Cette décision s'est fait longtemps attendre. Comme s'en souviendront les députés, un peu plus tôt dans le courant de l'année, j'avais demandé aux associations de pilotes du Canada d'envisager de verrouiller ces portes. En fait, j'ai donné des instructions pour que, au premier signe du moindre problème, les portes du poste de pilotage soient verrouillées. Nous avons dû par la suite ordonner que ces postes demeurent verrouillés pendant toute la durée du vol. Là encore, cette décision touchera beaucoup de voyageurs qui avaient l'habitude d'échanger avec l'équipage, et les jeunes enfants en particulier qui, lorsqu'il s'agissait de leur premier vol, étaient invités dans la cabine de pilotage pour admirer les icebergs au large du Groenland, la vallée du Saint-Laurent, ou encore les Rocheuses lorsque l'appareil les survolait. Ce sont des détails qui plaisaient beaucoup aux voyageurs et aux pilotes, car cela leur permettait à tous une certaine interaction, mais c'est terminé.

Nous avons immédiatement annoncé que nous nous équiperions, à hauteur de près de 58 millions de dollars, de systèmes de détection d'explosifs. Nous avons effectivement commandé cet équipement. Nous avons également dit que nous consacrerions 1 million de dollars à la conduite d'une étude éclair destinée à nous assurer que l'on retienne de nouvelles méthodes d'examen des technologies et pratiques nouvelles en matière de sûreté et de sécurité aéroportuaires.

Nous avons immédiatement affecté à Transports Canada 3 millions de dollars pour que le ministère puisse recruter de nouveaux inspecteurs et disposer des moyens financiers nécessaires à la bonne poursuite de leur activité. Tout récemment, nous avons présenté le projet de loi C-42, la Loi sur la sécurité publique, qui vise à donner au gouvernement de meilleurs moyens pour améliorer la sécurité des Canadiens, empêcher les attentats terroristes et réagir rapidement en cas de grandes menaces à la sécurité.

Ce projet de loi est essentiellement composé de modifications à la Loi sur l'aéronautique qui étaient déjà prévues et qui avaient fait l'objet de consultations auprès des intervenants dans le secteur, mais que nous avons dû présenter plus tôt que prévu, car certaines mesures se sont avérées indispensables par suite des événements du 11 septembre. L'une de ces mesures, retirée du projet de loi C-42, concerne la communication à nos amis américains de renseignements tirés du manifeste des passagers à bord de vols canadiens, ce qu'ils étaient parfaitement en droit d'obtenir, mais que notre loi ne nous permettait pas de leur fournir.

[Français]

Le Canada possède déjà l'un des meilleurs systèmes d'aviation civile au monde et une fiche de sécurité et de sûreté enviable. Il nous fallait, à la suite des attentats terroristes, prendre des mesures immédiates pour accroître le niveau de sûreté de l'aviation au Canada, et nous avons réagi en conséquence. Cependant, comme je l'ai répété maintes et maintes fois au cours des dernières semaines, nous pouvons et nous devons continuer de faire mieux.

[Traduction]

Hier, mon collègue, le ministre des Finances, a exposé de façon très détaillée certaines des mesures que nous avons prises sur le plan de la sécurité dans les transports aériens.

Il y a d'abord et avant tout l'administration canadienne de la sécurité aérienne. Cette administration ne reviendra pas au statu quo, et elle sera également différente du régime que les Américains ont mis en place. Nous allions les avantages de la participation du secteur privé et d'une certaine décentralisation à ceux de la centralisation des normes et de la reconnaissance professionnelle. Tous ces gens ne seront pas des employés fédéraux ni des fonctionnaires. Nous faisons d'eux des employés régis par le gouvernement fédéral. Ils pourront continuer à travailler pour des entreprises de sécurité et des administrations aéroportuaires, mais ils seront régis par le gouvernement fédéral et devront se conformer à des normes de rendement rigoureuses.

Il s'agit d'un bon compromis du point de vue des lignes aériennes, des administrations aéroportuaires et des autres acteurs. Compromis en matière d'organisation, certes, mais non compromission sur les valeurs de sécurité dont nous sommes tellement convaincus.

L'organisation sera chargée du contrôle de sécurité au préembarquement, ce qui améliorera l'efficacité et la cohérence des services de contrôle dans tout le pays. Il lui appartiendra d'acquérir, d'entretenir et d'exploiter l'équipement de contrôle. Elle délivrera les certificats professionnels et soumettra à des tests les agents de sécurité responsables, et les certificats seront accordés sur la base de nouvelles normes de sécurité et de formation établies par l'administration conformément aux exigences réglementaires renforcées de Transports Canada.

L'administration établira les conditions que ses employés devront respecter aux termes des contrats de service. Ces conditions concerneront les normes de rendement, le salaire minimum, le nombre maximum d'heures de travail et les conditions de maintien en emploi, y compris une formation permanente.

Nous continuerons d'établir des normes et des règlements régissant la prestation des services de sécurité dans l'aviation et de surveiller leur application.

Il a été fait grand cas, avec raison, de la reddition des comptes à la Chambre. L'organisation que nous avons annoncée sera comptable aux députés et aux sénateurs, car elle relèvera directement de moi, et le ministre des Transports, à titre de membre du gouvernement, doit répondre à tous les députés.

Avant même que l'administration ne soit en place, le gouvernement débloquera jusqu'à 10 millions de dollars pendant l'exercice en cours pour apporter des améliorations immédiates aux pratiques de contrôle dans les aéroports.

● (1610)

[Français]

Avant même que l'administration ne soit en place, le gouvernement fournira jusqu'à 10 millions de dollars au cours de la présente année financière pour apporter des améliorations immédiates aux méthodes de contrôle dans les aéroports.

[Traduction]

Afin d'aider l'administration à atteindre ses objectifs, le gouvernement pourra dégager jusqu'à 128 millions de dollars par année afin d'améliorer les services de contrôle de préembarquement. Ce nouveau financement représente une augmentation de 78 p. 100 par rapport aux dépenses de l'an dernier des transporteurs aériens au titre du contrôle de préembarquement.

De plus, nous dépenserons un milliard de dollars pour l'acquisition de systèmes de détection des explosifs, ce qui couvrira 99 p. 100 de tous les passagers aériens au Canada. Ces systèmes, d'une portée remarquable, donneront aux Canadiens un véritable sentiment de sécurité.

Ce matin, j'ai tenu une conférence de presse à l'aéroport international d'Ottawa. Mes fonctionnaires ont fait la démonstration du nouveau matériel. De nouveaux détecteurs à rayon-X seront installés. Désormais, le Canada pourra bénéficier des remarquables percées technologiques réalisées dans le domaine du matériel de contrôle.

Le gouvernement dégagera 35 millions de dollars pour aider les transporteurs aériens à apporter les modifications voulues aux aéronefs existants, conformément aux nouvelles normes et aux nouveaux règlements, en cours d'élaboration, qui visent à améliorer la sécurité touchant la conception des aéronefs.

Le gouvernement versera des contributions annuelles pour couvrir les coûts liés aux activités policières touchant la sécurité aérienne dans les principaux aéroports. La nouvelle administration versera des fonds pour les coûts liés aux activités policières touchant la sécurité aérienne aux administrations aéroportuaires, qui prendront des dispositions appropriées avec les forces policières. Le gouvernement effectuera cette année des paiements uniques totalisant 20 millions de dollars pour la présence policière et la sécurité accrues aux aéroports à la suite des attentats terroristes.

On a beaucoup parlé de la présence d'agents armés dans les avions. Nous aurions préféré ne pas avoir recours à cette mesure. Dans une société civilisée, nous ne tenons pas à ce qu'il y ait des armes à feu dans un avion à 37 000 pieds d'altitude, même si ces armes sont aux mains d'agents de la GRC. Cela crée une situation dangereuse. L'industrie aérienne a examiné cette question, et en particulier les pilotes d'Air Canada. Ils ont changé d'avis il y a

d'opinion de l'industrie aérienne.

J'ai recommandé à contrecoeur à mes collègues de mettre des agents armés à bord des avions, parce que cette mesure contribuera à accroître la confiance des voyageurs. Il y a quelques semaines, nous avions déjà accepté de mettre des agents armés à bord des avions à destination de Washington.

quelques semaines. Nous avons été sensibles à ce changement

Je pourrais continuer encore longtemps, mais je tiens à assurer à tous les députés que nous avions, avant le 11 septembre, un très bon système de sécurité aérienne, mais il n'était pas suffisamment sûr. Les mesures annoncées hier par le ministre des Finances et par le gouvernement permettront de l'améliorer. Nous aurons le meilleur système de sécurité au monde dans les avions et dans les aéroports.

M. Jason Kenney (Calgary-Sud-Est, Alliance canadienne): Monsieur le Président, je remercie le ministre de ses commentaires et de son travail. Nous ne sommes pas toujours d'accord avec les politiques du gouvernement, mais je crois que nous reconnaissons tous que le ministre s'acquitte consciencieusement de ses responsabilités.

J'aimerais que le ministre nous parle de la nouvelle taxe de 24 \$ imposée aux passagers pour un voyage aller-retour. Premièrement, n'est-il pas vrai qu'une bonne partie du coût des billets représente les taxes imposées par le gouvernement, la taxe sur le transport aérien, la TPS qui s'ajoute à celle-ci, ainsi que la part de la taxe sur le carburant aviation que les transporteurs transfèrent à leurs clients? Par exemple, n'est-il pas exact que dans le cas des courtes distances et des billets à faible coût un grand pourcentage, même plus de la moitié du prix du billet, correspond à des taxes? Le ministre pourrait peut-être commenter ce point. N'est-ce pas là un fardeau additionnel?

Deuxièmement, comment peut-il nous assurer que cette nouvelle taxe sera réservée et consacrée entièrement et uniquement aux coûts de la sécurité dans les transports aériens et qu'elle ne sera pas dérivée vers le Trésor où les fonds serviront à d'autres fins gouvernementales d'ordre général? Vu la méthode employée pour gérer l'excédent de l'AE, voilà une possibilité qui nous inquiète. Le ministre pourrait peut-être nous entretenir à ce sujet. Comment pouvons-nous savoir que cette taxe ne sera pas réorientée vers le Trésor?

• (1615)

L'hon. David Collenette: Monsieur le Président, le député fait deux excellentes observations.

Premièrement, en ce qui a trait à la taxe sur le transport aérien, elle a été supprimée il y a quelques années lorsque nous avons commercialisé NavCanada. Cette dernière a alors fait payer ses frais par le truchement des compagnies aériennes, et ces dernières ont ajouté cette charge au prix du billet. Cependant, cela couvre le système de navigation aérienne. Les compagnies aériennes ellesmêmes devaient se charger des coûts du contrôle de sécurité et des autres mesures de sécurité. Nous estimons que cela permettra des économies d'environ 72 millions de dollars pour l'industrie des transports aériens.

Quant à sa deuxième observation, le député a parfaitement raison. Il ne faut pas que personne, pas seulement les députés mais aussi les membres du public, croie que cette taxe sera utilisée à d'autres fins.

Le budget

Oui, elle sera versée dans le Trésor public. Oui, elle servira à payer pour toutes les mesures liées à la sécurité qui seront mises en place. Cependant, à mesure qu'on achètera du matériel, et nous parlons d'une somme d'environ un milliard de dollars uniquement pour le matériel de détection d'explosifs au cours des années à venir, cette taxe fera évidemment l'objet d'un examen. J'en ai d'ailleurs parlé avec le ministre des Finances au cours de la période des questions, entre les questions si les députés peuvent le croire, étant donné la période des questions d'aujourd'hui. Il a reconnu qu'il y aurait vraiment un examen.

Ce ne sera pas un truc générateur de recettes pour le gouvernement fédéral. Il s'agit vraiment d'une taxe pour payer pour toutes les mesures de sécurité. C'est une charge que nous avons jugée devoir être payée par les voyageurs—et je crois que les Canadiens seront de notre avis—au lieu de provenir des recettes fiscales générales.

M. James Moore (Port Moody—Coquitlam—Port Coquitlam, Alliance canadienne): Monsieur le Président, j'attire l'attention du ministre des Transports sur ce fait. Il ne s'agit pas de chiffres qui tombent du ciel, ce sont des prix de billets d'avion entre Edmonton et Calgary ou entre Dallas et Houston. Le trajet entre Edmonton et Calgary représente 154 milles et celui entre Dallas et Houston, 225 milles. Ce sont des billets aller simple.

Le tarif de base pour un vol Edmonton-Calgary est de 70 \$. Le tarif de base pour le trajet Dallas-Houston est de 95 \$, une fois ajusté en dollars canadiens. Au Canada, le prix du billet correspond au total du tarif de base auquel s'ajoutent les taxes, la TPS et les frais liés à la sécurité et à l'amélioration des aéroports imposés par les deux gouvernements. Ainsi, le même billet coûte 108,30 \$ au Canada et exactement 95 \$, taxes comprises, aux États-Unis. Cela signifie que les taxes et les frais ajoutés au billet représentent 35,3 p. 100 du coût du billet au Canada alors que cette proportion n'est que de 14,9 p. 100 aux États-Unis.

Par rapport aux Américains, les Canadiens paient plus du double au chapitre des tarifs, des taxes et des surtaxes. De toute évidence, c'est une énorme désincitation pour Air Canada, qui essaie d'augmenter sa capacité d'offrir des vols transfrontières. En comparaison avec la situation aux États-Unis, cela constitue pour les transporteurs canadiens un énorme...

Le président suppléant (M. Bélair): Le temps de parole du député est écoulé. La présidence se montre indulgente en donnant maintenant la parole au ministre des Transports.

L'hon. David Collenette: Monsieur le Président, je ne veux pas amorcer un débat concernant des tarifs aériens en particulier parce qu'il y a toutes sortes de tarifs spéciaux pour certaines liaisons. Je ne peux confirmer l'exactitude de ce que le député vient d'affirmer en toute bonne foi.

Le député soutient-il que cela serait payé au titre des recettes fiscales générales? Affirme-t-il alors que cette taxe doit être ajoutée aux dépenses du gouvernement? Comment le député allianciste peut-il faire une telle affirmation alors qu'il a entendu comme moi, il y a quelques minutes à peine, le discours de son chef qui exige que nous remboursions la dette et que nous évitions tout déficit? Le député est-il en train de dire que nous devrions enregistrer un déficit ou soutient-il une position différente de celle de son chef?

Il parle d'Air Canada et affirme que cela l'affectera. Je lui rappelle qu'Air Canada a publié un communiqué de presse hier soir dans lequel elle appuie l'approche du gouvernement au chapitre du financement des mesures de sécurité.

L'hon. Charles Caccia (Davenport, Lib.): Monsieur le Président, après avoir écouté le débat d'aujourd'hui, la période des questions orales de ces derniers mois ainsi que les demandes faites par l'opposition officielle, notamment son chef, on ne peut s'empêcher de conclure qu'il y a une profonde contradiction dans les demandes répétées de l'opposition officielle en faveur d'une augmentation des dépenses gouvernementales, notamment en ce qui concerne la défense nationale, la sécurité, les services de renseignement, les transports, et j'en passe.

Après avoir critiqué jusqu'à tout récemment l'omniprésence du gouvernement dans la société canadienne, l'opposition officielle semble avoir soudainement découvert que le gouvernement a un rôle à jouer. L'opposition officielle semble bien avoir trouvé son chemin de Damas. En effet, elle a finalement pris conscience du fait que le gouvernement a un rôle à jouer et même qu'il devrait dépenser plus.

Nous observons cette tendance depuis la rentrée parlementaire cet automne. Cette tendance est d'ailleurs si nette qu'elle nous porte même à croire que l'opposition fait preuve d'une certaine hypocrisie. On ne peut demander au gouvernement d'en faire plus et de dépenser davantage, comme l'a fait l'opposition, tout en critiquant le gouvernement pour dépenser trop, comme nous l'entendons depuis 24 heures. En effet, depuis 24 heures, nous n'entendons que des plaintes selon lesquelles le gouvernement dépense trop.

Il y a une demi-heure, nous avons entendu le chef de l'opposition officielle énoncer sa vision de l'avenir économique du Canada, qui se limite pratiquement à la réduction de la dette. Telle semble être la principale préoccupation de l'opposition officielle, d'après ce qu'a dit le chef de l'opposition.

Il faut se demander si l'opposition peut gagner sur tous les tableaux, si elle peut continuer de blâmer le gouvernement pour ses dépenses tout en demandant à ce même gouvernement de faire plus dans certains secteurs choisis par l'opposition officielle. Il est évident que des contradictions de ce genre n'aident pas à assurer la cohérence de la position adoptée par l'opposition officielle depuis qu'elle a accédé à ce poste. Il n'est pas étonnant que l'opposition officielle reste où elle se trouve, au rythme où elle s'acharne sur le rôle du gouvernement. Elle s'attend à ce que le gouvernement dépense en temps de crise, mais au moment du dépôt du budget, elle critique le gouvernement pour avoir fait son travail, c'est-à-dire pour avoir protégé le public et l'intérêt du public.

Le thème principal présenté par le chef de l'opposition officielle cet après-midi s'est inspiré d'un désir renouvelé, presque obsessif, pour l'élimination de la dette. Je suis très heureux que le gouvernement n'ait pas tenu compte de l'élimination de la dette dans le budget. Toute personne ayant une compréhension minimale du calcul du produit intérieur brut doit savoir que le produit intérieur brut, c'est-à-dire l'économie du pays, continue de croître d'année en année, parfois à un rythme de 3 p. 100, parfois à 1 p. 100, parfois entre les deux, mais la tarte économique continue de croître.

• (1620)

Par contre, la dette reste à un certain niveau. Proportionnellement au produit intérieur brut ou comparativement à la tarte économique du pays, elle rapetisse. Cela signifie qu'avec les années, compte tenu de la croissance de l'économie, la poids de la dette par rapport à la tarte économique diminue. C'est donc pour cette raison que je suis heureux que l'on n'ait pas consacré de ressources au service de la dette dans le budget d'hier.

De plus, je suis également heureux qu'on n'ait pas prévu de nouvelles réductions d'impôts. Le dernier budget comprenait un engagement à réduire les impôts de 100 milliards de dollars sur une

période de cinq ans. C'est un engagement considérable et une importante source de recettes qui a été abandonnée pour une très bonne raison, c'est-à-dire stimuler l'économie. Ces réductions joueront certainement leur rôle, mais ce sont tout de même 100 milliards de dollars sur lesquels le gouvernement ne peut compter pour remplir ses obligations et ses tâches.

Le budget porte beaucoup sur la sécurité nationale, comme il se doit. Il faut toutefois noter qu'il traite peu de la sécurité sociale, environnementale ou climatique. J'aurais voulu que le budget renferme des mesures pour aider les travailleurs d'Aciers Algoma Inc. par exemple, ou ceux qui deviennent chômeurs à cause de la mondialisation et d'autres mesures économiques de la concurrence qui touchent impitoyablement de nombreux travailleurs canadiens. Il y a donc un vide à combler que j'ose considérer comme temporaire.

Les circonstances ont forcé le ministre des Finances à présenter un budget à court terme, dans l'hypothèse qu'une fois l'économie revigorée, en particulier au sud de la frontière, il sera possible de présenter un budget à plus long terme ayant des dimensions qui manquent dans le budget d'aujourd'hui.

Je signale que la question qui domine sur la scène internationale en ce qui a trait au changement climatique, c'est-à-dire la ratification de l'accord de Kyoto, exige qu'un certain nombre de modifications soient apportées à notre régime fiscal et, surtout, que l'on reconnaisse le besoin d'encourager le développement de solutions de rechange aux combustibles fossiles.

Je fais allusion à divers produits, comme l'éthanol, l'hydrogène et d'autres moyens de produire de l'énergie qui exigent une réforme du régime fiscal de façon à préparer le pays à la réduction de la dépendance aux combustibles fossiles et à l'adoption de nouvelles formes d'énergie qui permettront de réduire éventuellement les émissions de gaz à effet de serre et de réaliser, d'ici 2010, les objectifs que nous nous sommes fixés.

La tâche est de taille et exige vraiment, en ce qui concerne l'accord de Kyoto et le changement climatique, que des mesures fiscales soient prises sans tarder si nous voulons atteindre les résultats escomptés.

● (1625)

Chacune des questions que le chef de l'opposition officielle a soulevées mérite d'être réfutée de façon détaillée. Par exemple, il a préconisé une autre réduction de l'impôt sur les gains en capital.

Monsieur le Président, je comprends que mon temps de parole est écoulé. Je dois laisser à un de mes collègues le soin de continuer à réfuter le discours du chef de l'opposition officielle.

M. Leon Benoit (Lakeland, Alliance canadienne): Monsieur le Président, dans son exposé, le député a fait référence à l'Alliance canadienne et a affirmé que nous avons dit que le gouvernement devrait dépenser davantage. En fait, ce n'est absolument pas le cas.

Nous avons dit que le gouvernement devrait dépenser davantage dans certains secteurs. Nous avons dit que les dépenses générales devraient être moins élevées. Nous avons dit que le gouvernement doit apprendre à établir des priorités en matière de dépenses. C'est ce que nous avons dit. Nous n'avons jamais dit que le gouvernement devrait dépenser davantage. Nous avons dit qu'il devait établir ses priorités.

Nous avons dit qu'il fallait mettre fin au gaspillage dans les dépenses, les subventions et les contributions. La vérificatrice générale a parlé de 16 milliards de dollars en subventions et contributions qu'il faudrait examiner très attentivement. Nous avons dit qu'il fallait mettre fin au gaspillage dans les dépenses et dans les programmes de développement économique régional dans tout le pays. Nous avons dit qu'il fallait mettre un terme aux dépenses moins prioritaires, comme les dépenses en cours pour aider à financer la course à la direction du parti. Le ministre de l'Industrie, le ministre de la Santé et le ministre des Finances tentent tous de financer la course à la direction du parti avec l'argent des contribuables. C'est ce dont nous avons été témoins cette fois-ci: le premier ministre a attribué l'argent aux candidats à la direction du parti en affirmant qu'il veut agir aussi équitablement que possible. Ce n'est pas une façon convenable de dépenser l'argent des contribuables.

Je voudrais demander au député s'il comprend maintenant que, de toute évidence, l'Alliance canadienne n'a jamais demandé que le gouvernement dépense davantage. Nous avons demandé qu'il établisse des priorités dans ses dépenses. Nous avons demandé qu'il dépense davantage dans les soins de santé, la sécurité et l'éducation. Nous avons demandé un budget équilibré. Nous ne devrions en aucun cas recommencer à accumuler des déficits. C'est ce que nous...

(1630)

Le président suppléant (M. Bélair): Le député de Davenport a la parole.

L'hon. Charles Caccia: Monsieur le Président, le député de Lakeland a une très mauvaise mémoire qui lui joue de vilains tours, car depuis la reprise des travaux, en septembre, lui et ses collègues n'ont pas cessé de réclamer davantage de dépenses par-ci, davantage par-là. Pas un seul jour n'a passé sans que des députés de l'opposition officielle n'interviennent lors de la période des questions pour demander au gouvernement de jouer un rôle plus ferme et de dépenser davantage dans tel ou tel domaine.

Il est évident que, si l'on additionnait les sommes assorties à toutes les demandes des porte-parole de l'opposition officielle, on obtiendrait un total faramineux. Le député de Lakeland doit se rendre compte qu'il ne peut avoir le beurre et l'argent du beurre. Autrement dit, l'opposition officielle ne peut pas réclamer davantage de dépenses en même temps qu'elle réclame de réduire le budget des dépenses; elle ne peut pas réclamer davantage d'investissements dans certains secteurs tout en réclamant des réductions d'impôt. Ceux qui ont suivi le cour d'économie 101 voient bien toutes ces contradictions. Le député consentira peut-être un jour à apprendre les rudiments de l'économie.

[Français]

M. Yvon Godin (Acadie—Bathurst, NPD): Monsieur le Président, j'ai bien écouté le discours de mon collègue. Je dois dire que, normalement, il me semble être une personne assez raisonnable, mais, aujourd'hui, je suis surpris de l'entendre, dans son discours, défendre tellement le gouvernement. J'en suis déçu.

J'aimerais avoir ses commentaires au sujet de la sécurité. Que pense-t-il de la sécurité des Canadiens et des Canadiennes qui vont perdre leur emploi? Que pense-t-il du surplus de l'assurance-emploi, qui sera de 42 milliards de dollars à la fin de mars 2002, dont le gouvernement fédéral et le ministre des Finances se servent, en «pickpockets», pour voler les gens, les travailleurs et travailleuses qui ont perdu leur emploi, afin de pouvoir équilibrer le budget?

Que pense ce collègue, qui est normalement raisonnable mais qui, aujourd'hui, défend avec beaucoup d'ardeur le gouvernement, de ce

budget qui n'offre absolument rien aux travailleurs et aux travailleuses qui vont perdre leur emploi?

[Traduction]

L'hon. Charles Caccia: Monsieur le Président, si le député d'Acadie—Bathurst avait écouté mon intervention, il aurait entendu ce que j'ai dit à propos des travailleurs d'Algoma Steel. J'ai demandé quelles mesures renfermait le budget pour aider ces travailleurs. J'ai reconnu le fait que ce budget omet la sécurité sociale et environnementale. J'ai exprimé l'espoir que, dans le prochain budget, lorsque nous pourrons mieux interpréter le panorama économique, nous pourrons aborder ces deux aspects.

[Français]

Le président suppléant (M. Bélair): Conformément à l'article 38 du Règlement, je dois faire connaître à la Chambre les questions qu'elle abordera à l'heure de l'ajournement, ce soir, à savoir: l'honorable député de Cariboo—Chilcotin, L'industrie forestière; l'honorable député de Davenport, L'environnement; l'honorable député de Burnaby—Douglas, La justice.

(1635)

Mme Pauline Picard (Drummond, BQ): Monsieur le Président, le budget présenté hier par le ministre des Finances est celui de la déception. Nous le savions déjà. En octobre dernier, lors de la rencontre des ministres des Finances, ce gouvernement avait laissé entendre qu'il n'y aurait pas d'argent neuf pour la santé et l'éducation. Tout au plus s'était-il engagé à protéger les transferts prévus. Le Québec croit toujours qu'Ottawa a un bas de laine suffisamment bien rempli pour lui venir en aide.

Comme toujours, nous croyons que le ministre a surestimé ses dépenses et, comme d'habitude, sous-estimé ses revenus. Le ministre dit que les surplus seront de 11 milliards de dollars pour les deux exercices couverts par le budget, alors que nous croyons qu'ils seront plutôt de 24 milliards de dollars, selon nos estimations. On pourra en reparler parce qu'on ne s'est pas vraiment trompés depuis les cinq dernières années. On a un écart d'à peu près quatre milliards pour les cinq dernières années, soit les cinq derniers budgets du ministre. Quant à lui, il a un écart de 60 milliards de dollars dans ses prévisions. Qui a raison? On en reparlera à la fin de l'exercice de cette année.

Il n'y a aucune mesure dans ce budget pour relancer l'économie. Comme je l'ai dit tout à l'heure, le ministre des Finances se cache derrière son incapacité à estimer ses revenus et ses surplus pour tenter de nous faire avaler une couleuvre. Il nous prouve une fois de plus qu'il a de sérieux problèmes de crédibilité. Récemment encore, les surplus fédéraux atteignaient 13,6 milliards, comme nous lui avions indiqué. Au bout de six mois, les surplus étaient de 13,6 milliards de dollars. Maintenant, il vient nous dire qu'il n'a plus de marge de manoeuvre. Même à la caisse d'assurance-emploi, les surplus étaient de 3,7 milliards de dollars, alors que l'actuaire en chef dit qu'ils sont à sept milliards de dollars.

Nous sommes d'avis qu'il était pertinent de faire un budget, mais celui-ci aurait dû être beaucoup plus proactif. Le vrai défi que devait relever le ministre des Finances était de rassembler un ensemble de mesures le plus susceptible de soutenir la confiance des consommateurs, ce qu'il n'aura pas réussi à faire.

Dans le contexte des événements du 11 septembre, investir dans la sécurité aux frontières constitue une décision stratégique incontournable. Cela, nous l'admettons. Faut-il mentionner, par exemple, qu'avant le 11 septembre, il n'y avait pas d'insécurité dans l'air et pourtant la récession nous menaçait déjà. Pour contrer le ralentissement économique, il faut accélérer les projets d'immobilisation, soutenir les PME en difficulté et favoriser l'investissement. En somme, avec une marge de manoeuvre beaucoup plus grande que celle du Québec et des autres provinces, le gouvernement fédéral devait envoyer un signal clair et faire la démonstration de son leadership dans la relance de l'économie afin de minimiser les pertes d'emplois au cours des prochains mois.

L'exercice a raté la cible, le ministre se contentant de présenter un budget pour la forme. Comme plusieurs analystes le disaient aujourd'hui, ce sont des annonces et non un budget auquel on a eu droit hier. C'est comme si ce gouvernement avait cédé à la pression et ne voulait pas se faire accuser de ne rien faire contre la récession. En fait, il n'a jamais cru à l'utilité d'une intervention budgétaire. Le ministre des Finances s'en remet plutôt aux milliards de dollars injectés par les Américains qui pourraient stimuler notre économie. Pour le reste, il espère que la baisse des taux d'intérêt et les réductions d'impôt annoncées l'an dernier produisent leur effet.

Son manque d'originalité et de courage se traduit bien dans sa décision d'investir deux milliards de dollars dans une nouvelle fondation, celle des infrastructures stratégiques, si et seulement si il parvient à enregistrer un excédent budgétaire cette année ou l'an prochain. Ce n'était même pas prévu dans ses tableaux présentés hier. Cette fondation est annoncée s'il y a un excédent. Au lieu de prévoir une mesure en cas de catastrophe, le ministre des Finances va prendre ces sommes d'argent, couper de moitié et veut créer une fondation. Nous pourrons voir qu'il ne faut pas se réjouir tout de suite au sujet de cette fondation.

• (1640)

Il ne faut pas que les municipalités comptent sur elle tout de suite, parce qu'il faudra adopter une loi à la Chambre et on sait à quel point les procédures sont longues. Après avoir déposé un projet de loi, il faut l'envoyer en comité pour l'étudier, et après l'avoir étudié en comité, il faut le retourner au Sénat pour qu'il soit adopté. Ce n'est donc pas demain que nous aurons cette fondation.

Il est évident que le gouvernement libéral poursuit sa stratégie d'établissement d'un gouvernement centralisateur, agissant en dépit de tous les consensus existants. Cette fondation est une intrusion, un autre empiétement sur les juridictions provinciales. Il est inconcevable que des non-élus soient chargés de négocier directement avec les élus municipaux.

Il est odieux de penser que le ministre des Transports du Québec soit contraint de négocier avec des membres d'un conseil d'administration d'une fondation plutôt qu'avec son homologue fédéral. N'est-ce pas le rôle de l'État de décider quelles routes, quels centres des congrès ou quelles usines d'épuration sont prioritaires?

Ce que la population doit comprendre, c'est que l'unique but de ces fondations est de donner des emplois aux petits amis du premier ministre. Un beau cadeau de départ! Les gens doivent aussi savoir que ces fondations seront financées à même les excédents budgétaires, une façon de remettre la main sur ce qu'il restera d'argent à la fin de l'exercice financier.

La création de ces fondations a été dénoncée par la vérificatrice générale, parce qu'elles viennent fausser les données financières du gouvernement. Nous le savons tous, depuis l'idée de la création d'un ministère des Affaires urbaines dans les années 1980, le gouvernement fédéral n'a pas réussi à cacher son intention de passer par-dessus la tête des provinces pour aller négocier directement avec les municipalités. La fondation sur les infrastructures poursuit donc un double objectif, soit de soustraire des sommes importantes à la surveillance des parlementaires et renforcer le pouvoir d'intervention du fédéral sur l'économie canadienne.

Quand il a créé ces fondations, le gouvernement libéral avait alors expliqué qu'elles attireraient des capitaux provenant du secteur privé. C'est vrai pour la Fondation canadienne pour l'innovation, mais pour ce qui est des autres, les contributions des grandes entreprises se font plutôt rares.

À l'époque, on nous a dit que ces fondations étaient des interventions ponctuelles et qu'elles ne dureraient pas plus de 10 ans. Mais les intérêts accumulés dans ces comptes bancaires nous laissent voir que ces fondations ne seront pas à court d'argent demain.

Quant à l'aide humanitaire internationale, nous nous attendions à ce que le Canada nous démontre qu'il avait l'intention d'établir un échéancier afin d'atteindre l'objectif de l'OCDE de consacrer 0,7 p. 100 du produit intérieur brut à l'aide aux pays en développement. Nous l'avons déjà réclamé à la Chambre. Nous le savons tous, un milliard de dollars investi en aide internationale a un impact beaucoup plus grand qu'un milliard de dollars consacré à la défense.

Comme je l'ai déjà dit à la Chambre, pour qu'elle soit efficace, la lutte au terrorisme ne doit pas passer seulement par des interventions armées, mais surtout par une lutte à la pauvreté, terreau fertile de la violence.

Ce manque d'inspiration se traduit aussi dans l'inacceptable décision de ne pas investir davantage dans le financement des services de santé. Comment le ministre des Finances peut-il déclarer à la Presse Canadienne, et je cite: «Il n'y a aucun doute que la santé a été la priorité numéro un du gouvernement fédéral», pendant qu'il se contente tout au plus de respecter ses engagements d'octobre 2000?

C'est cela, la priorité de ce gouvernement? Il n'y a rien dans le budget, à l'heure actuelle. Il n'y a rien pour la santé et l'éducation. Il n'y a rien pour les pauvres. Il n'y a rien. Il n'y a aucune mesure pour la lutte contre la pauvreté.

Le financement de la santé représente tout un défi pour les gouvernements provinciaux. En matière de soins de santé, le désengagement du fédéral est inadmissible. La part que verse le fédéral depuis les 25 dernières années rétrécit comme une peau de chagrin. Elle n'est plus que de 13¢ pour chaque dollar investi. C'est cela, la priorité de ce gouvernement.

Pourtant, ce n'est pas le fédéral qui gère les programmes de soins de santé au Canada, ce sont les provinces. Ce n'est pas Ottawa qui dirige les hôpitaux, qui paie le personnel infirmier, qui négocie avec les médecins, qui conçoit les mécanismes de paiements ou qui décide des services nécessitant un financement, ce sont les provinces.

Or, dans le budget d'hier, il n'existe aucune mesure visant le renflouement des transferts aux provinces pour la santé.

• (1645)

Depuis 1993, ce gouvernement n'a pas mis un sou d'argent neuf dans le système. Même les médecins spécialistes du Québec le tiennent pour responsable des ratés du système de santé québécois. La Fédération des médecins spécialistes du Québec appuie la demande des provinces canadiennes pour que soient haussés les transferts fédéraux en santé.

Ils disent qu'il y a, en ce domaine, un véritable déséquilibre fiscal. Les fluctuations annuelles des transferts fédéraux ne permettent pas aux acteurs du réseau de la santé de planifier de façon appropriée. De plus, ces transferts devraient être indexés pour faire face aux coûts liés aux nouvelles technologies, au vieillissement de la population et à l'augmentation du prix des médicaments.

Ce ne sont pas seulement l'opposition et le Bloc québécois qui se plaignent que le gouvernement ne respectent pas ces priorités—l'augmentation des transferts aux provinces, en plus de l'indexation à cause du vieillissement de la population et des nouvelles technologies—ce sont aussi les fédérations canadiennes en soins infirmiers, la Fédération canadienne des médecins et les fédérations québécoises qui interviennent auprès des gens en matière de santé.

En laissant les provinces se débattre seules, le fédéral pose un geste disgracieux. En refusant de payer une part équitable des soins de santé, le gouvernement fédéral libéral devient le plus grand danger qui menace le régime d'assurance-maladie universel.

Regardons maintenant la situation des chômeurs et des chômeuses. Pas un mot à cet égard dans ce budget, si ce n'est le fait que les surplus injustifiés et inexpliqués de la caisse de l'assurance-emploi serviront à financer les dépenses courantes du gouvernement, plutôt que d'aider ceux qui en ont besoin.

C'est incroyable que les chômeurs et les chômeuses paient la dette du gouvernement canadien. Comment le gouvernement s'y prend-il? En maintenant un niveau de cotisations trop élevé, en réduisant l'accès aux prestations et la durée des prestations et en faisant fi du véritable objectif du programme.

La vérificatrice générale l'indiquait dans son rapport: la gestion du surplus de la caisse n'est pas conforme à l'esprit de la Loi sur l'assurance-emploi. L'excédent a un effet direct sur la situation financière du gouvernement. Sans lui, le gouvernement aurait présenté un surplus de huit milliards au lieu de 17 milliards à la fin de l'exercice terminé en mars 2001.

Le gouvernement n'a même pas prévu la création d'un programme d'aide aux travailleurs âgés mis à pied. La réévaluation des positions du gouvernement fédéral en conformité des recommandations du Comité permanent du développement des ressources humaines sur la question de l'assurance-emploi se résume à quelques dizaines de millions de dollars pour l'apprentissage.

En fait, la seule bonne nouvelle à ce chapitre se résume dans la réduction du délai de carence pour les apprentis, mais ce gouvernement se garde le loisir de poursuivre son pillage de la caisse.

Le ministre des Finances se targue de maintenir les baisses d'impôt déjà annoncées. Le Bloc québécois s'attendait à beaucoup plus. Ce gouvernement ne présente aucune mesure significative concernant le rééquilibrage des baisses d'impôt en faveur des foyers à faible et à moyen revenu. Ce sont donc encore les plus riches qui bénéficieront des baisses, les riches amis des gens d'en face.

Le budget est immoral quand il ne dit pas un mot sur le recours aux paradis fiscaux. Là aussi, le gouvernement laisse fuir des sommes importantes qui ont des impacts majeurs sur l'assiette fiscale canadienne. Faut-il rappeler que moins de 2 p. 100 des non-résidants du Canada ont fait une déclaration de revenu l'an dernier. En plus, en vertu de l'Accord Canada—Barbade, un stratagème aurait permis à ses auteurs de transférer des gains en capital supérieurs à 800 millions de dollars.

À l'opposé, qu'est-ce que ce gouvernement a annoncé pour soulager la crise du logement? Le budget confirme un octroi de 680

millions. Ce n'est rien de neuf, puisque cela était déjà connu depuis la conférence fédérale-provinciale sur ce sujet. Est-ce suffisant? Apparemment non. La crise du logement continue de s'aggraver, selon le dernier rapport de la SCHL. Nous vivons une pénurie de logements sans précédent. Le taux d'inoccupation dans les zones métropolitaines canadiennes est de 1,1 p. 100, le plus bas taux depuis 1987. Dans la circonscription voisine de la mienne, à Sherbrooke, le taux est passé de 4,7 p. 100 à 2,3 p. 100 depuis un an.

Mon collègue du Bloc québécois, le député de Sherbrooke, pourrait en parler davantage. Certes, le budget fédéral déposé hier prévoit 680 millions de dollars, dont 162 millions reviendront au Québec. Cette somme permettra la mise en chantier de seulement 6 500 logements sociaux en partenariat avec les municipalités.

• (1650)

À Montréal seulement, ce sont 11 000 logements de plus qu'il faudrait. Le désengagement du gouvernement fédéral en 1994 en matière de financement du logement social a privé le Québec de quelque 50 000 logements.

Ce budget annonce la création de la première nouvelle taxe imposée par le Canada depuis l'avènement de la TPS. «La taxe du 11 septembre», c'est ainsi qu'il faudra l'appeler, permettra au gouvernement de récupérer les 2,2 milliards affectés à l'amélioration de la sécurité dans les aéroports. Mentionnons que les résidants permanents qui voudront obtenir la carte d'identité sécuritaire, qui devrait entrer en vigueur en juin, devront débourser 50 \$ pour l'obtenir. À cela s'ajoutera, le 1^{er} avril prochain, les 12 \$ pour un aller simple au Canada et les 24 \$ sur un aller-retour qui seront perçus à l'achat d'un billet d'avion. Cela contribuera à appauvrir davantage les régions éloignées.

Ce que la population doit retenir, c'est que le gouvernement va de l'avant avec de nouvelles mesures de sécurité aérienne, mais surtout, que ce sont les passagers du transport aérien qui financeront ces mesures. Les effets de cette nouvelle taxe risquent d'être très néfastes pour une industrie déjà très durement affectée par les événements terroristes du 11 septembre.

À ce chapitre, le Canada est loin des mesures annoncées par le gouvernement américain, qui accorde un crédit à ceux et celles qui voyageront sur le continent. On est bien loin de ce qu'avaient demandé les représentants d'ACTA Canada lors de leur présentation de mémoire au Comité permanent des finances.

Cette taxe s'appliquera autant sur un billet acheté à 800 \$ chez Air Canada que sur celui acheté au prix de 150 \$ chez WestJet, par exemple. Cette taxe s'ajoute aux autres frais que les voyageurs doivent débourser, tels les surcharges pour hausse du prix du carburant et les frais pour les améliorations aéroportuaires.

Ce gouvernement aurait eu tout intérêt à suivre les propositions que nous lui avions faites dans notre plan de stabilisation de l'économie. Les idées du Québec sont bonnes: sur le plan fiscal, le report des acomptes provisionnels de six mois pour les entreprises était une mesure demandée, il y a deux mois, par le Bloc québécois.

Nous la saluons, tout comme nous saluons la mesure concernant le crédit d'impôt pour apprentis mécaniciens que nous avons proposée et défendue en cette Chambre. Seule ombre au tableau: ces mesures demeurent nettement insuffisantes en l'absence d'autres mesures significatives pour soutenir les entreprises.

En terminant, permettez-moi de résumer en quelques lignes le triste spectacle donné hier en cette Chambre.

Le ministre des Finances se sert allègrement des surplus de la caisse de l'assurance-emploi pour financer les nouvelles mesures annoncées au lieu d'accorder une véritable réduction des cotisations des travailleurs et travailleuses à l'assurance-emploi. Ce gouvernement aurait pu aussi accorder une réduction des cotisations pour les employeurs. Tous sont fatigués de payer plus qu'il est nécessaire pour la caisse de l'assurance-emploi.

Les groupes environnementaux se sont sentis délaissés, alors que tous sont inquiets des problèmes liés à la pollution. Le gouvernement ignore peut-être que 16 000 Canadiens meurent chaque année à cause de la qualité de l'air. Nous sommes loin de ce que le Bloc québécois a demandé pour que se concrétise l'Accord de Kyoto, à l'exception de l'énergie éolienne.

Le ministre des Finances s'est livré à l'habituel saupoudrage des investissements dans divers domaines, un budget présenté pour la forme, pour faire plaisir à notre voisin américain. Comme s'il avait l'intention de rassurer les Américains qui voulaient un renforcement de la sécurité sur le continent.

Le ministre aurait pu faire beaucoup plus pour les provinces. Au seul chapitre de la taxe sur les produits du tabac, il touchera 400 millions de dollars de plus en 2002. Il aurait pu faire un effort de concertation avec les provinces pour leur éviter les déficits, appuyer leurs initiatives afin de stimuler rapidement l'économie en attendant la reprise économique.

Le ministre des Finances, fidèle à ses mauvaises habitudes, sousestime encore considérablement les surplus budgétaires, soustrayant 13 milliards de dollars du débat public.

Il ne donne pas un sou pour la santé et l'éducation et laisse les provinces se débattre avec le financement de ces priorités, dont celles des Québécois et des Québécoises.

Comme le temps qui m'est imparti s'écoule rapidement, je conclus en affirmant que, outre les investissements pour renforcer les mesures de sécurité et la défense, le ministre des Finances a péché par timidité. Son budget est sans audace, sans vision. On y retrouve rien de vraiment significatif pour l'économie. Il n'y a pas un sou pour la classe moyenne. C'est un échec.

(1655)

M. Jean-Yves Roy (Matapédia—Matane, BQ): Monsieur le Président, je veux remercier ma collègue de Drummond pour son excellente intervention. J'ai une question toute simple à lui poser.

Je voudrais savoir si, d'après elle, le budget qui nous a été soumis et présenté hier peut demain matin aider à la relance de notre économie.

Est-ce que les mesures du budget qui nous ont été présentées permettront demain matin de créer de l'emploi, compte tenu qu'après les événements du 11 septembre, le ralentissement économique et le nombre d'emplois qui ont été perdus, il serait véritablement nécessaire d'avoir des mesures concrètes pour relancer l'emploi?

Mme Pauline Picard: Monsieur le Président, je remercie mon collègue de sa question. Je pense que je l'ai démontré tout au long de ces 20 minutes. Il n'y a aucune mesure pour relancer l'économie dans ce budget. Je ne suis pas la seule à le dire. Tous les analystes dans la presse canadienne d'aujourd'hui, dans les articles que j'ai pu lire, mentionnaient que le ministre des Finances avait raté la cible en ce qui concerne la relance de l'économie.

Il n'y a rien. Les baisses d'impôts étaient déjà prévues. Il n'y a aucune mesure. On ne remet pas d'argent neuf. Ce qui aurait été

vraiment primordial, c'est une augmentation du Transfert social canadien pour aider les provinces aux prises avec de graves problèmes en ce qui concerne la santé. Jamais le taux de financement en matière d'éducation n'a été aussi bas. Il y aurait eu lieu de donner un coup de pouce dans ce domaine.

Quand on investit dans les services, on investit aussi dans la relance économique, parce qu'on peut embaucher plus de ressources humaines pour donner les soins ou les services qui sont dispensés, surtout dans le milieu hospitalier.

Il n'y a rien aussi, à part des acomptes provisionnels qui avaient été réclamés par le Bloc québécois. Ce fut aussi une mesure favorisée par Mme Marois lors de son dernier budget. Outre le report des acomptes provisionnels pour six mois, il n'y a absolument aucune mesure pour soutenir les industries ou les compagnies.

Ma circonscription compte beaucoup d'entreprises. Je pense que tous les entrepreneurs sont actuellement un peu sur leurs réserves à cause du ralentissement économique. Il ne faut pas avoir peur des mots. Nous sommes vraiment en récession actuellement. C'est inquiétant pour ces gens. Ils s'attendaient à ce que le ministre des Finances leur donne un coup de pouce en attendant que l'économie reprenne. Ce n'est pas ce que le budget du ministre des Finances nous a offert hier.

Pour nous, ce budget consiste à faire des annonces sur le plan de la sécurité, de la défense et de tout cela. Nous n'avons rien contre le fait que le gouvernement fédéral ait pris des mesures concrètes pour assurer la sécurité des Québécois et des Canadiens. Mais on s'attendait à davantage. Le ministre des Finances cache et traficote encore les chiffres. Il aurait pu disposer selon nous de six milliards de dollars pour les réinvestir et pour relancer l'économie.

[Traduction]

M. Shawn Murphy (Hillsborough, Lib.): Monsieur le Président, je veux aviser la Chambre que je partagerai mon temps de parole avec la députée d'Etobicoke—Lakeshore. Je félicite le ministre des Finances pour le budget qu'il a présenté à la Chambre hier.

J'ai eu le privilège de siéger au Comité permanent des finances de la Chambre des communes et de participer ainsi au processus budgétaire. Le comité a tenu plus de 70 réunions et a entendu plus de 500 groupes et organisations. J'ai assisté à de nombreuses autres réunions qui ont mené au budget d'hier, y compris au moins deux réunions consultatives du caucus et une réunion consultative dans la circonscription de Hillsborough, que je représente.

Le budget est le plus important document que le gouvernement dépose au cours d'une année donnée. Il établit les politiques, les programmes et les priorités du gouvernement.

Lundi dernier, j'ai pris la parole au sujet d'une motion de l'Alliance canadienne concernant le budget. À ce moment-là, j'ai demandé plusieurs choses au ministre des Finances. Premièrement, je l'ai exhorté à accorder des ressources suffisantes pour assurer la sécurité de notre pays. Je veux parler ici à la fois de sécurité économique et de sécurité physique.

Deuxièmement, j'ai exhorté le ministre des Finances à ne pas se remettre en situation de déficit quelles que soient les circonstances. Nous avons eu d'importants déficits sous les gouvernements conservateurs précédents. Les Canadiens savent ce que c'est. Ils ont vu à quel point les déficits peuvent détruire le tissu économique et social de notre pays. Un des messages que nous avons entendus de la bouche des Canadiens d'un bout à l'autre du pays était que le gouvernement devait éviter un déficit. Ce message est ressorti très clairement de toutes nos audiences.

Troisièmement, j'ai parlé des Canadiens qui nous ont dit qu'il était impératif que le gouvernement maintienne les réductions d'impôt de 100 milliards de dollars et les transferts aux provinces de 23,4 milliards de dollars devant servir à financer les soins de santé et les services de garde d'enfants. Notre ministre des Finances a accepté de faire cela en septembre 2000. Ces réductions d'impôt, ajoutées aux nombreuses baisses de taux d'intérêt annoncées par le gouverneur de la Banque du Canada au cours des derniers mois, continueront de fournir les stimulants monétaires nécessaires pour aider le pays à se sortir du ralentissement économique que nous connaissons actuellement

Quatrièmement, j'ai parlé de confiance. C'est une question importante pendant un ralentissement. Nous devons avoir la confiance des consommateurs, des investisseurs et des gens d'affaires. Nous devons avoir confiance dans l'avenir financier et confiance que le ministre sait comment réagir face à ce ralentissement économique que nous vivons, qu'il a un plan, qu'il est prêt à prendre les mesures qui s'imposent et qu'il le fera.

Je suis heureux et fier que le budget qui a été déposé à la Chambre hier réponde à ces quatre préoccupations. Je suis heureux que le gouvernement ait affecté les ressources nécessaires pour s'attaquer aux questions concernant la sécurité nationale. La sécurité nationale est une question complexe qui ne peut être résolue immédiatement. Le ministre des Finances a abordé la sécurité sous toutes ses facettes.

Des fonds seraient débloqués pour augmenter le financement de la GRC, du SCRS et autres organismes qui s'occupent de sécurité, ainsi que de la protection civile en général. Il y aurait de l'argent pour la sécurité des transports aériens. Il y aurait 1,6 milliard de dollars en cinq ans pour assurer le contrôle de sécurité des immigrants et des réfugiés. Il y aurait un montant considérable, 646 millions de dollars, pour renforcer la surveillance aux frontières. Il y aurait une somme supplémentaire pour l'infrastructure frontalière.

• (1700)

Je suis heureux que notre ministre des Finances ait choisi de ne pas nous replonger dans un déficit. Cela aurait été la solution de facilité. Cela aurait été la voie choisie par un gouvernement plus faible, par un ministre plus faible. Toutefois, ce n'est pas la voie qui a été choisie hier.

Dépenser les biens des générations à venir n'est pas une voie sur laquelle les Canadiens veulent s'engager. C'est une voie que le gouvernement évitera. Je suis heureux que le ministre des Finances n'ait en aucune manière renoncé aux allégements fiscaux massifs annoncés au mois de septembre de l'an dernier. Je suis heureux que les 23,4 milliards de dollars prévus dans le cadre de l'entente sur la santé conclue en septembre dernier entre le gouvernement du Canada, les 10 provinces et les trois territoires, n'aient pas été touchés par le gouvernement.

Enfin, je suis heureux que notre ministre des Finances ait adopté une approche équilibrée du point de vue budgétaire et monétaire. Pour tous les Canadiens, c'est un message clair que le gouvernement maîtrise les finances de notre pays. Il est prêt à prendre les décisions difficiles qui s'imposent pour gouverner la nation. Je comprends la difficile conjoncture économique dans laquelle se trouvent non seulement notre pays, mais tous les pays du monde. Notre gouvernement est prêt à agir en fonction de la conjoncture.

La confiance est une question importante à tous les égards. Elle sera manifestée par les entreprises et les investisseurs à compter de ce jour. Dans ce cas, elle devrait être soutenue par une réduction des impôts; par une augmentation des dépenses de santé; par l'absence de déficit; par des taux d'intérêt plus faibles, ce qui est très important; par des dépenses de sécurité qui sont nécessaires; par des mesures coercitives à la frontière qui permettent la libre circulation des biens et des services, notamment entre le Canada et les États-Unis; par l'appui en faveur du programme d'innovation et par des mesures monétaires visant à stimuler l'économie.

C'est une période économique difficile. La croissance du PIB diminue et continuera de diminuer au moins à court terme. Les recettes du gouvernement sont en baisse et le chômage est légèrement en hausse.

Pour faire face à ce genre de situation, le gouvernement dispose de deux instruments. Il dispose de la politique budgétaire, qui suppose un investissement massif de fonds publics. Certains partis à la Chambre veulent que le gouvernement se lance dans un programme massif de dépenses publiques.

Le deuxième instrument est la politique monétaire. C'est probablement plus important. Nous avons une bonne politique monétaire grâce aux réductions d'impôts et à la baisse des taux d'intérêt que nous a accordée le gouverneur de la Banque du Canada. Appelons cela de la chance ou une bonne gestion, toujours est-il que la réduction d'impôt de 100 milliards de dollars annoncée par le ministre des Finances en septembre dernier entre en jeu maintenant. C'est exactement le remède qu'il nous fallait en cette période de ralentissement économique.

En ce qui a trait à la politique monétaire, j'aimerais parler brièvement de l'effet que ces réductions d'impôts combinées à la baisse des taux d'intérêt signifient pour la famille moyenne. Selon les calculs reproduits dans le document budgétaire, en supposant qu'une famille ait une hypothèque de 100 000 \$, la baisse des intérêts représenterait une réduction de 2 200 \$. Cela correspond à un allégement d'impôt d'environ 1 100 \$. Selon les circonstances, l'allégement d'impôt pour cette famille pourrait être supérieur à 3 000 \$, voire aller jusqu'à 4 000 \$.

Je suis heureux que le ministre des Finances ait suivi la voie qu'il a exposée hier. Il a écouté les Canadiens d'un bout à l'autre du pays. Il a écouté ses collègues des deux côtés de la Chambre. Il a dressé un plan très positif en vue d'assurer le progrès de la nation dans un monde très incertain.

• (1705)

M. Jason Kenney (Calgary-Sud-Est, Alliance canadienne): Monsieur le Président, je constate avec étonnement que le député de Hillsborough, que je respecte grandement et qui fait partie avec moi du Comité des finances, n'a jusqu'à maintenant rien trouvé à redire au sujet du budget alors qu'il avait appuyé avec moi les recommandations du Comité permanent des finances. Croit-il toujours à ces recommandations?

À la page 27 de son rapport, le comité a recommandé que le gouvernement limite la hausse de ses dépenses à l'augmentation du taux d'inflation et de la population, c'est-à-dire à 3 p. 100, soit moins que le tiers de l'augmentation de 9,3 p. 100 prévue dans le budget. À la page 80, le comité a recommandé la suppression immédiate de l'impôt sur le capital. Il n'en est pas fait mention dans le budget. À la page 26, le comité a recommandé de réaffecter les dépenses engagées dans des secteurs moins prioritaires afin de financer les nouvelles dépenses en matière de sécurité. Pas un cent n'a été ainsi prévu dans le budget.

À la page 30, le comité a recommandé au gouvernement d'adopter un horizon de planification de cinq ans. Le budget présente un horizon de planification de deux ans. À la page 82, le comité exhorte le gouvernement à envisager une exemption annuelle de base relative aux cotisations d'assurance-emploi. Il n'en est nulle part question dans le budget. À la page 113, le comité a recommandé que le gouvernement vende ses actions dans Petro-Canada pour rembourser la dette, bénéficiant ainsi de deux milliards de dollars d'actifs liquidés. Ce n'est mentionné à aucun endroit dans le budget.

À la page 31, le comité a recommandé au gouvernement d'utiliser ses réserves pour éventualités afin de rembourser la dette. Ces réserves disparaissent et elles ne servent plus à rembourser la dette.

Enfin, à la page 33, le comité a recommandé que toutes les nouvelles dépenses soient assujetties aux critères d'examen des programmes énoncés par le comité. Encore une fois, cela est passé sous silence dans le budget.

Comment le député peut-il avoir approuvé ces recommandations fondamentales dont il n'est absolument pas question dans le budget et appuyer malgré tout ce dernier?

• (1710)

M. Shawn Murphy: Monsieur le Président, le député a raison. Le rapport du Comité des finances contient un certain nombre d'initiatives et de suggestions. Je l'ai appuyé et y ai apposé ma signature. Les suggestions comprennent l'EBA ou l'exemption de base annuelle et la réduction ou l'élimination de l'impôt sur le capital. Ce sont de bons programmes. Je n'ai pas l'intention de les désavouer ici aujourd'hui.

Toutefois, nous devons tenir compte du contexte actuel. Il est impossible de tout faire immédiatement. C'est une question de prix et d'équilibre. Le ministre des Finances doit composer avec une situation économique difficile. Il doit prendre tous les Canadiens en considération. Il a fait un excellent travail. Nous avons maintenu l'équilibre. Le rapport propose des initiatives. J'espère que le ministre des Finances et le gouvernement jugeront bon de les mettre en oeuvre un jour.

Mme Jean Augustine (Etobicoke—Lakeshore, Lib.): Monsieur le Président, je suis ravie de participer au débat sur le budget de 2001. Je félicite le ministre des Finances d'avoir présenté ce budget équilibré et pertinent. Je remercie également tous les Canadiens, et particulièrement les citoyens d'Etobicoke—Lakeshore, qui ont participé aux consultations prébudgétaires et fait connaître leur avis.

C'est un bon budget. Nous avons entendu des commentaires concernant les recommandations du Comité des finances. Je pense que nous avons glané les meilleures suggestions et recommandations du comité.

Le budget de 2001 répond aux réalités des temps incertains où nous vivons. La population se préoccupe beaucoup de l'incertitude économique et de sa sécurité personnelle. Les événements horribles

du 11 septembre ont touché notre sens commun de la sécurité et ajouté un élément de stress à une économie mondiale déjà vacillante.

Dans la foulée de ces événements tragiques, bon nombre de mes électeurs m'ont fait parvenir des lettres et des courriels et m'ont rencontrée pour m'exprimer leurs idées et leurs sentiments concernant la menace du terrorisme, leur sécurité personnelle et l'impact des événements sur leur emploi et l'économie canadienne en général. Ils m'ont dit souhaiter que le gouvernement fédéral assure la sécurité de nos collectivités et de notre société. Ils veulent que le gouvernement prenne des mesures pour tenir les terroristes en dehors du Canada et stimuler l'économie canadienne.

Le gouvernement libéral a fait de la sécurité nationale une de ses grandes priorités dans son budget. Il s'est engagé à consacrer les ressources financières nécessaires pour protéger les Canadiens. Bien que notre économie traverse une période difficile, les mesures pondérées et équilibrées annoncées dans le budget de 2001 contribueront à rétablir la confiance du monde entier dans notre économie et celle des Canadiens dans leur sécurité personnelle.

On ne peut pas assurer la sécurité des Canadiens dans la lutte contre le terrorisme sans procéder à des investissements solides et raisonnables dans les secteurs qui en ont le plus besoin. Voilà pourquoi le budget prévoit l'engagement d'une somme totale de 7,7 millions de dollars au cours des cinq prochaines années pour améliorer la sécurité des Canadiens. Cet investissement fait partie d'un plan visant à accroître les ressources consacrées aux services de police et de renseignement du Canada, à améliorer le traitement des nouveaux arrivants au pays, tant à la frontière qu'à l'étranger, et à garantir un traitement plus rapide et plus soigneux des demandeurs du statut de réfugié.

Assurant un meilleur état de préparation en cas d'urgence et un meilleur déploiement de nos soldats, le budget de 2001 prévoit 1,6 milliard de dollars pour appuyer la participation des militaires canadiens à la guerre internationale contre le terrorisme, financer l'achat d'équipement et doubler la capacité des efforts conjoints déployés en vue de rendre le transport aérien plus sécuritaire en créant une nouvelle administration de la sûreté du transport aérien, en affectant des policiers en civil à bord des avions canadiens et en améliorant la formation du personnel chargé de filtrer les passager et les bagages à main.

Nous avons entendu le ministre des Transports et le ministre de la Défense nationale parler de l'appui qu'ils accordent aux divers programmes. Les mesures règlent les questions urgentes et sont conformes aux obligations internationales du Canada à combattre le terrorisme.

Les nouveaux venus choisissent d'élire domicile au Canada parce que nous accordons énormément d'importance aux valeurs de tolérance, respect et diversité. Nous sommes une nation qui embrasse les valeurs de liberté, égalité et démocratie. À l'égal de beaucoup de mes électeurs, j'ai été attristée au lendemain du 11 septembre par les actes d'intolérance dont ont été victimes certaines personnes dans diverses localités à cause de leur pays d'origine, leur ethnie et leur religion.

● (1715)

C'est en période de crise que nous devons être unis comme pays. Nous n'avons pas à nous faire mutuellement des reproches. Nous devons nous serrer les coudes et tirer parti de la force que nous confère notre diversité. Les 9 millions de dollars prévus dans le budget visent à favoriser et à faire respecter les valeurs prouvant que le gouvernement fédéral est conscient que des collectivités divisées ne servent pas au mieux les intérêts du développement social du Canada. Ces nouveaux crédits serviront à appuyer le plan d'action de la ministre du Multiculturalisme.

Voici une liste non exhaustive des principaux volets de ce plan: travailler en partenariat avec les ministères fédéraux pertinents en vue de favoriser la création de cours et d'outils interculturels pour renforcer les liens entre les collectivités et la confiance qu'elles se manifestent; mettre au point des outils éducatifs diversifiés, et des instruments d'information destinés à sensibiliser le public et reposant sur Internet; collaborer avec les collectivités et les organismes bénévoles afin de créer des capacités, de renforcer la cohésion de la collectivité et d'améliorer la compréhension entre les cultures et les dénominations religieuses; enfin, établir des partenariats avec les services locaux de police et les municipalités pour faciliter la mise au point de stratégies et de programmes visant à améliorer les services d'action directe et à favoriser la cohésion sociale.

Comme le ministre des Finances l'a dit hier à la Chambre, la sécurité personnelle et la sécurité économique vont de pair. Nous ne pouvons progresser comme pays sans nous en tenir à une saine gestion financière et sans faire d'investissement dans les ressources humaines.

Le budget de 2001 est le cinquième budget équilibré de suite présenté par le gouvernement en cinq ans. C'est un record. C'est la première fois dans les 50 dernières années, ce qui fait de nous le seul pays du G-7 à équilibrer ses livres cette année. C'est une réalisation dont nous devons être fiers en tant que Canadiens. Par suite de la gestion financière énergique et prudente du gouvernement, le rapport dette-PIB du Canada chutera sous les 50 p. 100 l'an prochain pour la première fois en 17 ans. Je sais que l'opposition se réjouit de cette nouvelle.

Mes électeurs et tous les Canadiens peuvent tirer fierté du fait que les sacrifices que nous avons tous consentis pour rassembler le pays portent leur fruit et nous donnent une solide assise financière. Avec ce budget, le gouvernement fédéral réaffirme son engagement d'améliorer la qualité de vie de tous les Canadiens. Nous vivons à une époque où les compétences techniques font fonctionner les moteurs de l'économie. En investissant dans les Canadiens, nous verrons à ce qu'ils aient les compétences et les outils voulus pour participer à une économie mondiale concurrentielle et axée sur la technologie.

Le Canada doit disposer d'une main d'oeuvre hautement qualifiée et des plus instruites pour ouvrir la voie. Notre prospérité à long terme en dépend. Voilà pourquoi le budget maintient la stratégie canadienne pour l'égalité des chances, les bourses d'études canadiennes du millénaire et les subventions canadiennes pour études, sous la rubrique desquelles il prévoit 10 millions de dollars sur deux ans pour mieux aider les personnes handicapées à poursuivre des études supérieures, 15 millions de dollars par an pour encourager l'acquisition de compétences spécialisées grâce à l'assouplissement des dispositions du programme d'assurance-emploi, de façon à ce que les apprentis inscrits dans des programmes agréés ne soient assujettis qu'à un délai de carence d'une seule semaine avant de pouvoir toucher des indemnités, et encore 5

millions de dollars par an pour exempter de l'impôt l'aide financière accordée pour la formation de base des adultes dispensée dans le cadre de certains programmes fédéraux, notamment celui de l'assurance-emploi.

Le Canada est un pays généreux. Nous pouvons nous enorgueillir du fait que nous ne renonçons pas à notre tradition humanitaire à l'égard des personnes amenées à fuir des persécutions dans différentes régions du globe. Le peuple afghan et tous ceux qui ont bénéficié de notre programme de coopération internationale savent que les fonds que nous avons affectés à ce titre leur procureront un certain soutien.

Depuis que le premier ministre a renouvelé son engagement à faire du développement de l'Afrique le thème principal du prochain sommet du G-8, je suis persuadée que l'octroi de 500 millions de dollars au fonds d'affectation spéciale pour le développement en Afrique donnera naissance à un partenariat qui nous permettra d'oeuvrer, de conserve avec les organisations internationales, à la promotion du développement durable de l'Afrique.

• (1720)

Cette perspective me paraît excellente, tout comme ce budget d'ailleurs. J'invite les députés à constater l'esprit dans lequel nous prenons l'engagement de faire progresser notre pays.

M. Peter Stoffer (Sackville—Musquodoboit Valley—Eastern Shore, NPD): Monsieur le Président, même si j'ai le plus grand respect pour la députée qui vient de parler, je dois admettre que seuls les libéraux peuvent être satisfaits d'un tel budget.

Je lui demande de se reporter à la page 92 du budget, au tableau 5,1 des dépenses. Quand elle a dit que 1,6 milliard de dollars iraient aux forces armées, elle a laissé entendre que l'argent serait versé tout de suite. En réalité, 400 millions de dollars de ce montant iront à la protection civile, qui n'a rien à voir avec les forces armées. Une partie de ces fonds seront accordés à d'autres organismes. En fait, 510 millions de dollars ont déjà été engagés dans l'Opération Apollo et dans l'achat de matériel militaire, à savoir les capacités de transport et d'avitaillement. Ne restent que près de 700 millions de dollars sur cinq ans.

Seul un gouvernement libéral arrogant peut prévoir un budget de cinq ans qui s'appliquera bien au-delà de la période après laquelle il suppose qu'il gagnera les prochaines élections. La réalité, c'est qu'on ne peut adopter un budget que pour la durée de son mandat en cours. Or, les libéraux nous ont fait part d'un budget qui dépassera son mandat.

Le gouvernement libéral ne doit son salut qu'à son arrogance. Cela ne manque pas d'être étonnant, d'autant qu'on compte bien des gens de qualité dans les rangs du parti ministériel. Cependant, il est incroyable que le gouvernement présente un budget qui dépassera la durée de son mandat.

Ce que la députée oublie tout à fait quant il est question des forces armées, c'est qu'on ne parle nulle part du remplacement des Sea King. Où est l'argent pour le remplacement de ces appareils? Y a-t-il un délai? Y a-t-il un calendrier pour le remplacement de ces hélicoptères?

Mme Jean Augustine: Monsieur le Président, je dois entre autres souligner que les débats à la Chambre des communes donnent au moins l'occasion aux intervenants d'exprimer leurs préoccupations. Mon intervention a porté sur des questions cruciales et sur des secteurs vitaux et j'espérais que le député les aborderait.

En réponse au fait que mon parti, en l'occurrence le Parti libéral, adopte une perspective à long terme, je pense que le député aimerait que nous adoptions une position stratégique et que nous envisagions la situation à long terme. Je crois que le député voudrait que nous survivions à la présente journée. Le budget porte non seulement sur la situation présente mais envisage également la situation passée et celle vers laquelle nous nous dirigeons, avec l'espoir qu'une gestion financière saine et solide et une amélioration de la conjoncture économique nous permettront de répondre aux demandes qui nous sont faites et aux exigences qui nous sont imparties.

Le budget répond à toute une série de questions que le député n'a même pas abordées. Lorsqu'il parle de l'arrogance des libéraux, je souligne que ce terme devrait être utilisé dans une autre arène et ne s'appliquer ni au présent débat, ni à mon intervention sur le budget que le gouvernement libéral a présenté. En plus d'être raisonnable et sain, ce budget répond aux demandes faites au gouvernement suite aux événements du 11 septembre. Il répond également aux exigences liées à la solution des problèmes auxquels nous sommes confrontés.

Les députés nous ont demandé à maintes reprises, à la Chambre, de présenter un budget. J'ai même entendu certains d'entre eux demander quand un nouveau budget serait présenté et pourquoi le ministre des Finances ne faisait pas un nouvel exposé budgétaire. Nous avons fait ce qui était possible pour le moment.

J'espère que le député va se calmer, relire le budget et comprendre dans quelle direction il nous oriente. Il pourra alors constater que la position du gouvernement ne repose pas sur une perspective à courte vue mais qu'au contraire, elle permet d'envisager l'avenir.

(1725)

M. Loyola Hearn (St. John's-Ouest, PC/RD): Monsieur le Président, en parlant de certains dossiers traités par DRHC, la députée a poursuivi en disant que le Canada était un pays généreux.

Je me demande si la générosité dont elle parlait avait quoi que ce soit à voir avec ces nombreux travailleurs qui n'ont pas trouvé suffisamment de travail cet automne pour avoir droit à l'assurance-emploi. Les gens attendent impatiemment leur chèque de Noël parce que la ministre a dit qu'ils en recevraient un. Toutefois, elle a par la suite émis une directive soulignant qu'ils devaient en faire la demande et qu'ils ne recevraient que le montant correspondant à une semaine.

Peut-on parler de générosité? Où se trouvent ces 40 milliards d'excédent qui ne serviront pas à venir en aide aux nécessiteux au pays? Les Canadiens et les diverses entreprises au pays ont apporté leur collaboration, mais le gouvernement se vante de ses réalisations. Toutefois, il ne fait qu'équilibrer le budget sur le dos de ces pauvres gens.

Mme Jean Augustine: Monsieur le Président, je crois que le député et d'autres de ses collègues ont déjà posé cette question à la ministre à maintes reprises à la Chambre, et cette dernière a répondu en précisant ce qui doit être fait et ce que DRHC fait en ce moment pour s'assurer que les gens qui se tournent vers ce ministère, à cette période de l'année, pour obtenir un chèque l'obtiendront effectivement. Le député sait bien que c'est ce qui se passe.

M. Leon Benoit (Lakeland, Alliance canadienne): Monsieur le Président, je voulais d'abord dire que je suis heureux de parler du budget, mais, comme vous le constaterez d'après mes propos, je ne suis pas aussi heureux que je pourrais l'être si le budget était différent.

Lorsqu'on analyse un budget, l'efficacité d'un ministre des Finances et celle d'un gouvernement par rapport à un budget en particulier, il faut mesurer cela à la lumière de ce que les Canadiens avaient demandé.

D'après divers sondages effectués au cours des derniers mois, je tiens à rappeler ce que les Canadiens de ma circonscription et de tout le pays ont demandé. La première chose que démontrent les sondages et qu'affirment mes électeurs, c'est que les Canadiens souhaitent voir augmenter les dépenses en soins de santé. Ensuite, ils veulent que le gouvernement s'engage à améliorer les mesures de sécurité. En troisième lieu, ils veulent voir les impôts diminuer. Quatrièmement, les Canadiens souhaitent qu'on réduise la dette.

Voilà ce que les Canadiens voulaient retrouver dans le budget du gouvernement. Ils ont aussi ajouté certaines mises en garde. Par exemple, ils ne veulent pour aucune considération que le gouvernement finance un déficit. Ils ont été très clairs à ce sujet. Ils veulent aussi que le gouvernement établissent des priorités pour dépenser selon les besoins et les désirs de la population sans retomber en déficit. Il s'agit de bien choisir les priorités.

Examinons maintenant ce que le gouvernement a fait par rapport aux quatre principaux éléments que les Canadiens voulaient voir dans le budget.

Premièrement, par rapport à l'augmentation des dépenses au titre des soins de santé, il n'y a pas un dollar de dépenses nouvelles pour la santé dans le budget. Les Canadiens jugeront certainement que c'est là un échec total.

Le deuxième point porte sur la réduction des impôts. Non seulement le budget ne réduit pas davantage les impôts, il les augmente. Par exemple, il ajoute une taxe de 2,2 milliards de dollars sur cinq ans en frais d'aéroport pour payer une partie de la sécurité. En fait, cela s'ajoute aux impôts et taxes et ce n'est pas la seule augmentation dans le budget. Les Canadiens vont certainement considérer que, sur le plan de la réduction des impôts, le budget du gouvernement n'est pas à la hauteur.

En ce qui a trait au remboursement de la dette, le gouvernement a dit que, même s'il y avait un excédent à la fin de l'exercice en cours, pas un sou ne servirait au remboursement de la dette. L'excédent servirait à d'autres dépenses de programme. Sous l'angle du remboursement de la dette, soit le troisième point sur lequel les Canadiens insistaient, le gouvernement a échoué.

Passons au quatrième point, celui de l'amélioration de la défense et de la sécurité. Je m'y arrêterai un peu plus longtemps. Étant donné que je suis le porte-parole officiel de mon parti en matière de défense, je veux aborder plus spécialement cet aspect, mais je veux également aborder dans une certaine mesure tout le dossier de la sécurité.

Monsieur le Président, je tiens à signaler tout de suite que je partagerai mon temps de parole avec le député de Crowfoot. Il vaut mieux vous le dire maintenant que pas du tout et prendre également son temps de parole, bien que, étant donné le genre d'exposé qu'il fait, ce pourrait être plutôt limite de toute façon. Il aura beaucoup de choses importantes à dire; je suis donc impatient d'entendre ce qu'il aura à dire.

J'ai entendu deux députés ministériels s'étonner qu'après avoir réclamé beaucoup d'augmentations de dépenses, les députés de l'Alliance canadienne expriment maintenant des critiques. C'est vrai, nous avons réclamé beaucoup d'augmentations de dépenses, mais nous voulions que ces dépenses soient consacrées exactement aux domaines où les Canadiens les souhaitaient. Nous voulions qu'elles soient consacrées à la santé et à la sécurité, deux domaines que les Canadiens considèrent importants. La sécurité est importante étant donné les événements du 11 septembre, mais la menace existait depuis un certain déjà.

En réponse à mes questions aujourd'hui, deux députés ont dit que nous ne pouvions pas avoir le beurre et l'argent du beurre, que nous ne pouvions pas réclamer des augmentations de dépenses et reprocher ensuite au gouvernement de trop dépenser.

Eh bien, nous pouvons le faire parce que le gouvernement ne réussit pas à comprendre que l'on peut cibler beaucoup mieux les dépenses. Par exemple, comme la vérificatrice générale l'a fait remarquer, les 16 milliards de dollars dépensés en subventions et contributions ne font pas l'objet d'un examen approprié. Une bonne partie de cet argent va aux amis des libéraux. Nous en avons vu de nombreux cas ces dernières années.

• (1730)

Les dépenses devraient être examinées de plus près et l'argent devrait être dépensé plus judicieusement. Il a été prouvé que certains programmes de développement économique régionaux font du tort aux régions mêmes qu'ils visent. Ceux-là pourraient être éliminés complètement. Puis il y a les secteurs de dépenses peu prioritaires: par exemple, une grande partie des dépenses que le ministre des Finances a réparties également, comme il le dit, entre les divers candidats à la course à la direction des libéraux. Le ministre de l'Industrie, le ministre de la Santé, le ministre des Finances...

Une voix: Le ministre de la Défense.

M. Leon Benoit: Pas le ministre de la Défense, à ce que je sache, mais cela inclut certainement le ministre des Affaires étrangères. Des fonds ont été affectés à tous ces ministres pour qu'ils participent à la course à la direction, faisant ressortir les fonds publics que chacun avait le droit de dépenser. Une grande partie des dépenses sont consacrées à des éléments peu prioritaires et c'est à nous d'établir les bonnes priorités. C'est précisément ce que le gouvernement ne semble pas comprendre.

Ce budget est qualifié de budget de la défense et de la sécurité. On s'attendrait à ce que le gouvernement indique ce qu'il entend faire de mieux en matière de défense et de sécurité. Alors regardons un peu comment tout cela se présente.

Le gouvernement a parlé d'un montant de 7,7 milliards de dollars que le ministre des Finances affecte à la défense. J'ai pensé que cela correspondait à ce que demande l'Alliance canadienne, mais ce n'est pas le cas, parce que 2,2 milliards de dollars de cette somme doit provenir d'un nouveau droit à percevoir dans les aéroports. Il faut aussi soustraire 500 millions, de sorte qu'il reste 5 milliards de dollars, ce que le ministre des Finances a indiqué. J'ai regardé le montant en pensant que cela correspondait au montant que l'Alliance canadienne réclamait, mais ce n'est pas le cas, parce que les 5 milliards de dollars ne seront pas affectés annuellement, mais bien sur une période de cinq ans. Le gouvernement consacre donc environ un milliard de dollars par an à la sécurité et à la défense, soit moins que ce qu'il donne à la Société Radio-Canada. C'est inacceptable. Et on parle d'un budget de la défense et de la sécurité.

On consacre environ 1,2 milliard de dollars à la défense, d'après ce que disent les ministériels. En fait, deux ou trois ministériels ont parlé de 1,6 ou 1,7 milliard de dollars, mais il est surtout question de 1,2 milliard de dollars. Mais cette somme s'échelonne sur cinq ans, et environ 600 millions de dollars vont être consacrés à des dépenses autres que militaires. C'est de l'argent qui va être affecté au Bureau de la protection des infrastructures essentielles et de la protection civile et qui va servir à d'autres fins civiles.

Quand on fait le calcul et qu'on retire 200 et quelque millions de dollars qui servent à mener la guerre en Afghanistan ainsi que les coûts différentiels de la guerre, on constate que les dépenses consacrées à la défense dans ce budget sont inférieures à 0,1 milliard de dollars par année.

Comparons ce budget à ce que les Canadiens et la vérificatrice générale ont réclamé. La semaine dernière, la vérificatrice générale a déclaré que, pour maintenir nos forces à leur niveau actuel, pour assurer l'entretien et le fonctionnement voulus et pour remplacer l'équipement qui doit l'être au cours des cinq prochaines années, on devait dépenser 2,2 milliards de dollars par année. Or, le gouvernement a prévu plutôt 0,1 milliard de dollars par année.

La Conférence des associations de la défense, un groupe qui se préoccupe de nos forces armées, a ventilé les dépenses pour préciser exactement ce qui est nécessaire et a demandé 2,2 milliards de dollars par année. Le gouvernement a promis plutôt aux Canadiens moins de 5 p. 100 de ce que la vérificatrice générale et la Conférence des associations de la défense avaient réclamé.

Le gouvernement a carrément échoué dans le domaine qu'il dit être sa grande priorité dans le budget, soit les questions de défense et de sécurité. Est-ce que je dis qu'aucune de ces dépenses n'est bonne? Non, pas du tout. Certaines des dépenses sont bien ciblées et sont extrêmement utiles, mais si c'est la réponse du gouvernement aux graves craintes des Canadiens en matière de défense et de sécurité, et surtout dans le domaine de la défense, les gens devraient commencer alors à se demander pourquoi.

● (1735)

Si vous me permettez d'ajouter une dernière chose, la vérificatrice générale a mis en plein dans le mille lorsqu'elle a interrogé des fonctionnaires du ministère de la Défense qui lui ont répondu que le gouvernement leur avait dit qu'on n'avait pas vraiment besoin de forces armées aptes au combat. C'est la réalité. Le gouvernement leur a dit qu'il ne s'attendait pas à ce que nous fassions face à des situations dangereuses et qu'il réduisait donc la capacité de combattre de nos forces. Cela montre un échec très clair de la part du gouvernement. On ne peut lui faire confiance pour s'occuper de nos forces armées, et c'est tout à fait regrettable, en fait.

M. Bob Speller (Haldimand—Norfolk—Brant, Lib.): Monsieur le Président, je remercie le député pour son discours. Il a dit que ses électeurs voulaient des soins de santé, la sécurité, des baisses d'impôt, et qu'ils voulaient aussi que nous évitions le déficit.

Le député a sans doute raté le discours d'hier, car ses propos montrent qu'il n'a pas compris que, dans le dernier budget comme dans les budgets précédents et au cours de l'exercice financier actuel, le gouvernement du Canada a tenu tous les engagements qu'il a pris l'an dernier au sujet des soins de santé. En fait, nous dépensons davantage pour les soins de santé, nous injectons des fonds dans la sécurité, nous réduisons les impôts des Canadiens cette année et nous évitons le déficit.

C'est effectivement ce que demandent les Canadiens, non seulement dans la circonscription du député mais dans la mienne aussi. Le gouvernement verse 23,4 milliards de dollars de plus dans les soins de santé. C'est important. Ma province, l'Ontario, est l'une de celles qui en bénéficieront. Le député n'est-il pas au courant que, cette année seulement, le gouvernement du Canada a dégagé 2,8 milliards de dollars de plus pour les soins de santé? Une bonne partie de cet argent va à ma province. Il faut espérer que les autres provinces et les autres ministres des Finances augmenteront leurs contributions autant que l'a fait le gouvernement du Canada...

• (1740)

Le président suppléant (M. Bélair): Le député de Lakeland a la parole.

M. Leon Benoit: Monsieur le Président, je suis très heureux que le député ait posé ces questions. Premièrement, en ce qui concerne les soins de santé, je trouve curieux que les députés ministériels reviennent sans cesse sur les promesses qui ont été faites les années précédentes. En vérité, le gouvernement consacre moins d'argent aux transferts aux provinces au titre des soins de santé que ce n'était le cas lorsque les libéraux ont pris le pouvoir en 1993. C'est un fait. Le gouvernement supporte environ 14 p. 100 de l'ensemble des coûts des soins de santé au Canada.

Lorsque le régime d'assurance-maladie a été créé, le gouvernement fédéral avait promis d'en financer 50 p. 100; les provinces et les gouvernements locaux devaient faire le reste. Le fédéral finance actuellement 14 p. 100 des coûts. Comment le député peut-il s'en vanter? Sans les hausses de dépenses effectuées dans des provinces comme l'Ontario et l'Alberta, le système de soins de santé ne serait même plus viable.

Le député devrait avoir honte de se vanter de ce qu'a fait le gouvernement, alors qu'en réalité ce dernier dépense moins que ce n'était le cas en 1993 lorsqu'il est entré en fonctions.

M. John McCallum (secrétaire parlementaire du ministre des Finances, Lib.): Monsieur le Président, je ne comptais pas prendre la parole, mais le député n'a pas cessé de nous présenter des faits erronés. À mon avis, le meilleur endroit où regarder, c'est à la page 125 du document budgétaire, qui montre un graphique des paiements fédéraux de transfert aux provinces. Ils n'ont jamais été aussi élevés.

L'erreur que commet le député, c'est que, à l'instar des premiers ministres des provinces, il néglige d'incorporer dans ses chiffres sur les transferts les points d'impôt que le gouvernement a transférés aux provinces il y a quelque temps. S'il examine le graphique, il verra ce qu'il en est.

Le fait est que le total des transferts fédéraux à l'Ontario représentait 22 p. 100 des dépenses totales de la province il y a cinq ans et s'élève actuellement à 27 p. 100. Dans le cas du Québec, il s'élève à 30 p. 100. Pour ce qui est des provinces maritimes, il pourrait se situer à 40 p. 100. Si nous calculons bien ces chiffres, nous constatons que la contribution du gouvernement fédéral a augmenté.

M. Leon Benoit: Monsieur le Président, j'ai déjà entendu le député faire valoir cet argument. Je voudrais juste qu'il s'explique devant les Canadiens, car les premiers ministres d'aucune de ces provinces ne sont d'accord avec lui. Est-il en train de dire que les premiers ministres sont tous dans l'erreur?

Des voix: Oui.

M. Leon Benoit: Qu'est-il en train de dire? Que les Canadiens ne peuvent pas comprendre?

Les députés d'en face beuglent oui, monsieur le Président.

J'attribue plus de mérite que cela aux Canadiens. Ils savent ce qu'il advient du financement des soins de santé. J'attribue plus de mérite que cela aux premiers ministres des provinces. Ils savent ce qu'il advient du financement du système de santé, et ils savent que le gouvernement fédéral leur fait supporter le fardeau de plus en plus. Le gouvernement fédéral a tellement réduit son fardeau que sa contribution est actuellement inférieure à ce qu'elle était lorsque les libéraux sont arrivés au pouvoir en 1993, et c'est injuste.

M. Kevin Sorenson (Crowfoot, Alliance canadienne): Monsieur le Président, c'est un honneur de prendre la parole en cet endroit pour participer au débat sur le budget. C'est la première fois depuis mon élection, il y a un peu plus d'un an, que j'ai l'occasion de participer à un débat budgétaire, puisque, comme nous le savons tous, c'est le premier budget présenté au Parlement depuis probablement presque deux ans. Il est temps que le ministre des Finances s'occupe de nos intérêts et de ceux de nombreux Canadiens et prenne à coeur notre bien-être financier en nous donnant une idée du cap qu'il s'est fixé en ces temps turbulents.

En tant que néophyte, hier, de mon siège, j'ai écouté très attentivement. En ma qualité de porte-parole de mon parti pour les questions relevant du solliciteur général, j'ai prêté l'oreille à toute mention, dans l'exposé budgétaire, du SCRS, de la GRC et du Service correctionnel canadien. Toutefois, en tant que député représentant une circonscription agricole, j'ai également suivi intensément le discours de notre ministre des Finances pour savoir quelles en seraient les répercussions sur l'agriculture. Je voulais savoir en quoi il toucherait les fermes familiales, le secteur agricole. J'ai écouté, j'ai écouté et j'ai écouté. Je n'ai rien entendu. C'est triste que le gouvernement libéral ait oublié un secteur aussi important de notre économie, l'agriculture, car cela touche un grand nombre de personnes dans l'Ouest et dans les régions du Canada.

Quoi qu'il en soit, c'est pour moi un plaisir d'être ici aujourd'hui. J'ai pris la parole à la Chambre il y a plus d'un mois pour débattre du projet de loi C-36, le projet de loi antiterroriste. J'avais commencé mon intervention en citant un article du *Star* de Toronto. Je n'ai pas le temps aujourd'hui de citer encore l'article tout entier; j'aimerais toutefois citer une ou deux phrases de James Travers, auteur de cet article:

Voici que le gouvernement fédéral tâche désespérément de réagir en présentant un projet de loi et en instaurant des mesures de sécurité que, durant des années, il avait reléguées au bas de son programme d'action. Il espère clairement que la soudaine poussée actuelle d'activité pourra faire oublier des années d'inaction.

Sur cette note, j'aimerais dire que c'est le même genre de réaction que celle que nous voyons dans le budget: des années d'inaction, des années sans budget et voici qu'il tente de rectifier cet oubli. Qu'est-ce que ça donne?

Des représentants de l'Association canadienne des policiers, qui représentent quelque 30 000 agents de police au Canada, y compris des agents de la GRC, ont récemment comparu devant le Comité permanent de la justice et des droits de la personne au sujet du projet de loi C-36. Dans le cadre de leur témoignage, ils ont dit ce qui suit:

Nous avons de graves réserves au sujet de la capacité des policiers de répondre aux nouvelles demandes de la lutte contre le terrorisme et d'assumer les lourdes responsabilités qui sont les leurs dans le domaine de l'application de la loi et de la fonction policière.

Que ce soit bien clair. La demande de ressources additionnelles de l'Association canadienne des policiers, et c'est ce qu'elle a demandé ce jour-là, n'était pas une réaction instinctive à la tragédie du 11 septembre. Elle venait plutôt de la prise de conscience du fait qu'il existait un problème beaucoup plus généralisé.

Cela fait déjà près d'une décennie que l'Association canadienne des policiers réclame plus d'argent pour que ses agents de première ligne puissent faire tout leur travail de façon efficace, pas seulement une petite partie ou une certaine partie de leur travail, mais bien tout leur travail. Elle a demandé à maintes reprises au gouvernement fédéral de prendre des mesures pour boucher les trous béants dans la capacité du Canada d'assurer la sécurité et d'appliquer les lois. Jusque-là, elle n'avait pas eu beaucoup de succès.

Nos agents de première ligne n'avaient pas réussi à accroître leur nombre jusqu'à ce que les terribles événements du 11 septembre fassent ressortir le fait que le Canada était perçu internationalement comme un point d'entrée. Les événements du 11 septembre ont amené le gouvernement et bien des gens à reconnaître que le Canada était effectivement pour les criminels et les terroristes un point d'entrée leur donnant accès aux États-Unis.

Par conséquent, bien que nous accueillions favorablement l'augmentation des fonds affectés à la GRC annoncée dans le budget d'hier, je m'en voudrais de ne pas signaler que c'est peut-être trop tard, et peut-être aussi trop peu. Nos services de sécurité et de renseignement sont en hémorragie depuis si longtemps que le pansement de fortune que nous avons vu hier ne suffira tout simplement pas.

● (1745)

Du propre aveu du commissaire Zaccardelli de la GRC, 2 000 agents de la GRC ont été libérés de leurs fonctions pour faire face à la crise du terrorisme. Ils ont été relevés de fonctions considérées auparavant comme prioritaires, telles que la lutte contre le crime organisé, les services de maintien de l'ordre dans les collectivités et la lutte contre la drogue. Plusieurs de ces fonctions n'étaient pas assurées tandis que la GRC se précipitait pour faire face à la dernière crise dans les limites de son budget actuel. Des agents qui auparavant été affectés à la lutte contre le crime organisé ont dû abandonner leurs enquêtes pour être affectés à lutte antiterroriste.

Selon l'ACP, sur un effectif d'environ 15 000 agents de la GRC, 9 000 sont affectés à des tâches contractuelles de maintien de l'ordre au niveau municipal et provincial. Sur les 6 000 autres, 2 000, soit un tiers, ont été réaffectés à la lutte antiterroriste, ainsi que l'a confirmé le commissaire de la GRC.

Au minimum, 2 000 agents supplémentaires sont nécessaires pour faire face aux lacunes les plus flagrantes au niveau communautaire. Si l'on se base sur l'estimation de l'Association canadienne des policiers de 125 000 \$ par agent, la GRC aurait besoin d'au moins 250 millions de dollars rien que pour le personnel. Les chiffres annoncés hier sont loin d'atteindre cette somme.

Sur les 250 millions de dollars d'augmentation auxquels le solliciteur général avait eu droit antérieurement, seuls 9 millions avaient été affectés à la dotation des secteurs prioritaires pour la GRC. Encore une fois, si l'on se base sur les estimations de l'Association canadienne des policiers, cela équivaut à seulement environ 72 postes de gendarme à plein temps. Ce n'était manifestement pas assez pour faire face de façon significative aux pressions nouvelles et actuelles exercées sur la GRC en ce qui concerne le maintien de l'ordre au niveau national.

Par conséquent, l'Association canadienne des policiers n'a pas trouvé dans ce budget le salut qu'elle en attendait désespérément. Le gouvernement n'a pas su satisfaire aux besoins ni aux attentes de l'ACP.

Passons maintenant à l'autre composante tout aussi importante de la force canadienne de sécurité, à savoir le Service canadien du renseignement de sécurité, ou SCRS. À l'instar des autres membres du sous-comité de la sécurité nationale, j'ai eu le plaisir d'aller assister hier, dans les bureaux du SCRS, à une séance d'information du directeur de celui-ci, M. Ward Elcock.

Hier, le gouvernement a annoncé pour le SCRS un financement de 334 millions de dollars sur six ans. Cela revient à 56 millions de dollars par année. En moyenne, les nouveaux fonds ne ramènent pas le financement du SCRS à son niveau de 1993. En 1993, le SCRS recevait 244 millions de dollars. Le gouvernement libéral a réduit son financement à 197 millions de dollars en 2001, au moment même où le terrorisme devenait dans le monde entier de plus en plus violent, de plus en plus aveugle et de plus en plus imprévisible. C'est ce qu'a fait valoir le SCRS dans son rapport pour 2000, où on peut lire ceci:

Jusqu'ici, il a réussi à surmonter les difficultés en ayant recours à la gestion des risques. Cependant, les événements survenus à la fin de 1999 ont souligné à quel point il lui est important de réévaluer constamment son efficience dans le contexte actuel de la menace, surtout pour ce qui est de la répartition de ses ressources humaines. Plus que jamais, le Service...

Soit le service qui s'occupe de notre sécurité nationale.

...doit s'appuyer sur la gestion des risques et concentrer judicieusement ses ressources sur les principaux enjeux, tout en évaluant les nouvelles menaces.

Le rapport disait que le SCRS constatait une augmentation des actes terroristes et une diminution de son budget. Permettez-moi de souligner que ce rapport a été publié avant le 11 septembre. Bien avant les attaques contre l'Amérique, le SCRS manquait d'effectifs, notamment d'experts analystes. Entre 1992 et 1998, le SCRS a coupé 760 postes.

Différents intervenants, comme Wesley Wark de l'université de Toronto, ont indiqué que le financement faisait défaut mais que l'argent n'était pas tout. Le SCRS manquait d'analystes et d'experts. Ce budget ne lui donne pas les ressources dont il a besoin pour retrouver son niveau de 1993.

● (1750)

Tous les changements et améliorations proposés par nombre d'experts dans le domaine de la sécurité coûteront beaucoup plus cher que ce que le gouvernement a offert hier. Nous avons besoin d'un engagement financier plus ferme. Nous avons besoin que le gouvernement fédéral reconnaisse que la lutte au terrorisme sera soutenue.

Je dirai en terminant que le budget est un début mais qu'il ne faut pas s'arrêter là. Il ne répond pas aux besoins du SCRS et de la GRC.

M. John Bryden (Ancaster—Dundas—Flamborough—Aldershot, Lib.): Monsieur le Président, je remercie le député de ses commentaires, surtout au sujet du SCRS. Je sais très bien que nous devons soutenir nos services de sécurité, bien que je doive signaler que les services secrets, les services de sécurité, font surtout de la gestion de risques. C'est ce que font les gens qui s'occupent de contre-espionnage et de lutte antiterroriste.

Le député a laissé entendre à plusieurs reprises que la police provinciale ou les associations représentant les forces policières provinciales disaient manquer de financement et en souhaiter davantage. Ne croit-il pas, puisque la menace terroriste est une menace nationale, que chaque niveau de gouvernement devrait fournir un soutien financier dans les domaines qui relèvent de sa compétence? Tout comme il devrait y avoir davantage de dépenses ou autant de dépenses que nécessaire pour le SCRS et la GRC, devrions-nous nous attendre aussi à ce que les provinces financent les forces municipales qui, elles aussi, portent leur part du fardeau?

● (1755)

M. Kevin Sorenson: Monsieur le Président, mon collègue soulève une question que j'aurais dû mentionner.

Pas plus tard que la semaine dernière, le chef de police de Toronto, M. Fantino, a affirmé qu'une somme de 1 million de dollars avait déjà été dépensée et qu'un montant supplémentaire de 6 millions de dollars serait nécessaire, mais qu'il n'avait reçu aucun engagement en ce sens de la part du gouvernement fédéral. Nous avons écouté le discours du budget hier. On a appris, entre autres choses, que le gouvernement augmenterait de 60 millions de dollars le budget de la société Radio-Canada, mais il n'a jamais été question d'investissements dans nos services de sécurité à la mesure des besoins exprimés.

Le problème est que, même si on considère ce budget comme étant axé sur la sécurité, il arrive après sept ans de compressions. Je devrais dire qu'il y a eu quelques augmentations mineures des budgets au cours des deux ou trois dernières années, mais puisque ces budgets avaient été amputés de façon considérable dans les trois ou quatre années précédentes, ces minces augmentations ne sont pas suffisantes.

Le budget total du SCRS en 1993 s'élevait à 244 millions de dollars. Il s'établissait à 197 millions de dollars en 2001, soit environ 50 millions de dollars de moins. Il est impossible de rattraper tout le terrain perdu au moyen d'un seul budget. Nous avons applaudi à l'annonce de l'augmentation accordée au SCRS et à la GRC, mais il reste qu'un budget ne peut effacer 10 années de ponctions et de compressions dans la sécurité de la nation et de chaque citoyen canadien.

M. Alex Shepherd (secrétaire parlementaire de la présidente du Conseil du Trésor, Lib.): Monsieur le Président, dans son discours, le député a exprimé ses préoccupations au sujet de l'agriculture. Je crois savoir qu'il vient d'un milieu agricole. C'est aussi mon cas.

J'ai écouté avec beaucoup d'intérêt le chef du député qui a pris la parole plus tôt aujourd'hui. Les larmes aux yeux, il a parlé d'aller rencontrer les agriculteurs chez eux, dans leur cuisine, afin de discuter de leur avenir financier. Sa solution, c'est d'exiger du gouvernement qu'il réduise les impôts.

À ma connaissance, les impôts sont calculés en fonction du revenu d'une personne. Pour ceux qui n'ont pas de revenu, en quoi une réduction des impôts serait-elle une solution, de l'avis du chef de l'opposition? Comment peut-on tenir ainsi deux discours? Il dit que les gens du milieu agricole sont très désespérés et qu'ils n'ont pas de revenus, mais sa solution au problème consiste à réduire l'impôt sur le revenu des particuliers.

M. Kevin Sorenson: Monsieur le Président, la situation est désastreuse dans le secteur agricole. Hier soir, j'ai parlé au téléphone à une jeune femme qui habite au nord de Drumheller, près de Morrin. Je pouvais sentir sa déception et son émotion tandis qu'elle parlait du prix des marchandises.

Nous avons parlé des impôts. Dans un sens, le député a raison. Les baisses d'impôt sont utiles si les gens ont un revenu. Il y aurait des réductions de l'impôt sur le revenu, mais il y a bien d'autres types de taxes, comme le député le sait. Depuis des années, notre parti demande au gouvernement de réduire la taxe d'accise de quatre cents sur le carburant diesel, la taxe de 10 cents sur le carburant agricole, ainsi que les taxes sur les coûts d'intrant. Les taxes pourraient être suspendues lorsque le secteur agricole a besoin d'aide.

Le budget ne prévoit aucun engagement à l'égard des agriculteurs de l'ouest du Canada. Il ne prévoit aucun engagement à l'égard de l'agriculture. Il ne prévoit aucun engagement à un moment où nous en aurions espéré un.

(1800)

M. Jerry Pickard (Chatham—Kent Essex, Lib.): Monsieur le Président, le ministre des Finances a été remarquable dans sa façon d'analyser les besoins et de faire progresser ce dossier. Je félicite le gouvernement du Canada. Chacun des ministres a analysé très attentivement le budget et a veillé à ce qu'il réponde aux questions qui appellent une réponse.

Nous avons mené des négociations sérieuses et participé à la conclusion d'un accord avec les personnes ayant besoin d'aide, et je parle ici des provinces et de l'accord conclu en matière de santé. Ce sont des discussions et des travaux très sérieux ayant abouti à un programme quinquennal qui coûtera au gouvernement fédéral 23 milliards de dollars de plus que celui-ci aurait normalement fournis. L'engagement du gouvernement fédéral à l'égard de ce programme ne se limitait pas à un an. C'était un engagement à long terme, et non pas à court terme.

L'opposition nous dit depuis de nombreuses années que nous ne pouvons pas nous limiter à un horizon d'un an, que nous devons créer un financement stable. On nous dit que nous devons créer un programme indiquant à tous l'orientation que nous avons adoptée et leur accordant l'appui voulu pour mettre en oeuvre des programmes sur une longue période.

C'est ce que le ministre de la Santé et le ministre des Finances ont fait l'an dernier. Ils ont établi dans le domaine de la santé un programme qui affecte de façon très prudente de l'argent aux provinces. Cette année seulement, cet accord se traduit par une injection supplémentaire de 2,8 milliards de dollars dans le système de soins de santé. Il ne fait aucun doute que le gouvernement fédéral consacrera cette année seulement plus d'argent aux soins de santé qu'il ne l'a jamais fait au cours de toute autre année. Quelque 35 milliards de dollars seront transférés cette année aux provinces dans le cadre des soins de santé et du TCSPS.

Lorsque nous analysons un programme ou un problème, il est indispensable de pouvoir se procurer les statistiques et l'information nécessaires. Roy Romanow analyse le système de soins de santé à l'échelle du pays. Le gouvernement fédéral et les provinces savent qu'il devra faire l'objet de modifications. Pour agir de façon responsable et faire progresser ce dossier, nous avons financé un programme sur une période de cinq ans. Nous avons constitué un groupe de travail auquel nous avons confié le mandat de déterminer les autres mesures à adopter afin d'améliorer les soins de santé au pays.

Il est certain que c'est là un programme très responsable à appliquer, et il sera avantageux pour les Canadiens non seulement aujourd'hui, mais aussi à l'avenir.

C'est dénaturer les faits, selon moi, que de dire qu'il n'y a pas de nouveaux fonds injectés dans les services de santé. Cette année seulement, nous ajoutons 2,8 milliards de dollars pour ces services dans les provinces.

Il arrive que, dans les débats et les discussions, les points de vue sur les faits divergent. Il faut le signaler.

Certains disent qu'il n'y a pas de réduction d'impôt. Je rappelle la plus importante réduction d'impôt de l'histoire, étalée sur cinq ans. Elle ne portait pas que sur l'an dernier, mais aussi sur cette année-ci et les trois prochaines. Les réductions sont étalées sur cinq ans. Les Canadiens en recevornt les avantages sur cinq ans. Il est donc faux de prétendre qu'il n'y a pas de réductions d'impôt cette année.

Il faut situer les choses dans leur contexte. Il y a un an, personne n'aurait prédit que le Canada aurait besoin d'un budget pour combattre le terrorisme, d'un budget de sécurité, d'un budget pour les transports aériens. Tout cela est nouveau, à cause de ce qui s'est passé le 11 septembre.

(1805)

Le ministre et le gouvernement ont réagi avec vigueur. Ils ont examiné les services policiers et militaires et les besoins à la frontière, conscients que nous devons avoir une frontière où tout se déroule rondement, permettant le transport des marchandises dans les deux sens entre les deux pays de la façon appropriée.

Le ministre et le gouvernement ont étudié notre politique de l'immigration et réagi en veillant à ce que la sécurité nationale ait la priorité. Ils ont aussi tenu compte du fait que non seulement nous devons être en sécurité, mais aussi du fait que nos voisins doivent pouvoir constater que nous agissons énergiquement pour rendre notre pays sûr.

Il est extrêmement important que le commerce entre le Canada et les États-Unis se fasse sans heurts. Nous aurons de graves problèmes commerciaux si nous ne semblons pas à la hauteur, si nous ne travaillons pas main dans la main avec les Américains pour assurer la sécurité dans le transport des marchandises et des personnes.

Les États-Unis utilisent, tous les jours, plus de produits fabriqués au Canada que ne le font les Canadiens. Nous vendons la plus grande partie de nos ressources aux États-Unis. Ce partenariat revêt une importance capitale pour nos deux pays. Les échanges entre le Canada et les États-Unis s'élèvent à quelque 2 milliards de dollars tous les jours. Nous savons l'importance que cela représente pour l'économie canadienne. Nous devons renforcer cela et en faire notre principale priorité. Le gouvernement a tenu compte du fait qu'en tant que pays sûr, nous risquons de perdre ce dont nous profitons dans nos échanges commerciaux.

Un groupe d'étude de la Chambre des communes a parcouru le pays pour examiner les problèmes et a présenté des rapports au gouvernement. Ce dernier a réagi de façon ferme et prudente à ces rapports.

Des ententes conclues avec les États-Unis ont été reconduites. L'ambassadeur, les représentants commerciaux et le président américains ont tous rencontré leurs homologues pour s'assurer que les questions obtiennent des réponses. Cela remonte à toute l'idée de la sécurité et de la mise en oeuvre du budget. Il ne fait pas de doute que cela doit être une des principales priorités.

Je voudrais également parler d'économie. Les taux d'intérêt sont maintenant bas. Le programme d'infrastructure injecterait 2 milliards de dollars supplémentaires dans l'économie. Nous prendrions des mesures pour nous assurer que les travaux soient mis en oeuvre. Nous savons que, sur le plan financier, les travailleurs pourraient en profiter en ces temps difficiles et que les gens pourraient acheter des biens et services qu'ils ne pourraient se payer autrement.

Les réductions d'impôts de 100 milliards de dollars permettraient au contribuable moyen d'économiser davantage. Les initiatives prévues dans le budget et prises l'an dernier seraient conjuguées pour faire du Canada le pays le plus sûr du monde, non seulement physiquement et financièrement, mais encore économiquement. Voilà ce que représente le budget.

M. Brian Fitzpatrick (Prince Albert, Alliance canadienne): Monsieur le Président, selon moi, un gouvernement n'est rien d'autre que les gens et leurs ressources. J'ai vu, au cours des dix dernières années, des signes inquiétants pour notre pays. Nous devons nous comparer aux États-Unis. Au Canada, la productivité et le revenu disponible ont chuté radicalement. Les disparités régionales se sont accentuées au lieu de s'atténuer.

Le Canada souffre d'un exode des cerveaux au profit des États-Unis où se retrouvent, en nombres effarants, les meilleurs et les plus brillants citoyens de chez nous. Le gouvernement subventionne et réglemente certains secteurs de l'économie. Air Canada est un exemple de secteurs de la sorte et illustre la manière de procéder des libéraux.

Si ces tendances par rapport à la productivité et à notre niveau de vie se maintiennent, où aboutirons-nous? Verrons-nous un dollar à 45 ou 48 cents? Aurons-nous une économie de troisième classe? Qu'arrive-t-il aux programmes gouvernementaux lorsque l'économie atteint de tels niveaux?

● (1810)

M. Jerry Pickard: Monsieur le Président, je comprends la question du député. Il importe de voir que le Canada se porte bien.

Je parle à beaucoup de gens de l'industrie. Je parle aux dirigeants de Ford, de Chrysler et de General Motors. Ils me disent que les meilleures possibilités se trouvent au Canada. Nos taux d'intérêt très bas favorisent l'emploi. Grâce à notre système de soins de santé, il fait bon vivre au canada. La productivité de nos travailleurs dans leurs usines est excellente.

Lorsqu'on observe ce qui se passe sur les lieux de travail au Canada, il ne fait aucun doute que nos travailleurs sont les meilleurs. Je défendrais ce point devant n'importe quel député à la Chambre. L'examen comparatif des taux d'intérêt et des contingents de production au Canada et aux États-Unis amène ces entreprises à s'installer ici. Le seul obstacle majeur est l'accès à une frontière perméable. Nous devons assurer l'accessibilité à la frontière.

M. Peter Stoffer (Sackville—Musquodoboit Valley—Eastern Shore, NPD): Monsieur le Président, dans les budgets des années passées, il était question des chiffres de l'emploi et des projections du taux de chômage. Ces renseignements n'aparaissent dans aucun budget depuis 1996. Pourquoi?

À la page 10 du «Discours du budget de 2001» on peut lire que le défi consiste à fermer nos frontières au terrorisme. J'ai passé une grande partie de la journée à m'entretenir au téléphone avec plusieurs porte-parole de la garde côtière des deux côtes. Ils m'ont dit que l'argent alloué à la garde côtière sur une période de cinq ans n'empêcherait pas les terroristes d'entrer au Canada en empruntant l'une ou l'autre de nos trois côtes et de commettre leurs actes.

Pour fermer nos frontières au terrorisme, il faut améliorer les radars, la surveillance côtière et les patrouilles aériennes. Pourquoi n'en est-il pas question dans le budget?

M. Jerry Pickard: Monsieur le Président, je remercie le député pour son commentaire. Je ne connais pas de terroristes qui arrivent au Canada par bateau aujourd'hui. Je crois que personne à la Chambre n'en connaît. Le budget entend financer l'équipement technologique qui sera utilisé à nos frontières pour assurer la sécurité des passagers et les contrôler.

J'ai eu l'occasion de visiter le port de Vancouver. Les douaniers ont décrit le genre d'équipement dont ils avaient besoin. Ils ont bien accueilli la suggestion voulant qu'il soit possible d'utiliser des radars ou une technologie pour contrôler les conteneurs arrivant au pays.

Le député a posé une question au sujet des chiffres de l'emploi. Nous les obtenons sur une base trimestrielle de toutes les régions au pays. S'il ne les lit pas, c'est son problème. Ils sont préparés par DRHC. Nous les voyons...

Le vice-président: À l'ordre, s'il vous plaît. Avant d'autoriser le député de Peterborough à poser une brève question, je rappelle aux députés qu'ils doivent faire leurs interventions en s'adressant à la présidence. Je me sens parfois un peu à l'écart ici au fauteuil.

M. Peter Adams (Peterborough, Lib.): Monsieur le Président, j'ai écouté avec grand intérêt l'intervention du député. J'ai une brève question à lui poser à propos du passage du budget où il est question de l'agriculture et des régions rurales. À mon avis, les régions rurales ont bénéficié des sections du budget consacrées à la recherche et aux communications.

Il est fait état de la vision du ministre de l'Agriculture à propos d'une politique agricole viable. Que pense le député du fait qu'une petite entreprise, souvent une exploitation agricole, ayant contracté un emprunt de 250 000 \$ auprès d'une banque économisera 9 000 \$ cette année à cause de la vigueur de l'économie et des taux d'intérêt réduits?

M. Jerry Pickard: Monsieur le Président, Bob Friesen, président de la Fédération canadienne de l'agriculture, voit dans le budget un document positif. Il déclare:

Nous nous réjouissons de voir que M. Martin reconnaît le travail que les gouvernements fédéral et provinciaux ont accompli, de concert avec l'industrie, pour élaborer un plan à long terme concernant l'agriculture canadienne. Nous nous réjouissons de voir exprimé par écrit dans ce budget fédéral un ferme engagement à l'égard de ce processus. La voie est ouverte pour que les gouvernements et l'industrie aillent de l'avant pour bâtir une nouvelle politique agricole intégrée et financièrement viable.

● (1815)

Mme Judy Sgro (York-Ouest, Lib.): Monsieur le Président, ce sera très difficile pour moi de parler après mon collègue. J'aurais d'ailleurs dû lui offrir les dix minutes auxquelles j'ai droit parce qu'il parlait très bien.

Je suis heureuse d'avoir l'occasion de présenter mes commentaires sur le budget. Comme nous le savons tous, c'est un budget important. Je félicite le ministre des Finances et le premier ministre d'avoir eu la prévoyance et la vision nécessaires pour reconnaître les problèmes et les préoccupations dont nous avons tous parlé.

Nous avons réussi à équilibrer le budget malgré les événements du 11 septembre et les pressions qu'ils ont causés. C'est la cinquième fois en cinquante ans que nous arrivons à équilibrer le budget. C'est très important et nous devrions en être fiers à titre de Canadiens.

Le Canada est le seul pays du G-7 à avoir réussi à déposer un budget équilibré cette année. Contrairement à ce que mes collègues d'en face peuvent dire, c'est une bonne indication. Le gouvernement se montre responsable sur le plan financier et il gère efficacement son budget. Nous cherchons continuellement de nouvelles façons d'opérer. C'est un compliment à tous les membres de notre équipe.

Toutes proportions gardées, le train de mesures économiques que nous proposons est plus important que ce qui est offert aux États-Unis. Nous ne devons pas oublier que notre pays n'est pas aussi grand que les États-Unis. Nous devons être fiers de nous lorsque nous arrivons à proposer un ensemble de mesures qui permettront

davantage de stimuler l'économie que ce qui se fait chez nos voisins du Sud.

À titre de présidente du groupe de travail sur les régions urbaines créé par le premier ministre, je vais me concentrer sur les secteurs urbains. J'aimerais vous faire part de ce que nous avons entendu d'un bout à l'autre du pays. Tout d'abord, j'aimerais féliciter mes collègues du groupe de travail pour l'excellent travail qu'ils ont fait au cours des six derniers mois alors que nous avons visité bon nombre de régions, entendu des centaines de témoignages et rencontré des représentants de nombreux organismes.

Nous avons rencontré environ 270 organisations et parlé avec des habitants des grandes régions urbaines. Nous avons défini les problèmes, les sujets de préoccupations ainsi que le rôle du gouvernement fédéral en ce qui a trait à la recherche de solutions.

Les gens voulaient entre autres que le gouvernement fasse preuve de leadership. Ils se sentaient mécontents du système actuel. Ils s'attendent que le gouvernement fédéral fasse preuve de leadership sur bon nombre de ces questions et qu'il convoque les parties à la table pour négocier une solution à tout problème non résolu. Ils ne voulaient pas se sentir abandonnés.

Ils ont continué de soulever la question des transports en commun. Le gouvernement fédéral devrait-il se charger des transports en commun? Il n'assumait pas cette responsabilité auparavant. Les transports en commun incombaient habituellement aux provinces. C'était une des questions auxquelles il fallait répondre.

Les gens voulaient que les gouvernements et leurs partenaires trouvent des solutions aux gros embouteillages dans nos grandes villes. Certains doivent voyager une heure ou une heure et demie pour retourner chez eux le soir. Nous devons examiner la qualité de l'air et la détérioration de la qualité de vie que les gens ressentent dans certaines de ces grandes régions urbaines.

Il est très important de maintenir non seulement la circulation des produits, mais également la circulation des personnes dans nos villes et sur nos routes.

Dans toutes les régions urbaines que nous avons visitées, les gens ont soulevé la question du logement. Je félicite la ministre d'avoir pu élaborer un programme acceptable pour la plupart des provinces. J'espère que l'Ontario viendra à la table des négociations pour aider à répondre à ce besoin important que nous reconnaissons tous. Les gens ont besoin de logements pour assurer une stabilité à leur famille et pour que leurs enfants puissent grandir dans un milieu sûr et salubre.

On a mentionné la question des terrains abandonnés dans le budget. J'en suis ravie, car ces terres posent un problème énorme. Cela nous permet d'examiner la question de l'étalement urbain, en donnant toutes sortes de vocations à certains de ces terrains, qu'il s'agisse de parcs d'amusement ou de logements. Cette initiative contribuerait à réduire un peu l'étalement urbain.

Il y a des questions liées aux collectivités autochtones. Nous cherchons des solutions pour les aider à s'en sortir, et non forcément pour les aider à rester dans leur situation. Elles veulent se prendre en main et demandent que nous les aidions.

La qualité de l'air et de l'eau est une grande question dont nous entendons beaucoup parler. On a également parler de la sécurité des Canadiens dans toutes les villes du pays et de la préservation d'une bonne qualité de vie.

● (1820)

Le groupe de travail a fait part de toutes ces questions au ministre des Finances. Je dois dire que j'étais très heureuse, comme mes collègues du groupe de travail, que ces questions soient abordées et traitées dans le budget.

Il nous faut aussi reconnaître le travail accompli par la FCM pour exposer les problèmes des villes au gouvernement fédéral afin que nous puissions trouver des solutions à quelques-uns de ces problèmes. Le budget a certainement reconnu le rôle important de nos régions urbaines et du tissu économique et social du pays. Il est essentiel que ces régions se portent bien pour que nous nous portions tous bien.

Reconnaissant ce rôle, le ministre des Finances et le premier ministre ont mis sur pied un tout nouveau programme doté d'un fonds d'infrastructures stratégiques de 2 milliards de dollars. Nous aurons la possibilité de travailler avec des partenaires du secteur privé à de vastes projets urbains.

Le financement des métros et de toute une gamme de systèmes de transport par train léger sur rail et autres dans nos villes est un problème de taille. Les municipalités ne peuvent assurer seules ce financement. Elles ont besoin de la contribution des paliers supérieurs du gouvernement pour les aider à atteindre leurs objectifs. Cette aide est importante. Nous reconnaissons tous l'importance d'une infrastructure solide dans nos villes.

Il a été question de routes, de viaducs, de ponts et d'autres infrastructures à Montréal. Celles-ci sont essentielles au mouvement des marchandises et des personnes. Encore une fois, ce nouveau fonds d'infrastructures stratégiques de 2 milliards de dollars permettra de solutionner certains des problèmes soulevés. Une somme supplémentaire de 600 millions de dollars a été investie dans les infrastructures routières, afin d'aider à régler les problèmes de circulation et à faciliter le déplacement des marchandises et des personnes. On ne veut pas que les gens perdent leur temps dans des bouchons de circulation et en viennent à se demander, dans le cas des entrepreneurs, s'ils ne feraient pas mieux d'aller brasser des affaires ailleurs.

C'est le gouvernement et la FCM qui ont convenu de doubler le Fonds d'habilitation municipal vert et le Fonds d'investissement municipal vert. La FCM a fort bien réussi à présenter des solutions innovatrices à des problèmes et à aider nos grandes régions urbaines. Nous reconnaissons tous que celles-ci sont des moteurs importants de notre économie et qu'elles sont essentielles à nos succès dans l'avenir.

L'accent mis sur la sécurité a aussi son importance sous ce rapport. Si nos frontières ne sont pas sécuritaires et que nos camions ne peuvent passer en temps opportun, notre économie souffrira. Le succès de nos régions tient au déplacement efficient de nos marchandises.

Il y a l'investissement dans la large bande pour brancher tous les Canadiens. Le Canada est le premier pays à brancher toutes ses écoles et ses bibliothèques au moyen d'Internet. Ce sont des initiatives importantes. Je suis heureuse que l'on consacre des fonds pour cela.

Il y a l'appui à la police. Le budget prévoit des sommes importantes pour le SCRS et la GRC, afin qu'ils puissent mieux intégrer et coordonner tous les services visés. Ces services sont maintenus et nous continuons d'investir dans ces domaines.

Le budget

Ce sont d'excellents investissements. Ils vont permettre la croissance de notre pays. C'est grâce à eux que nous pourrons traverser les périodes difficiles qui s'annoncent.

Nous réfléchissons aussi à la manière de contrôler notre budget, compte tenu des pressions qui vont s'exercer, et de réduire la dette. Nous ne voulons pas laisser à nos enfants une dette énorme à acquitter. Nous bâtissons un pays dont la prospérité profite à tous ses habitants.

Le budget affecte un autre montant de 200 millions aux universités, ainsi que des montants additionnels aux Instituts de recherche en santé du Canada et à la recherche. Le Comité de la santé a beaucoup parlé de la recherche, de la nécessité d'effectuer de la recherche sur les cellules souches, entre autres. Il faut souhaiter que tous les fonds affectés à la recherche permettront de trouver des solutions à certaines des grandes maladies dont sont victimes des milliers de Canadiens aujourd'hui. Quelque 25 millions de dollars ont été consacrés au syndrome d'intoxication foetale à l'alcool, qui est très répandu, en particulier dans la communauté autochtone. C'est une autre question que nous examinons.

On entend beaucoup de beaux discours des gens d'en face. C'est dans l'ordre des choses. Nous sommes censés tenir des débats sur divers dossiers, mais ce sont en grande partie des joutes oratoires.

Le budget est excellent. Il prévoit des fonds pour l'avenir, afin d'assurer notre croissance. Le budget est bon pour l'économie et pour le Canada. Je félicite tous ceux qui y ont participé.

● (1825)

M. Grant McNally (Dewdney—Alouette, PC/RD): Monsieur le Président, je ne dirais pas que nos débats sont un jeu. J'estime qu'ils sont très importants.

Ma collègue d'en face s'est étendue pas mal sur la question de l'infrastructure. Nous sommes dans une situation où le gouvernement fédéral impose une taxe sur les gaz combustibles aux personnes qui conduisent un véhicule. Une très petite part des taxes perçues sur les gaz combustibles revient sous la forme de programmes d'infrastructure, qui pourraient être utiles, particulièrement dans ma province natale, la Colombie-Britannique. Des centaines de millions de dollars sont arrachés aux particuliers dans cette province. Moins de 4 p. 100 de ces sommes reviennent dans la province sous la forme d'un programme d'infrastructure quelconque.

J'ai une question à poser à la députée au sujet de la répartition des programmes d'infrastructure. Estime-t-elle que c'est une bonne chose de prendre des centaines de millions de dollars dans une région sans retourner dans cette région une partie de cet argent qu'elle a ellemême fourni?

Mme Judy Sgro: Monsieur le Président, nous avons énormément parlé des taxes sur les carburants lors des séances que nous avons tenues dans les régions urbaines. Des gens ont soulevé cette question. Ils estiment qu'il serait très utile de recevoir 4 cents des taxes perçues sur les carburants. Si nous nous apprêtons à faire un transfert de 100 millions de dollars et que nous décidons soudainement d'en faire un de 60 millions seulement et de remettre 4 cents des taxes sur les carburants, je ne suis pas certaine que la province serait plus avancée, au bout du compte.

La solution est que le gouvernement doit pouvoir être souple. En cas de besoin, il peut intervenir financièrement. Le gouvernement doit pouvoir être souple pour reconnaître les besoins et y voir.

M. Peter Stoffer (Sackville—Musquodoboit Valley—Eastern Shore, NPD): Monsieur le Président, le problème avec la fondation pour l'infrastructure, c'est qu'elle n'est pas responsable devant le Parlement. On formera un comité, dont les membres seront triés sur le volet par les libéraux. Qui décidera quelle région du Canada recevra des fonds pour l'infrastructure? Cela montre encore une fois combien les libéraux se moquent du Parlement.

La vérificatrice générale s'est dite très préoccupée par ces fondations. Qu'ont fait les libéraux? Ils en ont créé une autre. Je voudrais savoir ce que la députée en pense.

Je tiens à dire officiellement que le chat est sorti du sac. Le ministre nous a dit que les premiers Sea King de remplacement arriveraient à la fin de 2005. Le budget montre à l'évidence que ce ne sera pas le cas. Nous avons toujours dit que ces hélicoptères de remplacement seraient là en 2007-2008, et c'est ce qui va arriver. Mais je le dis seulement aux fins du compte rendu.

Je le demande à la députée: pourquoi le gouvernement fait-il fi du Parlement en chargeant une fondation d'allouer des ressources pour l'infrastructure? Pourquoi ces ressources ne viendraient-elles pas du Parlement?

Mme Judy Sgro: Monsieur le Président, à un moment donné de ses délibérations, le Comité des transports a trouvé que c'était une bonne idée de créer la fondation. Le grand avantage de la fondation, c'est qu'elle recueillera d'autres fonds. Nous espérons que les 2 milliards de dollars que nous y investissons se transformeront très vite en 4, 6 ou même 8 milliards de dollars, qui pourront servir à améliorer l'infrastruture.

(1830)

Mme Libby Davies (Vancouver-Est, NPD): Monsieur le Président, la députée de York-Ouest est présidente du groupe de travail sur les questions urbaines. J'ai assisté à l'une des réunions du groupe à Vancouver.

Il est exact que de nombreux groupes demandent au gouvernement d'améliorer les infrastructures, les usines de traitement des eaux usées, les stations de production d'eau potable, les transports en commun et le logement.

J'attire l'attention de la députée sur le fait qu'il y a déjà eu un groupe de travail libéral sur le logement. Son président était l'actuel ministre des Finances, qui à cette époque, en 1990, était dans l'opposition. Dans le rapport, il avait insisté sur le besoin considérable en matière de logement. Nous n'avons vu aucune mesure à cet égard.

Comment la députée espère-t-elle que les Canadiens vont accorder foi à un groupe de travail, alors qu'on assiste à la création d'un groupe de travail pour des raisons politiques et que les véritables ressources...

Le président suppléant (M. Bélair): La députée de York-Ouest a la parole.

Mme Judy Sgro: Monsieur le Président, une chose qui m'a rendue très heureuse hier, c'est la page 125 du budget. On y parle d'un nouveau programme de deux milliards de dollars. On y parle des terrains abandonnés. Tout cela se trouvait dans les recommandations que le groupe de travail avait présentées au ministre des Finances. On a donné suite à ces recommandations dans un budget, bien longtemps avant ce que j'aurais pu prévoir. Il est clair à mes yeux que le gouvernement écoute et réagit.

Mme Libby Davies (Vancouver-Est, NPD): Monsieur le Président, je suis très heureuse de prendre la parole au nom du Nouveau Parti démocratique pour réagir au budget. Je partagerai mon temps de parole avec le député de Palliser.

Le budget est l'outil le plus politique du gouvernement. Les mythes au sujet des budgets fédéraux sont légion, et la plupart viennent de l'extrême droite. L'un de ces mythes, c'est que les budgets sont liés par des règles économiques, que certaines choses sont exclues, qu'il faut effacer le déficit, rembourser la dette ou encore réduire les impôts. Tous ces mythes ont cours.

En réalité, un budget est le moyen le plus politique à la disposition du gouvernement pour choisir bien concrètement qui seront les gagnants et qui seront les perdants. C'est dans cette optique que nous devons considérer le budget et réagir à ce que le ministre des Finances nous a dit hier.

À examiner le budget, une seule conclusion peut se dégager: il porte massivement sur la sécurité. Certes, les Canadiens s'inquiètent beaucoup de la sécurité, mais il y a lieu de se demander si les 7,7 milliards de dollars consacrés à la sécurité vont procurer l'aide, le soulagement et le soutien dont ont besoin le simple citoyen et la famille moyenne. Je me pose de très sérieuses questions.

Le député d'en face a dit il y a un moment que le budget favorisait la sécurité économique. La sécurité économique de qui? Il saute aux yeux que le gouvernement continue de se préoccuper de la sécurité économique des très grandes sociétés. Le commerce est important, mais il faut tenir compte aussi de la sécurité économique des éléments les plus vulnérables de notre société, des pauvres qui n'ont pas d'emploi ou des deux tiers des chômeurs qui ont cotisé à l'assurance-emploi sans pour autant être admissibles aux prestations du régime. Leurs problèmes de sécurité économique sont tout aussi importants que ceux des entreprises de camionnage ou des grandes entités commerciales.

Chez mes électeurs, dans la circonscription de Vancouver-Est, le budget a fait apparaître chez beaucoup l'impression qu'ils sont du côté des perdants. Même le *Globe and Mail*, commentant les réactions au budget, a dit qu'il respectait à peine les engagements de l'an dernier. Et même ces engagements-là étaient tellement minimes, comme moyen de s'attaquer aux très graves problèmes des Canadiens, qu'ils sont pathétiques, au fond.

Nous devons nous montrer très critiques à l'égard du budget qui a été déposé. Nous devons reconnaître qu'au Canada, l'écart entre les très riches et les très pauvres n'a jamais été aussi important depuis 25 ans. Dans certains des pays européens adeptes de la social-démocratie, la juste mesure de la santé et de la sécurité correspond à la réduction de l'écart entre les riches et les pauvres. Au Canada, cet écart ne fait que s'élargir.

J'ai trouvé désolant d'entendre la coordonnatrice de la Campagne 2000, Laurel Rothman, dire il y a quelques jours «Les plus récentes statistiques sur la pauvreté chez les enfants devraient suffire à donner l'alarme.» Je suis assez d'accord avec elle. Elle a souligné que les gouvernements auraient pu faire des investissements à long terme pour les enfants dans les années grasses, mais ils ont préféré réduire les impôts et démanteler les services sociaux. Elle a ajouté «Une famille tirant des prestations d'aide sociale reçoit en moyenne 12 p. 100 de moins maintenant que ce à quoi elle aurait eu droit il y a quelques années.»

Elle a de plus rajouté, ce qui a par la suite été confirmé par le Congrès du travail du Canada, qu'à l'heure actuelle, deux travailleurs au chômage sur trois ayant versé des primes d'assurance-emploi n'ont pas droit aux prestations alors que la caisse de l'assurance-emploi enregistre des excédents de 8 milliards de dollars par année.

C'est sûrement là l'un des plus grands vols commis au pays. On vole aux travailleurs le droit de tirer profit d'une assurance à laquelle ils ont contribué lorsqu'ils ont des coups durs ou qu'ils perdent leur emploi.

• (1835)

Au lieu d'assouplir les règles d'admissibilité, de faire disparaître les délais d'attente et d'augmenter les prestations pour que les gens puissent compter sur un revenu décent et ne soient pas obligés de vivre sous le seuil de la pauvreté, qu'est-ce que le gouvernement fait? Il apporte certaines modifications mineures aux programmes d'apprentissage à l'intention des gens qui sortent du marché du travail pour retourner aux études.

En ce qui a trait aux inégalités fondamentales, aux injustices et à la discrimination que l'on retrouve dans ce programme, le gouvernement a encore une fois fait la sourde oreille aux propos des mouvements ouvriers, des syndicats et des travailleurs. C'est une vraie honte. Cela remet le budget en cause. D'un côté, le ministre des Finances se vante du fait qu'il s'agit d'un budget axé sur la sécurité qui viendra en aide aux Canadiens. D'un autre côté, le gouvernement fédéral s'en est tenu au strict minimum dans les promesses qu'il a faites.

Hier, à la Chambre, j'ai parlé de la situation des étudiants qui croulent sous le poids des dettes et qui éprouvent de plus en plus de difficulté à payer leurs frais de scolarité parce que ceux-ci n'ont pas cessé d'augmenter. Le niveau d'endettement des étudiants ne cesse de croître. J'ai demandé à la ministre responsable du programme canadien de prêts aux étudiants comment elle pouvait défendre des années de politiques gouvernementales qui ont amené Statistique Canada à publier un rapport indiquant clairement que les étudiants venant de familles aisées avaient deux fois et demie plus de chances de fréquenter l'université que les étudiants qui venaient d'une famille à faible revenu.

La réponse de la ministre correspondait tout à fait au type de réponses que donne le gouvernement. Elle a dit:

Notre bilan est clair. Nous savons que l'enseignement supérieur revêt une importance primordiale pour l'avenir de tous les Canadiens et nous voulons les aider sous ce rapport.

Or, la feuille de route du gouvernement est plutôt navrante au chapitre de l'aide financière consentie pour faciliter l'accès aux études. En outre, aucun élément du budget d'hier n'est susceptible d'améliorer l'accessibilité, particulièrement pour les étudiants à faible revenu, afin que ce genre de rapport de Statistique Canada devienne de l'histoire ancienne et soit classé dans les archives.

Je tiens également à me pencher sur la situation des citoyens qui ont grandement besoin de trouver un logement à prix abordable. En septembre, je me suis rendue dans sept localités différentes au pays, la plupart situées en milieu urbain, mais je suis aussi allée à Iqaluit. Je me suis entretenue avec des défenseurs de la cause du logement social pour savoir s'ils croyaient que les projets gouvernementaux mis en oeuvre depuis 1998 ont eu une incidence sur l'augmentation du nombre de sans-abri au Canada.

La réponse qu'on m'a faite ne m'a pas surprise et devrait être très évidente pour les gens des collectivités. Les personnes interrogées m'ont confirmé que le nombre de sans-abri augmentait, mais qu'en outre, plus de 800 000 ménages canadiens consacraient plus de 50 p.

Le budget

100 de leur revenu aux frais de logement et qu'on estime à un quart de million le nombre de Canadiens sans-logis.

Le gouvernement a fait totalement fi de la question du logement et de la nécessité d'élaborer un programme national de logement entièrement subventionné. Nous avons entendu le ministre des Finances parler de l'entente cadre. Je tiens à être bien claire. L'entente que le gouvernement a conclue ne représente qu'un dixième pour cent de la solution que nous avons réclamée. Nous verrons peut-être la construction d'environ 5 400 logements par année. Nous en avons besoin de 20 000 à 30 000. Les 136 millions de dollars par année sur cinq ans qui ont été promis maintes fois et qui ont été annoncés de nouveau dans le budget d'hier sont bien loin de combler l'énorme lacune pour les gens qui cherchent des logements à prix abordable.

● (1840)

Dans ce budget, il est question de choix. Le ministre des Finances a choisi de faire fi des personnes les plus à risque: les autochtones, les pauvres, les enfants qui vivent dans la pauvreté et les familles en quête de logements. Il a choisi de faire fi des véritables questions de sécurité économique que ces familles doivent affronter. Cependant, je suis fière de dire que nous, du Nouveau Parti démocratique, n'en faisons pas fi. Nous choisissons d'en faire la priorité.

M. John Bryden (Ancaster—Dundas—Flamborough—Aldershot, Lib.): Monsieur le Président, à moins que je fasse complètement erreur, j'ai toujours cru que le logement et les services sociaux relevaient de la compétence exclusive des provinces en vertu de la Constitution. En fait, les provinces ont réduit leur financement dans ces domaines.

En pleine période de récession, nous voyons le gouvernement fédéral s'engager, dans ce budget, à dépenser 600 millions de dollars dans le domaine du logement pour les personnes à faible revenu. La députée reconnaîtra sûrement que c'est une chose que le gouvernement fédéral n'est pas obligé de faire. Il est cependant excellent qu'il le fasse. La députée devrait diriger sa colère à propos du logement social vers les provinces, non vers le gouvernement fédéral.

Mme Libby Davies: Monsieur le Président, le député a dit qu'il faisait peut-être erreur, et c'est le cas. En effet, l'histoire montre clairement que, si les provinces ont réduit le financement pour la construction de logements sociaux, notamment en Ontario, province qui affiche un terrible dossier à cet égard, c'est parce que le gouvernement fédéral a amorcé le mouvement de repli en 1993.

En fait, le ministre des Finances, qui présidait auparavant le groupe de travail libéral sur le logement, a publié un rapport à l'intention du gouvernement conservateur au pouvoir à l'époque, dans lequel il faisait remarquer que, dans un pays aussi riche que le Canada, il était condamnable de ne pas avoir de programme national du logement. Et qu'a-t-il fait lorsqu'il est devenu ministre des Finances? Il a annulé tout le programme. Voilà quelle était sa solution.

Rétablissons les faits et rendons-nous compte que, si nous avons des sans-abri aujourd'hui, ce n'est pas à cause d'échecs individuels de la part des Canadiens. C'est à cause de la faillite de politiques gouvernementales qui a débuté ici, sous un gouvernement libéral.

Le budget

M. Peter MacKay (Pictou—Antigonish—Guysborough, PC/RD): Monsieur le Président, je félicite la députée de Colombie-Britannique de son discours à la Chambre. Elle a souligné un autre revirement de calibre olympique de la part des députés ministériels relativement à un certain nombre de questions, comme la TPS. Je constate que c'est le septième budget de suite dans lequel le gouvernement ne donne pas suite à sa promesse de supprimer la TPS.

Plus précisément, elle a parlé de la question de l'éducation. Le député d'en face qui pousse des gloussements soulignerait en outre que ce domaine relève de la compétence provinciale. Toutefois, on compte à la Chambre une foule de pages qui sont aux prises avec le remboursement de leurs prêts étudiants, qui termineront leurs études lourdement endettés. C'est, je le répète, un secteur qui souffre d'un profond sous-financement et qui a été oublié dans les budgets successifs qui ont été présentés à la Chambre.

Des députés ont également fait ressortir la question de la Garde côtière. Un autre secteur laissé pour compte est l'agriculture.

Enfin, je voudrais poser une question à la députée pour clarifier la position de son parti et de son chef quant au financement des forces armées. C'est une question par rapport à laquelle bien des analystes, députés de l'opposition et députés ministériels ont dit que le budget n'était pas adéquat.

La vérificatrice générale a demandé l'injection de 1,3 milliard de dollars dans les forces armées pour rétablir leur compétitivité et leur degré de préparation au combat. Nous savons que la question des hélicoptères est devenue une patate chaude, le gouvernement voulant éviter d'acheter les mêmes hélicoptères dont le contrat d'achat a été résilié.

Le NPD a-t-il maintenant pour position que nous devrions suivre le conseil de la vérificatrice générale, c'est-à-dire accroître les dépenses militaires au cours des prochaines années afin que nos forces armées puissent remplir leurs engagements envers l'OTAN et les Nations Unies?

(1845)

Mme Libby Davies: Monsieur le Président, le député a soulevé quelques fort bons points. Je suis d'accord avec le fait que la plupart des étudiants obtiennent leur diplôme dans la pauvreté et portent leur vie durant l'énorme fardeau de leur dette étudiante, qui devient de plus en plus difficile à rembourser.

Je vais toutefois répondre à sa question au sujet des dépenses militaires. Il a probablement entendu des députés du Nouveau Parti démocratique dire que nous croyons fermement qu'il est important de soutenir les Forces canadiennes, surtout au plan de leurs besoins en matériel et de leurs conditions de vie et de travail. Je sais que mon collègue, le porte-parole de mon parti dans ce domaine, a été très clair à ce propos.

Permettez-moi de souligner que, bien que nous soyons en faveur de cela, nous sommes aussi très conscients que des millions d'autres Canadiens n'auront rien parce que le gouvernement a choisi de se concentrer sur l'application de la loi et les organismes d'application de la loi, sur le SCRS et sur diverses mesures de sécurité. Cet argent n'ira pas aux Canadiens qui courent le plus de risques.

M. Dick Proctor (Palliser, NPD): Monsieur le Président, je suis heureux d'intervenir dans le débat sur le budget de 2001. Je devrais probablement parler des nombreuses lacunes de ce budget, mais nombre des députés de l'opposition les ont déclinées sur tous les tons, surtout la députée de Halifax, le député de Regina—Qu'Appelle et mon collègue de Vancouver-Est.

J'aimerais consacrer les quelques minutes qui me sont allouées à un sujet dont il n'a pas été beaucoup question dans le débat. Je parlerai de ce que je qualifie d'américanisation non seulement du pays mais du budget.

De nombreux députés libéraux ont dit que le budget avait rassuré les Canadiens. Si c'est le cas, c'était certainement accidentel. Le budget n'avait qu'un but, satisfaire l'administration Bush à Washington. C'est triste et pitoyable, mais je n'en suis pas surpris.

J'ai été un peu plus surpris, cependant, de lire dans le *Globe and Mail* d'aujourd'hui que le ministre avait déclaré aux journalistes qu'il avait informé son homologue américain, le secrétaire au Trésor, Paul O'Neill, au sujet du budget et que ce dernier l'avait approuvé. Certains, ici, croyaient que les budgets demeuraient secrets tant qu'ils n'étaient pas déposés à la Chambre. Ce n'est apparemment pas le cas, parce qu'avant d'aller plus loin, on a téléphoné à Washington pour s'assurer que M. O'Neill, M. Bush et les autres membres du gouvernement américain étaient d'accord. Y a-t-il ici quelqu'un qui croit que Tom Ridge, le ministre responsable de la sécurité intérieure aux États-Unis, serait venu ici aujourd'hui si le budget n'avait pas reçu l'aval de Washington?

Les libéraux ont dit avoir consulté les Canadiens d'un océan à l'autre et avoir bien écouté ce qu'ils avaient à dire. Ils ont peut-être écouté les Canadiens, mais la seule chose à laquelle ils ont vraiment été attentifs, c'était les signaux en provenance de Washington. Si ce budget n'a pas été rédigé par le gouvernement Bush, il l'a certainement été à son intention.

Avant-hier, on nous a dit à plusieurs reprises à la Chambre que les terroristes n'étaient pas passés par le Canada pour entrer aux États-Unis il y a trois mois aujourd'hui. En fait, John Ashcroft a même dû, à un moment donné, se rétracter et reconnaître ce fait. Je crois que c'est la vérité, mais après le pitoyable budget d'hier, et les bassesses du gouvernement à l'endroit des Américains, je commence à avoir des doutes.

Tout au long de l'automne, des ministres comme la ministre de la Citoyenneté et de l'Immigration et le ministre des Transports nous ont dit que tout allait bien et qu'ils pouvaient faire ce qu'ils avaient à faire en utilisant la loi et les ressources à leur disposition. Permettezmoi de citer certains propos qu'ils ont tenus.

Le 30 octobre, la ministre de la Citoyenneté et de l'Immigration déclarait, au sujet du projet de loi C-11:

Elle nous permet de rationaliser nos procédures afin que nous puissions accueillir plus rapidement ceux qui ont véritablement besoin de notre protection et expulser plus rapidement ceux qui n'ont pas besoin de protection.

Le 19 octobre, citant le commissaire de la GRC, M. Zaccardelli, la ministre déclarait:

Hier, le commissaire a déclaré qu'il était tout à fait en désaccord avec la notion voulant que le Canada soit un refuge sûr pour les terroristes. Il a déclaré que nous devrions éliminer ce mot de notre vocabulaire...

Le budget

Que nous ayons ou non éliminé ce mot de notre vocabulaire ou que la ministre de la Citoyenneté et de l'Immigration ait jugé ou non qu'elle avait besoin de plus de ressources, elle les obtenues hier. Elle a reçu un milliard de dollars pour écarter les immigrants illégaux, alors qu'elle disait avoir la situation bien en main à cet égard avant le budget d'hier. Le SCRS a obtenu 334 millions de dollars, la plus grosse augmentation budgétaire dans l'histoire de cet organisme de renseignement. Les médias parlent d'un énorme cadeau de Noël.

On a affecté de l'argent aux agents d'immigration à l'étranger et on a prévu 567 millions de dollars pour la GRC. Qu'obtenons-nous pour cet argent? Sur la colline du Parlement, nous avons ces contrôles de sécurité ridicules, qui coûtent des millions de dollars et qui n'apportent rien à notre pays.

C'est même pire lorsqu'on regarde ce que le ministre des Transports avait à dire sur la question des agents armés. Je voudrais vous parler de cela. Lors de la première journée de reprise des travaux à la Chambre, le 17 septembre, le ministre des Transports a déclaré:

(1850)

Le déploiement de policiers armés à bord des vols est une solution radicale. Elle a plusieurs répercussions logistiques et financières et ce n'est pas la voie que nous entendons suivre. Nous entendons accroître la sécurité au sol pour ne pas avoir besoin de ces policiers à bord des avions.

Il y a mieux. Dix jours plus tard, le 26 septembre, le ministre des Transports a déclaré:

Les États-Unis prennent certaines mesures. Cependant, nous n'allons pas embarquer à bord de nos avions du personnel armé, qu'il s'agisse de pilotes ou de policiers de l'air.

Enfin, le 5 octobre, il a ajouté:

Nous voulons nous assurer que des mesures de sécurité soient en place aux aéroports pour éviter la nécessité de placer des agents armés à bord des avions car cette solution crée en elle-même un certain danger et elle n'a pas l'appui, du moins à ce stade-ci, des syndicats de pilotes du Canada. En fait, M. Bush n'a même pas accepté d'armer les équipages à bord des avions.

M. Bush l'a maintenant accepté, tout comme nous. Peu importe ce que le ministre des Transports a dit à ces trois occasions. Il obtient des agents armés qu'il le veuille ou non. Il obtient 2,2 milliards de dollars sur cinq ans qu'on viendra prendre dans les poches des voyageurs.

Une voix: Il a reçu ses ordres.

M. Dick Proctor: En effet.

Le ministre a dit aujourd'hui que la porte des postes de pilotage était maintenant verrouillée. J'espère que ses fonctionnaires respectent davantage ses ordres que ne le font les pilotes et les agents de bord

Pas plus tard qu'hier alors que je m'en venais ici, la porte du poste de pilotage est restée grande ouverte pendant presque toute la durée du vol. L'équipage était détendu et bavardait joyeusement. Les passagers n'étaient pas particulièrement nerveux ni fâchés. Ils vaquaient à leurs occupations quotidiennes. La notion que la porte des postes de pilotage est verrouillée et gardée n'existe que dans son imagination.

On prévoit 7,7 milliards de dollars pour la sécurité, et ce, afin de calmer le géant au sud. Les Canadiens savent bien pourquoi. Le gouvernement et son prédécesseur se sont engagés jusqu'au cou dans un accord de libre-échange avec les Américains. Aux environs de 85 p. 100 de nos exportations vont aux États-Unis. Si nous n'acceptons pas leurs règles, c'est très simple: l'atmosphère devient glaciale à la frontière.

Le député de Chatham—Kent Essex ne l'a pas dit de cette manière, mais c'est l'essence de son message. Nous faisons maintenant partie d'un système de livraison juste à temps. Si nous n'acceptons pas leurs règles, les marchandises périssables retenues à la frontière seront avariées.

Quand nous étions jeunes on nous disait de ne pas mettre tous nos oeufs dans le même panier. Nos parents et d'autres éducateurs nous avaient bien mis en garde. C'est pourtant la situation dans laquelle nous nous trouvons aujourd'hui et nous en payons les conséquences.

Le gouvernement aime prétendre qu'il défend le Canada. En réalité, il plie l'échine. Il ne fait rien qui risque être interprété comme pouvant offenser nos chers amis au sud.

Le budget est un moment très triste pour une puissance moyenne qui, à une époque, avait le courage de ses opinions. Nous sommes réduits à l'état de trouillards balbutiants dont la seule préoccupation est de plaire aux Américains.

Ces 7,7 milliards de dollars constituent un gaspillage énorme. Cette somme ne sera pas dépensée à bon escient. C'est de l'argent qui pourrait et qui devrait servir à aider les travailleurs, les agriculteurs, les personnes qui vivent dans la pauvreté la plus totale et les gens sans abri. Il n'y a pas un sou, par exemple pour l'environnement. Et pourtant des milliards de dollars sont consacrés à des dépenses très suspectes et hautement contestables qui, en fin de compte, ne contribueront en rien au développement du pays.

Beaucoup de mes collègues ont souligné que dans ce budget il n'y avait pas d'argent pour la santé. Je dis qu'ils ont tort. Je dis que le budget d'hier était une drogue sur mesure. C'était un relaxant musculaire pour Bush, Ashcroft et Ridge. C'est une honte pour le Canada et spécialement pour le gouvernement d'en face.

● (1855)

M. Loyola Hearn (St. John's-Ouest, PC/RD): Monsieur le Président, je m'inquiète de constater que le député se soucie aussi peu de la sécurité du Canada. Cela dit, je me demande ce qu'il pense du fait que, lorsqu'on prend l'avion dans un aéroport du pays, il faut se soumettre à un examen rigoureux; si l'on conduit, comme il l'a mentionné, il faut faire la queue à la frontière; mais si l'on est à bord d'une embarcation, que ce soit un doris ou un navire de ligne, on peut débarquer pratiquement n'importe où sans que personne le sache, à moins d'avoir fait des réservations à l'avance.

Dans de nombreuses régions du Canada, l'entretien des sites radar ne se fait plus. La garde côtière a fait l'objet de compressions tellement radicales qu'elle ne peut plus assurer l'entretien de ces sites. Comme de nombreux sites radar se trouvent dans les régions éloignées, en cas d'intempéries, de vents forts, par exemple, il faut parfois des jours ou des semaines avant que l'entretien se fasse. Compte tenu des observations qu'il a faites, que pense le député de la sécurité à ces égards?

M. Dick Proctor: Monsieur le Président, je ferai remarquer que, venant d'une province sans littoral, je ne connais pas la situation le long de la côte aussi bien que le député de Terre-Neuve-et-Labrador. Sauf erreur, il soutient qu'environ 85 p. 100 de la côte canadienne n'est pas protégée et, comme il le souligne avec raison, n'importe qui peut y avoir accès au moyen d'un doris. Nous répétons depuis plusieurs années que le Canada a besoin d'améliorer grandement la protection côtière. Cela ne fait aucun doute.

Ajournement

J'entretiens une inquiétude à propos de la sécurité dans les aéroports. Les passagers veulent avoir l'assurance qu'eux-mêmes, leurs bagages et les autres passagers font l'objet d'un dépistage, mais, au-delà de cela, je doute qu'il y ait une forte demande visant la présence d'agents armés, par exemple, que l'on impose tout de même.

Quant à la question du député concernant la garde côtière et la sécurité, j'accepte son argument. Je conviens certainement avec lui, et je pense que mon parti en convient également, qu'il faut faire davantage à cet égard.

M. Peter MacKay (Pictou—Antigonish—Guysborough, PC/RD): Monsieur le Président, je vais laisser du temps à mon collègue néo-écossais du Bluenose.

Je trouve très encourageant d'entendre la position exposée par mon collègue du NPD au sujet du manque de financement au chapitre de la sécurité côtière et du peu d'attention qu'on y accorde. Nos navires sont déployés dans le golfe et nous manquons de fonds pour financer adéquatement les activités traditionnelles de la garde côtière, notamment l'équipement de navigation et l'effectif, dont beaucoup ont été privatisées, de nombreuses responsabilités ayant été sous-traitées. Je sais que notamment dans le comté de Guysborough d'autres réductions sont attendues en dépit de la menace accrue à la sécurité. Comme mon collègue de Terre-Neuve-et-Labrador l'a indiqué, nos frontières côtières et notre sécurité sur l'eau sont à toutes fins utiles sans protection à ce moment-ci.

Ma question au député concerne l'excédent de plus en plus important du fonds de l'assurance-emploi. Le NPD, plus particulièrement, n'a jamais hésité à souligner que l'argent a été retiré du fonds pour être utilisé ailleurs. De nombreux travailleurs n'ont même pas accès à l'assurance-emploi. Il y a lieu de s'en inquiéter puisque Trenton Steel dans le comté de Pictou compte effectuer des licenciements sous peu. Quels genres de paramètres devrait-on imposer concernant l'emploi de cet argent pour que les travailleurs y aient accès?

● (1900)

M. Dick Proctor: Monsieur le Président, je remercie le député de Pictou—Antigonish—Guysborough pour sa question. En ce qui concerne le fonds de l'assurance-emploi, j'estime, et je crois que mon parti est du même avis, que cet argent ne fait pas partie du trésor public, qu'il ne devrait pas être incorporé aux recettes générales. Après tout, il s'agit de fonds contribués par les employeurs et les employés et ils devraient leur garantir une protection. Il faut profiter des situations économiques favorables et des taux de chômage peu élevés pour réduire les charges sociales, puis les augmenter lorsque la situation est moins favorable.

Toutefois, comme l'a dit le député, le gouvernement a retiré quelque 40 milliards de dollars du fonds et il n'entend pas s'arrêter là.

M. Peter Stoffer (Sackville—Musquodoboit Valley—Eastern Shore, NPD): Monsieur le Président, mon collègue a fait porter ses observations sur d'autres points mais, comme il vient de la magnifique province de la Saskatchewan, je voudrais lui fournir l'occasion de nous dire pourquoi et comment, après 22 mois d'attente, le gouvernement n'a tenu aucun compte dans ce budget des préoccupations et des besoins des familles agricoles de notre pays.

M. Dick Proctor: Monsieur le Président, cela défie toute description. Au cours des prochaines années, nous allons négocier un accord au Qatar. Tel est le message.

Entre-temps, les États-Unis et l'Europe continuent de subventionner la culture des céréales et des oléagineux, notamment. Nos agriculteurs ne peuvent tout simplement pas être concurrentiels, et

pourtant, le gouvernement dit qu'il n'y a pas de solution et que les affaires continueront pour la plus grande partie de la prochaine décennie. Ce n'est pas vrai. Les agriculteurs ne seront plus là dans dix ans

Le président suppléant (M. Bélair): Je regrette de devoir informer le député d'Egmont que la période réservée aujourd'hui à l'étude des initiatives ministérielles est maintenant expirée. Le député sera le premier sur la liste demain.

MOTION D'AJOURNEMENT

L'ajournement de la Chambre est proposé d'office en conformité de l'article 38 du Règlement.

[Traduction]

L'INDUSTRIE FORESTIÈRE

M. Philip Mayfield (Cariboo—Chilcotin, Alliance canadienne): Monsieur le Président, ma question ce soir fait suite à celle que j'ai posée le 30 novembre au gouvernement, par laquelle je lui demandais de s'engager à lutter contre l'infestation du dendroctone du pin qui est en train de détruire les pinèdes dans le centre de la Colombie-Britannique.

C'est une menace qui inquiète beaucoup l'ensemble des habitants du nord et du centre de la Colombie-Britannique. J'ai donc fait des démarches, ainsi que les députés de Prince George—Peace River et de Prince—George Bulkley Valley.

Cette infestation est peut-être l'épidémie la plus importante du genre dans l'histoire canadienne. Le dendroctone du pin a infesté 5,7 millions d'hectares de forêt, soit environ deux fois la superficie de l'Île de Vancouver. Le dendroctone du pin et les droits imposés par les États-Unis sur le bois d'oeuvre menacent de faire disparaître des milliers d'emplois et des communautés entières en Colombie-Britannique. L'inaction du gouvernement face aux plan provincial d'éradication du dendroctone montre encore une fois que les libéraux se moquent de la Colombie-Britannique. Ce n'est pas une tempête de verglas en Ontario, ni des inondations au Québec, mais que le gouvernement attende de ne plus voir arriver à Ottawa les milliards de dollars de recettes fiscales de la Colombie-Britannique, il ne s'en moquera plus autant.

Le gouvernement de la Colombie-Britannique a besoin de quelque 60 millions de dollars par an, sur 10 ans, pour lutter contre cet énorme problème posé par le dendroctone du pin. La province entière attend avec grande impatience la réponse du ministre fédéral des Ressources naturelles, qui se traîne les pieds, et du ministre libéral de premier plan responsable de la Colombie-Britannique, et qui a été pleinement informé de la situation.

Dans sa réponse du 30 novembre, le secrétaire parlementaire du ministre des Ressources naturelles a voulu nous faire croire que la seule responsabilité du gouvernement du Canada, dans la lutte contre l'infestation par le dendroctone du pin en Colombie-Britannique, consistait à offrir une aide scientifique. Toutefois, le gouvernement a une responsabilité manifeste dans le cas des terres fédérales infestées, comme la réserve militaire de Riske Creek, où ces dendroctones envahissent les forêts provinciales et où rien n'est fait pour maîtriser cette infestation.

Le gouvernement reconnaît-il son obligation de lutter contre l'infestation sur ses propres terres? J'ose espérer que, dans la réponse qu'il nous donnera ce soir, il reconnaîtra que cette responsabilité lui échoit.

J'ai remarqué, dans le rapport de la vérificatrice générale, que le ministère de la Défense nationale avait versé 2 millions de dollars pour un parc en zone urbaine. Comment expliquer que l'on n'a pas d'argent à investir dans cette réserve militaire à l'égard de laquelle le

gouvernement fédéral a la responsabilité manifeste de régler les problèmes urgents?

En réponse à d'autres questions à ce sujet, le gouvernement se contente de dire qu'il travaille en étroite collaboration avec la province. Il cherche à s'esquiver et à embrouiller les esprits.

Le gouvernement de la Colombie-Britannique a un plan pour lutter contre l'infestation de dendroctone. Il a besoin d'un engagement de la part du gouvernement fédéral, mais le budget présenté hier ne prévoit rien en ce sens. Les 60 millions de dollars de nouveaux fonds prévus pour la CBC/SRC correspondent justement à l'aide dont la Colombie-Britannique aurait besoin cette année de la part du gouvernement fédéral.

Mais le pire, c'est la réponse que le député de Prince George—Peace River a reçue récemment de la part du gouvernement à la lettre qu'il avait envoyée au ministre des Ressources naturelles le 6 novembre. Encore une fois, il a reçu une lettre qui ne répond pas à sa question. Quelles ressources le gouvernement engagera-t-il pour enrayer l'infestation des forêts de la Colombie-Britannique par le dendroctone du pin? Il est ici question de terres fédérales appartenant à la Couronne. Le gouvernement n'est même pas prêt à résoudre le problème dans les terres qui relèvent de sa responsabilité.

Il y a longtemps, des ministres de la Colombie-Britannique m'ont pressenti afin que je les aide à attirer l'attention du gouvernement sur cette question. Ce n'est pas un problème nouveau. Comme je l'ai dit tout à l'heure, il y a des années, j'ai fait pression sur le gouvernement pour qu'il s'occupe de la scolyte du sapin qui s'est répandue à partir de cette même réserve militaire située à l'ouest de Williams Lake. Rien, mais absolument rien, n'a alors été fait non plus. Vous devriez voir maintenant l'étendue des dégâts, monsieur le Président.

Aux termes de la Constitution, le gouvernement a une responsabilité à l'égard de ces forêts de la Colombie-Britannique. Celles-ci sont la proie d'une infestation dévastatrice, et la quantité d'arbres endommagés, les pertes de revenus ainsi que les frais de remise en état augmentent pour la province.

Comment se traduit l'engagement du gouvernement fédéral à l'égard de la Colombie-Britannique quand il s'agit de lutter contre l'infestation de dendroctone du pin, d'abord dans les terres fédérales qui lui appartiennent, puis pour aider la province à surmonter la crise économique et écologique qu'elle vit actuellement?

• (1905)

M. John Finlay (secrétaire parlementaire du ministre des Affaires indiennes et du Nord canadien, Lib.): Monsieur le Président, je remplace mon collègue, le secrétaire parlementaire du ministre des Ressources naturelles. Je n'ai pas accès à tous les renseignements dont dispose le député d'en face. Toutefois, je vais fournir la réponse que j'ai.

La gestion forestière relève de la compétence des provinces. En Colombie-Britannique, le ministère des Ressources naturelles du Canada collabore avec Parcs Canada, avec le ministère de la Défense nationale et avec le ministère des Affaires indiennes et du Nord canadien pour exercer, au moyen de relevés aériens, une surveillance sur la pullutation de dendroctones du pin sur les terres fédérales.

Le gouvernement fédéral a collaboré de près avec l'industrie forestière de la Colombie-Britannique et avec le gouvernement de cette province pour s'attaquer au problème d'infestation du

Ajournement

dendroctone du pin. Dans son plan d'action stratégique, le gouvernement de la Colombie-Britannique prévoit une méthode de gestion de l'infestation. Le gouvernement fédéral entend participer, le cas échéant, à des travaux de recherche et à des stratégies de redressement pour ce qui est des terres fédérales touchées.

Dans sa question du 30 novembre, le député a fait mention de Riske Creek. Il en a également parlé ce soir. Cette localité est située dans la réserve militaire de Chilcotin relevant du ministère de la Défense nationale. Je suis certain que le député est au courant, puisqu'elle se trouve, je crois, dans sa circonscription.

Je signale que le centre forestier de Ressources naturelles Canada à Victoria a conclu un protocole d'entente de cinq ans avec le MDN en vue de fournir des avis et des services concernant la gestion forestière au sein de toutes les propriétés de la défense en Colombie-Britannique, à l'exception de la réserve militaire de Chilcotin.

Le MDN a expressément exclus ce terrain du protocole d'entente parce qu'il est lié par un accord conclu en 1992 avec le ministère des Forêts de la Colombie-Britannique pour ce qui est de la protection des forêts et de la gestion du bois.

Dès 1995, des scientifiques de Ressources naturelles Canada ont noté le début de l'infestation de dendroctones du pin dans la partie centrale de la province et ont alerté le gouvernement de la Colombie-Britannique. Depuis cette époque, RNCan effectue des relevés annuels concernant le dendroctone dans la réserve militaire de Chilcotin. Ces relevés ont servi à rédiger des rapports concernant la situation et les tendances de cette infestation, et des exemplaires de ces rapports ont été transmis au MDN et au ministère des Forêts de la Colombie-Britannique.

À l'automne 2000, des scientifiques de RNCan ont présenté des ateliers au sujet du dendroctone du pin dans quatre collectivités de la Colombie-Britannique, y compris à Williams Lake, près de la réserve militaire. Les propriétaires ainsi que des représentants de l'industrie, du gouvernement de la Colombie-Britannique et des Premières Nations ont été invités à y participer. On y a fourni de l'information au sujet des outils biologiques, de recherche et de gestion qui s'offrent pour lutter contre l'infestation. Les solutions possible pour s'attaquer à cette infestation ont fait l'objet de discussions et ont été communiquées aux participants.

La présente explosion de population n'a pas débuté en un endroit particulier. Des cartes de la santé forestière portant sur la période de 1990 à 1996 révèlent que la population de dendroctones était en hausse dans toute la partie centrale de la Colombie-Britannique, peu importe la sphère de compétence en cause. L'infestation actuelle tient au fait que les petites populations ont augmenté, se sont fondues ensemble et se sont répandues.

Je signale également qu'une carte dressée à partir de relevés aériens montre clairement que le foyer est situé à plusieurs centaines de kilomètres au nord-ouest de Riske Creek.

L'appui du gouvernement fédéral dans le cas de l'infestation de dendroctones du pin a permis d'effectuer des travaux de recherche en vue de comprendre et de prédire ces explosions de population, d'élaborer des outils pour incorporer cette capacité de prédiction dans des niveaux élevés de planification, de comprendre l'incidence d'un climat variable sur le dendroctone et de contrôler le dendroctone grâce à des activités d'aménagement des peuplements.

Ajournement

● (1910)

M. Philip Mayfield: Monsieur le Président, les faits tels que je les comprends ne correspondent pas tout à fait à ce qu'a dit le secrétaire parlementaire. Par exemple, lorsque j'ai fait des démarches auprès du ministère peu après avoir été élu en 1993, le ministère de la Défense nationale a déclaré qu'il acceptait la responsabilité de l'infestation de la scolyte du sapin. Quant à ce qui a pu se passer, je ne suis pas en mesure de le dire, mais il n'a jamais donné suite aux plans qu'il avait établis pour lutter contre cette infestation.

J'observe cependant d'étonnantes similarités entre ce qui s'est passé dans le cas de la scolyte du sapin et dans celui du dendroctone du pin. Quand je m'adresse au ministère de la Défense, on n'est guère au courant de ce qui se passe et semble peu intéressé à se renseigner. J'ai beaucoup de difficulté à accepter la réponse du secrétaire parlementaire.

M. John Finlay: Monsieur le Président, le ministère est résolu à collaborer avec les autres propriétaires fonciers pour atténuer le problème. Il examinera, dans le contexte du mandat fédéral, toute demande officielle d'aide que pourrait lui adresser le gouvernement de la Colombie-Britannique. Il met déjà à sa disposition appui, compétence d'expert et fonds.

Le député sera peut-être étonné d'apprendre que, jusqu'à présent, le ministère n'a pas reçu de demande officielle de financement ou de coopération en matière de planification pour résoudre le problème. Il serait heureux d'avoir des nouvelles du député ou du ministère des Forêts de la Colombie-Britannique.

L'ENVIRONNEMENT

L'hon. Charles Caccia (Davenport, Lib.): Monsieur le Président, en septembre dernier, j'ai demandé au ministre des Ressources naturelles pourquoi les ministres provinciaux et fédéraux de l'Énergie et de l'Environnement ne s'étaient pas entendus sur la ratification du protocole de Kyoto qui portait sur les changements climatiques.

Depuis ce temps toutefois, d'importantes négociations se sont tenues à l'échelle internationale à ce sujet. Au début de novembre, une entente historique a été conclue par les représentants de près de 180 pays réunis pour la septième conférence sur la Convention-cadre des Nations Unies sur les changements climatiques à Marrakech. La mise en oeuvre du protocole de Kyoto est maintenant au point et ce dernier entrera en vigueur une fois que les 55 pays qui représentent au moins 55 p. 100 des émissions des pays industriels l'auront ratifié.

Ici au Canada, selon les déclarations des ministres fédéraux de l'Environnement et des Ressources naturelles, la ratification du protocole de Kyoto semble toujours dépendre de l'accord des provinces. Les ministres fédéraux et provinciaux responsables de l'Énergie et de l'Environnement doivent se rencontrer l'an prochain. Le dossier avance lentement si l'on tient compte du fait que le Canada a signé l'accord de Kyoto en décembre 1997. De plus, l'engagement incertain du gouvernement face à la ratification ne cadre pas avec les récents développements dans les négociations internationales sur les changements climatiques. Deuxièmement, compte tenu des fortes préoccupations relatives aux répercussions des changements climatiques démontrées par les compagnies d'assurance, les gestionnaires de centres de ski, les sociétés de transport qui comptent sur des niveaux d'eau adéquats et d'autres Canadiens, nous devons adopter des mesures internes pour garantir le respect des objectifs fixés à Kyoto pour que le Canada soit en mesure de ratifier l'entente.

Bientôt, la communauté internationale pourra examiner de près le programme national du Canada par rapport au changement climatique, lors de la réunion de Rio + 10 à Johannesburg en septembre prochain. Le prochain sommet mondial sur le développement durable permettra aux participants d'analyser et de mesurer les progrès réalisés depuis le Sommet de Rio en 1992 alors que les pays s'étaient entendus sur Action 21. Les députés devraient savoir que la Convention des Nations Unies sur les changements climatiques a été adoptée en mai 1992 et ouverte, pour les signatures, lors du Sommet de Rio

Sans ratification, que dira le Canada à Johannesburg? Avec cette question en tête, je voudrais demander au secrétaire parlementaire d'assurer à la Chambre et aux Canadiens que le pays prend les mesures nécessaires pour que le protocole de Kyoto soit ratifié avant le sommet de Johannesburg, pour dissiper toute incertitude à ce sujet. La sécurité de la planète et de millions de gens dépend de cette ratification.

• (1915)

M. John Finlay (secrétaire parlementaire du ministre des Affaires indiennes et du Nord canadien, Lib.): Monsieur le Président, je remercie mon estimé collègue de sa question. C'est un sujet qui nous préoccupe vivement tous les deux. Cependant, je lui demanderais de ne pas tirer sur le messager pendant que je lirai la réponse de Ressources naturelles Canada.

M. Svend Robinson: Parlez du coeur.

M. John Finlay: Je peux faire cela aussi, mais sans doute pas avec le député de Davenport.

Le gouvernement progresse beaucoup dans le domaine important des changements climatiques. Le mois dernier, ont été annoncés 28 projets d'une valeur de 425 millions de dollars qui auraient pour effet de réduire de 23,7 mégatonnes les émissions de gaz à effet de serre. Nous avons mis en oeuvre une série de programmes de réduction des émissions dans un large éventail de secteurs dans le but d'atteindre des réductions annuelles de 65 mégatonnes des émissions de gaz à effet de serre, soit le tiers de notre engagement de Kyoto.

À l'occasion d'une rencontre des ministres de l'Énergie et de l'Environnement tenue le 24 septembre à Winnipeg, tous les ordres de gouvernement ont affiché leur détermination à s'attaquer aux changements climatiques et à faire des progrès marqués relativement au protocole de Kyoto. Cet élan s'est poursuivi lorsque les ministres se sont rencontrés de nouveau à Toronto au mois d'octobre.

La réunion de Winnipeg a permis de publier un rapport provisoire sur le premier plan national d'activités sur le changement climatique et une proposition sur l'élaboration d'un deuxième plan national d'activités. Compte tenu des conséquences des changements climatiques qui se font maintenant sentir au Canada, notamment dans le Nord, le plan de 2002 sera élargi pour englober une évaluation des impacts régionaux, cerner les besoins en mesures d'adaptation et en programmes d'atténuation des effets.

Si nous voulons réussir dans notre action contre les changements climatiques, tous les échelons de gouvernement doivent collaborer. C'est pourquoi les ministres réunis à Winnipeg ont envisagé la possibilité d'un accord cadre fédéral-provincial-territorial. Il a été convenu qu'il y aurait des discussions pour structurer nos efforts de coopération.

Entre temps, nous restons résolus à collaborer étroitement dans le dossier des changements climatiques au moyen d'une stratégie nationale de mise en oeuvre, une approche éprouvée qui met l'accent sur les relations entre les mesures nationales et internationales dans le cadre d'une stratégie coordonnée.

À la réunion de Winnipeg, nous avons aussi renouvelé nos engagements à poursuivre une analyse détaillée des politiques possibles pour lutter contre les problèmes de changements climatiques, comme un régime intérieur d'échange de droits d'émissions, des mesures ciblées, des accords avec l'industrie, les impacts et l'adaptation, la technologie et la compétitivité.

Il a également été convenu de discuter des moyens de répartir entre les secteurs ou les provinces les réductions proposées à Kyoto. Les discussions sur tous ces points précis débuteront dès le mois de mai pour que le Canada puisse envisager de ratifier le protocole de Kyoto dès 2002.

La ratification du protocole de Kyoto a été un sujet de discussion central à la réunion de Winnipeg. Le ministre des Ressources naturelles a réitéré l'engagement du gouvernement à mener des consultations complètes auprès de l'industrie canadienne et des groupes d'environnementalistes ainsi que du grand public avant de décider de ratifier le protocole. Les ministres des provinces et des territoires souhaitent participer à l'ensemble du processus de décision.

En ce qui concerne l'accord de Bonn récemment négocié, qui est un cadre de mise en oeuvre du protocole de Kyoto, les provinces et les territoires ont appuyé de façon générale les positions prises par le gouvenement du Canada et ont prisé le processus de consultation mis en place pour les informer et solliciter leur point de vue.

● (1920)

L'hon. Charles Caccia: Monsieur le Président, Dieu m'en préserve. Je remercie le secrétaire parlementaire pour sa réponse détaillée. Tout ce que dirai, c'est que c'est une question sur laquelle trop de discussions sont consacrées au coût de réduire les émissions et trop peu d'énergie et de temps sont appliqués aux avantages.

Les avantages qui peuvent découler pour l'économie d'une utilisation plus efficace et plus innovatrice de l'énergie sont énormes. Des avantages considérables peuvent aussi découler à long terme d'un réduction de notre dépendance des combustibles fossiles et de l'abandon de ces derniers au profit de sources d'énergie renouvelables.

Pour conclure, le gouvernement doit, quelque part, d'une manière ou d'une autre, faire preuve de plus de leadership s'il veut atteindre le plateau nécessaire pour une ratification anticipée.

M. John Finlay: Monsieur le Président, je suis d'accord avec mon collègue de Davenport. Je veux voir un plan. Je veux voir des actes concrets. Je veux une preuve de cet engagement.

Les ministres ont convenu de se réunir en février et en mai 2002 pour discuter des développements sur la scène internationale, des progrès qu'ils font sur la question du changement climatique et des questions analytiques clés liées à la décision du Canada en ce qui concerne la ratification. Je demande au ministère de continuer dans cette voie.

LA JUSTICE

M. Svend Robinson (Burnaby—Douglas, NPD): Monsieur le Président, tôt un matin de novembre 1999, un étudiant en droit de 24 ans, Robbie Peterson, a été brutalement frappé à la tête et au visage. L'agression a eu lieu au coin des rues Regent et Brunswick à Fredericton, dans le Nouveau-Brunswick. C'est son homosexualité

Ajournement

qui lui a valu cette agression. Il a été attaqué de dos, jeté au sol et frappé d'innombrables fois à coups de pied. Son agresseur a disparu dans la nuit en l'arrosant d'injures homophobes.

Peu après cette agression, j'ai demandé à la ministre de la Justice quand elle comptait déposer un projet de loi visant à inclure l'orientation sexuelle dans les dispositions du Code criminel relatives à la propagande haineuse. Elle m'avait répondu à l'époque, c'est-àdire en décembre 1999: «Nous apporterons les changements nécessaires au Code criminel au cours des prochains mois.»

C'était il y a deux ans. En fait, un an et quelques mois auparavant, en octobre 1998, les procureurs généraux des provinces et leur homologue fédéral étaient convenus, lors de leur réunion annuelle à Regina, en Saskatchewan, d'aller de l'avant et de trouver au problème posé par les actes haineux une solution qui soit respectueuse de la Charte; en d'autres mots, d'apporter dans la loi les modifications voulues. C'était il y a trois ans.

Le mois dernier, soit presque deux ans jour pour jour après que Robbie Peterson a été brutalement attaqué à Fredericton, au Nouveau-Brunswick, Aaron Webster a été assassiné à Stanley Park. Aaron Webster était homosexuel. Il a été attaqué et matraqué à mort parce qu'il était homosexuel.

Aujourd'hui, plus de trois ans après que la ministre de la Justice a promis de modifier le Code criminel, j'en appelle encore une fois à la ministre, par l'intermédiaire de la secrétaire parlementaire, pour qu'elle prenne les mesures qui s'imposent et pour qu'elle explique pourquoi il a fallu attendre si longtemps depuis la promesse qu'elle a faite en octobre 1998 et qu'elle a réitérée en décembre 1999.

Voilà la question que j'ai posée à la ministre il y a à peine deux semaines, après la mort d'Aaron Webster. Elle a répondu qu'elle consulterait les procureurs généraux des provinces et des territoires.

Elle a consulté de nouveau et ils ont convenu à l'unanimité qu'il fallait prendre des mesures. Je me suis entretenu avec le procureur général de la Saskatchewan, Chris Axworthy, qui a donné son accord. Le procureur général et ministre de la Justice du Manitoba, Gord Macintosh, a dit:

Il est pathétique que cette question se soit perdue quelque part à Ottawa.

Nous ne voulons pas attendre que trois autres années se passent et que quelqu'un d'autre se fasse tuer avant que des mesures soient prises.

Cette situation a des conséquences non seulement sur les actes de violence et de haine dirigés contre les gais et les lesbiennes et les personnes perçues comme tels, mais également sur la capacité des services de police d'arrêter à la frontière des gens qui répandent la haine, comme Fred Phelps.

La police d'Ottawa a dit récemment que, si ces actes étaient commis contre un catholique, un juif ou un noir, des accusations pourraient être portées. Si cette loi existait, nous n'aurions pas à endurer les sottises que Fred Phelps a commises lundi. Nous aurions pu lui dire que, s'il se montre et commence à répandre ces sentiments de haine, nous le mettrons aux arrêts.

Je demande au gouvernement d'agir immédiatement pour insérer enfin l'orientation sexuelle dans les articles du Code criminel qui portent sur la propagande haineuse. Nous attendons cette mesure depuis longtemps. Personne d'autre ne devrait être battu ou assassiné tout simplement parce qu'il est gai ou lesbienne, dans un pays où notre Code criminel n'interdit pas de tels actes abjects de haine et de violence.

Ajournement

● (1925)

M. Stephen Owen (secrétaire parlementaire du ministre de la Justice et procureur général du Canada, Lib.): Monsieur le Président, je remercie le député de Burnaby—Douglas d'avoir soulevé de nouveau ce point extrêmement important pour tous les Canadiens.

Les dispositions du Code criminel concernant la propagande haineuse ont été adoptées avant la Charte canadienne des droits et libertés. Lorsque la Charte a été promulguée en 1982, on a presque tout de suite invoqué sa protection.

L'affaire Keegstra a été portée devant la Cour suprême du Canada, sur la base de la violation de l'article 2b), la disposition relative à la liberté d'expression, de la Charte canadienne des droits et libertés. Dans un avis partagé à quatre contre trois, la Cour suprême du Canada a statué que, bien que la liberté d'expression en vertu de l'article 2b) ait été atteinte, cette atteinte était considérée comme une limite raisonnable prescrite par la loi dans une société libre et démocratique.

Ces dispositions peuvent susciter d'énormes difficultés. Il convient de faire preuve d'une grande prudence lorsqu'on sait que les lois peuvent être contestées en vertu de la Charte, de sorte qu'elles doivent être formulées avec le plus grand soin.

Le député de Burnaby—Douglas a soulevé ce point à quelques occasions. Il en a encore parlé le 21 novembre relativement aux événements tragiques qui ont eu lieu à Vancouver et dont il a encore parlé ce soir, d'ailleurs.

La ministre, comme l'a expliqué mon collègue, a accepté de soulever ce point en présence de ses homologues territoriaux et provinciaux à l'occasion d'une réunion des ministres de la Justice, le 28 novembre, et elle l'a fait. Elle a réussi a obtenir un consensus au sein de ce groupe pour que les catégories visées par les dispositions concernant la propagande haineuse, lesquelles établissent trois infractions, incluent l'orientation sexuelle.

Je sais que ce n'est pas trop tôt, mais compte tenu de toutes ces années de divisions au pays sur ces questions et de l'opinion publique sur cette politique, je suis très heureux de pouvoir annoncer ce soir que la ministre proposera des modifications au Code criminel du Canada afin d'ajouter l'orientation sexuelle à la définition d'un groupe identifiable visé par les dispositions concernant les crimes motivés par la haine.

Je remercie le député pour les efforts persistants qu'il a déployés, les principes sur lesquels il s'est appuyé et les arguments persuasifs qu'il a utilisés en vue de faire reconnaître ce point.

M. Svend Robinson: Monsieur le Président, je remercie le secrétaire parlementaire de son travail et de sa détermination à faire en sorte que des dispositions législatives soient présentées; je le respecte aussi beaucoup pour son engagement personnel à l'égard des questions touchant l'égalité.

Évidemment, la question que je veux poser au député, c'est quand. Combien de temps encore devrons-nous attendre? Je rappelle au député que le même engagement a été pris à la Chambre en décembre 1999. La ministre a dit elle-même que nous adopterions des dispositions en ce sens dans les mois suivants.

J'ai présenté un projet de loi d'initiative parlementaire qui permettrait de modifier expressément le code de manière à y inclure l'orientation sexuelle. Le secrétaire parlementaire est-il prêt à consulter la ministre sur la possibilité que nous puissions aller de l'avant avec mon projet de loi, à supposer qu'il respecte les objectifs sur lesquels nous nous sommes entendus à la Chambre, à la première occasion au cours de la nouvelle année?

• (1930)

M. Stephen Owen: Monsieur le Président, je ne suis évidemment pas en mesure de citer un moment précis ni d'appuyer le libellé exact du projet de loi du député. Je ne l'ai pas lu.

Je peux réitérer la promesse que la ministre de la Justice a faite à ses homologues provinciaux et territoriaux et par mon intermédiaire ce soir à la Chambre que ces modifications seront présentées au plus tôt.

Nous ajournons nos travaux cette semaine pour le congé d'hiver, mais dès que nous serons de retour l'an prochain, ces questions seront soulevées. Je m'engage à dire alors personnellement au député de Burnaby—Douglas à quel moment précis cela arrivera afin que nous soyons sûr qu'il aura été consulté quant au moment et au libellé des modifications.

[Français]

Le président suppléant (M. Bélair): Conformément à l'article 38 (5) du Règlement, la motion portant que la Chambre s'ajourne maintenant est réputée adoptée.

La Chambre demeure donc ajournée jusqu'à demain, à 14 heures, conformément à l'article 24(1) du Règlement.

(La séance est levée à 19 h 31.)

TABLE DES MATIÈRES

Le mardi 11 décembre 2001

AFFAIRES COURANTES		DÉCLARATIONS DE DÉPUTÉS		
Nominations par décret M. Regan	8087	L'immigration Mme Parrish	8118	
Réponse du gouvernement à des pétitions		La sécurité nationale		
M. Regan	8087	M. Casson	8118	
		Sima Samar		
Le rapport sur le Canada rural M. Mitchell	8087	Mme Bennett	8119	
	8087			
La Première Guerre mondiale		Le budget M. Bertrand	8119	
M. Duhamel	8087		6119	
M. Bailey	8088	Les Jeux olympiques d'hiver	0440	
M. Plamondon	8088	Mme Leung	8119	
M. Stoffer	8089	L'agriculture		
Mme Wayne	8089	M. Hilstrom	8119	
Les comités de la Chambre		La sécurité nationale		
Pêches et océans		M. Tirabassi	8119	
M. Assadourian	8089	Le projet «Un câlin pour la paix»		
Pétitions		M. Sauvageau	8120	
Les personnes handicapées		Ç	6120	
M. Wilfert	8089	La sécurité nationale	0400	
Les sciences et la technologie	0007	M. Comuzzi	8120	
M. Serré	8089	Les affaires autochtones		
	0007	M. Vellacott	8120	
Questions au Feuilleton		Le budget		
M. Regan	8090	M. Pillitteri	8120	
INITIATIVES MINISTÉRIELLES		Sandy Beardy Mme Desjarlais	8121	
Le budget		Le budget		
L'exposé financier du ministre des Finances		Mme Girard-Bujold	8121	
La motion relative au budget	8090	·		
M. Kenney	8090	Le Programme d'infrastructures M. Marcil	8121	
Amendement	8099		0121	
M. Loubier	8099	L'économie		
Sous-amendement	8102	Mme Wayne	8121	
M. McCallum	8102	Les soins de santé		
M. Nystrom	8103	M. Mahoney	8121	
Mme McDonough	8104			
M. Kilgour	8105	QUESTIONS ORALES		
M. Stoffer	8105	Le budget		
M. Nystrom	8106	M. Day	8122	
M. McCallum	8107	M. Martin (LaSalle—Émard)	8122	
M. Loubier	8108	M. Day	8122	
M. Clark	8108	M. Martin (LaSalle—Émard)	8122	
M. McCallum	8110	M. Day	8122	
M. Stoffer	8111	M. Martin (LaSalle—Émard)	8122	
M. Szabo	8111	M. Hill (Macleod)	8122	
M. McCallum	8112	M. Martin (LaSalle—Émard)	8122	
M. Dubé	8113	M. Hill (Macleod)	8122	
M. Fitzpatrick	8113	M. Martin (LaSalle—Émard)	8123	
M. Marcil	8113	M. Duceppe	8123	
M. Lebel	8115	M. Martin (LaSalle—Émard)	8123	
M. MacKay	8115	M. Duceppe	8123	
M. Day	8116	M. Martin (LaSalle—Émard)	8123	

M. Loubier	8123	La ministre de la Coopération internationale	
M. Martin (LaSalle—Émard)	8123	M. Obhrai	81
M. Loubier	8123	M. Chrétien	81
M. Martin (LaSalle—Émard)	8123	M. Obhrai	81
Mme McDonough	8123	M. Chrétien	81
M. Martin (LaSalle—Émard)	8123	Les pêches	
Mme McDonough	8124	M. Easter	81
M. Martin (LaSalle—Émard)	8124	M. Dhaliwal	81
M. Brison.	8124		
M. Martin (LaSalle—Émard)	8124	La ministre de la Coopération internationale Mme Gallant	81
M. Brison	8124	M. Chrétien	81
M. Martin (LaSalle—Émard)	8124	Mme Gallant	81
M. Kenney	8124	M. Chrétien	81
M. Martin (LaSalle—Émard)	8124		0.
M. Kenney	8124	Le budget	
M. Martin (LaSalle—Émard)	8124	M. Laframboise	81
M. Ménard	8125	M. Martin (LaSalle—Émard)	81
M. Martin (LaSalle—Émard)	8125	Le Zimbabwe	
M. Ménard	8125	M. Wilfert	81
M. Martin (LaSalle—Émard)	8125	M. Kilgour	8
M. Peschisolido	8125	Le budget	
M. Martin (LaSalle—Émard)	8125	Mme Wayne	8
M. Peschisolido	8125	M. Eggleton	8
M. Martin (LaSalle—Émard)	8125	Mme Wasylycia-Leis	8
Mme Picard	8125	M. Rock	8
M. Martin (LaSalle—Émard)	8125	Présence à la tribune	
Mme Picard	8125	Le Président	8
M. Martin (LaSalle—Émard)	8125		0.
a défense nationale	0127	Le 11 septembre Le Président	81
M. Benoit	8126	Le l'iesident	0.
M. Eggleton	8126 8126	INITIATIVES PARLEMENTAIRES	
M. Benoit M. Eggleton	8126		
	6120	La Loi sur le Parlement du Canada	8
es anciens combattants		Projet de loi S-10. Troisième lecture	8
M. Wood	8126	Proisieme recture et adoption du projet de ioi	0
M. Duhamel	8126	INITIATIVES MINISTÉRIELLES	
e budget			
M. Nystrom	8126	Le budget	
Mme Stewart	8126	Exposé financier du ministre des Finances	8
M. Nystrom	8126	Motion sur le budget	8
Mme Stewart	8126	M. Collenette	8
a ministre de la Coopération internationale		M. Kenney	8
Mme Grey	8127	M. Moore.	8
M. Gray	8127	M. Caccia	8
Mme Grey	8127	M. Benoit.	8
M. Chrétien	8127	M. Godin	8
e budget		Mme Picard	8
M. Moore	8127	M. Roy	8
M. Collenette	8127	M. Murphy	8
M. Moore	8127	M. Kenney	8
M. Collenette	8127	Mme Augustine	8
	0127	M. Stoffer	8
d'assurance-emploi	9127	M. Hearn	8
M. Crête	8127	M. Benoit	8
Mme Stewart	8128	M. Speller	8
e Supplément du revenu garanti		Le président suppléant (M. Bélair)	8
M. Gagnon (Champlain)	8128	M. McCallum	8
Mme Stewart	8128	M. Sorenson	81

M. Bryden	8151	M. MacKay	8160
M. Shepherd	8152	M. Stoffer	8160
M. Pickard.	8152		
M. Fitzpatrick	8153	MOTION D'AJOURNEMENT	
M. Stoffer	8153	L'industrie forestière	
M. Adams	8154	M. Mayfield	8160
Mme Sgro	8154	M. Finlay	8161
M. McNally	8155	L'environnement	0101
M. Stoffer	8156		
Mme Davies	8156	M. Caccia	8162
M. Bryden	8157	M. Finlay	8162
M. MacKay	8158	La justice	
M. Proctor	8158	M. Robinson	8163
M. Hearn	8159	M. Owen	8164



Société canadienne des postes / Canada Post Corporation

Port payé
Poste-lettre

Postage paid **Lettermail**

1782711 Ottawa

En cas de non-livraison, retourner cette COUVERTURE SEULEMENT à : Communication Canada - Édition Ottawa (Ontario) K1A 0S9

If undelivered, return COVER ONLY to: Communication Canada - Publishing Ottawa. Ontario K1A 0S9

Publié en conformité de l'autorité du Président de la Chambre des communes

Published under the authority of the Speaker of the House of Commons

Aussi disponible sur le réseau électronique « Parliamentary Internet Parlementaire » à l'adresse suivante : Also available on the Parliamentary Internet Parlementaire at the following address: http://www.parl.gc.ca

Le Président de la Chambre des communes accorde, par la présente, l'autorisation de reproduire la totalité ou une partie de ce document à des fins éducatives et à des fins d'étude privée, de recherche, de critique, de compte rendu ou en vue d'en préparer un résumé de journal. Toute reproduction de ce document à des fins commerciales ou autres nécessite l'obtention au préalable d'une autorisation écrite du Président.

On peut obtenir des copies supplémentaires en écrivant à : Communication Canada - Édition, Ottawa (Ontario) K1A 089

The Speaker of the House hereby grants permission to reproduce this document, in whole or in part, for use in schools and for other purposes such as private study, research, criticism, review or newspaper summary. Any commercial or other use or reproduction of this publication requires the express prior written authorization of the Speaker of the House of Commons.

Additional copies may be obtained from Communication Canada - Canadian Government Publishing, Ottawa, Ontario K1A 089

The English version of this publication may be obtained from Communication Canada - Canadian Government Publishing Ottawa, Ontario K1A 0S9